

5,90€

annabrevet

SUJETS &
CORRIGÉS

2010

Histoire-Géographie Éducation civique

- Tout le programme en **45 sujets**
- Les sujets du **brevet 2009**
et des sujets complémentaires
- Pour chaque sujet, des **clés**
et des points de méthode
- Tous les **corrigés détaillés**

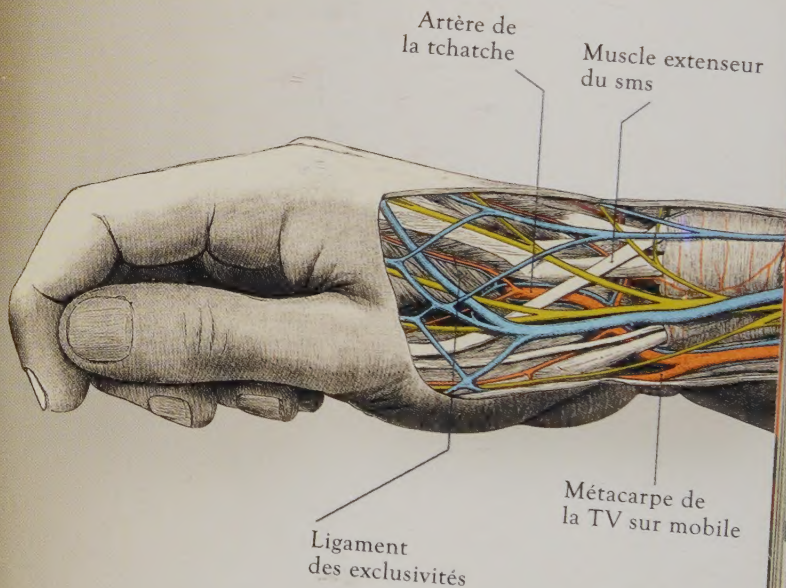

HATIER

GRATUIT !

Avec ce livre, votre session
d'aide personnalisée en ligne
offerte par

 **ProfExpress**

La Main :



Avec les forfaits bloqués M6 mobile et le portail Inside M6 mobile, accédez à la TV* en direct 24h/24, 7J/7. Découvrez chaque jour une sélection de programmes M6 sur la chaîne vidéo et retrouvez toujours plus de musique, d'exclusivités et de cadeaux exceptionnels à gagner.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur m6mobile.fr



P. 38



Le Divertissement aussi, ça s'apprend.

C'EST PARTI POUR DURER

Offre de forfait soumise à conditions et en France Métropolitaine à compter du 27/06/2009.
 *Accès direct et contenus illimités aux chaînes musicales et vidéos du portail Inside M6 mobile (hors contenus payants) si crédit > 0€. Liste des chaînes et leurs contenus susceptibles d'évolution. Services accessibles sur réseaux et depuis un terminal compatibles. Voir détails en points de vente.
 M6 WEB, 89 Avenue Charles de Gaulle, 92575 Neuilly sur Seine Cedex. RCS Nanterre 414 549 469.

juillet '12
1,00

annabrevet

SUJETS et **CORRIGÉS** 2010

Histoire Géographie Éducation civique

Christophe Clavel

Jean-François Lecaillon

Professeurs certifiés d'histoire-géographie



HATIER

Achevé d'imprimer par Maury Imprimeur à Malesherbes - France

Dépôt légal n° 93695 1 / 01 - Août 2009

Annabrevet, mode d'emploi

Que contient cet annabrevet ?

Tous les contenus et outils pour préparer et réussir l'épreuve d'histoire-géographie et éducation civique au brevet.

► Une large sélection de sujets

L'ouvrage comprend une large sélection de sujets : les **sujets de la dernière session** mais aussi une base importante de sujets complémentaires pour se préparer au brevet et faciliter l'arrivée en seconde. **Tous les thèmes** de votre programme sont ainsi couverts.

► Des sujets expliqués et corrigés, des points méthode

Chaque sujet est **expliqué** dans la rubrique « Les clés du sujet » puis fait l'objet d'un **corrigé détaillé**. À chaque corrigé de paragraphe argumenté est associé un **point méthode** permettant d'acquérir progressivement toutes les compétences pour rédiger cette partie du sujet.

► Les repères essentiels

L'ouvrage contient également un **mémento** composé de **cartes mentales** (les notions essentielles de chaque chapitre sont présentées sous forme de cartes), d'un **lexique**, de **documents** et de **chiffres clés** : tous les **repères essentiels** pour aborder l'épreuve.



Comment utiliser l'ouvrage ?

► À l'aide du sommaire

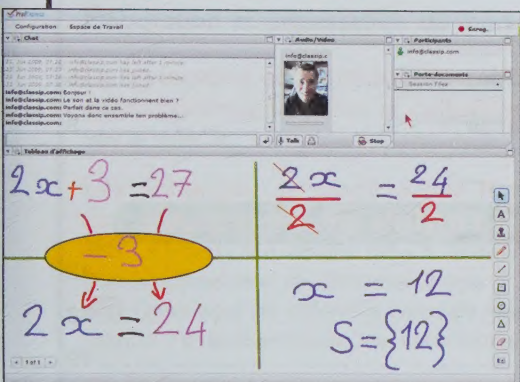
Dès le premier brevet blanc (en décembre), vous avez intérêt à sélectionner, à l'aide du sommaire, des sujets correspondant aux **thèmes traités en classe, au fil des mois**. Travaillez-les le plus possible, dans un premier temps, sans le corrigé ; puis confrontez ce que vous avez fait avec le corrigé proposé.

► Des parcours personnalisés

Dès les vacances de printemps, vous pouvez recourir à la rubrique « **Trois parcours pour réussir** » qui vous propose différents parcours dans l'annabrevet, en fonction de votre profil et de vos objectifs de révision.

Et l'offre Annabrevet/Prof Express ?

► En quoi consiste-t-elle ?



Vous rencontrez un problème dans un devoir d'histoire ou d'une autre matière ? Vous pouvez, grâce à l'offre découverte Annabrevet/Prof Express, bénéficier gratuitement d'une **aide individualisée par un enseignant certifié par l'Éducation nationale** : au choix, par téléphone, par mail ou sur votre ordinateur transformé en tableau numérique interactif.

► Comment procéder ?

Connectez-vous au site www.annabrevet.com.

Cliquez sur la rubrique **Prof Express**, puis laissez-vous guider.

Votre accès sera déverrouillé par la saisie d'un mot-clé extrait de l'ouvrage.

Cette offre est **réservée aux acheteurs** d'un ouvrage Annabac ou Annabrevet dans la limite des 5 000 premiers inscrits.

Qui a fait cet annabrevet ?

► L'ouvrage a été écrit par **deux enseignants d'histoire-géographie** : Christophe Clavel et Jean-François Lecaillon.

► Les contenus fournis ont été mis en forme par une équipe composée de plusieurs intervenants :

- **des éditeurs** : Brigitte Brisse et Gwenaëlle Ohannessian, assistées d'Inès de Lapasse et de Mailys Souard ;
- **une correctrice** : Annie Rage ;
- **des graphistes et des maquettistes** : Tout pour plaire, Dany Mourain, Isabelle Vacher, Hatier ;
- **des cartographes** : Philippe Valentin et STDI ;
- **des iconographes** : Hatier illustration ;
- **un compositeur** : STDI.

Sommaire

• Index des points méthode	8
• Trois parcours pour réussir	9

I. Comprendre les règles de l'épreuve

• Le programme	12
• Description de l'épreuve	18
• Conseils de méthode	19

II. Travailler sur les sujets

Histoire-géographie

Dans cette partie, les sujets d'Histoire sont en *italique*.

1914-1945 : guerres, démocratie, totalitarisme

La Première Guerre mondiale et ses conséquences

1 <i>Les combattants pendant la Première Guerre mondiale</i> (France métropolitaine, juin 2008, série technologique)	22
--	----

L'URSS de Staline

2 <i>L'URSS de Staline : un État totalitaire</i> (Amérique du Sud, novembre 2004, série collège)	28
--	----

Les crises des années 1930 à partir des exemples de la France et de l'Allemagne

3 <i>La crise des années 1930 en France et l'expérience du Front populaire</i> (Amérique du Sud, novembre 2008, série collège)	34
4 <i>En quoi le régime nazi est-il totalitaire ?</i> (Polynésie française, septembre 2007, série collège)	40

La Seconde Guerre mondiale

5 <i>La domination de l'Allemagne nazie sur l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale</i> (France métropolitaine, septembre 2008, série collège)	46
--	----

6 Les Français sous l'occupation nazie	
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2007, série collège)	52

Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui

La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences sociales et culturelles

Voir le sujet 20

Les échanges, la mobilité des hommes, l'inégale répartition des richesses et l'urbanisation

7 La croissance urbaine dans le monde	
(France métropolitaine, juin 2009, série collège)	58
8 Quels sont les différents types de migrations humaines dans le monde ? (Polynésie française, septembre 2007, série collège)	65

De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui

9 Le monde de la Guerre froide : la formation des blocs	
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2008, séries technologique et professionnelle)	72
10 L'Allemagne et Berlin au cœur de la Guerre froide de 1945 à 1990	
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2008, série collège)	78
11 Comment les colonies ont-elles lutté pour leur indépendance ?	
(Polynésie française, septembre 2007, série professionnelle)	85
12 L'effondrement du bloc de l'Est	
(France métropolitaine, septembre 2008, séries technologique et professionnelle) . . .	91

Les puissances économiques majeures

Les États-Unis

13 La puissance des États-Unis dans le monde	
(France métropolitaine, septembre 2008, série collège)	97
14 La population, élément de la puissance des États-Unis	
(France métropolitaine, septembre 2007, série collège)	104
15 Les mutations des espaces industriels aux États-Unis	
(France métropolitaine, septembre 2008, séries technologique et professionnelle) . .	111
16 L'influence culturelle des États-Unis dans le monde et ses limites	
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2008, séries technologique et professionnelle)	117

Le Japon

17 Quelles sont les contraintes naturelles du territoire japonais ?	
(Polynésie française, septembre 2007, série professionnelle)	124
18 Pourquoi le Japon est-il une grande puissance dépendante des autres pays du monde ? (Nouvelle-Calédonie, mars 2009, série collège)	131

L'Union européenne

- 19** La puissance de l'Union européenne et ses limites
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2008, série collège) 137

La France

La France depuis 1945

- 20** Quelles transformations connaît la société française des Trente Glorieuses ? (Polynésie française, septembre 2008, série collège) 143
- 21** Réussites et difficultés de la IV^e République
(Asie, juin 2009, série collège) 148

Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques

- 22** Les mutations de l'industrie française (France métropolitaine, juin 2007, série collège) 154
- 23** Le tourisme en France (Pondichéry, mai 2008, série collège) 160
- 24** La Lorraine et les relations transfrontalières
(France métropolitaine, septembre 2007, séries technologique et professionnelle) . . 167
- 25** Atouts et faiblesses des départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2007, séries technologique et professionnelle) . . . 174

La France, puissance européenne et mondiale

- 26** La puissance française dans le monde
(France métropolitaine, juin 2008, série collège) 180

Éducation civique

Le citoyen, la République, la démocratie

- 27** Les droits et les devoirs du citoyen
(France métropolitaine, juin 2008, série collège) 187
- 28** La solidarité, valeur de la République française ?
(Nouvelle-Calédonie, mars 2009, série collège) 193

L'organisation des pouvoirs de la République

- 29** Le vote des lois en France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2007, séries technologique et professionnelle) 199
- 30** L'administration du territoire : les collectivités territoriales
(Pondichéry, mai 2008, série collège) 205
- 31** L'organisation des pouvoirs sous la V^e République
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2008, série collège) 211

La citoyenneté politique et sociale

- 32** Être citoyen européen (Amérique du Sud, novembre 2007, série collège) . . 218

Les débats de la démocratie

- 33** Biométrie : une atteinte à la vie privée ?
(France métropolitaine, septembre 2007, séries technologique et professionnelle) . . . 225
- 34** Quelle est la place des femmes dans la vie politique ?
(Polynésie française, septembre 2007, série collège) 230

La défense et la paix

- 35** L'ONU : objectifs, actions, limites ?
(Polynésie française, septembre 2007, série professionnelle) 236
- 36** La solidarité et la coopération internationales
(Amérique du Sud, novembre 2008, série collège) 242

Exercices de repérage

- 37** Asie et innovations
(Madagascar, juin 2009, série collège) 248
- 38** Trois dates de l'histoire de France et géographie du monde
(France métropolitaine, juin 2009, série collège) 250
- 39** Histoire du Vieux Continent et géographie du Nouveau Monde
(Amérique du Sud, novembre 2008, série collège) 252
- 40** Trois dates clés et six cours d'eau
(France métropolitaine, septembre 2008, séries technologique et professionnelle) . . 254
- 41** Repères européens
(France métropolitaine, septembre 2008, série collège) 256
- 42** Le bassin méditerranéen
(Pondichéry, mai 2008, série collège) 258
- 43** Le voyage de Chateaubriand
(Amérique du Sud, novembre 2007, série collège) 260
- 44** Un Américain visite l'Europe
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, septembre 2007, série collège) 262
- 45** La Croisière jaune : 17 mars 1931-12 février 1932
(France métropolitaine, septembre 2007, série collège) 264

III. Maîtriser les notions essentielles

- **Cartes mentales** 268
- **Biographies** 275
- **Lexique et chiffres clés** 277

Index des points méthode

Points méthode	Sujet
Les méthodes documentaires	
► Lire et interpréter un document texte	22
► Lire et interpréter un dessin, une photo	15 16
► Lire et interpréter une carte	7 9 13
► Lire et interpréter un schéma	31
► Lire et interpréter un graphique	18
► Lire et interpréter un tableau statistique	19 20
► Mettre en relation des documents	2 6 12
► Croiser des documents	11 25
► Prendre un document « à contre-pied »	1
► Étudier un cas comme modèle d'une situation générale	10
Les méthodes de rédaction	
► Répondre à une question multiple	14
► Rédiger une introduction	17
► Justifier une affirmation	26 34
► Citer un document	29 31
► Éviter la paraphrase	23 33
► Réutiliser les réponses apportées aux questions	24
► Utiliser des mots de liaison	35
► Rédiger une transition	4 27 30
► Rédiger une conclusion	8 32
► Comprendre le problème suggéré par un énoncé	3
► Classer ses connaissances selon un plan	5
► Faire un bilan, nuancer une idée	21
► Extrapoler... à partir de son expérience personnelle	28

Trois parcours pour réussir

Le brevet approche et vous ne savez pas très bien avec quels sujets de cet annabrevet commencer (ou poursuivre) vos révisions. Pour vous aider, nous vous proposons plusieurs « parcours » en fonction du temps dont vous disposez et de vos objectifs de révision.

Parcours n° 1 « Tout le programme »

► **Le temps dont vous disposez** : nous sommes à environ J – 40 du jour de l'épreuve et vous avez décidé de traiter 2 sujets par semaine, au cours des 6 semaines à venir.

► **Votre principal objectif de révision** : parcourir tout votre programme d'histoire-géographie et d'éducation civique et vous entraîner plus particulièrement sur les thèmes qui tombent le plus fréquemment.

N° du sujet	Discipline	Notions clés du programme
1	Histoire	La Première Guerre mondiale et ses conséquences
2	Histoire	L'URSS de Staline
5	Histoire	La Seconde Guerre mondiale
7	Géographie	Les échanges et la répartition des richesses dans le monde d'aujourd'hui
9	Histoire	De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui
13	Géographie	Les États-Unis
19	Géographie	L'Union européenne
21	Histoire	La France depuis 1945
23	Géographie	Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques
31	Éducation civique	L'organisation des pouvoirs de la République
34	Éducation civique	Les débats de la démocratie
36	Éducation civique	La défense et la paix

Parcours n°2 « Les méthodes du brevet »

► **Le temps dont vous disposez** : à 4 semaines du brevet, vous avez du temps pour traiter 1 à 2 sujets par semaine.

► **Votre principal objectif de révision** : consolider vos savoir-faire méthodologiques pour mettre plus facilement en œuvre vos connaissances et réussir le paragraphe argumenté.

N° du sujet	Discipline	Point méthode revise
17	Éducation civique	Rédiger une introduction
4	Histoire	Rédiger une transition
32	Éducation civique	Rédiger une conclusion
25	Géographie	Croiser des documents
3	Histoire	Comprendre un sujet
34	Éducation civique	Justifier une affirmation
12	Histoire	Mettre en relation un texte et une caricature
16	Géographie	Lire et interpréter un dessin
13	Géographie	Lire et interpréter une carte
14	Géographie	Répondre à une question multiple
33	Éducation civique	Éviter la paraphrase
28	Histoire	Extrapoler à partir de son expérience

Parcours n°3 « Dernière ligne droite »

► **Le temps dont vous disposez** : nous sommes à J - 5 et vous voulez travailler sur 4 sujets bien représentatifs de l'épreuve.

► **Votre principal objectif de révision** : vous mettre vraiment dans les conditions de l'examen, en ne lisant le corrigé qu'après avoir traité le sujet au brouillon.

N° des sujets 2 • 7 • 31 • 38

I. Comprendre

les règles de l'épreuve

- Le programme 12
- Description de l'épreuve 18
- Conseils de méthode 19

Le programme

■ Histoire et géographie

1914-1945 : guerres, démocratie, totalitarisme

Histoire

1. La Première Guerre mondiale et ses conséquences.
2. L'URSS de Staline.
3. Les crises des années 1930, à partir des exemples de la France et de l'Allemagne.
4. La Seconde Guerre mondiale.

Géographie

► **Cartes** : L'Europe et le monde en 1914. L'Europe dans les années 1920. L'Europe en 1939. La France en 1940. L'Europe et le monde en 1942. L'Europe et le monde en 1945.

► **Documents** : Extraits du traité de Versailles. Un roman ou un témoignage sur la guerre de 1914-1918. Des affiches politiques et de propagande en France, URSS, Allemagne. Filmographie : Jean Renoir, S. M. Eisenstein. Discours du maréchal Pétain du 17 juin 1940. Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940. Extraits du statut des Juifs (1940). Témoignages sur la déportation et le génocide. Témoignages sur la Résistance.

Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui

Histoire

De 1945 à nos jours : croissance, démocratie, inégalités.

1. La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences sociales et culturelles.

Géographie

Géographie du monde d'aujourd'hui.

1. Les échanges, la mobilité des hommes, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation.

2. De la Guerre froide au monde d'aujourd'hui (relations Est-Ouest, décolonisation, éclatement du monde communiste).

2. Géographie politique du monde.

► **Cartes** : Le monde bipolaire. La décolonisation. La population mondiale. Les échanges mondiaux. Les inégalités dans le monde. Géographie politique du monde actuel et de ses zones de conflit.

► **Documents** : Extraits de la doctrine Truman et de la doctrine Jdanov. Discours de J. F. Kennedy devant le mur de Berlin : « *Ich bin ein Berliner* » (23 juin 1963). Un témoignage sur la décolonisation.

Les puissances économiques majeures

Histoire

Géographie

1. Les États-Unis.
2. Le Japon.
3. L'Union européenne.

► **Cartes** : L'organisation spatiale des États-Unis et du Japon. L'Union européenne (carte politique).

La France

Histoire

Géographie

1. La France depuis 1945.

1. Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques.

2. La France, puissance européenne et mondiale.

► **Cartes** : Les activités économiques. La France en Europe. La France dans le monde.

► **Documents** : Préambule de la Constitution de 1946. Extraits du discours de Bayeux (1946). Documents sur la décolonisation française. Photos du général de Gaulle et de Konrad Adenauer à Reims (1963) et de François Mitterrand avec Helmut Kohl à Verdun (1984). Documents sur les mutations de la société.

■ Éducation civique

Le citoyen, la République, la démocratie

La citoyenneté.

Les valeurs, principes et symboles de la République.

La démocratie.

► **Documents de référence :**

- la Constitution de 1958 (Préambule, titre premier, article premier) ;
- la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État ;
- la loi sur la nationalité, 17 mars 1998 ;
- le traité sur l'Union européenne, deuxième partie : la citoyenneté de l'Union (articles 8, 8 A, 8 B, 8 C et 8 D) ;
- la Convention européenne (Préambule), 1950.

L'organisation des pouvoirs de la République

Les institutions de la V^e République.

L'administration de l'État et les collectivités territoriales.

Les institutions françaises et l'Union européenne.

Les élections.

► **Documents de référence :**

- la Constitution de 1958 (titre II) ;
- les lois de décentralisation du 2 mars 1982 (notamment article 59), du 7 janvier et du 22 juillet 1983 (titre premier, articles 2 à 26).

La citoyenneté politique et sociale

Les acteurs.

Le citoyen dans la vie sociale.

► **Documents de référence :**

- la Constitution de 1958 (article 4) ;
- la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (articles 22, 23 et 24) ;
- la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations.

Les débats de la démocratie

L'opinion publique et les médias (thème obligatoire).

L'État en question (au choix).

L'expertise scientifique et technique dans la démocratie (au choix).

La place des femmes dans la vie sociale et politique (au choix).

► Documents de référence :

- la loi du 1^{er} juillet 1881 sur la liberté de la presse ;
- la Constitution de 1958 (Préambule et titre premier) ;
- les lois du 29 juillet 1994 sur la bioéthique ;
- la loi du 30 décembre 1991 : la recherche sur la gestion des déchets radioactifs ;
- la Constitution de 1958 (article 3).

La défense et la paix

La Défense nationale, la sécurité collective et la paix.

La solidarité et la coopération internationales.

► Documents de référence :

- la Constitution de 1958 (articles 5, 15, 21, 34 et 35) ;
- la charte des Nations unies de 1945 (article premier et chapitre VII) ;
- le traité sur l'Union européenne du 7 février 1992 (titre V : « Dispositions concernant une politique étrangère et de sécurité commune »).

■ Repères chronologiques et spatiaux

Histoire

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de l'histoire au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions, il suppose acquis un sens de la durée sur le long et sur le court terme. Dans cet esprit, un certain nombre de repères chronologiques et culturels mis en place les années précédentes doivent être connus.

Programme de sixième

VIII^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'agriculture (Mésopotamie).

IV^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'écriture.

II^e-I^{er} millénaire av. J.-C. : le temps de la Bible.

V^e siècle av. J.-C. : apogée d'Athènes (Périclès, le Parthénon).

52 av. J.-C. : victoire de César sur Vercingétorix à Alésia.

I^{er} siècle : début du christianisme.

II^e siècle : apogée de l'Empire romain.

V^e siècle : dislocation de l'Empire romain.

Programme de cinquième

496 : baptême de Clovis.

622 : l'Hégire (début de l'ère musulmane).

800 : couronnement de Charlemagne.

987 : avènement de Hugues Capet.

xiii^e siècle : Louis IX (Saint Louis) – le temps des cathédrales.

1453 : chute de Constantinople.

Milieu du xv^e siècle : naissance de l'imprimerie en Occident (Bible de Gutenberg).

1492 : prise de Grenade – découverte de l'Amérique.

xvi^e siècle : réformes protestantes (Luther, Calvin).

Programme de quatrième

1661-1715 : règne personnel de Louis XIV (Versailles).

Milieu du xviii^e siècle : *L'Encyclopédie*.

Deuxième moitié du xviii^e siècle : machine à vapeur (James Watt) – début de l'âge industriel.

1789 : prise de la Bastille – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

1792 : proclamation de la République.

1804-1815 : Premier Empire (Napoléon I^{er}).

1815-1848 : monarchie constitutionnelle en France.

1848-1852 : II^e République (suffrage universel – abolition de l'esclavage).

1852-1870 : Second Empire (Napoléon III).

1870-1940 : III^e République.

1885 : Pasteur découvre le vaccin contre la rage.

1898 : affaire Dreyfus.

Programme de troisième

Août 1914 : début de la Première Guerre mondiale.

1917 : révolutions russes.

11 novembre 1918 : armistice.

1929 : collectivisation des terres en URSS.

Janvier 1933 : Hitler, chancelier.

1935 : lois de Nuremberg.

1936 : lois sociales du Front populaire.

1936-1938 : grands procès de Moscou.

Septembre 1939 : invasion de la Pologne.

18 juin 1940 : appel du général de Gaulle.

1944 : droit de vote des femmes.

1945 : Sécurité sociale.

Mai 1945 : capitulation allemande.

Août 1945 : Hiroshima.

1947 : plan Marshall ; indépendance de l'Inde.

1947-1958 : IV^e République.

1949 : République populaire de Chine.
1954-1962 : guerre d'Algérie.
1957 : traité de Rome.
1958-1969 : les années de Gaulle.
1981-1995 : les années Mitterrand.
1991 : éclatement de l'URSS.
1992 : traité de Maastricht.

Géographie

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de la géographie au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions, il suppose acquise la maîtrise de localisations fondamentales sans lesquelles l'étude de l'organisation du monde n'aurait pas de sens. Les élèves doivent donc être capables d'identifier en les nommant ou en complétant une légende, ou de localiser sur un fond de carte les repères spatiaux suivants :

Grands repères terrestres

Équateur, tropiques, cercles polaires. Zones chaudes, tempérées, froides. Continents et océans. Grandes chaînes de montagnes : Himalaya, Andes, Rocheuses, Alpes. Forêts denses (Amazonie, Afrique centrale). Déserts (Sahara). Les grands fleuves : Nil, Congo, Gange, Yangzi, Amazone, Mississippi. Les isthmes de Suez et de Panama ; le détroit de Gibraltar.

Population

États et villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique : les foyers de très fortes densités humaines, les mégalofoles américaines et japonaises. Les États du Maghreb, l'Égypte. L'Union indienne, la Chine, le Japon, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil. Le Caire, Pékin (Beijing), Shanghai, Bombay, Calcutta, Tokyo, New York, Los Angeles, São Paulo, Mexico.

L'Europe

Les mers principales : Méditerranée, mer du Nord, mer Noire, mer Baltique. Les grands fleuves : Volga, Danube, Rhin. Les États de l'Europe. Les États de l'Union européenne et leurs capitales.

La France

Les fleuves : Garonne, Loire, Rhône, Rhin, Seine. Les montagnes : Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges. Les grandes agglomérations : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Les régions administratives, les territoires d'outre-mer.

Description de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 2 heures.

Compétences à évaluer

- ▶ Maîtrise des connaissances fondamentales en histoire, géographie et éducation civique.
- ▶ Aptitude à lire et à mettre en relation des documents.
- ▶ Aptitude à rédiger et à argumenter.
- ▶ Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite).

Structure de l'épreuve

▶ Première partie : histoire et géographie

Les élèves ont le choix entre deux sujets.

Chacun des sujets se situe dans l'une des grandes parties du programme d'histoire et géographie. Il est accompagné de deux ou trois documents complémentaires et si possible de nature différente. Des indications nécessaires à la compréhension du sujet sont éventuellement fournies.

Les candidats sont d'abord invités par deux ou trois questions à relever des informations dans les documents et à mettre celles-ci en relation.

Ils sont ensuite invités à rédiger un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet choisi.

▶ Deuxième partie : éducation civique

Le sujet se situe dans l'une des grandes parties du programme d'éducation civique. Il est accompagné de deux ou trois documents complémentaires dont un court extrait de l'un des documents de référence du programme. Les candidats sont invités par des questions à relever des informations dans les documents et à mettre celles-ci en relation dans un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes.

▶ Troisième partie : repères chronologiques et spatiaux

Les candidats répondent à des questions qui permettent de vérifier la mémorisation des repères inscrits au programme d'histoire-géographie.

Barème de notation (sur 40)

- ▶ Première partie : 18 points dont 10 pour le paragraphe argumenté.
- ▶ Deuxième partie : 12 points dont 8 pour le paragraphe argumenté.
- ▶ Troisième partie : 6 points.

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points.

Conseils de méthode

pour réussir l'examen

► Utilisez bien les deux heures.

Vous disposez de deux heures. Ne vous pressez pas à tout prix. Il est inutile d'avoir terminé avant l'heure. Utilisez au contraire tout votre temps pour lire les documents, les questions et les sujets qui vous sont proposés, travailler au brouillon et relire votre copie plusieurs fois.

N'oubliez pas que 4 points sont attribués à la maîtrise de la langue, c'est-à-dire à l'orthographe et à l'expression. Il faut donc construire des phrases correctes, veiller à l'orthographe, présenter un travail soigné.

Première partie : épreuve d'histoire-géographie (55 minutes environ)

► Choisissez bien le sujet que vous allez traiter.

Lisez les deux titres des sujets, puis les documents proposés et les questions.

Réfléchissez bien ! Comparez, pensez qu'il faut répondre aux questions, mais aussi écrire un paragraphe : demandez-vous si vos connaissances vous permettront de fournir des arguments précis au moment de sa rédaction.

► Traitez le sujet choisi ; écrivez d'abord le titre sur votre copie.

- Lisez les documents, qui peuvent être de nature très variée.

Dans tous les cas, repérez d'abord leur titre.

La nature du document est importante pour le comprendre : s'agit-il d'une affiche de propagande, d'une caricature ? d'un discours, d'un rapport officiel, d'un article de journal ? d'une photographie, d'une publicité, ou d'une carte ?

La date peut aider : s'agit-il d'un témoignage d'un contemporain de l'événement ou d'une analyse écrite longtemps après ?

Il peut être important de savoir qui est l'auteur et à qui il s'adresse.

S'il s'agit d'un tableau statistique ou d'une courbe, repérez les unités et les dates.

• Répondez aux questions.

Repérez les mots-clés de la question. Soyez attentif aux documents auxquels elle renvoie. Suivez l'ordre proposé, répondez avec précision en construisant des phrases courtes.

• Rédigez le paragraphe.

Attention au sujet ! Il est judicieux de réécrire son titre.

- D'abord, il faut **analyser le sujet** : quel mot est essentiel ? que devez-vous démontrer ? à quelle question devez-vous répondre ?
- Ensuite, il faut **mobiliser ses connaissances** : vous établissez, au brouillon, la liste de toutes les informations utiles que vous avez repérées dans les documents, vous les complétez avec ce que vous avez appris. Vous devez être capable de fonder votre raisonnement sur des arguments précis (des exemples, des dates, des chiffres...).
- Enfin, il faut **organiser ses idées**, c'est-à-dire les trier, construire un plan afin de les présenter dans un enchaînement logique qui prouve que vous avez compris le sujet.
- Il vous faut au moins 20 minutes pour la **rédaction** elle-même sur votre copie. Veillez à la longueur du paragraphe : environ 20 lignes. Si vous les dépassez de beaucoup, il y a un risque de hors-sujet.

Deuxième partie : épreuve d'éducation civique (40 minutes environ)

► Procédez comme pour l'épreuve d'histoire-géographie.

- Lisez attentivement le titre, les documents, répondez aux questions.
- Veillez à bien **analyser le sujet** du paragraphe argumenté.
- Même s'il n'est pas toujours demandé de **mobiliser ses connaissances**, il faut cependant toujours maîtriser le vocabulaire pour comprendre le sujet.
- Puis vous devez **organiser vos idées**. Il s'agit d'établir des liens entre les idées exprimées par les textes de référence proposés (Constitution, charte, lois...) et les situations décrites par les autres documents.
- Enfin, vous **rédigez** le paragraphe. Il vous faut au moins 15 minutes pour la rédaction elle-même sur votre copie.

Troisième partie : épreuve de repérage (15 minutes environ)

Attention, les repérages portent sur l'ensemble du programme du collège ! On peut vous demander de mettre en relation des dates et des événements, des photographies et des événements, des personnages et des textes, des personnages et des lieux... ou compléter une carte en nommant des lieux, en indiquant des flux, en construisant une légende...

- **Dans tous les cas, lisez attentivement la consigne**, faites ce qui est demandé, et uniquement cela.
- Si vous avez suivi tous ces conseils, il vous reste 10 minutes environ pour relire votre travail, vous assurer de n'avoir rien oublié et vérifier l'orthographe...

II. Travailler

sur les sujets



Les combattants pendant la Première Guerre mondiale

Document 1

Journal hebdomadaire *Le Miroir*, 14 février 1915

LE CONFORT MODERNE A SIX PIEDS SOUS TERRE



ENTRÉE D'UNE TRANCHÉE LUXUEUSE



L'ÉQUIPE QUI A CREUSÉ L'ABRI



LE POSTE TÉLÉPHONIQUE



LES COUCHETTES DE REPOS



LE DÉJEUNER EST PRÊT



UNE PANOPHIE DÉCORATIVE

© Lee/Leemage

Joëlle Beurrier, *Images et violence 1914-1918*.Quand *Le Miroir* racontait la Grande Guerre..., Nouveau Monde, 2007.

Document 2 Témoignage de soldats

1914

« Les canons et les fusils ne marchaient plus, il régnait un silence de mort. Il n'y avait que les blessés qui appelaient : "Brancardiers ! Brancardiers ! À moi, au secours !" D'autres suppliaient qu'on les achève. C'était affreux à voir [...]. Le bombardement commençait, et il fallait rester là, à attendre les obus, sans pouvoir bouger jusqu'au soir 8 heures où on venait nous relever. Chaque soir il y avait 100 ou 200 blessés, sans compter les morts. Un jour on y passait la journée, l'autre la nuit, avec cela coucher à la belle étoile, nous n'avions rien pour nous couvrir, je me demande comment nous avons résisté. À l'ordinaire on ne touchait pas grand-chose, et la viande que tu touchais, on te la donnait à 2 heures du matin, c'était l'heure de partir, il fallait la balancer, on mangeait du pain sec ; il y a longtemps que nous n'avions plus de provisions de réserve. »

Pierre Chausson

Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume (dir.),

Paroles de Poilus. Lettres et carnets du front, 1914-1918, Librio, 1998.**Document 3** Les pertes militaires françaises

Population française avant-guerre	39 000 000
Mobilisés	8 501 045
Tués au feu	674 700
Morts de blessures	250 000
Disparus présumés au feu	225 300
Morts de maladies	175 000
Total des pertes	1 325 000

« Le Bilan de la guerre 1914-1918 »,
Journal des mutilés et des combattants, Paris.

■ Questions (8 points)

Document 1

► 1. a) Comment le journal *Le Miroir* présente-t-il les conditions de vie dans les tranchées ?

Justifiez votre réponse à l'aide de deux exemples. (1,5 point)

b) Dans quel but les conditions de vie sont-elles présentées ainsi ? (1 point)

Document 2

► 2. a) Qu'est-ce qui rend la vie de ces combattants difficile ? (1,5 point)

b) Caractérisez le moral des combattants et justifiez votre réponse en relevant un exemple. (1 point)

Documents 1 et 2

► 3. Le journal et les témoignages des soldats donnent-ils la même vision du quotidien des soldats ? Justifiez votre réponse. (1,5 point)

Document 3

► 4. a) Quelle est la proportion des pertes parmi les mobilisés de la Première Guerre mondiale ? (1 point)

b) Quels éléments du tableau témoignent des conditions de vie difficiles dans les tranchées ? (0,5 point)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, dans un paragraphe d'une vingtaine de lignes, présentez la vie des combattants durant la Première Guerre mondiale.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le mot « **combattants** » limite le sujet aux hommes engagés sur le front. Il s'agit de décrire leurs **conditions de vie** mais aussi leurs occupations dans les tranchées entre deux attaques ou lors de celles-ci ; la présentation de leur environnement conduit à exposer aussi l'état de leur moral.

■ Comprendre les questions

► 1. a) Que suggère l'emploi des mots « confort » et « moderne » utilisés dans le titre ? Relevez dans les légendes un mot évoquant le confort. Quelle « modernité » est présentée dans les photos ? Comment sont les couchettes et la table prête pour le déjeuner ?

b) Les familles des soldats peuvent-elles être rassurées par ces photos ?

► 2. a) Qu'y a-t-il « d'affreux » dans les trois premières lignes ? Que font les soldats pendant les bombardements ? À quoi devaient-ils « résister » pendant les nuits passées « à la belle étoile » ? Que mangeaient-ils ?

b) Relevez une phrase où le soldat exprime son effroi ; une autre où il dit son agacement. Qu'en déduisez-vous sur l'état de son moral ?

► 3. Comparez le « confort » évoqué par le document 1 et votre réponse à la question 2b). Quel mot du document 2 pouvez-vous opposer au « luxe » présenté dans le document 1 ? Quelle différence entre les « couchettes » du document 1 et le « coucher » du document 2 ?

► 4. a) Relevez le « total des pertes » ; comparez-le à celui des « mobilisés ».

b) De quoi meurent les soldats quand ils ne sont pas tués au combat ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- En introduction, évoquez les tranchées.
- Documents et questions invitent à présenter les conditions matérielles de la vie quotidienne mais aussi le moral des soldats. Chacun de ces points peut faire l'objet d'une partie. Les documents font aussi allusion aux activités des hommes (creuser un abri, combattre, attendre...) ; présentez celles-ci dans une autre partie.
- Concluez en mettant en valeur le caractère inhumain de la Grande Guerre.

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

► 1. a) Le *Miroir* présente les conditions de vie comme confortables et même « luxueuses » : les couchettes sont propres, avec des oreillers ; le couvert du déjeuner est mis sur une nappe blanche.

b) Les conditions de vie sont ainsi présentées pour **rassurer** les familles sur le sort de leurs proches.

Document 2

- 2. a) Il est dur d'entendre les plaintes continuelles des blessés et de ne pas pouvoir bouger sous les obus. Les soldats sont condamnés à **l'impuissance**. Ils ont froid (ils n'ont rien pour se couvrir la nuit) et sont mal nourris.
- b) Le moral est **au plus bas** : « c'était affreux », dit le soldat.

Documents 1 et 2

- 3. Les deux documents donnent une vision **opposée** de la vie des combattants. Les couchettes sont bien équipées (document 1), alors que le soldat dort à la belle étoile sans rien pour se couvrir (document 2). Le « déjeuner est prêt » (document 1), alors que le Poilu ne mange que « du pain sec » (document 2).

Document 3

- 4. a) Le taux de pertes est de **15,60 %** ($1\,325\,000 / 8\,501\,045 \times 100$).
- b) Les **175 000 morts de maladies** témoignent des conditions de vie difficiles dans les tranchées.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Prendre un document « à contre-pied »

- ➊ Certains documents transmettent des informations fausses. Tel est le cas avec les photos de propagande publiées par *Le Miroir*. Pour ne pas reproduire le mensonge et parler ici du « luxe » des tranchées, le mieux est d'ignorer ce document dans sa synthèse.
- ➋ En l'opposant à un document contradictoire (le 2), il peut quand même être utilisé pour rétablir la vérité : le « confort » mis en scène sert à cacher l'honneur et la peur. Un document faux peut aussi fournir des thèmes d'étude : ici, *Le Miroir* invite à parler du matériel (le téléphone), des activités (construire un abri) ou de la camaraderie (l'équipe des terrassiers).

Introduction

Elle devait être courte, mais la Grande Guerre dura cinq années pendant lesquelles les combattants vécurent dans des tranchées, vaste réseau de boyaux à ciel ouvert et creusés à même le sol. Dans quelles conditions matérielles et mentales y vivaient-ils ? Que faisaient-ils de leurs journées ?

Les conditions matérielles dures

Malgré ce qu'en dit la propagande pour rassurer les familles, le combattant vit « à la dure ».

Il est exposé aux intempéries (froid et humidité en hiver ; chaleur et poussière, l'été). Dans la tranchée, il se déplace souvent à demi courbé pour ne pas se faire voir de l'ennemi. À « six pieds sous terre », les abris sont le seul luxe qu'il partage avec les rats, les serpents ou les poux.

Il mange et dort mal. Les organismes souffrent et les maladies sont fréquentes (elles font 175 000 victimes françaises).

Dans cet environnement sans confort, le soldat s'occupe.

Des activités éprouvantes

Les travaux de terrassement achevés, le combattant passe sa journée dans l'attente de l'attaque. Toujours aux aguets, il surveille les lignes ennemies. Le moindre bruit suspect le met en alerte. Le soldat vérifie souvent l'état du matériel (ses armes, le téléphone de campagne...).

Les moments de détente sont rares. Lire son courrier est le plus attendu. Pour se distraire, le soldat se moque de l'ennemi. Dans l'épreuve, il entretient la bonne camaraderie.

Le combat est l'activité principale. Les préparatifs sont stressants. Puis il faut se battre et braver la mort. L'assaut terminé, les survivants doivent encore évacuer les blessés ou enlever les cadavres.

Pour le corps ou les nerfs, les activités sont éprouvantes. Le moral s'en ressent.

La démoralisation

La fatigue physique, la peur permanente, l'horreur des combats et les cris des blessés affectent le moral. Le combattant se considère comme un mort en sursis. Le décalage entre les promesses de victoire rapide et l'enlèvement dans la guerre désespère. L'aigreur contre les chefs et l'arrière marque les esprits. La démoralisation suscite parfois des mutineries.

Conclusion

La vie des combattants est effrayante. Inhumaine, la Grande Guerre laisse des traces indélébiles dans les corps et dans les têtes.

L'URSS de Staline : un État totalitaire

Document 1 Caricature anglaise de 1938 représentant Staline entouré des dirigeants de l'Union soviétique



ph© Photo12.com/Oasis

Document 2 Discours de N. S. Khrouchtchev au XVIII^e Congrès
du Parti communiste, 1939

« Au XVIII^e Congrès, nous avons écouté le compte rendu de la lutte pour le communisme, la lutte des ouvriers, des paysans, de l'intelligentsia, de tous les travailleurs de notre pays soviétique que dirige notre chef génial, notre guide, notre Grand Staline. (Applaudissements tumultueux, prolongés, qui passent à l'ovation, tous se lèvent.) L'amour des Bolcheviks d'Ukraine envers le camarade Staline reflète la confiance sans limite et l'amour du peuple ukrainien envers le Grand Staline [...] Vive le plus grand génie de l'humanité, le maître et le guide qui nous mène victorieusement vers le communisme, notre cher Staline.

(Applaudissements tumultueux qui passent à l'ovation, tous se lèvent, exclamations : "Hourrah ! Vive le Grand Staline ! Hourrah ! Camarade Staline !") »

Compte rendu sténographique du XVIII^e Congrès, 1939,
cité dans **Elleinstein**, *Histoire de l'URSS*, Éditions sociales, 1973.

Document 3 Le Goulag

De 1928 à 1934, on envoya dans les camps de concentration et en exil un million d'hommes au bas mot, accusés de spéculation, de commerce illicite, etc. C'étaient surtout des artisans, des petits commerçants, la toute petite bourgeoisie en un mot. Mais il y avait aussi parmi eux des ouvriers, des paysans, des employés, surtout des employés des coopératives et des entreprises commerciales de l'État. [...]

À partir de 1933, c'est-à-dire à partir du deuxième plan quinquennal, on se mit à envoyer de plus en plus de condamnés politiques et surtout des communistes d'opposition dans les camps de concentration de Russie, de Sibérie, d'Asie centrale. Plus Staline faisait de « socialisme », plus il y avait de prisons en Russie et plus y souffraient les détenus politiques.

Anton Ciliga, *Au pays du mensonge permanent*, Gallimard, 1938.

■ Questions (8 points)

Documents 1 et 3

► 1. Quels sont les deux aspects du régime totalitaire dénoncés par ces documents ? (3 points)

Document 2

► 2. Montrez par deux exemples que ce document illustre le culte de la personnalité. (3 points)

Document 3

► 3. Quelle politique économique entreprise par Staline explique les mesures de répression prises contre les artisans et les petits commerçants ? (2 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : L'URSS de Staline, un État totalitaire.

Vous utiliserez vos connaissances ainsi que les informations prélevées dans les documents.

LES CLÉS DU SUJET

Analyser le sujet

L'énoncé commande de présenter l'URSS ; mais il faut le faire dans certaines limites.

La référence à Staline définit la période 1924-1953 durant laquelle le communisme fut établi en URSS. La notion d'« État totalitaire » invite à montrer que le régime mis en place à cette époque correspond à la définition du **totalitarisme**. Commencez par rechercher la définition de cette notion (*voir lexique*) ; rassemblez vos connaissances sur le sujet, puis confrontez-les point par point avec votre définition.

Comprendre les questions

► 1. Que suggère la représentation de dirigeants sans tête aux côtés de Staline (document 1) ? Par quel mot désignait-on en URSS l'élimination de

l'administration des personnes jugées indésirables (*voir lexique*) ? Pour quelles raisons les opposants sont-ils envoyés dans des camps (document 3) ? Quelle liberté fondamentale n'est pas respectée ?

► 2. Relevez les termes qui caractérisent une admiration pour Staline. Quelle image donnent-ils de lui ? Comment l'assemblée manifeste-t-elle sa vénération ? Comment est la confiance des Ukrainiens ?

► 3. À quoi s'opposent les personnes envoyées en prison (paragraphe 2) ? Que devient la propriété privée des biens de production dans un système communiste ? Quel type de commerce est interdit dans ce type de régime ? Qu'en déduisez-vous sur les commerçants condamnés aux camps (paragraphe 1) ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour poser le sujet, rappelez les grandes lignes de la vie de Staline et définissez le totalitarisme.
- Classez vos connaissances sur l'URSS dans des thèmes correspondant à la définition d'un État totalitaire : 1. Le **contrôle du pouvoir** et le culte de la personnalité. 2. Le **contrôle de l'économie** par l'État. 3. Le **contrôle de la vie privée et de la culture** par la terreur.
- Pour la conclusion, voyez si le régime de l'URSS correspond à la définition d'un État totalitaire. En fonction du résultat, répondez à la question soulevée par le sujet.

CORRIGÉ

■ Questions

Documents 1 et 3

► 1. Les aspects du régime totalitaire dénoncés sont : le contrôle du pouvoir politique par **un seul homme** et l'élimination des autres par des **purges** (document 1) ; l'**absence de liberté d'expression** et la **répression massive** de ceux qui s'opposent au régime (document 3).

Document 2

► 2. Le culte de la personnalité est illustré par l'utilisation de **compliments flatteurs** et de **superlatifs** : Staline est qualifié d'homme « **le plus génial** », de

« **Grand** » (mot employé avec une majuscule), « **maître** », « **guide** ». Il est « **aimé** » et il reçoit des « **ovations** » d'une assemblée qui l'applaudit « **debout** » en criant des « **Hourrah !** »

Document 3

► 3. La politique économique entreprise par Staline est la **socialisation** ou **nationalisation** des biens de production.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Exploiter deux documents qui se complètent

🔍 Dans un dossier, les documents peuvent s'opposer ou se compléter. Quand ils se complètent, ils peuvent montrer des facettes différentes d'une même idée. Dans ce cas, il faut distinguer l'**analyse**, qui extrait de chaque document des faits distincts (et parfois opposés), de la **déduction**, opération qui consiste à en tirer une même conclusion.

🔍 Ici, l'analyse des documents 2 et 3 permet d'observer **des faits différents** : 1. Les membres d'une assemblée applaudissent un Staline divinisé (document 2). 2. Des Russes (artisans, commerçants et même ouvriers) sont déportés parce qu'ils s'opposent à la politique de Staline (document 3). Expression de l'admiration d'un côté, du rejet et de la répression de l'autre : en évoquant des comportements opposés, chacun des documents illustre un aspect d'**une même réalité** : l'URSS est un État totalitaire.

Introduction

De 1924 à 1953, l'URSS est dirigée par Staline. Celui-ci établit un régime autoritaire qui met en application le communisme. Le système instauré est-il un système de gouvernement dans lequel un dictateur vénéré contrôle la totalité de la vie politique, économique et culturelle du pays par le biais de la propagande et de la terreur ?

La dictature politique d'un chef vénéré

Le chef de l'État, Staline, fait l'objet d'un **culte de la personnalité**. Son image est exposée partout, la propagande impose sa vénération. Nul ne peut le critiquer sans être poursuivi par la justice.

Placé au sommet du système politique, Staline concentre dans ses mains la totalité des pouvoirs. Secrétaire général du **Parti communiste**, il est à la tête de la **seule organisation politique autorisée**. Il définit la politique du pays et la fait exécuter par ses collaborateurs. Il nomme les responsables de l'exécutif (les ministres) ; la loi est faite par le Soviet suprême où ne siègent que des membres du Parti communiste.

Chef des armées, Staline dispose aussi d'une **police politique** (le NKVD) et fait interner dans des camps les opposants, y compris ceux de son propre parti qu'il élimine lors des grandes **purges** des années trente.

Staline contrôle toute la vie politique du pays. Qu'en est-il du pouvoir économique ?

Une économie étatisée

Conformément à l'idéologie marxiste, Staline établit le socialisme économique : toutes les entreprises industrielles et commerciales sont nationalisées. À partir de 1929, il collectivise les terres sous forme de **kolkhozes ou sovkhozes**. La propriété privée est alors abolie.

L'économie est **planifiée** sur des périodes de cinq ans. L'État (Gosplan) fixe les objectifs à atteindre ainsi que les conditions de la production (salaires, prix et modes de production). Tous les employés sont salariés de l'État. Les marchés libres n'existent qu'à l'échelle locale afin d'écouler les surplus.

L'État lance des grands travaux et fait décoller l'économie russe ; mais une lourde **bureaucratie** limite les performances pour la production des biens de consommation.

L'économie est entièrement contrôlée par le régime ; la culture aussi.

Une culture d'État dans un régime d'embrigadement

L'école se charge de former la jeunesse et de l'encadrer. Elle lui inculque les valeurs du Parti et le culte de Staline.

L'art est au service du régime et sert sa **propagande**. Les artistes doivent respecter les règles du **réalisme socialiste**.

Considérée comme « **opium du peuple** », la religion est interdite. Les libertés de pensée et de croyance ne sont pas respectées. La police surveille les citoyens et s'immisce dans leur vie privée pour mieux dissuader toute forme d'opposition.

Conclusion

Dans la terreur, Staline contrôle tous les aspects de la vie de ses concitoyens contraints de lui vouer un culte. Son régime est bien totalitaire.

La crise des années 1930 en France et l'expérience du Front populaire

Document 1 La crise à Limoges en 1934

« J'ai été sidéré, à Limoges, d'entendre les gens me dire, avec une simplicité qui confinait au fatalisme : "La ville est finie ! Elle est moribonde." Et, certes, les rues sont tristes. On vous montre les murs dégradés, les fenêtres aveugles des usines Monteux, qui ont valu des centaines de millions. Depuis des années déjà, nul ouvrier n'y pénètre, nulle fumée ne sort des cheminées. Les bâtiments sont à vendre, vastes et lugubres, à vendre à n'importe quel prix, comme les palais désaffectés que nulle fortune ne suffit plus à entretenir. »

Dix mille chômeurs attendent, on ne sait pas trop quoi [...]. La plupart des fours qui ont cuit ces délicates porcelaines connues dans le monde entier sont éteints. La chaussure travaille au ralenti. Les tanneries se débattent contre la concurrence. »

G. Simenon, *Le Jour*, 9 novembre 1939, cité dans *Histoire de la société française au XX^e siècle*, Ralph Schor, Paris, Belin, « Belin Sup Histoire », 2004.

Document 2 Les lois sociales du gouvernement de Front populaire vues par des ouvriers

« C'était un de mes meilleurs souvenirs : ça a été mes douze premiers jours de congés payés. Parce que jusque-là, on n'avait rien. En plus des douze jours de congés payés, il y avait les quarante heures, mais payées quarante-huit heures [...]. »

On peut dire qu'on a connu une certaine prospérité après 1936. On venait de traverser la crise de 1930 avec les petits salaires, les cigarettes

que l'on achetait au détail. À partir de 1937, les salaires ont sérieusement augmenté ; on a commencé à voir fleurir tous les postes de radio dans la cité, les bicyclettes. En un an, il y a eu un changement terrible.

Puis sont arrivées les conventions collectives¹, où un patron n'avait plus le droit de payer un ouvrier selon qu'il le jugeait d'après sa mine.

Avant, quand les gens avaient une tête qui ne revenait pas au patron et des idées politiques qui ne lui convenaient pas, on les foutait à la porte.

Après le Front populaire, j'ai été au Tréport. Avant, on n'aurait pas pu partir, même sans être payé. Même quand on se mariait, on n'avait pas un jour de congé. On se mariait le samedi, et le lundi on reprenait le boulot... »

Témoignages recueillis par S. Bonnet, *L'Homme du fer*, tome II, Nancy, Centre lorrain d'études sociologiques, 1977.

1. Accords entre les patrons et les représentants ouvriers.

Document 3 Un dessinateur se moque des opposants au Front populaire



Dessin de Pol Ferjac paru dans *Le Canard enchaîné* le 12 août 1936.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Relevez deux aspects de la crise dans les années 1930. (2 points)

Documents 2 et 3

- 2. Citez trois mesures du Front populaire auxquelles font référence ces documents. (3 points)
- 3. Montrez que les mesures du Front populaire divisent les Français. (3 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : La crise des années 1930 en France et l'expérience du Front populaire.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

L'énoncé invite à développer deux thèmes : l'impact de la crise de 1929 sur la France, puis la politique du Front populaire face à la situation. Le « et » crée un lien entre ces deux thèmes. Celui-ci est chronologique : il y a la crise qui touche la France entre 1932 et 1935, suivie d'une expérience couvrant la période 1936-1938. Mais le lien invite surtout à présenter le Front populaire comme une tentative (une « expérience ») de résoudre la crise. Ce lien sera donc présenté à travers les mesures économiques et sociales qui cherchent à éradiquer les difficultés du pays.

■ Comprendre les questions

- 1. Dans quelle situation se trouvent les ouvriers ? De quoi souffrent les tanneries ? Pourquoi les bâtiments de Montoux ne se vendent-ils pas ?
- 2. Quel est le meilleur souvenir recueilli par S. Bonnet ? Pourquoi postes de radio et bicyclettes apparaissent-ils dans la cité ? Quelle innovation protège les ouvriers des caprices des patrons ? Quelle est désormais la durée du travail ? Quelle réforme évoque le document 3 ?

► 3. Qui voit ses pouvoirs affaiblis dans le document 2 ? Comment le personnage du document 3 traite-t-il les communistes ? Qui ce personnage et sa compagne représentent-ils ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour l'introduction, interrogez-vous sur les questions que se posent les Français durant la crise de 1929, et notamment en ce qui concerne le Front populaire.
- Dressez la liste des problèmes posés à la France par la crise américaine et celle des revendications ouvrières que ceux-ci provoquent. Dressez également la liste des mesures prises par le Front populaire en 1936. À l'aide des documents et de vos connaissances, évaluez les effets de ces mesures sur les salaires, l'emploi et les entreprises.
- Pour la conclusion, voyez si les résultats que vous venez d'évaluer répondent aux questions posées en introduction.

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

► 1. La crise des années trente en France est marquée par la fermeture de nombreuses usines mises en **faillite**. Le **chômage** se développe et les **prix s'effondrent**, provoquant la chute des revenus dans de nombreuses professions.

Documents 2 et 3

- 2. Les documents font référence aux **congés payés**, à la semaine de **40 heures** de travail, à l'**augmentation** (de 7 à 15 %) des salaires, aux **conventions collectives** et au **droit syndical** dans l'entreprise.
- 3. Les mesures du Front populaire divisent les Français : si les ouvriers en sont satisfaits, les patrons et les riches bourgeois sont très mécontents.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Comprendre le problème suggéré par un énoncé

- Traiter un sujet consiste à exposer des connaissances sur un thème donné ; c'est aussi tenter de répondre à un problème que l'énoncé suggère. Mais comment trouver ce problème ?
- Soulever un problème à partir d'un énoncé, c'est y chercher le lien qui peut être fait entre le sujet et un autre thème. Ce lien permet de poser une question qui fait **hypothèse**.
- Dans certains énoncés, le lien est suggéré par un mot de coordination qui relie un thème à un autre : ici, le « **et** » relie « **la crise** » au « **Front populaire** ». Ce lien permet de poser l'hypothèse suivante : le Front populaire a-t-il su résoudre la crise ?
- Entraînez-vous avec d'autres énoncés ; par exemple : L'URSS de Staline, un État totalitaire (voir le sujet n° 2).

Introduction

La crise qui frappe les États-Unis en 1929 atteint la France à partir de 1932. Après quatre années de difficultés provoquées par cette crise, le Front populaire est élu. La majorité des Français espèrent qu'il saura répondre à leurs revendications. L'expérience du Front populaire réussit-elle à stopper la crise ? Après avoir rappelé les problèmes posés par celle-ci, nous verrons les mesures prises et nous les évaluerons.

La crise en France

Arrivée tardivement en France, la crise la touche moins profondément que d'autres pays. Elle provoque toutefois de nombreuses faillites d'entreprises ; les agriculteurs voient leurs revenus s'effondrer, le chômage se répand et le pouvoir d'achat des salariés et des fonctionnaires se réduit.

La politique de **déflation** tentée par Pierre Laval et le maintien d'une monnaie forte face aux dévaluations étrangères sont un échec. La précarité sociale s'accroît et fait progresser la gauche qui s'unit dans le cadre d'une **alliance électorale nommée « Front populaire »**. Celui-ci promet des mesures sociales. En mai 1936, le Front populaire remporte les élections et forme un gouvernement présidé par Léon Blum.

La crise des années trente porte au pouvoir la gauche et son projet de réformes. Réussit-elle à résoudre la crise ?

L'échec en demi-teinte du Front populaire

Sous la pression des ouvriers en grève, le gouvernement fait des réformes et négocie les **accords de Matignon** avec le patronat.

Par ces accords, les salaires sont augmentés de 7 à 15 %, les **conventions collectives** sont instituées et le droit syndical dans l'entreprise se voit renforcé. Puis, la semaine des 40 heures et les congés payés sont octroyés.

Dans le même temps, une politique de **nationalisations** est mise en place (celle de la SNCF, par exemple) et un Office national interprofessionnel du blé est créé pour soutenir les prix agricoles. Le contrôle de l'État sur la Banque de France se renforce.

Ces mesures sont bien accueillies par les salariés. L'été 1936 est un moment inoubliable : celui des premières vacances pour les Français les plus modestes. Mais le retour à l'**inflation** réduit vite le pouvoir d'achat et les entreprises peinent à financer les avantages sociaux obtenus, tandis que la **fuite des capitaux** fragilise l'économie nationale. Dès 1937, l'expérience du Front populaire s'avère insuffisante pour enrayer la crise. Une **pause** dans les réformes est jugée nécessaire. Manquant de soutien et de moyens, Léon Blum finit par démissionner (1938).

Si elle est l'occasion de réformes populaires, l'expérience menée par Léon Blum reste un échec sur le plan économique.

Conclusion

Les années 1930 sont difficiles pour les Français. Le pays connaît plusieurs expériences politiques aux résultats décevants. Celle du Front populaire n'est pas plus efficace que les autres, mais avec les congés payés, elle offre aux Français un droit auquel ils sont très attachés. Au-delà de l'échec, cette réforme est la grande réussite de Léon Blum.

En quoi le régime nazi est-il totalitaire ?

Document 1 Communiqué de la Chambre des arts plastiques
(6 janvier 1937)

Le national-socialisme combat le système de deux enfants qui conduit le peuple allemand vers la décadence. Il exige au moins quatre enfants par famille [...]. Les peintres et les dessinateurs doivent se fixer pour but de montrer au moins quatre enfants lorsqu'une famille doit être représentée.

Manuel de 3^e, Belin.



ph© Mary Evans/KEystone France/Eyedea

Gravure d'après Wolff Willrich.

Document 2 L'éducation de la jeunesse

« C'est avec la jeunesse que je commencerai ma grande œuvre éducatrice, dit Hitler. [...]. Nous ferons croître une jeunesse devant laquelle le monde tremblera.

Une jeunesse violente, impérieuse, intrépide, cruelle. C'est ainsi que je la veux. Elle saura supporter la douleur, je ne veux en elle rien de faible ni de tendre. Je veux qu'elle ait la force et la beauté des jeunes

fauves. Je la ferai dresser à tous les exercices physiques. Avant tout, qu'elle soit athlétique : c'est là le plus important. [...]

Je ne veux aucune éducation intellectuelle. Le savoir ne ferait que corrompre mes jeunes. [...]

La seule science que j'exigerai de ces jeunes gens, c'est la maîtrise d'eux-mêmes. Ils apprendront à dompter la peur. »

H. Rausching, *Hitler m'a dit*, Hachette, collection « Pluriel », 1979.

Document 3

Tract de la « Rose blanche »,

mouvement de résistance allemand (février 1943)

« [...] Notre peuple a appris la défaite de Stalingrad. Trois cent mille Allemands ont été réduits à la mort et à la ruine. Voilà où nous a conduits la géniale stratégie de Hitler.

Führer, nous te rendons grâce !

Le jour est venu où la jeunesse allemande va mettre fin à l'odieuse tyrannie (dictature) qu'a endurée notre peuple. Au nom de cette jeunesse, nous réclamons à Hitler le bien cher à tout Allemand : la liberté individuelle. Pour nous, il n'existe qu'un seul mot d'ordre : "Luttez contre le parti". Le nom allemand restera à jamais entaché de honte si la jeunesse allemande ne se soulève pas enfin pour venger son peuple [...]. »

Manuel de 3^e, Nathan.

Dénoncés, ces étudiants allemands, auteurs de ce tract, Hans et Sophie Scholl, ont été arrêtés et condamnés à mort, victimes de la terreur nazie.



ph© AKG Paris

Sophie Scholl

(9 mai 1921-22 février 1943)



ph© AKG Paris

Hans Scholl

(22 septembre 1918-22 février 1943)

■ Questions (8 points)

Documents 1 et 2

- 1. Comment le parti nazi contrôle-t-il la population allemande ? Quelle est la jeunesse idéale selon Hitler ?

Document 3

- 2. Quel grand principe des Droits de l'homme est revendiqué par les auteurs de ce tract ?

Documents 2 et 3

- 3. Pourquoi ces étudiants allemands ont-ils été arrêtés et exécutés ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant en quoi le régime nazi est totalitaire.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

« En quoi le régime nazi est-il totalitaire ? » Le mot « régime » invite à décrire la manière dont un pays est dirigé. Ici, il s'agit de l'Allemagne de Hitler. L'énoncé contient un autre mot-clé : « **totalitaire** ». Vous devez exposer vos connaissances de manière à montrer comment les dirigeants allemands contrôlent la **totalité** de la vie publique et privée du pays.

■ Comprendre les questions

- 1. Quel type d'image est présenté dans le document 1 ? Qu'est-ce que le régime attend des artistes ? Quel type de qualités Hitler veut-il développer chez les jeunes, quel type d'éducation propose-t-il ? À quelle action politique peut servir la jeunesse décrite ?
- 2. D'après l'un des premiers articles de la Déclaration des droits de l'homme, comment naissent les hommes ? Que réclament les auteurs de ce tract qui rappelle cet article ?

► 3. Que font les auteurs dans le premier paragraphe ? Quel ton utilisent-ils lorsqu'ils écrivent : « Führer, nous te rendons grâce ! » ? Comment caractérisent-ils le régime dans le second paragraphe ? Selon eux, est-il apprécié par le peuple ? Que signifie leur mot d'ordre ? À quelle action politique invitent-ils la jeunesse allemande ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Dans l'introduction, rappelez en une phrase la définition de « régime totalitaire ».
- Les documents suggèrent deux thèmes d'argumentation : l'**encadrement de la société** et la **répression policière**. Utilisez-les pour définir deux parties.

Le document 3 qualifie le régime d'« odieuse tyrannie (dictature) ». Ces termes vous permettent de définir une troisième partie.

- Classez les parties dans un ordre logique : les pouvoirs du régime, l'embrigadement de la population, la répression de ceux qui résistent. Classez vos connaissances dans chacune des parties ; pour chacune, précisez ce qui permet d'établir un contrôle « total » du pays.

CORRIGÉ

■ Questions

Documents 1 et 2

► 1. Le régime nazi contrôle la population par le biais de la propagande et d'une éducation très stricte dans le cadre de l'école. Pour Hitler, la jeunesse idéale devait subir une formation de type militaire ; elle devait être dure à l'épreuve, courageuse et soumise ; elle devait faire peur au monde. Elle devait être physique et non intellectuelle.

Document 3

► 2. Le principe des Droits de l'homme qui est revendiqué dans ce tract est la liberté.

Documents 2 et 3

► 3. Les étudiants de la Rose blanche ont été arrêtés parce qu'ils critiquaient avec ironie la politique de Hitler (paragraphe 1), ils qualifiaient le régime de dictature (« odieuse tyrannie ») faisant souffrir le peuple (celui-ci « endure ») et ils appelaient à l'insurrection contre le parti (paragraphe 2).

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Rédiger une transition

Une transition termine un développement et en introduit un nouveau. Elle comporte deux éléments :

1. une réponse à la question du sujet portant sur la partie achevée ;
 2. l'annonce du thème qui va être développé dans le paragraphe suivant.
- À la fin de la dernière partie, la transition ne comporte que le premier élément ; il n'y a pas d'annonce d'une partie à venir.

Ici, nous avons trois exemples de transition complète (phrases en bleu). Dans la première, la proposition « Le régime nazi est totalitaire : c'est une dictature » répond au sujet sur le plan politique ; l'évocation de la population « fortement encadrée » annonce la deuxième partie.

Introduction

En 1933, Hitler devient chancelier de l'Allemagne. Moins de deux ans plus tard, le régime est devenu totalitaire : le parti nazi contrôle toute la société. Comment exerce-t-il ce pouvoir total ? L'organisation de la vie politique, la façon dont le régime embrigade la population et les méthodes de la police pour la contrôler permettent de le comprendre.

La dictature politique

Le Führer contrôle tous les pouvoirs politiques. Les libertés sont suspendues, les partis d'opposition et syndicats éliminés ; seul le parti nazi est autorisé. Les assemblées ne servent qu'à voter les décisions du chef de l'État. Le régime pratique le dirigisme économique ; les arts, les Églises et la culture sont contrôlés par l'État. Le culte de la personnalité se développe.

Le régime nazi est totalitaire : c'est une dictature, à laquelle adhère une population fortement encadrée.

L'encadrement de la population

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont embrigadés par l'intermédiaire de l'école et dans les organisations de jeunesse. Les garçons reçoivent une éducation de type militaire ; ils sont formés pour être des soldats au service du régime. Les livres qui déplaisent sont interdits et brûlés.

La population est conditionnée par la propagande qui a son ministère et qui contrôle les médias. La liberté de la presse n'existe plus. Le régime organise de grandes manifestations de masse qui enthousiasment les foules.

L'opinion publique est sous contrôle ; mais, au cas où elle s'opposerait, la police veille.

Un État policier

La population est surveillée par un système policier qui utilise la violence. La SS est une armée toute dévouée au Führer ; elle fait régner la terreur. La Gestapo est une police politique qui poursuit les opposants, les emprisonne ou les déporte dans des camps. La torture et le meurtre font partie de ses méthodes. La délation est encouragée.

Le régime exerce une surveillance totale.

Conclusion

Les nazis détiennent tous les pouvoirs politiques ; ils contrôlent l'opinion publique et maintiennent la population dans une ambiance de terreur. Le régime est totalitaire parce que rien, dans le pays, ne peut échapper à son contrôle.

La domination de l'Allemagne nazie sur l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale

Document 1 1942 : l'Allemagne nazie domine l'Europe



Document 2 Les soldats de Hitler et les populations civiles de l'est de l'Europe

« Un membre de la SS doit être honnête, fidèle et bon camarade envers ses compatriotes, mais pas envers les représentants d'autres pays. Par exemple, le destin d'un Russe ou d'un Tchèque ne l'intéresse pas. Il nous est absolument indifférent de savoir dans quelles conditions ces peuples vivent, dans le bien-être ou dans la misère. Ce peuple ne nous intéresse que du point de vue de notre besoin d'esclaves. Que dix mille femmes russes crèvent d'épuisement en creusant un fossé antitanks ne m'intéresse qu'autant que le fossé sera prêt pour l'Allemagne.

[...] Si quelqu'un vient me dire : "Je ne puis utiliser des femmes et des enfants à creuser des fossés antitanks, c'est inhumain, ils vont en mourir", je vais lui répondre : "Tu es un meurtrier de ta race, car si la tranchée n'est pas finie, alors ce sont les soldats allemands qui vont mourir, ce sont des fils de mères allemandes, c'est notre propre sang". »

Discours de Himmler à Poznan (Pologne), le 4 octobre 1943.

Document 3 La population civile française sous l'occupation allemande

APPEL aux PAYSANS

Hitler est insatiable : notre blé, nos pommes de terre, le lait, le beurre ne lui suffisent plus. Le vin, les légumes, les noix, l'avoine, l'orge, le foin, la paille, les vaches, tout y passe. [...]

C'est Vichy qui a pillé pour les boches¹ en France : 5 millions de quintaux de blé ; 1 million 250 000 quintaux de pommes de terre, 1 million 350 000 quintaux de viande ; 7 millions 200 000 boîtes de lait condensé ; 2 millions 200 000 hectolitres de vin. Voilà pourquoi les Français manquent de tout, et si nous ne voulons pas que notre pays meure de faim, un seul mot d'ordre :

**RIEN À LA RÉQUISITION BOCHE !
VENDONS DIRECTEMENT AUX FRANÇAIS**

D'après un tract diffusé à Grenoble en janvier 1943.

1. Terme utilisé pour désigner les Allemands.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Comment l'Allemagne domine-t-elle les pays d'Europe ? (Deux réponses attendues.) (3 points)

Documents 1 et 2

- 2. Relevez trois éléments qui montrent que la population est exploitée et persécutée par les nazis. (3 points)

Document 3

- 3. Pourquoi les Français manquent-ils de tout ? (2 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que les formes de domination de l'Allemagne nazie sur l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale conduisent à l'exploitation et à la destruction des populations européennes.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le mot-clé de l'énoncé est « **domination** ». Il oblige à montrer comment s'exerce la force de l'Allemagne hitlérienne. L'énoncé comporte deux limites : une géographique (la domination allemande ne doit être étudiée que vis-à-vis de l'Europe) ; une temporelle (la période de la guerre durant laquelle l'Allemagne exerce sa domination, c'est-à-dire les années **1942-1943**, limite que confirment les documents).

■ Comprendre les questions

- 1. Relevez cinq mots dans la légende du document 1 montrant que l'Allemagne impose sa force à ses voisins. Quelles sont ses relations avec ses alliés ?
- 2. Comment les Allemands utilisent-ils les détenus des camps ? Quel sort réservent-ils aux prisonniers des camps de concentration et d'extermina-

tion (document 1) ? Quel sentiment le SS doit-il nourrir pour un Russe ? Relevez un mot du document 2 montrant le peu d'importance qu'un nazi doit accorder à un Russe.

► 3. Qu'est-ce qu'une réquisition ? Relevez un mot du document 3 qui définit la façon dont l'Allemagne traite la France. Quels produits autres qu'agricoles peuvent manquer ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour l'introduction, résumez en une phrase la période 1940-1941 du point de vue de l'Allemagne.
- Repérez dans la consigne du paragraphe argumenté les deux axes permettant de montrer les formes de la domination allemande. Cherchez dans vos connaissances une autre manière de détruire les populations européennes dans le cadre de la guerre.
- Classez vos réponses et connaissances dans les deux parties suggérées par les questions : 1. L'exploitation des populations. 2. Leur destruction.
- Pour la conclusion, évaluez les réactions des populations dominées. Quelles conséquences peuvent-elles avoir sur la fin de la guerre ?

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

► 1. L'Allemagne nazie impose sa force en **annexant, envahissant, occupant** ou **contrôlant** la plupart des pays européens. Elle fait la guerre à ceux (comme l'Angleterre) qui s'opposent à sa domination. Ses alliés lui sont souvent soumis.

Documents 1 et 2

► 2. Les détenus sont contraints de **travailler** dans les usines de l'Allemagne. Dans les camps comme Auschwitz, les populations sont maltraitées et **assassinées**. Dans les pays de l'Est, elles sont traitées comme des **esclaves** pour servir les besoins de l'Allemagne.

Document 3

► 3. Les ressources agricoles de la France étant **pillées** par les Allemands, les Français manquent de **nourriture**. Les **pénuries** touchent aussi les produits industriels et l'énergie.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Classer ses connaissances selon un plan

- Un paragraphe argumenté doit répartir connaissances et réponses extraites des documents dans des parties traitant d'un même thème ou axe.
- Ces axes peuvent être suggérés par l'énoncé du sujet. Ici, la consigne propose de montrer l'**exploitation** puis la **destruction** des populations.
- Dans chaque partie, les connaissances doivent aussi être classées ou hiérarchisées. Le classement ne se fait pas au hasard. Il doit répondre à une logique descriptive (montrer des formes différentes de domination, ce sont ici les deux grandes parties), explicative (après avoir été présentées, les formes d'exploitation **A** sont expliquées **B** comme dans la **1^{re} partie ci-dessous**), antithétique (les informations sont classées selon deux opinions qui s'opposent) ou chronologique (la présentation des formes fait apparaître une évolution **A, B, C** comme **dans la 2^e partie ci-dessous**).

Introduction

En deux ans (de 1940 à 1941), l'Allemagne victorieuse sur tous les fronts a réussi à imposer sa domination à l'ensemble du continent européen. Mais comment traite-t-elle les populations des pays vaincus ? Parfois, elle les utilise pour servir sa puissance ; mais elle assure aussi leur destruction quand elle l'estime nécessaire à sa sécurité.

L'exploitation des populations européennes

A. Par le biais du volontariat, du **Service du travail obligatoire** (STO) ou en contraignant prisonniers de guerre et déportés à travailler dans leurs entreprises, les nazis utilisent les populations comme main-d'œuvre.

B. Ils exploitent les peuples vaincus pour remplacer les Allemands qui combattent et ceux qui assurent l'occupation des pays envahis. Cette exploitation, en leur fournissant des biens et des matières premières, permet aux nazis de poursuivre l'effort de guerre. Elle a aussi l'avantage d'affaiblir les pays occupés, de mieux les contrôler et de saper leur force de résistance.

L'Allemagne impose une **dictature économique** et organise le pillage de l'Europe. Comment se comporte-t-elle avec ses ennemis ?

La destruction de ses ennemis

A. Dans le cadre de ses conquêtes (1940-1941), l'Allemagne détruit ses adversaires : leurs soldats, mais aussi les populations civiles qu'elle **terrorise** pour précipiter l'effondrement de l'ennemi ou pour assurer la sécurité de ses propres troupes.

B. Vainqueurs, les nazis engagent ensuite une lutte impitoyable contre tous ceux qui veulent leur résister (1942-1944). Ils traquent les groupes armés, prennent des civils en otage, exercent de violentes représailles quand ils sont eux-mêmes attaqués. Arrestations, exécutions et **déportations** se multiplient.

C. De 1942 à 1945, les nazis entreprennent aussi d'**exterminer** ceux qu'ils considèrent comme nuisibles (les Juifs, les Tziganes), dangereux (les **résistants**), déviants (les homosexuels) ou inutiles (les handicapés).

Vis-à-vis des peuples vaincus, l'Allemagne se comporte de façon criminelle.

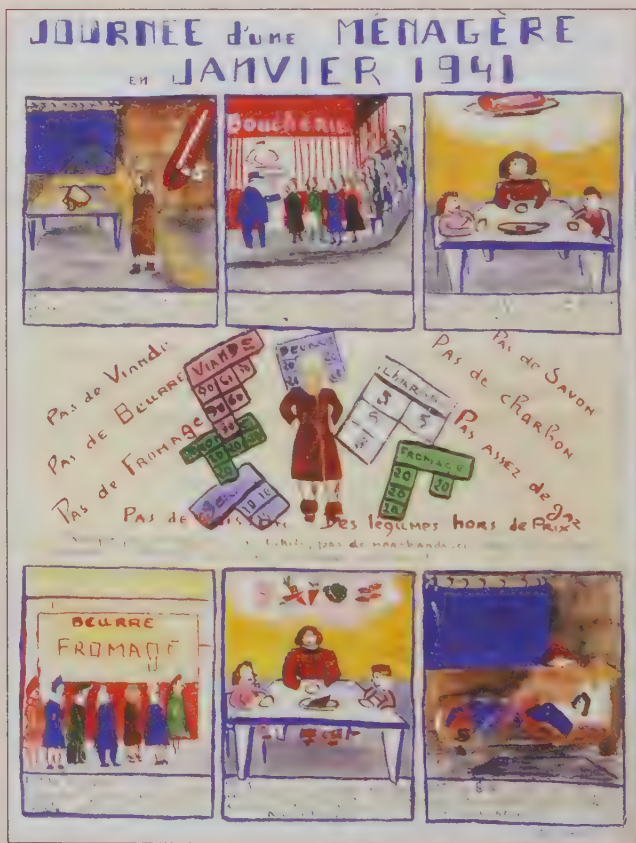
Conclusion

La domination de l'Europe par les nazis est impitoyable ; elle attise la haine et mobilise une opposition toujours plus déterminée. Les formes de la domination allemande sont une des sources de la défaite des nazis.

Les Français sous l'occupation nazie

Document 1

Les difficultés vues par une jeune Parisienne en 1941



© Musée national de l'Éducation, Rouen

Nathan, 2003.

AVIS

Le 16 septembre, un lâche assassinat a été à nouveau commis sur la personne d'un soldat allemand. Par mesure de répression contre ce crime, les otages suivants ont été fusillés :

1. PITARD, Georges, de Paris.
fonctionnaire, communiste
2. HAJJE, Antoine, de Paris.
fonctionnaire, communiste
3. ROLNIKAS, Michélis, (juif), de Paris.
propagateur d'idées communistes
4. NAIN, Adrien, de Paris.
auteur de tracts communistes
5. PEYRAT, Roger, de Paris.
agression contre des soldats allemands
6. MARCHAL, Victor, de Paris.
agression contre des soldats allemands
7. ANJOLVY, François, de Paris-Gentilly.
distributeur de tracts communistes
8. HERPIN, François, de Paris-Malakoff.
chef de bande communiste, sabotage
9. GUIGNOIS, Pierre, d'Ivry-sur-Seine.
détenteur de tracts communistes
10. MASSET, Georges, de Paris.
détention illégale d'armes
11. LOUBIER, Daniel, de Paris.
détention illégale d'armes
12. PEUREUX, Maurice, de Paris-Montreuil.
détention illégale d'armes

J'attire l'attention sur le fait que, en cas de récidive, un nombre beaucoup plus considérable d'otages sera fusillé.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich

Paris, le 20 septembre 1941

Von STÜLPNAGEL
Général der infanterie

Hachette, 2003.

Document 3**Bombardements alliés sur Rouen occupé (1944)**

Les premières bombes éclatèrent. L'alerte ne fut donnée qu'après ces explosions. Suivirent cinquante minutes de terreur. Près de 6 000 bombes furent jetées sur la ville de Rouen. Sirènes, canons de la DCA¹, ronflement des avions, bombes, cris des blessés, appel des pompiers, ce fut une nuit infernale. Ceux qui la vécurent n'en ont conservé que le souvenir d'un cauchemar. Toute la ville n'était alors que flammes, décombres, cadavres.

Beaucoup d'habitants, qui s'étaient réfugiés dans les caves, y avaient été enterrés. Sous les maisons écroulées, des femmes et des enfants étaient murés vivants.

André Maurois, *Rouen dévasté*, Nagel, 1948.

1. DCA : défense contre avions.

Hatier, 2003.

■ Questions (8 points)**Document 1**

► 1. Relevez trois difficultés auxquelles la ménagère française doit faire face en 1941. (3 points)

Document 2

► 2. Indiquez deux catégories d'otages victimes de la répression nazie. (2 points)

Documents 1, 2 et 3

► 3. En mettant en relation les documents 1, 2 et 3, précisez pourquoi les Français vivent dans la crainte sous l'occupation allemande. (3 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que de nombreux Français ont connu une période très difficile pendant l'occupation de leur pays par les nazis.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

L'énoncé propose deux notions dont le contenu doit être précisé.

« **Les Français** » : il s'agit de parler de la population française en décrivant sa vie quotidienne, qu'elle soit privée ou publique.

« **Sous l'occupation nazie** » permet de cerner la période : entre juin 1940 (la défaite) et fin 1944 (la Libération). L'expression invite surtout à mettre l'accent sur les difficultés des Français durant cette période.

■ Comprendre les questions

► **1.** Trois réponses sont attendues ; le document en comporte davantage.

De quoi manquent les Français ? De quoi souffrent-ils ? Quelles solutions ont-ils ? Recensez les réponses possibles et classez-les par thème. Dans ce but, trouvez des mots définissant une mauvaise alimentation, un manque de produits, une hausse des prix.

► **2.** Cinq réponses sont possibles. Quelle est la tendance politique des otages ? Quels types de délits ont-ils commis ?

► **3.** Que risque une personne mal nourrie, un bébé qui a froid ? D'après les trois documents, quel risque majeur pèse sur les Français ?

Quelles sont les principales victimes d'après le document 1 ? Qui retrouve-t-on sous les décombres d'après le document 3 ? De quoi sont coupables la majorité des victimes d'après les documents proposés ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Rappelez en **introduction** que la France est occupée.
- Le sujet invite à développer trois aspects de la vie sous l'Occupation :
 1. les difficultés de la vie quotidienne ;
 2. la dureté de l'occupation allemande ;
 3. les réactions des Français.

Ce plan permet de décrire en **première partie** le quotidien des Français en s'appuyant sur les informations fournies par les documents 1 et 3. Les difficultés rencontrées s'expliquent par la dureté de l'Occupation traitée en **deuxième partie** : utilisez le document 2 et vos connaissances. La **troisième partie** présente des conséquences (marché noir, Collaboration, Résistance) à exposer à l'aide de vos connaissances.

• En **conclusion**, trouvez une formule caractérisant la difficulté de la vie des Français.

POINT MÉTHODE

Mettre en relation des documents

« Mettre en relation » des documents, c'est trouver ce qui est commun ou le lien par lequel l'un explique l'autre.

Soumettez chaque document aux mêmes questions : « quand ? », « où ? », « qui ? », « quoi ? »... Voyez également si un « car » ou un « donc » peut lier deux documents.

Appliquons cette démarche à la question 3 ci-dessus.

Que risquent les Français ? De mourir de faim ou de froid (doc. 1), d'être fusillés (doc. 2), d'être ensevelis (doc. 3).

Qui est victime ? Des femmes et des enfants innocents (doc. 1 et 3).

Pourquoi les victimes évoquées dans le document 2 font-elles de la résistance ? Parce que la vie sous l'Occupation est dure (doc. 1).

■ Questions

Document 1

► 1. Les Français manquent de tout : il y a pénurie de nourriture, d'énergie (charbon, gaz), d'argent. Ils souffrent de malnutrition, du froid, de l'inflation. Ils utilisent des cartes de rationnement, des produits de remplacement (les rutabagas), ont recours au marché noir.

Document 2

► 2. La plupart des otages sont des communistes. Ils sont coupables d'agression contre des Allemands, de sabotage, de détention illégale d'armes ou de tracts.

Documents 1, 2 et 3

► 3. Les Français risquent leur vie : ils peuvent être fusillés (doc. 2), tués dans un bombardement allié (doc. 3) ou mourir de maladies parce qu'ils manquent de tout (doc. 1). Les Français vivent tous dans la crainte, car tout le monde (y compris les femmes et les enfants) est menacé en permanence : les innocents comme les auteurs d'actions illégales.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

En juin 1940, la France est vaincue par l'Allemagne. Les Français sont soumis à l'occupation nazie. En quoi leurs conditions de vie sont-elles difficiles à supporter ?

Les multiples difficultés de la vie quotidienne s'expliquent par l'attitude de l'occupant et provoquent des réactions, sources de dangers supplémentaires.

Les difficultés de la vie quotidienne

Soumise au pillage, la France connaît des pénuries pour les produits les plus utiles : nourriture, chauffage, vêtements. Pour se ravitailler, les Français utilisent des tickets de rationnement et passent de longues heures dans les files d'attente. La hausse des prix aggrave la situation, et le marché noir se développe. À la fin de la guerre, les bombardements alliés font peser de nouvelles menaces.

La vie quotidienne offre peu de loisirs ; la présence allemande pèse aussi.

La dureté de l'occupation allemande

La police et l'armée allemandes imposent leur autorité aux Français. Ceux-ci sont soumis à de fréquents contrôles et ne peuvent circuler que munis de « laissez-passer ». La propagande est omniprésente. La police politique (Gestapo) veille, supprimant les libertés. Les Allemands traquent les réfractaires au STO, les résistants et les Juifs. Discriminations et humiliations sont quotidiennes. Les déportations brisent les familles.

L'Occupation est dure ; les réactions des Français accentuent les dangers.

Les réactions des Français

Les Français se soumettent et évitent de se faire remarquer. Ils ont peur. Les plus audacieux organisent des trafics (marché noir), prenant le risque d'être sévèrement punis.

Certains collaborent ; ils deviennent la cible de ceux qui entrent dans la Résistance. Ces derniers doivent se cacher : réfugiés dans les maquis, ils risquent leur vie à chaque instant.

Conclusion

Les privations, l'oppression allemande et la situation de guerre civile qui oppose collaborateurs et résistants rendent la vie des Français sous l'Occupation extrêmement dangereuse. À juste titre, ces années ont été qualifiées d'« années noires ».

La croissance urbaine dans le monde

Document 1 Évolution des grandes agglomérations dans le monde





D'après M.-F. Durand, B. Martin, D. Placidi, M. Törmquist-Chesnier,
Atlas de la mondialisation, Presses de Sciences-Po, 2006.

Document 2**Les problèmes de la croissance urbaine au Sud**

La moitié de la population mondiale, estimée à un peu plus de 6,5 milliards d'individus actuellement, vit dans les villes. Une majorité vit dans des grandes villes, voire d'immenses métropoles de plusieurs millions d'habitants.

La plupart de ces grandes villes sont désormais dans des pays du Sud. Jakarta, São Paulo, Mexico, Bombay [*Mumbai*], Le Caire, tous ces noms sont familiers et synonymes de métropoles géantes congestionnées, polluées et dans lesquelles de nombreuses personnes vivent dans ce que nous appelons des bidonvilles.

La croissance démographique actuelle des grandes villes du Sud est telle qu'il leur est impossible de mettre à jour les équipements, et surtout de les mettre au niveau des besoins.

Eau potable, eaux usées, déchets, routes, transports en commun, culture, écoles, universités, tous les équipements sont pour la plupart dans un état de délabrement et les investissements nécessaires sont si conséquents que les politiciens locaux sont dans l'incapacité de trouver les financements.

Dans ces grandes villes du Sud, une majorité de la population urbaine habite dans des bidonvilles, soit plus d'un milliard d'individus !

D'après Graeme Villeret, PopulationData.net, octobre 2006.

Document 3

L'extension spatiale des villes du Nord : une banlieue pavillonnaire à Las Vegas (États-Unis), 2007



Ph. © Steve Prezant/Corbis

■ Questions (8 points)

Document 1

► 1. Décrivez l'évolution des grandes agglomérations dans le monde entre 1975 et 2000. (3 points)

Documents 1 et 2

► 2. En 2015, dans quelle partie du monde la majorité des grandes agglomérations se trouveront-elles ? Quelles conséquences la croissance urbaine a-t-elle dès aujourd'hui sur les villes du Sud ? (3 points)

Document 3

► **3.** Décrivez la photographie en relevant les éléments qui caractérisent l'extension spatiale d'une ville du Nord comme Las Vegas. (2 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant la croissance urbaine dans le monde et ses effets au Nord et au Sud.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet vous demande de **caractériser la croissance urbaine mondiale**. La croissance urbaine signifie une augmentation de la part de la population urbaine (qui vit en ville) dans la population totale.

■ Comprendre les questions

- **1.** Observez le document 1 en **restreignant votre étude aux deux premières cartes (1975 et 2000)**. La légende indique que ne sont représentées que les agglomérations supérieures à 10 millions d'habitants, ce qui explique le faible nombre de points. Combien d'agglomérations en 1975 ? Combien en 2000 ? Lesquelles sont apparues ? Dans quelle partie du monde ? Que sont devenues les agglomérations déjà présentes en 1975 ?
- **2.** Observez d'abord le document 1 : **une limite sépare la planète en deux parties**. Comptez combien d'agglomérations se trouvent dans chaque partie. Cette information vous sera d'ailleurs confirmée dans le document 2. Relevez ensuite dans le texte les conséquences de cette croissance urbaine.
- **3.** Contentez-vous de **décrire les formes** que vous pouvez reconnaître : habitat pavillonnaire, réseau de transport, voire centres commerciaux...

■ Préparation – cartographie et document

Vous devez **analyser tous les aspects de la croissance urbaine**, quantitatifs (combien ?) et qualitatifs (comment ?), **puis les conséquences** – spatiales et économiques – qu'entraîne cette croissance. Pour chaque partie, vous devez prendre soin de marquer la **différence entre pays du Nord et pays du Sud**. Attention cependant à ne pas oublier le phénomène de métropolisation (développement des grandes villes et renforcement de leur domination), que vous pouvez analyser à travers le document 1.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter une collection de cartes

● Comme pour tout document, commencez par observer le titre et la légende, afin de bien comprendre de quoi traitent les trois cartes. Dans la légende figure la limite entre pays du Nord et pays du Sud, qui permettra de mieux différencier la croissance urbaine. Attention : les chiffres changent entre 1975 et 2000 ! Tokyo, par exemple, atteint 20 millions d'habitants en 1975, mais 26 millions en 2000 avec la même taille de point !

● Plusieurs éléments peuvent être analysés. Pour chaque élément, la collection de cartes impose d'étudier **l'évolution des phénomènes sur les trois années de référence**.

– D'abord, le **nombre de points**, qui vous permettra de voir si le nombre de villes augmente d'une année à l'autre, ce qui est le cas : 5 en 1975, 19 en 2000, 23 en 2015.

– Ensuite, la **taille des points**, qui permet de mesurer la croissance des villes. L'exemple de Bombay est caractéristique : absente en 1975, 18 millions en 2000, 26 millions en 2015.

– Enfin, la **répartition de ces points**, notamment entre Nord et Sud, qui permet de comprendre où se fait aujourd'hui l'essentiel de la croissance urbaine.

Document 1

► 1. L'évolution urbaine entre 1975 et 2000 se marque d'abord par l'**augmentation du nombre de grandes agglomérations** : de 5 à 19, une multiplication par presque 4 en 25 ans ! Cette augmentation se double d'une **croissance des agglomérations déjà présentes** en 1975 : Shanghai passe de 10 à 18 millions d'habitants ; Tokyo de 20 à 26. Cette croissance des grandes agglomérations se produit essentiellement **dans les pays du Sud** : 3 agglomérations présentes en 1975, 15 en 2000.

Documents 1 et 2

► 2. En 2015, le phénomène se sera encore accentué : 19 sur 23 seront dans les pays du Sud. Les **conséquences de cette croissance urbaine** y sont redoutables : l'extension des villes se fait le plus souvent au profit d'habitats pauvres, les bidonvilles, et les équipements urbains (eau, électricité, routes, écoles...) se délabrent, ne parvenant pas à suivre le rythme infernal de la croissance urbaine.

Document 3

► 3. La banlieue de Las Vegas s'étend à perte de vue dans le désert du Nevada. Pourtant, rien n'indique le désert dans cette banlieue pavillonnaire, agrémentée d'arbres et de piscines ! Le réseau routier est moderne et bien hiérarchisé. Il permet d'accéder facilement aux espaces d'activités que l'on devine, notamment les centres commerciaux en haut à gauche de l'image. Ce type de **banlieue pavillonnaire est caractéristique de l'étalement urbain**, fondé sur l'utilisation massive de l'automobile, des pays du Nord.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

2007 marque un tournant dans l'histoire de l'humanité : désormais, **un homme sur deux vit en ville**. Il n'y en avait qu'un sur dix en 1900... Le xx^e siècle est donc celui d'une croissance urbaine effrénée.

Un monde de citadins ?

Sur 6,8 milliards d'habitants que compte la planète, **3,5 milliards environ sont des citadins**. La croissance a donc été rapide, mais n'a pas été partout identique. Europe et Amériques ont les taux d'urbanisation les plus élevés : plus de 75 % en Europe. L'Asie et l'Afrique sont en retard, avec des taux tout juste

supérieurs à 40 %. Mais ce sont **les pays du Sud qui ont la croissance urbaine la plus forte** : plus de 3 % par an en Asie, plus de 4 % en Afrique ! Beaucoup moins en Europe : autour de 1 %. La croissance urbaine se fait directement, par accroissement naturel, mais aussi indirectement, par exode rural, surtout au Sud, où la croissance démographique totale reste élevée.

Un monde en voie de métropolisation

Ce sont surtout **les grandes agglomérations qui profitent de la croissance**. Les **mégapoles**, ces agglomérations géantes, se multiplient, en particulier au Sud : en 1975, 3 agglomérations y dépassaient 10 millions d'habitants ; en 2015, il y en aura 19 ! La croissance urbaine se traduit dans l'espace presque partout par un **étalement des villes** sur les campagnes environnantes. Dans ces villes géantes se concentrent les activités et les centres de pouvoir, ce qui contribue à accroître les disparités spatiales. Dans les pays du Nord, au cœur des mégapoles, certaines agglomérations sont devenues des **villes mondiales** (New York, Londres, Tokyo, Paris), dont les fonctions de commandement et d'influence s'étendent à l'échelle de la planète. Le monde est donc en voie de **métropolisation**.

Les effets différenciés de l'urbanisation

Ce type de croissance urbaine pose de redoutables **problèmes spatiaux**. Dans les pays du Nord, où les municipalités bénéficient pourtant de moyens importants, l'étalement urbain a provoqué la formation de **vastes banlieues périurbaines**. Ce modèle d'urbanisation, plus avancé en Amérique qu'en Europe, est cependant remis en question en raison de la **consommation d'espace** générée par l'étalement. Dans les pays du Sud, la croissance urbaine entraîne le développement de **bidonvilles**, à tel point qu'un milliard de personnes y vivent aujourd'hui. Évidemment, les réseaux – d'eau, d'électricité, de transport... – ne parviennent pas à suivre le rythme.

Conclusion

La gestion des villes du **xxi^e siècle** devra résoudre les problèmes liés à la croissance de la population, à l'étalement spatial des banlieues, à l'équipement urbain, le tout dans un modèle de développement repensé pour être durable. Un défi redoutable !

Quels sont les différents types de migrations humaines dans le monde ?

Document 1 Les migrations économiques

Inexorablement, les Africains les plus éduqués quittent le continent. Ils vont vendre leurs savoirs sous de meilleurs cieux. [...] Où vont ces intellectuels ? Principalement aux États-Unis et en France. Dans certains pays du continent, cette émigration prend des proportions inquiétantes. Au Nigeria, par exemple, le total des cerveaux qui vont chercher fortune dans les pays du Nord est estimé à 10 000 universitaires, alors que ceux qui sont restés au pays dépassent à peine les 15 000 individus. À ce rythme, il ne va plus rester grand monde pour réfléchir aux problèmes de l'Afrique.

Le Journal du jeudi (Ouagadougou), 25 décembre 2002.

Document 2 L'essor des migrations touristiques

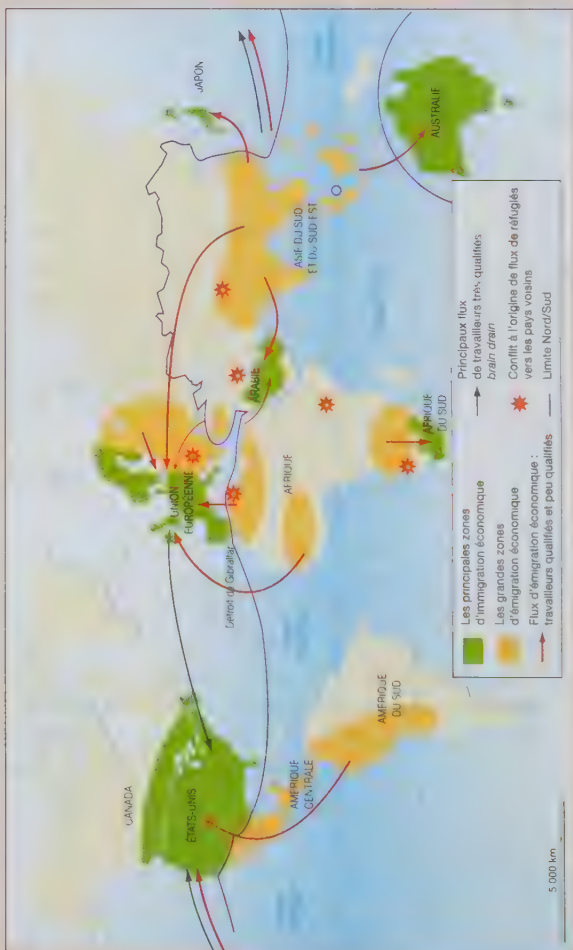
Le XX^e siècle a vu se développer le « tourisme de masse », un phénomène qui concerne avant tout les couches moyennes des pays riches. La croissance annuelle du tourisme international a souvent dépassé les 10 % et reste voisine de 4 à 5 % en moyenne. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) prévoit que les flux touristiques internationaux pourraient atteindre le milliard de personnes à l'horizon 2010 [...].

Cette croissance spectaculaire tient à plusieurs facteurs : c'est d'abord l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre dans les pays les plus riches d'Europe et d'Amérique du Nord, d'Asie (Japon, Taiwan) et d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande), soit un habitant sur six dans le monde. Autres facteurs : les progrès des transports et des communications, conjugués à des offres de prix

attractives ; le développement d'hôtels, de gîtes représentant plusieurs dizaines de millions de lits dans le monde, dans des conditions d'hygiène et de sécurité améliorées.

L'Atlas du Monde diplomatique, janvier 2003.

Document 3 Les migrations politiques et économiques dans le monde



D'après manuel de 3^e, Hatier.

■ Questions (8 points)

Document 3

- 1. Quelles sont les deux régions du monde qui reçoivent la majorité des migrations politiques et économiques ? D'où partent ces migrations ?

Documents 1 et 3

- 2. Quel type de migrations (flux) de travailleurs est abordé dans ce texte ? (*Voir la légende de la carte.*) Pour quelles raisons « les cerveaux » quittent-ils l'Afrique ?

Document 2

- 3. Quelles sont les principales caractéristiques des migrations touristiques ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations sélectionnées dans les documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes dans lequel vous montrerez quels sont les différents types de migrations humaines.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet porte sur les migrations humaines. Éliminez toute référence aux flux de marchandises ou de capitaux. Mais pensez bien, au contraire, aux différentes migrations : économiques, politiques, touristiques. L'indication « dans le monde » invite à se concentrer sur des flux à l'échelle planétaire. On pourra donc laisser de côté les migrations pendulaires (trajets quotidiens domicile-travail), par exemple.

■ Comprendre les questions

- 1. Attention : la question comporte deux parties ! Quelles sont les régions d'arrivée ? Puis quelles sont les régions de départ des migrations ? Il suffit de relever dans la légende le symbole correspondant.
- 2. Encore une question en deux parties. Pour répondre à la première partie, il faut utiliser les catégories données par la légende de la carte

(migrations économiques ou politiques, qualifiées ou peu qualifiées). Pour la deuxième partie, il s'agit d'un simple relevé d'informations dans le texte : localisez la phrase où figure le mot « cerveaux ».

► 3. Il faut bien distinguer les caractères des migrations touristiques (1^{er} paragraphe) des facteurs explicatifs de la croissance de ces migrations (2^e paragraphe, qui ne répond pas à la question posée). Efforcez-vous de distinguer les idées générales sans recopier le texte.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Le plan fourni par l'énoncé est simple et vous invite à distinguer les trois principaux types de migrations humaines. Les documents fournissent ces trois types : politiques, économiques, touristiques. On ne peut valoriser sa copie qu'en essayant de préciser explicitement les différences ou les ressemblances entre ces migrations.
- Pour vous aider, au brouillon, construisez un tableau à double entrée qui vous permettra de ne rien oublier :

Types de migrations	Politiques	Économiques	Touristiques
Zones de départ			
Zones d'arrivée			
Motivations			
Évolution dans le temps			
Importance numérique			
Conséquences : – sur la région de départ – sur la région d'accueil			

- Une conclusion devra récapituler les principaux points de ressemblance et de différence entre les types de migrations.

POINT MÉTHODE

Rédiger une conclusion

● La conclusion est un art délicat. Il faut **récapituler** sans recopier. Efforcez-vous de **répondre** à la problématique que vous avez dégagée en introduction. Au niveau du brevet, deux à trois phrases suffiront.

● Dans le cas des migrations, vous pouvez rappeler les trois grands types en dégageant ce qui les différencie (zones de départ, motivations, conséquences sur les régions de départ) mais également ce qui les rapproche (zones d'arrivée, évolution dans le temps, conséquences sur les régions d'arrivée).

■ Questions

Document 3

► 1. Les deux régions du monde qui reçoivent la majorité des migrations, tant politiques qu'économiques, sont l'Amérique du Nord et l'Union européenne. Ces migrations partent principalement, mais pas exclusivement (Europe orientale), des pays du Sud : Amérique du Sud, Afrique, Asie orientale.

Documents 1 et 3

► 2. Ce texte aborde la question des migrations économiques, et plus particulièrement celles des travailleurs qualifiés : la « fuite des cerveaux ». Ces personnes très qualifiées, ces « cerveaux », ces intellectuels, partent pour chercher fortune ailleurs. Leur motivation est donc financière.

Document 2

► 3. Les migrations touristiques sont aujourd'hui l'expression d'un « tourisme de masse », qui concerne principalement les classes moyennes des pays riches. Ces migrations se sont surtout développées au ^{xx}e siècle et connaissent depuis un rythme de croissance soutenu : on attend 1 milliard de touristes internationaux vers 2010 !

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Rien de commun apparemment entre un clandestin turc dans un centre de rétention, un jeune Rwandais scolarisé en France et un touriste américain sur une plage de sable fin ! Pourtant il s'agit de trois exemples de migrations humaines, quoique de type très différent.

Des migrations politiques irrégulières

Les migrations politiques voient des mouvements de population importants, mais souvent localisés dans le temps et l'espace, à la recherche d'une plus grande sécurité, loin des massacres ou des persécutions. 15 millions de personnes sont aujourd'hui des migrants politiques, le plus souvent à la suite d'un conflit armé. Lors du génocide rwandais, perpétré en 1994, des centaines de milliers de personnes ont ainsi fui les massacres vers les pays frontaliers. Les migrants sont parfois ensuite accueillis dans certains pays du Nord, en particulier la France, souvent considérée comme le pays des Droits de l'homme.

Des migrations économiques massives

Environ 135 millions de personnes dans le monde seraient aujourd'hui des migrants économiques. Les zones d'accueil sont les pays du Nord, au premier rang desquels les États-Unis, avec environ 1,4 million d'entrées, dont certaines clandestines, puis l'Union européenne. Les pays du Sud fournissent l'essentiel des départs, comme le Mexique vers les États-Unis. Depuis les années 1970, des flux migratoires nouveaux, Nord-Nord et Sud-Sud, sont apparus : d'Europe orientale vers l'Union européenne, ou d'Asie du Sud vers les pétro-monarchies du golfe Persique. D'autres migrations, numériquement faibles, concernent les travailleurs qualifiés. C'est la « fuite des cerveaux » : informaticiens indiens vers les États-Unis, mathématiciens français vers la City de Londres, par exemple.

Les migrations économiques sont généralement de longue durée et se terminent souvent par un retour au pays. L'émigration permet de soulager le poids d'une croissance démographique souvent forte et l'épargne envoyée par les migrants à leur famille représente un transfert de richesse important. Pour les pays d'arrivée, l'immigration constitue un apport démographique et économique conséquent.

Des migrations touristiques en plein essor

Les migrations touristiques ont explosé au xx^e siècle : 1 milliard de touristes internationaux sont prévus en 2010 (+ 5 % par an). Les touristes viennent essentiellement des pays riches : Amérique du Nord, Europe occidentale,

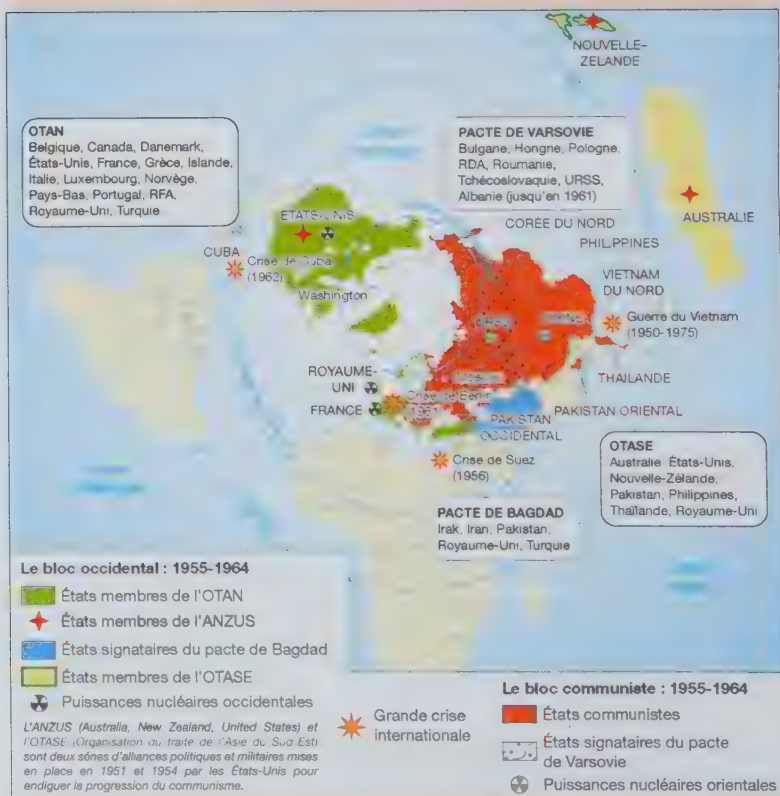
Japon, Australie et Nouvelle-Zélande. Récemment viennent s'ajouter des flux, encore modestes mais en forte croissance, en provenance des pays émergents : Russie, Chine, Brésil. Les migrations touristiques se dirigent essentiellement vers les pays du Nord : France, Espagne, États-Unis, notamment. Mais les pays du Sud les plus proches des zones d'émission (Caraïbes, Maghreb, Thaïlande par exemple) connaissent aussi un essor touristique, grâce à un coût de la vie moins élevé et des progrès dans les infrastructures d'accueil et de transport. Le tourisme représente pour les pays d'accueil une activité très importante, notamment en termes d'emplois et de richesse créée.

Conclusion

Les migrations humaines sont donc très diverses dans le monde. Si les migrations politiques ou économiques voient les hommes fuir la violence ou la misère, les flux touristiques répondent à un besoin d'évasion. Dans un cas, ce sont les pauvres qui partent ; dans l'autre, ce sont les riches. Dans tous les cas, cependant, la migration correspond à une amélioration, temporaire ou définitive, du sort du migrant.

Le monde de la Guerre froide : la formation des blocs

Document 1 Les deux blocs en présence au milieu des années 1950



Histoire-géographie, Hachette Technique, 2002.

Document 2 Le traité de l'Atlantique Nord

Article 5 - Les Parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou l'autre d'entre elles, survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les Parties, et, en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense [...], assistera la Partie ou les Parties ainsi attaquées en prenant aussitôt [...] telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée.

Extrait, 4 avril 1949.

Document 3 Le pacte de Varsovie

Article 4 - En cas d'agression armée en Europe contre un ou plusieurs des États signataires du traité, de la part d'un État quelconque ou d'un groupe d'États, chaque État signataire du traité [...] accordera à l'État ou aux États victimes d'une telle agression une assistance immédiate, [...] par tous les moyens qui lui sembleront nécessaires, y compris l'emploi de la force armée.

Extrait, mai 1955.

Document 4 La course aux armements

	États-Unis	URSS
Première bombe atomique	1945	1949
Première bombe à hydrogène	1952	1953
Premiers sous-marins à propulsion nucléaire	1954	1958
Premières fusées à moyenne portée	1957	1957
Premières fusées lancées à partir de sous-marins	1960	1957
Premières fusées intercontinentales	1960	1959

Histoire-géographie, Hachette Éducation, 2007.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Nommez les blocs en présence. (2 points)
- 2. Quelle est l'alliance principale qui unit les pays de chacun des blocs ? (2 points)

Documents 2 et 3

- 3. Quel est l'aspect le plus important des engagements que prennent les signataires de ces deux blocs ? (2 points)

Document 4

- 4. À quelle date l'URSS détient-elle l'arme atomique ? (1 point)
- 5. À partir de quand rattrape-t-elle les États-Unis sur le plan des technologies militaires ? (1 point)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des documents et en vous aidant de vos connaissances, vous montrerez dans un texte d'une vingtaine de lignes la division du monde en deux blocs et les dangers qui menacent la sécurité internationale au temps de la Guerre froide.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyse du sujet

Le sujet se décline en deux temps : « le monde de la Guerre froide » d'abord, qui renvoie à l'opposition États-Unis-URSS de 1946 à 1989. Avec « la formation des blocs », l'énoncé précise qu'il faut parler des pays réunis autour de chacun des deux Grands (notion de « bloc ») et se limiter à la période de leur mise en place (notion de « formation »), c'est-à-dire de 1949 à 1955 (comme le suggèrent les documents 2 et 3). Les dates proposées par les documents 1 et 4 permettent d'aller jusqu'à 1964 et d'évoquer les moyens de la Guerre froide.

■ Comprendre les questions

- 1. Par quel mot pouvez-vous remplacer « occidental » ?
Quel mot s'y oppose ?
- 2. Quelle alliance unit les États-Unis et l'Europe de l'Ouest ?
Quelle alliance unit l'URSS et l'Europe de l'Est ?
- 3. Quel droit a-t-on en « légitime défense » ? Que signifie « se prêter assistance » ? Quel type de force les alliés peuvent-ils utiliser ? Que signifient de tels engagements si une attaque a lieu ?
- 4. Repérez la date qui correspond à la première bombe atomique pour l'URSS.
- 5. Quel équipement les deux pays ont acquis la même année ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour l'**introduction**, définissez la notion de Guerre froide et son étendue dans le temps.
- D'après la consigne du paragraphe argumenté, deux parties sont demandées. Pour la première (les **divisions**), définissez les deux blocs d'un point de vue géographique, idéologique, puis selon les alliances. Pour la seconde (les **dangers**), évaluez les risques militaires et financiers de la course aux armements ; trouvez dans le document 1 ou dans vos connaissances des exemples de crises Est-Ouest ; réfléchissez aux crises que la Guerre froide peut produire au sein des pays.
- Pour la **conclusion**, évaluez les risques que la Guerre froide a fait courir au monde entre 1947 et 1962. Comment nomme-t-on la période qui suit ?

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

- 1. Les deux blocs sont celui de l'**Ouest** et celui de l'**Est**.
- 2. L'alliance principale qui unit le bloc de l'Ouest est l'**OTAN** ; celle qui unit les pays de l'Est est le **pacte de Varsovie**.

Documents 2 et 3

- 3. Les signataires des deux traités s'engagent à **aider** leurs alliés s'ils sont attaqués et à **entrer en guerre** à leurs côtés si nécessaire.

Document 4

- 4. L'URSS détient l'arme atomique en **1949**.
- 5. L'URSS rattrape les États-Unis sur le plan des technologies militaires en **1957**.

■ Paragraphe argumenté**POINT MÉTHODE****Lire et interpréter une carte en histoire**

Une carte en histoire permet de **localiser des événements** ou des acteurs de l'histoire ; parfois, elle permet aussi de **montrer des évolutions dans le temps**, des changements entre deux périodes.

Le document 1 permet ainsi de **comparer les positions géographiques** des deux blocs. En relevant les alliances destinées à contenir l'Union soviétique (OTAN, pacte de Bagdad, ANZUS et OTASE), on s'aperçoit que l'URSS, placée au centre de la carte, se retrouve encerclée par les alliés de son ennemi. On en déduit que sa position est plus difficile.

Le document permet de voir aussi comment **les alliances** se forment **dans le temps**. Il suffit de comparer les dates du bloc occidental (de 1949 pour l'OTAN selon le cours à 1954 pour l'OTASE, cf. la légende de la carte) à celles concernant le pacte de Varsovie (1955). Le bloc de l'Est est donc plus tardif que l'occidental.

Introduction

De 1946 à 1989, deux blocs se sont affrontés dans le cadre de la Guerre froide. Mais comment ces deux groupes de pays se sont-ils formés ? En quelles circonstances ? Chacun des deux blocs rassemble des pays dotés de points communs ; mais les liens entre eux se sont aussi renforcés à la faveur de crises internationales.

La formation des blocs

Chacun des deux blocs rassemble des pays qui se rapprochent par leur géographie. L'URSS a étendu son influence sur ses voisins de l'Europe de l'Est ou en Extrême-Orient (Chine, Corée, Vietnam du Nord). Avec le Canada, les États-Unis se sont unis aux pays de l'Europe de l'Ouest ; puis ils ont tissé des liens avec le Proche-Orient (**pacte de Bagdad**) et l'Asie du Sud-Est (**OTASE** et **ANZUS**).

Les pays des deux blocs sont proches aussi par leur idéologie. Ceux de l'Ouest sont capitalistes et ont des régimes de **démocratie libérale** ; les pays du bloc de l'Est ont tous adopté un **système communiste**, avec une économie planifiée et un parti unique.

Par le biais d'alliances militaires (**OTAN** pour l'Ouest, **pacte de Varsovie** pour l'Est), chaque camp constitue un bloc puissant dont chaque membre se tient prêt à soutenir ses alliés en cas de conflit armé.

La formation des blocs instaure une **division bipolaire** du monde. Quels dangers fait-elle courir au monde ?

Des risques de destruction totale

Ces deux blocs rivalisent pour défendre leurs intérêts et leur façon de penser le monde. Pour se défendre, ils s'engagent dans une dangereuse **course aux armements** : elle coûte cher et peut ruiner les États ; elle fait courir le risque d'un conflit militaire destructeur.

De nombreuses crises témoignent de la réalité des risques encourus. Lors du **blocus de Berlin** (1948-1949) et de la **guerre de Corée** (1950-1953), un affrontement direct entre États-Unis et URSS a failli se produire. En 1956, pendant la crise de Suez, puis à **Cuba** en 1962, l'utilisation de la bombe atomique a été envisagée.

Au sein de chaque pays, les tensions sont vives ; coups d'État (comme à Prague en 1948), soulèvements (Berlin, 1953), émeutes et répressions (Budapest, 1956) font de nombreuses victimes et menacent la stabilité du monde. En 1961, les Berlinoises sont séparés par l'**édification d'un mur**, symbole des tensions entre les deux blocs.

Le face-à-face entre les deux blocs fait peser un risque permanent de guerre totale.

Conclusion

La formation des blocs à partir de 1949 met en place une bipolarisation dangereuse qui a failli déboucher sur une guerre nucléaire en 1962. Le risque était si grand que les deux Grands décident de nouer des relations moins hostiles. C'est la Détente.

L'Allemagne et Berlin au cœur de la Guerre froide de 1945 à 1990

Document 1 Les deux Allemagne et Berlin en 1949



D'après diverses sources.

Document 2 23 juin 1963, discours de J. F. Kennedy, président
des États-Unis, face au mur de Berlin

« Il y a beaucoup de gens dans le monde qui ne comprennent pas ou qui prétendent ne pas comprendre quelle est la grande différence entre le monde libre et le monde communiste.

Qu'ils viennent à Berlin !

Il y a ceux qui disent qu'en Europe et ailleurs nous pouvons travailler avec les communistes.

Qu'ils viennent à Berlin !

Notre liberté éprouve certes beaucoup de difficultés et notre démocratie n'est pas parfaite. Cependant nous n'avons jamais eu besoin, nous, d'ériger un mur pour empêcher notre peuple de s'enfuir. [...] Le Mur fournit la démonstration éclatante de la faillite du système communiste. [...] Tous les hommes libres, où qu'ils vivent, sont citoyens de Berlin. C'est pourquoi, en ma qualité d'homme libre, je suis fier de dire : *Ich bin ein Berliner*¹. »

Belin, 2007.

1. « Je suis un Berlinois. »

Document 3 9 novembre 1989, chute du mur de Berlin



© Haley/Sipa Press

Magnard, 2007.

Berlin, 23 h 30, hier soir. Poste-frontière de Bornholmer. Le cadenas est cassé et les portes s'ouvrent. Vers 23 heures, la nuit dernière, des milliers d'Allemands de l'Est ont forcé les frontières qui séparaient l'Est et l'Ouest, les gardes frontières n'interviennent pas. En théorie, les services de police de RDA devraient vérifier les papiers de cette foule. Très vite débordés, ils renoncent. Certains Allemands de l'Est, incrédules devant cette liberté accordée si brutalement, hésitent plusieurs minutes avant d'oser franchir la frontière. Et là, sur le pont de Bornholmer, vingt-huit ans après, les deux cités se retrouvent.

Journal télévisé de France 3, 10 novembre 1989.

Le Mur a résumé le socialisme forcé, la Guerre froide, le monde divisé en deux, l'Europe séparée en deux univers hostiles. L'ouverture du Mur a précipité l'effondrement du système communiste.

Serge July, *Libération*, décembre 1989.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Citez les deux États allemands en 1949 et dites à quel bloc politique appartient chacun de ces deux États. (3 points)

Document 2

- 2. Quel est, d'après Kennedy, le système politique qui prive les Berlinoises de la liberté de circulation ? Relevez un terme ou une expression qui représente, au plan politique, le monde occidental. (2 points)

Documents 1, 2 et 3

- 3. En quoi la chute du mur de Berlin est-elle le symbole de la fin de la Guerre froide ? (Présentez trois éléments.) (3 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que l'Allemagne et Berlin ont été au cœur de la Guerre froide de 1945 à 1990.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet porte sur « l'Allemagne et Berlin » pendant la période allant de 1945 à 1990. Mais il ne commande pas de raconter l'histoire de l'Allemagne pendant cette période. La formule « au cœur de la Guerre froide » invite à montrer que l'Allemagne est un des enjeux du conflit. Il faut montrer aussi que ce qui se joue à Berlin est le reflet de l'affrontement Est-Ouest.

■ Comprendre les questions

- 1. Que veut dire « occidental » ? Quelle Allemagne répond à cette définition ? À quel bloc appartient l'autre Allemagne ? Que signifient les sigles RDA et RFA ?
- 2. Entre quels mondes Kennedy reconnaît-il une grande différence ? Quel est celui auquel appartient Kennedy ? Quel système rend-il responsable de la construction du mur de Berlin ? Quelle position revendique Kennedy dans son discours ?
- 3. Quelle liberté n'existait pas à Berlin-Est pendant la Guerre froide ? (documents 2 et 3) Quel système politique existait en RDA ? Que précipite l'ouverture du Mur ? (documents 1 et 3)

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour l'introduction, définissez la notion de « Guerre froide » ; puis précisez que l'Allemagne, coupée en deux, est sur la frontière entre les deux blocs.
- L'étendue du sujet (de 1945 à 1990) invite à suivre un plan chronologique dont les périodes clés sont suggérées par les documents : 1. le temps de la séparation entre les deux Allemagne (1945-1950) ; 2. le temps de l'affrontement centré sur la crise de Berlin de 1961 ; 3. la fin de la Guerre froide illustrée par la chute du mur de Berlin (1989-1991).

- Pour conclure sur l'idée de reflet, rappelez-vous que la Guerre froide (1947-1991) commence et finit avec des crises à Berlin (blocus en 1948 et chute du Mur en 1989).

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

- 1. Les deux États allemands en 1949 sont l'**Allemagne de l'Ouest**, ou République fédérale allemande (RFA), et l'**Allemagne de l'Est**, ou République démocratique allemande (RDA). La RFA appartient au bloc **occidental** ; la RDA au bloc **communiste**.

Document 2

- 2. D'après le président américain John Fitzgerald Kennedy, le système politique qui prive les Berlinoises de la liberté de circulation est le **système communiste**. Le terme qui représente, au plan politique, le monde occidental est l'adjectif « **libre** ».

Documents 1, 2 et 3

- 3. La chute du mur de Berlin est le symbole de la fin de la Guerre froide parce qu'elle rétablit la **liberté de circulation** entre l'Est et l'Ouest ; parce qu'elle précipite l'**effondrement du système communiste** qui opposait l'Est à l'Ouest libéral ; parce qu'elle permet la **réunification de l'Allemagne** coupée en deux par le conflit.

■ Paragraphe argumenté

FOCUS MÉTHODE

Étudier un cas comme modèle d'une situation générale

● Pour expliquer une réalité complexe, il est parfois utile de passer par une étude de cas. Celle-ci consiste à analyser une situation particulière ; puis à voir comment il est possible de passer de l'exemple à une règle générale. À cette fin, il faut définir des **correspondances** entre le cas particulier et le fait qu'il illustre.

● Pour « l'Allemagne au cœur de la Guerre froide », ces correspondances peuvent s'établir par thèmes : la **séparation** en deux pays renvoie à celle entre les deux blocs ; les **crises** de Berlin évoquent les affrontements entre l'URSS et les États-Unis ; et la **réunification** allemande fait penser à la fin de la bipolarisation du monde.

● Les correspondances peuvent aussi se faire à partir de dates clés : la rupture de 1947 se traduit par la naissance des deux Allemagne (1949) ; le paroxysme de la Guerre froide à Cuba (1962) est contemporain de la construction du Mur à Berlin (1961) ; la chute de ce mur (1989) précède de deux ans (1991) l'effondrement de l'URSS.

Le parallèle entre le cas particulier et la situation générale permet d'affirmer que le premier est le reflet du second.

Introduction

De 1945 à 1991, les blocs de l'Est et de l'Ouest se sont affrontés dans le cadre de la Guerre froide. Pays vaincu de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne s'est retrouvée à la frontière entre les deux blocs. En quoi l'histoire de ce pays est-elle le symbole du conflit Est-Ouest ? De la séparation de 1949 à la réunification de 1990 en passant par la construction du Mur (1961), l'Allemagne vit au rythme des disputes entre Russes et Américains.

1948-1949 : l'Allemagne cause et reflet de la rupture

Dès 1948, une crise éclate entre l'Est et l'Ouest pour le contrôle de Berlin. Pour en chasser les Alliés, les Russes font le **blocus** de la zone ouest ; les Américains répliquent en organisant un **pont aérien**. Cette crise témoigne des désaccords idéologiques entre les deux Grands et de leur incapacité à s'entendre sur la réorganisation de l'Allemagne. S'accusant mutuellement d'**impérialisme**, ils cessent toute relation en 1947.

Coupée par le rideau de fer, l'Allemagne est le premier champ de bataille entre les deux camps. Serait victorieux celui qui en prendrait le contrôle. Chacune des deux Allemagne devient la vitrine d'un système politique : communiste pour la RDA, capitaliste pour la RFA.

La naissance de deux Allemagne est le reflet d'une **division bipolaire du monde**. Qu'en est-il lors du paroxysme de la Guerre froide ?

1950-1962 : Berlin, symbole d'une lutte sans merci

L'enclave de Berlin-Ouest apparaît comme une vitrine de l'Occident et de sa réussite ; elle incite de nombreux Allemands de l'Est à partir pour la RFA. La RDA connaît alors une grave **hémorragie démographique**. Pour stopper les départs, la RDA fait ériger un mur (1961). Kennedy dénonce cette atteinte à la liberté des Allemands.

La crise de Berlin est l'écho européen d'un conflit planétaire. URSS et États-Unis s'affrontent indirectement au Congo, à Cuba ou en Asie. Berlin est un des symboles de cette opposition Est-Ouest. Que se passe-t-il à la fin du conflit ?

1989-1991 : l'Allemagne et Berlin au cœur d'une ultime bataille

En novembre 1989, suite au repli des troupes soviétiques, à l'ouverture des frontières entre l'Autriche et la Hongrie et au **démantèlement du rideau de fer**, les Berlinoises font tomber le mur de Berlin.

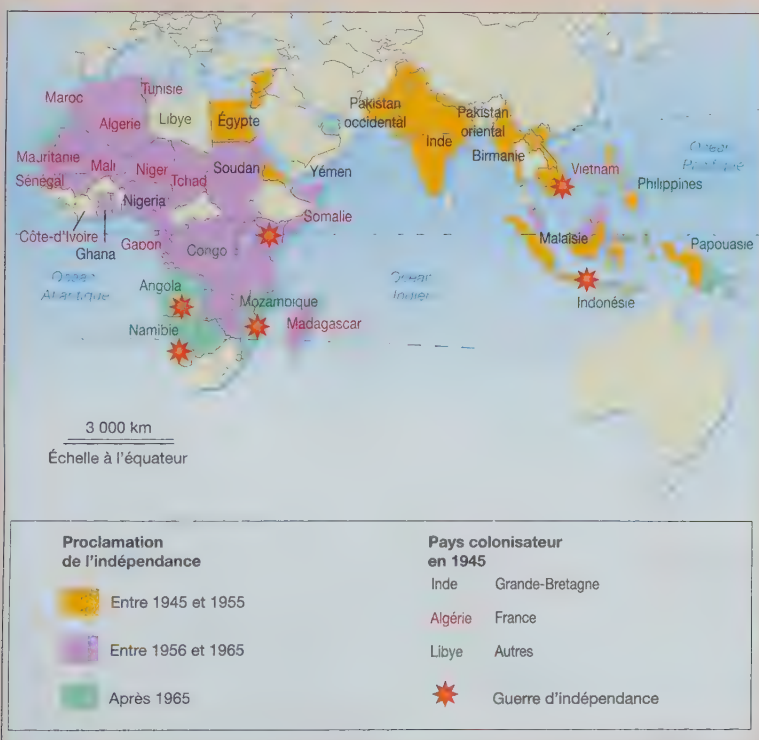
Un an plus tard, l'Allemagne se réunifie, réalisant ainsi l'objectif qui était le sien depuis 1948. La fin de l'URSS (1991) met un terme à la Guerre froide dont Berlin aura été un des ultimes terrains d'affrontement.

Conclusion

À la frontière entre les deux blocs, l'Allemagne a été un des enjeux territoriaux de la Guerre froide. Son histoire en est le reflet.

Comment les colonies ont-elles lutté pour leur indépendance ?

Document 1 Les étapes de la décolonisation



D'après manuel de 3^e, Hatier.

Document 2 L'analyse du leader du Ghana, Nkrumah

Je signalais qu'il y avait deux manières d'acquérir l'indépendance, l'une par la révolution armée et l'autre par des méthodes non violentes, constitutionnelles et légitimes. À cause du retard des colonies en matière d'instruction, la majorité des gens était illettrée et il n'y avait qu'une seule chose qu'ils pussent comprendre, à savoir l'action.

D'après K. Nkrumah, « La naissance de mon parti et son programme d'action positive », *Présence africaine*, n° 12, février-mars 1957.

Document 3 La position d'Hô Chi Minh, leader du Vietnam

– Oui, nous allons devoir nous battre.
– Vous n'avez pas d'armes, pas d'armes modernes.
– Vous semblez oublier des exemples récents de ce que peuvent faire des bandes désorganisées contre les troupes modernes. Ce sera une guerre entre un tigre et un éléphant. Le tigre se tapit dans la jungle pendant le jour pour ne sortir que la nuit. Alors, il s'élancera sur l'éléphant et lui arrachera le dos par grands lambeaux puis il disparaîtra à nouveau dans la jungle obscure. Et, lentement, l'éléphant mourra d'épuisement et d'hémorragie.

D'après l'interview d'Hô Chi Minh par David Schoenbrun, octobre 1946.

■ Questions (8 points)**Document 1**

► 1. La carte présente deux continents comportant un grand nombre de colonies : quels sont ces continents ? Quelles sont les deux grandes puissances européennes coloniales ?

Document 2

► 2. D'après Nkrumah, quels sont les deux moyens d'obtenir l'indépendance ? Donnez l'exemple de deux pays ayant acquis leur autonomie selon les moyens énoncés par Nkrumah et dites par quels moyens.

Documents 1 et 3

- 3. a) Hô Chi Minh évoque un « combat entre l'éléphant et le tigre ». À quels pays fait-il allusion ?
- b) Citez deux pays qui ont accédé à l'indépendance par la force.

■ Paragraphe argumenté (10 points)

En vous appuyant sur les documents (carte, dates, textes) et vos connaissances, dites pourquoi et comment les colonies ont accédé à l'indépendance.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

- Le sujet porte sur la décolonisation, période qui se situe principalement entre 1945 et 1980. Le « comment » invite à exposer la manière dont les colonies sont devenues indépendantes : par la force ou par la négociation.
- La consigne donnée pour le paragraphe argumenté ajoute un « pourquoi » qui oblige à expliquer les origines de la décolonisation. On profitera de la conclusion pour définir une conséquence générale. Attention, si l'on vous demande de recourir à la carte et aux dates, c'est que vous devez donner des exemples précis.

■ Comprendre les questions

- 1. Parmi les trois continents représentés, nommez les deux qui sont les plus marqués de couleurs. Quels sont les pays colonisateurs cités dans la légende ?
- 2. Quels types d'événements peuvent provoquer ceux qui font une « révolution armée » ? Comment peut-on changer de façon « légitime » un régime politique sans utiliser la violence ? Nommez un pays ayant proclamé son indépendance par un coup d'État. Nommez un pays ayant négocié son indépendance avec la métropole.
- 3. De quel pays Hô Chi Minh est-il le leader ? D'après la carte, quel est le pays colonisateur de celui-ci ? Entre le tigre et l'éléphant, qui est le vainqueur selon Hô Chi Minh ? Quelles sont les deux colonies françaises devenues indépendantes au terme d'une guerre ? Quelle colonie hollandaise a fait de même ?

Préparer un paragraphe argumenté

- Pour l'introduction, rappelez que, de 1945 à nos jours, le nombre de pays dans le monde a pratiquement triplé.
- La consigne impose deux parties. Faites-les précéder d'un historique de la décolonisation. On arrive ainsi à trois parties :
 - 1. La mise en place des indépendances.** Définissez la décolonisation, puis décrivez les étapes en précisant les dates et les régions concernées.
 - 2. Les origines.** Utilisez vos connaissances pour évoquer la faiblesse des métropoles, les pressions des grandes puissances, les motivations des colonisés.
 - 3. Les formes.** À l'aide des documents, présentez les deux moyens utilisés pour obtenir l'indépendance : la force ou la négociation.
- En conclusion, évoquez l'émergence d'un tiers monde.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Croiser des documents

- Pour répondre à une question portant sur un document, il est parfois nécessaire d'utiliser un autre document et de croiser ainsi les informations. Pour parvenir à un tel résultat, il faut passer par une question intermédiaire.
- Prenons l'exemple de la question 3. Vous devez chercher quels pays désignent l'éléphant et le tigre dont parle Hô Chi Minh dans le document 3. Celui-ci ne contient pas la réponse ; il vous donne simplement à comprendre que l'éléphant désigne le pays colonisateur et le tigre le pays colonisé. Si vous ne connaissez pas la réponse (écrite en bleu ci-dessous), il vous faut recourir au document 1. La question intermédiaire à laquelle ce document donne réponse est : qui est le colonisateur du Vietnam ?

■ Questions

Document 1

► 1. Les deux continents comportant un grand nombre de colonies sont l'Afrique et l'Asie. (L'Océanie en comporte moins.) Les deux grandes puissances coloniales sont la Grande-Bretagne et la France.

Document 2

► 2. Selon Nkrumah, les deux moyens utilisés pour obtenir l'indépendance sont le coup d'État (la révolution) ou la négociation (méthode constitutionnelle et non violente). Le Ghana en 1957 a négocié le départ des Anglais ; en 1975, les partis politiques des Comores ont proclamé l'indépendance contre l'avis des Français. (D'autres exemples peuvent être donnés : les pays d'Afrique noire comme la Côte-d'Ivoire pour une indépendance négociée.)

Documents 1 et 3

► 3. a) Sous la forme du tigre, Hô Chi Minh désigne le Vietnam ; l'éléphant représente la France.

b) Les pays de l'ex-Indochine (Vietnam du Nord, Vietnam du Sud, Laos, Cambodge) et l'Algérie face à la France, l'Indonésie aux dépens des Pays-Bas, sont des pays ayant accédé à l'indépendance au terme d'une guerre.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

De 1945 à nos jours, le nombre de pays dans le monde a triplé. De nombreux peuples ont acquis leur indépendance. Quels facteurs expliquent ce phénomène et comment les colonies ont-elles lutté pour leur liberté ? La décolonisation est une rupture politique qui s'est déroulée dans un contexte favorable mais en prenant des formes souvent violentes.

La mise en place des indépendances

La lutte pour l'indépendance s'est déroulée en trois étapes principales, touchant d'abord l'Asie (1945-1955), puis l'Afrique (1955-1965) et enfin d'autres régions du monde comme l'Angola (1975) ou des îles du Pacifique comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée (années 1980).

La décolonisation est une séparation politique et administrative entre un pays colonisateur et la population d'un territoire colonisé. Indépendante, cette population prendra dès lors toutes les décisions qui la concernent. Le mouvement est universel. Mais quelles sont ses origines ?

Les origines

Plusieurs circonstances ont favorisé le mouvement :

- la volonté des peuples mieux organisés et instruits, influencés par des pays nés avant la guerre (Égypte en 1936) et revendiquant le droit à disposer d'eux-mêmes ;
- l'affaiblissement des colonisateurs épuisés par la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation ;
- les pressions des États-Unis et de l'URSS qui espéraient étendre leur influence. Celles aussi de l'ONU qui soutient les revendications des peuples. Le contexte était favorable ; comment s'est faite cette décolonisation ?

Les formes

La lutte fut souvent violente. Les peuples se sont émancipés par le biais de coups d'État (Ghana), de guerres (Indochine, Indonésie) ou sous la pression de manifestations de masse (Inde). Les massacres ont été fréquents (Kenya, Madagascar) ; les indépendantistes organisaient des attentats (Algérie). À partir de 1960, les indépendances ont été plutôt négociées (Côte-d'Ivoire, Mozambique). Toutefois, la séparation a toujours été difficile.

Conclusion

La Seconde Guerre mondiale a créé les conditions d'un vaste mouvement de décolonisation ; la séparation a été douloureuse pour tous les acteurs impliqués. Les pays qui sont nés dans cette période ont formé un nouveau monde : le tiers-monde.

L'effondrement du bloc de l'Est

Document 1 La « Une » du journal *Le Monde*, 11 novembre 1989

Le Monde

7, rue de l'Égalité, 75437 Paris Cedex 09

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE - N° 13621 - 430 F

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1989

FONDATEUR : HENRI BEAUX-MAÏS - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

L'ouverture de la frontière quarante ans après la création des deux États

Les Allemands se déplacent désormais librement de l'Est à l'Ouest

Effondrement

Quarante ans après la création des deux États issus du II^e Reich, les autorités de la RDA ont décidé l'ouverture de la frontière, et les Allemands se déplacent désormais librement de l'Est à l'Ouest. Les ponts de passage du mur de Berlin restent ouverts sans formalité vendredi 10 novembre, les bureaux chargés de délivrer les visas théoriquement exigibles à partir de 8 heures d'arrêt débordés.

À Berlin-Est, quatre dirigeants du Parti communiste ont été arrêtés vendredi, un membre du bureau politique et trois membres suppléants. M. Kohl a interrompu sa visite officielle en Pologne afin d'assister vendredi à un conseil des ministres extraordinaire à Bonn. Il se rendra, via Hambourg, à Berlin-Ouest. Il devrait néanmoins regagner Varsovie dimanche matin.

89 bis
par André Fontaine

SSEULS les imbéciles ne changent pas d'avis. Égon Krenz, il y a si longtemps, se félicitait de l'effondrement du bloc de l'Est. Il offre aujourd'hui à ses compatriotes la possibilité de quitter le pays sans formalité.

plus simple. Et surtout, Gorbatchev, lors de sa visite à Berlin-Est il y a un mois pour la quarantième anniversaire de la RDA, avait clairement annoncé que l'ouverture de la frontière était inévitable. Ce n'est pas tout à fait exact. Ce n'est pas tout à fait exact. Ce n'est pas tout à fait exact.

Document 2 Allocution télévisée de Mikhaïl Gorbatchev, 25 décembre 1991

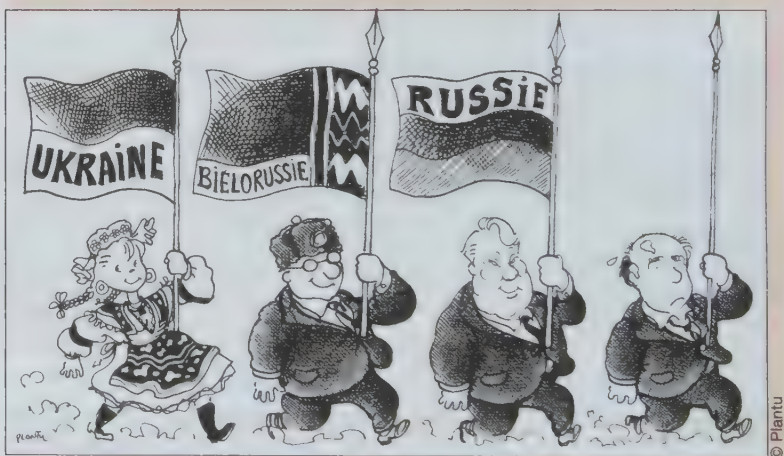
« En raison de la situation qui s'est créée avec la formation de la Communauté des États indépendants, je mets fin à mes fonctions de président de l'URSS. J'ai défendu fermement l'autonomie, l'indépendance des peuples, la souveraineté des Républiques. Mais je défendais aussi la préservation des États de l'Union, l'intégrité du pays. Les événements ont pris une tournure différente. La ligne du démembrement¹ du pays et de la dislocation de l'État a gagné, ce que je ne peux pas accepter. [...] Le destin a voulu qu'au moment où j'accédais aux plus hautes fonctions de l'État, il était déjà clair que le pays allait mal. [...] Nous vivons bien plus mal que dans les pays développés, nous prenons toujours plus de retard par rapport à eux. [...] Toutes les tentatives de

réformes partielles, et nous en avons eu beaucoup, ont échoué l'une après l'autre. [...] La raison en était déjà claire : la société ne pouvait plus supporter les idées communistes et financer les dépenses militaires. Il fallait tout changer radicalement. [...]

Nous vivons dans un nouveau monde : la Guerre froide est finie, la menace d'une guerre mondiale est écartée, la course aux armements et la militarisation insensée qui a dénaturé notre économie [...] sont stoppées. »

1. Démembrement : partage, morcellement.

Document 3 Caricature de Plantu, *Le Monde*, 9 décembre 1991



■ **Questions** (8 points)

Document 1

- 1. a) Quel événement est relaté par la « Une » du journal *Le Monde* le 11 novembre 1989 ? (1 point)
- b) À quelle crise la création en 1949 de deux États allemands fait-elle suite ? (1 point)
- c) Quelle situation internationale est remise en cause en novembre 1989 ? (1 point)

Document 2

- 2. a) Quelle analyse Mikhaïl Gorbatchev fait-il de la situation de l'URSS sur le plan intérieur et sur le plan extérieur ? (2 points)
 b) Quelle décision ce constat l'amène-t-il à prendre ? (1 point)

Documents 2 et 3

- 3. En quoi le dessin de Plantu illustre-t-il la fin de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ? (2 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, dans un paragraphe d'une vingtaine de lignes, vous expliquerez les modalités et les raisons de l'effondrement du bloc de l'Est au tournant des années 1990.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le mot-clé de l'énoncé est « **effondrement** ». Il invite à parler des événements qui mettent fin à un système : « **le bloc de l'Est** ». Ce bloc concerne l'URSS (leader du monde communiste) et les pays satellites de l'Europe de l'Est. Comme le confirment les dates des documents, les événements à évoquer couvrent la période 1989-1991. Le travail doit traiter de la fin du bloc lui-même, mais aussi de celle de l'URSS.

■ Comprendre les questions

- 1. a) Quelle expression utilisait-on depuis 1946 pour désigner la frontière européenne entre les deux blocs ?
 b) Quelle ville allemande a été partagée par les vainqueurs de la guerre ?
 c) Comment désigne-t-on la période de 1946 à 1991 pendant laquelle les États-Unis et l'URSS se sont opposés ?
 ► 2. a) Comment vit-on en URSS, selon Gorbatchev ? Le pays a-t-il les moyens de rattraper son retard sur l'Ouest ? Que deviennent les Républiques de l'URSS selon la 1^{re} ligne ?
 b) Que signifie l'expression « mettre fin à ses fonctions » ?
 ► 3. À quel changement fait allusion l'apparition des drapeaux des États ? Que signifie le fait que Gorbatchev (à droite sur le dessin) n'ait plus de drapeau ?

■ Préparer le paragraphe argumentaire

- Pour l'introduction, rappelez la situation internationale entre 1945 et 1991.
- Le sujet s'organise autour de deux événements qui peuvent être présentés dans deux parties distinctes : la fin du bloc de l'Est ; puis le démembrement de l'URSS. L'énoncé invite à décrire et à expliquer ces deux événements. Chaque partie peut ainsi être subdivisée en sous-parties : la description des faits, suivie de l'exposé de leurs causes.
- Pour la conclusion, évaluez l'importance de l'événement dans l'histoire du xx^e siècle. Quel est le caractère du monde après 1991 ?

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

- 1. a) L'événement relaté par la « Une » du journal *Le Monde* est la **chute du mur de Berlin** et l'ouverture du **rideau de fer**.
- b) La création en 1949 de deux États allemands fait suite au **blocus de Berlin** (1948-1949).
- c) La situation internationale remise en cause en novembre 1989 est celle de la **Guerre froide**.

Document 2

- 2. a) Sur le plan intérieur, Gorbatchev fait état d'une **incapacité de l'URSS à se réformer** et à préserver le système communiste ; sur le plan extérieur, il constate l'**éclatement de l'URSS**.
- b) Ce constat amène Gorbatchev à **démissionner** de son poste de président de l'URSS.

Documents 2 et 3

- 3. Le dessin de Plantu illustre la fin de l'URSS par la **disparition du drapeau** porté par Gorbatchev ; il est remplacé par les drapeaux **d'États devenus indépendants** (Ukraine, Biélorussie, Russie).

■ Paragraphe argumenté

POINT METHODE

Mettre en relation un texte et une caricature

Une caricature est un dessin qui exagère les traits d'un personnage ou d'une situation tout en donnant les moyens de reconnaître l'un ou l'autre. Elle aide à comprendre une réalité complexe. Mettre un tel dessin en relation avec un texte permet d'éclairer ce dernier.

Ici, le document 3 caricature le document 2. Pour trouver les relations, il faut partir du dessin et y repérer les détails évocateurs : la tache, par exemple, sur le front du premier personnage à droite qui permet de reconnaître Gorbatchev. Une fois les détails repérés, cherchez leur équivalence dans le texte.

Identifiez des personnages (ici **Gorbatchev** et **Eltine** pour la Russie) ; cherchez leur présence dans le discours (**président de l'URSS, Gorbatchev en est l'auteur ; Eltsine est le président d'un État indépendant, ligne 1**).

Identifiez une situation mise en évidence par l'humour : attristé, Gorbatchev n'a plus de drapeau ; satisfaits, les autres brandissent ceux de nouveaux pays ; recherchez où il est question de nouveaux États dans le texte : voir la **CEI** et le « **démembrement** ».

Introduction

De 1947 à 1991, deux blocs se sont affrontés dans le cadre de la Guerre froide. Comment celle-ci s'est-elle achevée ? Quels événements ont marqué la fin du bloc de l'Est entre 1989 et 1991 ? Deux temps peuvent être distingués : celui de la désatellisation d'une part, puis celui de l'implosion de l'URSS d'autre part.

1989 : la désatellisation de l'Europe de l'Est

En juin 1989, des **élections libres** sont organisées en Pologne et en Hongrie. La frontière entre ce dernier pays et l'Autriche est ouverte. Des milliers d'Allemands de l'Est en profitent pour passer à l'Ouest. L'URSS laisse faire. En quelques semaines, toute l'Europe de l'Est cherche à s'émanciper. En novembre, **les Berlinoïis détruisent le mur** qui divisait leur ville et symbolisait le rideau de fer. L'URSS n'avait plus les moyens économiques et militaires d'imposer son ordre. Les réformes mises en œuvre par Gorbatchev et le retrait des forces armées soviétiques d'Europe ont rendu leur liberté aux pays du pacte de Varsovie.

Les uns après les autres, les partis communistes perdent le pouvoir en Europe de l'Est ; les régimes se démocratisent, violemment comme en Roumanie ou en douceur comme en Tchécoslovaquie. En 1990, l'Allemagne se réunit. Le pacte de Varsovie et le CAEM (voir *lexique*) sont dissous en 1991. C'est la fin du bloc de l'Est. Que devient alors l'URSS ?

1991 : l'effondrement de l'URSS

La revendication d'indépendance s'étend dès 1990 aux États baltes. En juin de la même année, la Fédération de Russie proclame sa souveraineté. Alors que les réformes économiques et politiques (*Perestroïka* et *Glasnost*) s'enlisent, c'est l'existence de l'URSS elle-même qui, désormais, est en jeu.

Après l'élection de Boris Eltsine à la présidence de la Russie, les conservateurs du Parti communiste de l'URSS tentent un coup d'État pour rétablir l'ordre ancien. Eltsine le fait échouer et son autorité en sort renforcée. Isolé, Gorbatchev démissionne le 25 décembre 1991 tandis que les présidents de Russie, d'Ukraine et de Biélorussie créent une Communauté d'États indépendants (la CEI). C'est la fin de l'URSS.

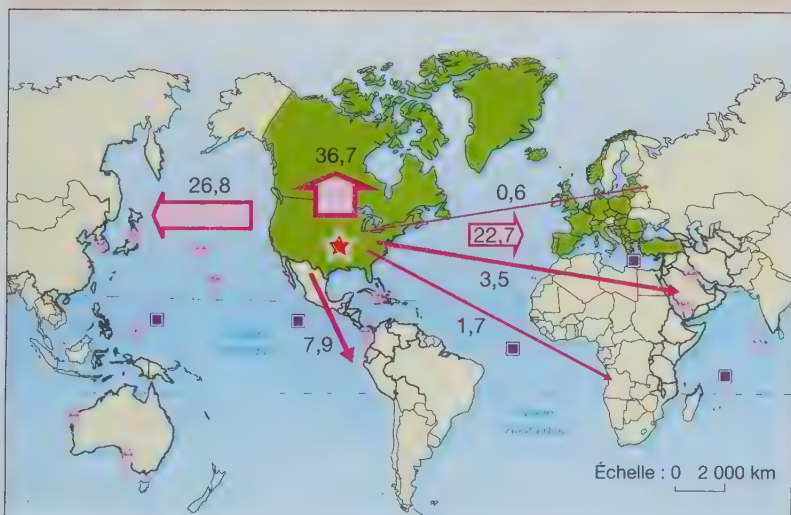
Avec l'URSS disparaît un des principaux acteurs de la Guerre froide.

Conclusion

L'effondrement du bloc de l'Est marque un tournant décisif dans l'histoire du monde contemporain. Celui-ci est désormais dominé par les États-Unis, vainqueurs de la Guerre froide.

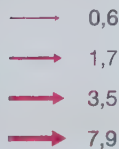
La puissance des États-Unis dans le monde

Document 1 La puissance économique et militaire des États-Unis



Une puissance commerciale

Flux mineurs



Flux majeurs



(en % du total des exportations)
Données 2006

Une puissance militaire



Puissance nucléaire



Flotte de guerre des États-Unis



Base militaire des États-Unis



Pays membres de l'OTAN
(Organisation du traité
de l'Atlantique Nord)

Document 2 Le rayonnement des États-Unis

Tous les prix Nobel scientifiques sont allés cette année (2006) à des Américains, confirmant une domination des États-Unis qui dure depuis plus d'un demi-siècle en médecine, physique et chimie. Les Américains ont obtenu le prix Nobel de médecine dix-sept fois au cours des vingt dernières années. Ils ont remporté celui de chimie sans interruption depuis 1992 et celui de physique avec la même régularité sauf en 1999. La liste des avancées grâce aux Américains paraît sans fin, des semi-conducteurs¹ à l'ADN, de la physique des particules élémentaires aux cellules cancéreuses. Cette domination s'explique avant tout par les sommes colossales investies par les Américains pour attirer la fine fleur de la recherche mondiale. En 2004, les États-Unis ont investi 301 milliards de dollars en recherche et développement dans l'industrie et les universités, soit plus que Grande-Bretagne, Canada, France, Italie et Japon réunis. Ce pays « est devenu La Mecque² pour les scientifiques les plus brillants, qui y accourent du monde entier », résume Peter Bowler, professeur en histoire de la science à Belfast.

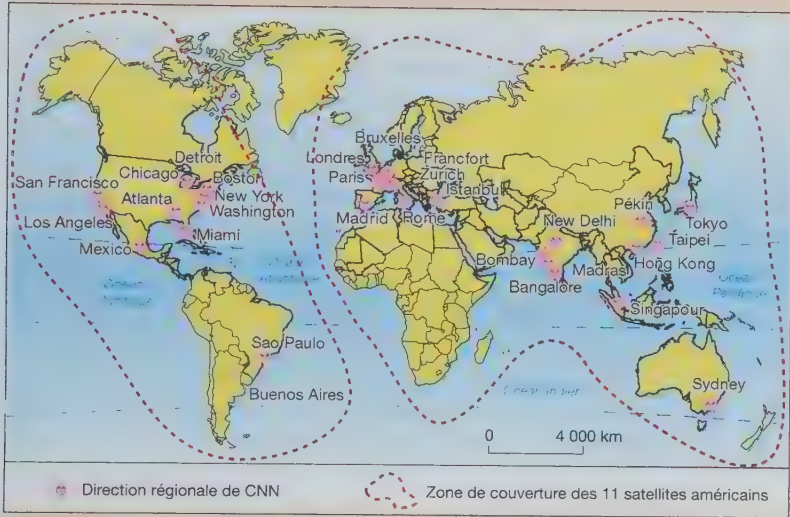
D'après Richard Ingham, Agence France Presse, 4 octobre 2006.

1. Composants électroniques capables de relayer du courant électrique.

2. Les États-Unis sont ici comparés à La Mecque, la ville la plus sacrée de l'Islam, qui attire chaque année 2,5 millions de pèlerins.

Document 3

Les zones de diffusion de CNN, chaîne d'information américaine en continu



CNN.

Les grandes puissances

■ Questions (8 points)

Document 1

► 1. Sur quoi repose la puissance militaire des États-Unis ? (2 points)

Document 2

► 2. Relevez quatre éléments montrant la supériorité scientifique des États-Unis. (2 points)

Documents 1 et 3

► 3. Comment se manifeste la puissance économique et culturelle des États-Unis ? (4 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la puissance des États-Unis s'exerce à l'échelle mondiale.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet aborde la **notion de puissance**. En géographie, la puissance peut être définie comme la capacité d'un État à s'assurer des moyens nécessaires à une **influence durable sur la planète**. Cette puissance peut s'envisager dans le cadre territorial de l'État (ce n'est pas le cas ici) ou dans la capacité d' (c'est notre sujet). Évidemment, le terme de puissance est souvent proche de celui de domination. Il faudra donc envisager les différents domaines (économique, commercial, culturel, scientifique, militaire...) où peut s'exprimer la domination américaine sur le reste du monde.

■ Comprendre les questions

- **1.** Observez la carte, et d'abord sa légende. Qu'est-ce qui démontre sur cette carte la puissance **militaire** américaine ? Repérez la partie de la légende qui mentionne les aspects militaires, puis repérez la répartition de ces éléments à la surface du globe.
- **2.** Cette question porte sur un texte. Relevez les informations du texte qui démontrent que l'activité **scientifique** américaine est au premier rang mondial. Présentez vos résultats sous forme de liste avec une phrase introductive.
- **3.** Vous avez déjà utilisé le document 1 (carte), mais seulement la partie droite de la légende (aspects militaires). Le document 3 est une autre carte. On vous demande de relever dans ces deux cartes les informations qui vont démontrer la puissance américaine dans le domaine **économique** (document 1) et **culturel** (document 3 : si vous ne savez pas ce qu'est CNN, lisez attentivement le titre du document !). Attention à utiliser le bon vocabulaire : aidez-vous de la légende pour sélectionner les informations correctes (flux exportateurs pour le document 1, zone de couverture et directions régionales de CNN pour le document 3).

■ Préparer le paragraphe argumenté

Les questions vous ont préparé le terrain, mais plusieurs difficultés se présentent à vous : les documents ne renfermant en effet qu'une quantité insuffisante d'informations pour rédiger votre paragraphe, il va donc falloir faire appel à des **connaissances personnelles** pour les compléter ; le sujet étant souvent assez bien connu des candidats, vous devrez soigner la **structure du paragraphe** pour faire ressortir votre copie du lot, par exemple en rédigeant une introduction et une conclusion soignées.

Attention enfin au **hors-sujet** : on vous demande de lister de manière ordonnée les éléments qui montrent que la puissance américaine s'exerce à l'échelle mondiale, c'est-à-dire sur le monde entier. Même si cette puissance a ses limites, le sujet ne permet pas de les évoquer autrement qu'en conclusion, car ce n'est pas le but de votre démonstration.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter une carte

En géographie comme en histoire, une carte est un document complexe, qui peut présenter de nombreuses informations repérables en un seul coup d'œil. Lorsque vous l'analysez, en revanche, il ne faut pas vous contenter de lire la légende. Vous devez analyser la **répartition des phénomènes sur la carte** pour en tirer vos conclusions.

Par exemple, lorsque l'on vous demande, dans la question 1, sur quoi repose la puissance militaire américaine, il ne suffit pas de lire la légende et de répondre que les États-Unis ont des bases militaires ou des flottes de guerre (c'est le cas de toutes les puissances, même moyennes). Vous devez observer la répartition de ces bases sur la carte. Vous en concluez alors que les bases et les flottes se répartissent sur tous les océans de la planète, ce qui est la marque d'une puissance mondiale.

Document 1

- 1. La **puissance militaire** des États-Unis se marque par :
- leur capacité nucléaire ;
 - des flottes de guerre présentes sur tous les océans du globe ;
 - l'existence de bases militaires d'implantation également mondiale ;
 - leur appartenance à l'OTAN, dont ils ont la direction.

Document 2

- 2. La **supériorité scientifique** des États-Unis est très marquée. Ainsi :
- tous les prix Nobel scientifiques de 2006 sont américains ;
 - les États-Unis sont à l'origine de très nombreuses avancées scientifiques majeures, comme les semi-conducteurs ou l'ADN ;
 - leurs investissements dans la recherche-développement sont considérables : 301 milliards de dollars en 2004 ;
 - ils attirent des scientifiques du monde entier (exode des cerveaux).

Documents 1 et 3

- 3. La puissance américaine **sur le plan économique et culturel** est également considérable. Sur le plan économique, les exportations américaines sont destinées au monde entier, mais plus particulièrement aux autres pôles de la Triade (Europe occidentale, Japon, reste de l'Amérique du Nord). Sur le plan culturel, la chaîne d'information en continu CNN diffuse partout dans le monde ses programmes en langue anglaise, et ses directions régionales sont présentes partout dans le monde, surtout dans ses régions les plus dynamiques : États-Unis, Europe occidentale, Japon, Australie, Asie du Sud et du Sud-Est, Brésil.

Paragraphe argumenté

Introduction

Malgré la crise financière et économique née aux États-Unis en 2008, ainsi que les discours sur « le déclin de l'Empire américain », les États-Unis sont encore aujourd'hui **la seule puissance véritablement mondiale**.

Une domination économique fondée sur l'avance technologique

Les États-Unis sont de loin **la première économie mondiale**, et son poids en fait la véritable locomotive de l'activité de la planète. Leur industrie, qui fournit encore 25 % de la production mondiale, leur permet d'être au deuxième rang des exportateurs, essentiellement vers les pays de la Triade (Europe occidentale et Japon/

Asie). Les Bourses américaines (Wall Street et le NASDAQ) donnent le ton aux Bourses mondiales. Et le dollar est encore la monnaie de référence pour les paiements internationaux, par exemple les échanges pétroliers. Mais par-dessus tout, la puissance économique des États-Unis est liée à leur extraordinaire **avance scientifique et technologique**. Les industries high-tech représentent ainsi le quart de la production industrielle du pays. Leurs investissements y sont massifs : 301 milliards de dollars en recherche-développement pour la seule année 2004 !

Une puissance politique et militaire planétaire

Depuis la fin de la Guerre froide et la chute de l'URSS, les États-Unis demeurent **l'unique hyperpuissance militaire** du globe. Ils ont développé le plus important complexe militaro-industriel de l'histoire. Aujourd'hui encore, les dépenses militaires américaines représentent la moitié des dépenses militaires mondiales. Leurs forces sont présentes sur tous les continents et océans : leurs groupes aéronavals sont sans équivalent et leur permettent d'intervenir – victorieusement – partout dans le monde, appuyés sur des bases militaires. Ils sont à la tête de l'OTAN, la plus puissante coalition militaire mondiale. Leur statut de première puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU complète une impressionnante panoplie. Les États-Unis n'hésitent pas à exprimer leur **leadership** par des interventions militaires, par exemple en Irak ou en Afghanistan, dans le cadre de leur lutte contre le terrorisme.

Un modèle culturel mondial

À la domination militaire s'ajoute une forme plus subtile d'expression de la puissance : un **rayonnement culturel planétaire**. Ainsi, la chaîne américaine d'information en langue anglaise CNN diffuse-t-elle ses programmes dans tous les pays, à l'exception du Groenland ! La production audiovisuelle en général, et le cinéma en particulier, domine le box-office mondial, même si le cinéma indien est le premier par le nombre de films. Les marques vestimentaires (Nike), les parcs à thème (Disneyland), l'alimentation (McDonald's) sont autant de symboles d'un « *American way of life* » qui attire toujours autant et pénètre les cultures et traditions nationales. Le modèle culturel américain est ainsi **le seul modèle à vocation universelle**.

Conclusion

Les États-Unis sont donc aujourd'hui la seule nation dans le monde dont les différents marqueurs de puissance s'expriment à l'échelle mondiale. Ce qui ne signifie pas pour autant que le modèle américain ne soit pas contesté, par des phénomènes aussi différents que l'exception culturelle française ou le terrorisme islamique.

Document 1 Les villes et les dynamiques de peuplement



Document 2 La population américaine atteint le chiffre de 300 millions d'individus

Mardi 17 octobre 2006, les États-Unis devaient franchir officiellement le seuil des 300 millions d'habitants selon les estimations du Bureau du recensement.

Le troisième pays le plus peuplé de la planète, loin derrière la Chine et l'Inde, voit sa population augmenter d'une personne toutes les 11 secondes. Un enfant y naît toutes les 7 secondes, un décès y est enregistré toutes les 13 secondes et un nouvel immigrant foule son sol toutes les 31 secondes.

Les États-Unis comptaient 100 millions d'habitants en 1915, 200 millions en 1967. Le seuil des 400 millions devrait être franchi en 2043... D'ici là les Blancs non hispaniques verront leur part dans la population se réduire de 69 % à 50,1 %. Dans le même temps, les Latinos (hispaniques) représenteront près d'un quart des Américains (24 %), ceux d'origine asiatique auront doublé (8 %) et les Noirs resteront stables (14 %). Les États-Unis seront alors sur le point d'être constitués par une majorité de minorités.

D'après **Éric Leser**, *Le Monde*, 18 octobre 2006.

Document 3 New York est-elle encore américaine ?

[...] Cette métropole attire pêle-mêle les jeunes, les artistes, les immigrants, les hommes d'affaires, les exilés. Dans certains quartiers, le stéréotype de l'« Américain moyen », le descendant de l'immigrant européen (homme blanc, plutôt grand, châtain, yeux bleus), a totalement disparu. La logique du regroupement communautaire est omniprésente, avec ses bons et ses mauvais côtés.

Que peut-on retenir d'un bref passage à New York City ? La ville mythique, qui réussit à être à la fois la ville du business, de l'art, de la mode, de la liberté, est peut-être la plus connue des villes américaines [...] Le cinéma, les livres, la politique, le 11 Septembre et tellement d'autres choses font que la cité paraît familière avant même qu'on y ait mis les pieds.

D'après **Louisa Aït Hamadouche**, *La Tribune*, www.algerie-dz.com

■ Questions (8 points)

Document 1

► 1. Citez les États où se situent les villes enregistrant la plus forte croissance de population entre 1990 et 2000 et deux agglomérations qui ont plus de 10 millions d'habitants.

Document 2

► 2. Relevez dans le texte les informations qui montrent le dynamisme de la population. (*Trois réponses attendues.*)

Document 3

► 3. Relevez les informations qui illustrent l'attractivité de New York.

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que le dynamisme des villes et de la population est un atout pour les États-Unis.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet porte sur la population américaine. Pensez aux différentes composantes d'une population : taille, évolution, composition, répartition spatiale et degré d'urbanisation. Il s'agit de montrer dans quelle mesure la population participe à la puissance des États-Unis.

■ Comprendre les questions

► 1. La 1^{re} partie de la question concerne la croissance de la population des villes (et non sa taille) : cherchez dans la légende, puis sur la carte, le signe qui symbolise une forte croissance de la population. Relevez ensuite le nom des États (noms encadrés) qui concentrent ces symboles.

La question comporte une 2^e partie qui porte sur la taille des agglomérations. Relevez dans la légende le symbole indiquant une population urbaine supérieure à 10 millions d'habitants. Comme on ne demande que deux réponses, contentez-vous d'indiquer les deux agglomérations les plus importantes.

► 2. Vous devez relever des informations qui démontrent le dynamisme de la population américaine, c'est-à-dire le fait que cette population change dans sa taille ou sa composition. Répondez en faisant une phrase puis en utilisant trois tirets, puisque trois réponses sont attendues.

► 3. On demande ici de démontrer, en vous appuyant sur le document 3, que New York est une ville attractive.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- L'objectif est de montrer en quoi villes et population représentent un **atout pour les États-Unis**. Il faut reprendre au brouillon les idées principales dégagées grâce aux questions, les compléter éventuellement par d'autres, notamment tirées de vos indispensables connaissances personnelles.

- Vous pouvez partir d'un fait : la population américaine est importante et la croissance démographique y est plutôt forte. Cette croissance démographique s'explique en partie par des migrations externes doublées de migrations internes importantes. Ces migrations se dirigent prioritairement vers des villes attractives. Pour chaque caractéristique, il faut justifier qu'elle conforte la puissance des États-Unis.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Répondre à une question multiple

Il peut y avoir des questions multiples : c'est le cas de la question 1. Le piège est de répondre à la première partie et d'oublier la seconde.

Il faut évidemment toujours vérifier, après avoir rédigé sa réponse, que l'on n'a rien oublié dans la question. C'est le bon sens qui compte.

Mais il vaut mieux opérer un *double check* : si l'on se rend compte, à la lecture de la question, qu'elle en contient en fait plusieurs, il ne faut pas hésiter à marquer sur son brouillon autant de puces ou de tirets (voir ci-dessous la réponse à la question 1) que de questions auxquelles il faudra répondre ; un tiret resté isolé indique que l'on a oublié quelque chose !

■ Questions

Document 1

- 1. • Les villes avec la plus forte croissance de la population entre 1990 et 2000 se localisent :
- dans les États de la *Sun Belt* : Texas, Arizona, sud de la Californie et même l'État de Washington ;
 - dans le vieux Sud avec la Géorgie ;
 - ainsi que dans le district fédéral.
- New York et Los Angeles sont deux agglomérations de plus de 10 millions d'habitants.

Document 2

- 2. Plusieurs éléments du document 2 montrent le dynamisme de la population américaine :
- le seuil des 300 millions d'habitants est aujourd'hui dépassé ;
 - la population augmente d'une personne toutes les 11 secondes ;
 - la composition de la population évolue, avec notamment l'importance croissante des Latinos, qui représenteront 24 % des Américains d'ici à 2043.

Document 3

► 3. New York est une ville attractive : elle attire des populations très diverses (jeunes, artistes, immigrants, hommes d'affaires, exilés). Cette ville mythique est la plus connue des villes américaines. C'est une ville mondiale, une des capitales des affaires, de l'art, de la mode et de la liberté.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

La population et les villes américaines font preuve d'un dynamisme remarquable parmi les grands pays développés. Ce sont pour les États-Unis un atout majeur.

Une population nombreuse et dynamique

Les États-Unis comptent aujourd'hui 303 millions d'habitants : c'est le 3^e pays le plus peuplé du monde, certes loin derrière la Chine et l'Inde, mais loin devant les autres pays industrialisés. Cette population nombreuse présente également un haut niveau de vie, ce qui fait des États-Unis le 1^{er} marché économique du monde.

Cet avantage considérable perdurera dans l'avenir car la population américaine, contrairement à celle du Japon ou de l'Allemagne par exemple, continue de croître, grâce à une natalité vigoureuse et une mortalité maîtrisée. Un enfant naît toutes les 7 secondes et le taux de fécondité en 2006 atteignait le seuil fatidique des 2,1 enfants par femme, garant du renouvellement des générations.

De puissantes migrations internes et externes

Cette croissance démographique s'explique également par de puissants phénomènes migratoires, légaux ou clandestins, en provenance du reste de la planète (Europe, Asie et Amérique latine pour l'essentiel), au rythme d'environ 1 million par an. Les migrants qualifiés apportent leurs compétences à l'économie américaine (*brain drain*), les migrants peu qualifiés fournissent au contraire une main-d'œuvre bon marché, notamment à la frontière avec le Mexique (*maquiladoras*).

Mais les migrations sont également internes. Les Américains n'hésitent pas à traverser le pays à la recherche d'un emploi : plus de 10 % déménagent chaque année. Les flux en direction des États de la *Sun Belt* traduisent le rééquilibrage économique des trente dernières années. La grande réactivité de l'économie américaine est ainsi favorisée par une mobilité remarquable, notamment vers des villes toujours plus attractives.

Des villes mondiales attractives

Les villes sont en effet le réceptacle le plus courant des flux migratoires, tant externes qu'internes. Elles concentrent des populations d'origines diverses : les Blancs non hispaniques y sont majoritaires (69 %), mais on y trouve aussi des Latinos, des Asiatiques et des Noirs, minoritaires. Le regroupement communautaire garantit à chaque groupe son identité propre, renforçant ainsi l'attractivité des villes américaines.

Concentrant 80 % de la population totale, les villes constituent des centres de pouvoir et d'impulsion dans une économie mondialisée. Les États-Unis comptent plusieurs villes de niveau mondial, dont les fonctions rayonnent à l'échelle planétaire, sur le plan politique (Washington), culturel (New York, Los Angeles), ou encore financier (New York, Chicago).

Conclusion

Au total, villes et population américaines font donc preuve d'un dynamisme exceptionnel à l'échelle mondiale et sont ainsi des éléments fondamentaux de la puissance des États-Unis.

Les mutations des espaces industriels aux États-Unis

Document 1 L'espace industriel américain



© SIEC.

Document 2 La reconversion réussie de Pittsburgh

Pittsburgh, métropole de l'ouest de la Pennsylvanie, ancienne capitale mondiale de la sidérurgie, ville la plus polluée des États-Unis, disait-on dans les années 1970, a totalement changé en deux décennies. Plus de 1,6 million de ses habitants sont actifs, le taux de chômage est plus bas que la moyenne nationale. Les anciennes usines fondées sur l'industrie lourde n'ont pas été détruites, mais abritent désormais des industries high-tech ; ainsi, dans les anciennes usines du groupe Jones et Laughlin sur la rive méridionale de la Monongaleha, les terrains vagues reçoivent, en 2003, un centre de recherche et développement en biotechnologies qui travaille en synergie avec l'université de Pittsburgh. Certes des vestiges de l'histoire industrielle subsistent, comme l'usine US Steel dans la banlieue.

Michel Goussot, *Espaces et territoires aux États-Unis*, Belin, 2004.

Document 3 Le siège de Microsoft à Redmond, près de Seattle

Washington State Department of Natural Ressources.

* Microsoft : entreprise de haute technologie produisant des logiciels.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. a) Quels sont les deux types de régions industrielles présentés par cette carte ? (1 point)
- b) Dans quelles parties des États-Unis sont situés ces deux types de régions industrielles ? (1 point)

Document 2

- 2. a) Quel type d'activité industrielle faisait la renommée de la ville de Pittsburgh en 1970 ? (1 point)
- b) Comment la reconversion industrielle de Pittsburgh s'est-elle effectuée ? Justifiez votre réponse en citant deux éléments du texte. (2 points)

Documents 1 et 3

- 3. a) Quelles sont les caractéristiques du site de Redmond, près de Seattle ? (2 points)
- b) Sur quel type d'activités repose l'essor industriel de la Sun Belt ? (1 point)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous expliquerez, dans un paragraphe d'une vingtaine de lignes, comment s'organisent et évoluent les espaces industriels aux États-Unis.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet concerne les **espaces** de l'industrie américaine. Vous devez donc vous concentrer sur l'**organisation du territoire américain en fonction de l'activité industrielle**. Ces espaces industriels doivent être envisagés **dans le temps**, dans leurs mutations.

■ Comprendre les questions

- 1. a) Observez la carte et sa légende. La question porte sur les types d'espaces : cherchez dans la légende les « régions industrielles ».

b) En fonction de votre réponse à la question 1a, dites dans quelle partie du territoire se trouvent les deux types de régions industrielles : utilisez les termes **Manufacturing Belt** et **Sun Belt**.

► 2. a) Cherchez dans le texte où il est question des années 1970. Pourquoi Pittsburgh était-elle mondialement connue ?

b) Une **reconversion** est un changement d'activités dans une région. Quelle partie du texte évoque un changement d'activité industrielle à Pittsburgh ?

► 3. a) Avant de répondre, **contextualisez la question** : que va-t-on chercher à vous faire dire ? Où se trouve Redmond ? Dans quel type d'espace industriel (document 1) ? Ne confondez pas site et situation.

b) Vous connaissez Microsoft : quel est son domaine d'activité ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

Le document 1 vous donne l'essentiel des **idées générales** du sujet : quelles sont les deux grandes régions industrielles ? Pourquoi les industries se sont-elles implantées dans ces espaces ? Quelles sont les mutations présentées sur la carte ? Les autres documents vous donneront des **exemples précis**.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter une photo

🔴 Les photos à l'examen sont souvent d'une qualité médiocre, notamment en raison de leur reproduction en noir et blanc. On ne vous demandera donc la plupart du temps que d'exprimer une information simple.

🔴 Commencez toujours par lire **le titre et/ou la légende** d'une photo. C'est là que vous trouverez l'essentiel des informations dont vous avez besoin pour mieux comprendre l'image, parfois même pour répondre aux questions.

- Une photo est là pour **illustrer une idée générale**. Ici, la photo du siège de Microsoft symbolise les industries high-tech implantées dans la Sun Belt.
- La **méthode de description** d'une photographie doit vous être connue. On raisonne **par plans** : avant-plan, arrière-plan (quand il n'y en a que deux) ; premier plan, deuxième plan, troisième plan (quand il y en a trois). Chaque plan correspond normalement à un objet géographique significatif.

Document 1

- 1. a) Les deux types de régions industrielles présentés par la carte sont les **régions industrielles traditionnelles** et les **nouvelles régions industrielles**.
- b) Les régions industrielles traditionnelles sont situées dans le Nord-Est (Megalopolis (*voir lexique*) des Grands Lacs). Cet espace est nommé **Manufacturing Belt**. Les nouvelles régions industrielles s'étendent dans le Sud et l'Ouest, de la Floride au Nord-Ouest pacifique : la **Sun Belt**.

Document 2

- 2. a) Dans les années 1970, la ville de Pittsburgh était la capitale mondiale de la sidérurgie et, prétendument, la ville la plus polluée des États-Unis.
- b) Les activités industrielles de Pittsburgh se sont **reconverties** : la **sidérurgie** a été largement abandonnée, mais les usines ont été utilisées pour les **industries high-tech**. Ainsi, les industries du groupe Jones et Laughlin ont laissé place à un centre de recherche-développement en biotechnologies.

Documents 1 et 3

- 3. a) Le site de Redmond, où est installé le siège de Microsoft, est bien desservi par le réseau routier, dans un cadre forestier agréable, pourvu en terrains de sport à proximité, avec un lac en arrière-plan.
- b) L'essor industriel de la Sun Belt est d'abord lié au **développement des industries high-tech**, souvent dans de grands parcs technologiques comme ceux de la Silicon Valley ou du Triangle Research Park.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Touchée de plein fouet par la crise économique en 2008-2009, l'industrie automobile américaine semble sur le point de sombrer. Ce n'est pourtant pas la première des **mutations** qui l'affectent jusque dans sa **géographie**.

Des mutations multiformes

Des changements majeurs ont en effet affecté l'industrie américaine, avec des **conséquences en termes de localisation**. Avec la crise des activités de la première révolution industrielle (sidérurgie), la région industrielle du Nord-Est a connu un déclin relatif. Ainsi, la Manufacturing Belt a pu prendre parfois le nom de Rust Belt. Pittsburgh, capitale mondiale de l'acier dans les années 1970, a vu disparaître l'essentiel de son industrie lourde. Ces activités fondées sur les matières premières ont subi un glissement vers les littoraux. En revanche, d'autres activités industrielles, notamment de pointe, ont pris le relais, dans le nord-est, mais plus encore dans le sud et l'ouest des États-Unis, la Sun Belt. Enfin, de nouvelles industries se sont développées à la faveur des frontières canadienne ou mexicaine. Les mutations ont donc été **multiformes**.

De nouveaux facteurs de localisation

Ces mutations correspondent à l'**apparition de nouveaux facteurs de localisation**. Avec la troisième révolution industrielle, de nouveaux types d'industries se sont développés : aéronautique, informatique, biotechnologies... qui aujourd'hui représentent 25 % de l'industrie américaine. Ces industries récentes se sont implantées près des grandes universités ou centres de recherche. Toutes les grandes métropoles américaines ont ainsi vu le développement d'industries high-tech, dans le Nord-Est (Route 128 près de Boston), mais surtout dans la Sun Belt (Silicon Valley près de San Francisco). Le développement de la **mondialisation** a également renforcé le rôle des interfaces, ports et aéroports (hubs). L'ALENA a accru les échanges dans Main Street, et a favorisé la multiplication des *maquiladoras* à la frontière avec le Mexique et la main-d'œuvre mexicaine à bas coût.

Une nouvelle géographie industrielle

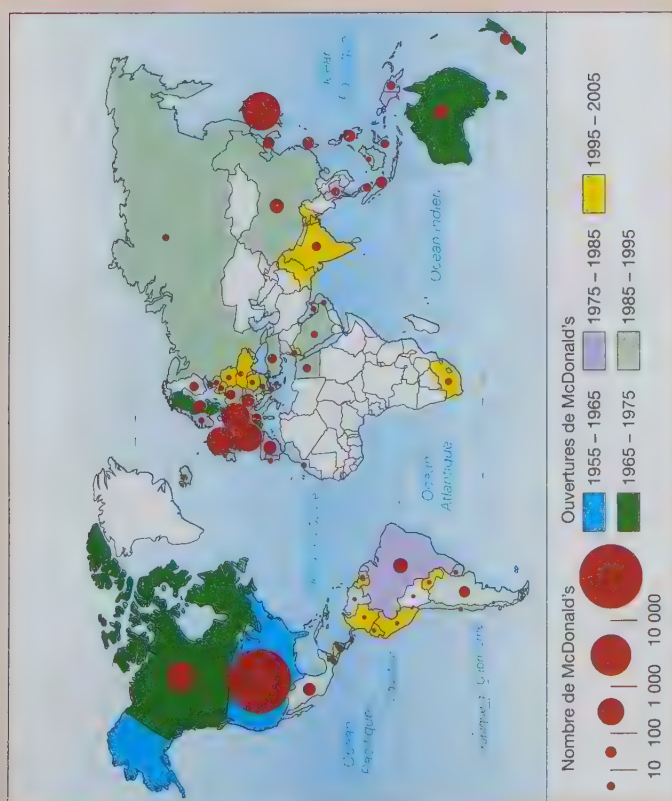
La géographie industrielle américaine a donc profondément évolué. La **Manufacturing Belt** conserve une importance majeure, avec 42 % des emplois et 44 % de la production industrielle, et dispose d'une grande concentration de sièges sociaux et de technopôles de réputation mondiale (Route 128). Mais la Sun Belt rassemble à présent 46 % des emplois et de la production : elle s'affirme comme l'**arc de développement high-tech de référence** sur le territoire américain. Le reste du pays ne connaît un développement industriel que **ponctuel**, appuyé sur les hubs de communication, comme Denver.

Conclusion

Les espaces industriels aux États-Unis ont donc profondément évolué : la crise actuelle entraîne de nouvelles mutations, douloureuses mais inévitables.

L'influence culturelle des États-Unis dans le monde et ses limites

Document 1 McDonald's dans le monde



Nathan Technique, 2006.

Document 2

Dessin de Bromley



© cartoons@courrierinternational.com

Manuel d'histoire-géographie CAP, Hachette Technique, 2005.

Document 3

Coca-Cola et Pepsi-Cola en Inde

Deux États de l'Inde viennent d'interdire la vente des produits fabriqués par Coca-Cola et Pepsi, les deux géants mondiaux des boissons gazeuses, dans les écoles et dans les services publics. L'interdiction fait suite aux résultats d'analyses qui montrent que le taux de pesticides contenus dans ces boissons commercialisées est vingt-quatre fois supérieur à la limite recommandée par les autorités indiennes.

Pepsi a rapidement réagi en lançant une campagne publicitaire avec le slogan « Pepsi est l'une des boissons les plus sûres que vous pouvez boire aujourd'hui ».

Malgré l'énorme popularité des produits commercialisés par Coca-Cola et Pepsi, ces deux multinationales sont souvent considérées en Inde comme des symboles de l'impérialisme culturel occidental.

C'est la raison pour laquelle les résultats de l'enquête ont été très vite récupérés par les groupes nationalistes et les militants écologistes du pays. Des ânes ont été abreuvés de Coca-Cola ce week-end lors d'une manifestation de protestation. Des manifestants anti-américains ont écrasé des bouteilles produites par les deux sociétés et attaqué, à New Delhi, plusieurs boutiques vendant ces boissons.

Coca-Cola avait déjà dû quitter l'Inde en 1977 après son refus de divulguer aux autorités sanitaires de l'Inde le secret de préparation de sa boisson. Il n'y est retourné qu'en 1993.

D'après *International Herald Tribune*
(quotidien américain édité à Paris), 7 août 2006.

Manuel d'histoire-géographie, Hachette Éducation, 2007.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Sur quels continents McDonald's s'est-il implanté ? (2 points)
- 2. Selon vous, comment appelle-t-on ce type d'entreprise ? (1 point)

Document 2

- 3. Que représentent les différents personnages ? (1 point)
- 4. Quelle place occupe l'anglais dans le monde ? Justifiez votre réponse. (1 point)

Document 3

- 5. Quelles sont les trois raisons majeures qui expliquent l'existence d'opposants à Coca-Cola et Pepsi-Cola en Inde ? (3 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

Dans un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, en vous servant des documents et de vos connaissances, vous montrerez l'influence des États-Unis sur le reste du monde.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Il faut veiller à restreindre les aspects de votre réflexion au **seul domaine culturel** : pas question d'évoquer la puissance militaire ou commerciale. Les États-Unis étant la seule puissance véritablement planétaire, il ne faut pas non plus céder à la **tentation de les décrire comme omnipotents** : l'influence américaine est réelle, mais elle a ses limites.

■ Comprendre les questions

- 1. Question de simple repérage : sur quels continents peut-on lire des symboles indiquant la présence de restaurants ? Essayez ensuite de préciser votre réponse en utilisant le contenu de la carte : quels sont les continents où la présence est maximale et ancienne ? minimale et récente ?
- 2. Comment s'appelle une firme présente dans de multiples nations ?
- 3. Les **personnages** représentent une idée ou un phénomène. Quel organe apparaît entre les dents ? À quoi fait-il allusion ?
- 4. La question 4 vous donne pratiquement la réponse à la question 3. Il faut maintenant décrypter les différents aspects du dessin pour dégager sa signification (*voir le point méthode*).
- 5. Adoptez le point de vue indien : pourquoi vous opposer au Coca ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

Attention : on fait référence à l'**influence** des États-Unis sur le reste du monde, sans préciser s'il s'agit de l'**influence culturelle**, qui est précisément le titre du sujet général. Il faudra donc, en introduction, préciser la différence entre influence (**soft power**) et domination (**hard power**).

Le sujet ne fait pas référence aux limites de l'influence américaine. Pourtant, votre réflexion se doit d'être équilibrée : il faudra donc nuancer en concluant sur les résistances à l'influence américaine. Pour le plan, pensez aux différents domaines d'application du **soft power** : politique et moral, économique, culturel.

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter un dessin

● Dessins et caricatures, parce qu'ils sont des **médias allusifs**, exigent toujours une bonne connaissance générale du sujet pour être compris et appréciés. Si vous n'avez aucune connaissance sur le sujet, la plupart des allusions ou des références vous seront incompréhensibles.

● Commencez par bien identifier **le titre et la légende** du dessin. Ici, cela ne vous servira pas à grand-chose, mais ce ne sera pas toujours le cas. **Lisez ensuite les questions qui se rapportent au document** : la question 4 vous aiguillera sur le problème des langues, et notamment de la langue anglaise. Vous êtes maintenant en mesure de comprendre le message derrière le dessin.

● Chaque élément du dessin a son importance et n'est pas là par hasard. Que représentent les personnages ? Qu'ont-ils en commun ? Qu'ont-ils de différent ? Essayez de passer **du concret à l'abstrait** :

Concret = personnage avec une bouche et une langue, qui parle dans une bulle écrite en espagnol.

Abstrait = ce personnage symbolise la langue espagnole.

Concret = un personnage-langue plus grand que les autres et une bulle en anglais qui apparaît derrière un mur.

Abstrait = la langue anglaise surmonte la barrière des langues et les domine.

Document 1

► 1. La société McDonald's est implantée sur tous les continents, mais de façon **différenciée** : l'implantation est très forte et très précoce en Amérique du Nord, puis en Europe occidentale, au Japon, en Australie et Nouvelle-Zélande ; elle est moindre et plus récente en Amérique latine (sauf au Brésil), en Asie du Sud-Est et en Europe orientale ; et inexistante en Afrique, sauf en Afrique du Sud, en Égypte, au Maroc.

► 2. Les entreprises du type de McDonald's sont des **firmes multinationales** (FMN), parfois appelées « **transnationales** ».

Document 2

- 3. Les différents personnages représentent quelques **grandes langues mondiales** (espagnol, allemand, français, russe). Le personnage le plus grand représente la langue anglaise (on distingue « Hello » derrière le mur).
- 4. La langue anglaise domine toutes les autres. Le « hello » qui dépasse du mur signifie que l'anglais est la seule langue qui parvienne à vaincre la barrière des langues : c'est une **langue véhiculaire**, quasi universelle.

Document 3

- 5. Les opposants indiens reprochent à Coca et Pepsi :
- des taux de pesticides dans les sodas vingt-quatre fois supérieurs à la dose recommandée ;
 - d'être des symboles de l'impérialisme culturel occidental ;
 - et à Coca en particulier d'avoir refusé de divulguer aux autorités sanitaires le secret de préparation de sa boisson.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Les États-Unis sont souvent qualifiés d'hyperpuissance. Ils sont effectivement la seule puissance authentiquement planétaire. Pourtant, les formes dures de leur **domination** sur le monde (**hard power**) ont montré leurs limites, notamment sous les présidences de George W. Bush. Peut-être le président Obama utilisera-t-il davantage le formidable potentiel dont dispose son pays en matière **d'influence (soft power)** ? L'adhésion plutôt que la contrainte ?

L'influence par les valeurs

L'influence américaine sur le monde se marque en effet d'abord par des **valeurs** qui, si elles ne sont pas partagées ni admises partout, exercent néanmoins une **attraction considérable** sur la majorité des populations : la démocratie, la liberté, la recherche du bonheur sont des valeurs inscrites dans la Constitution américaine et expliquent en partie qu'un million d'étrangers entrent chaque année sur le territoire des États-Unis. Ces valeurs se traduisent aussi dans le domaine économique et politique ; le libéralisme inspire la plupart des grandes institutions mondiales (FMI, Banque mondiale, OMC...). Le spectacle, largement offert au monde, de la liberté en vigueur aux États-Unis ne manque pas d'influencer les consciences.

L'influence par la culture

Ces valeurs se propagent dans le monde entier grâce surtout à la **culture populaire**. Séries télévisées (*sitcoms*) et cinéma sont d'excellents vecteurs de transmission des modes vestimentaires, alimentaires et musicales. Le cinéma américain (Hollywood), s'il n'est pas le premier en nombre de films en raison de l'énorme production des studios indiens de Bollywood, est largement en tête en termes de recettes et de diffusion mondiale. La part des films américains dépasse la plupart du temps 50 % des consommations nationales. Les produits dérivés et les parcs d'attractions relaient ensuite cette formidable **machine à rêves** : Disneyland se décline à Tokyo, à Paris, à Hong Kong. C'est tout l'**American way of life** (le « mode de vie américain ») qui est ainsi offert en modèle à la planète. La langue anglaise, qui pénètre les autres langues par néologismes, est devenue **langue véhiculaire internationale** : c'est la langue des scientifiques et des congrès. CNN, la chaîne américaine d'information en continu, diffuse vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur l'ensemble de la planète. Le mot le plus connu dans le monde est « OK » ; le suivant est... « Coca-Cola » !

L'influence par les marchés

Cette pénétration de l'*American way of life* se marque en effet aussi dans les marchés. **Marchés économiques**, avec les firmes multinationales américaines, dont les marques sont devenues la référence absolue d'une grande partie de la jeunesse mondiale : McDonald's, Nike, Gap, Coca-Cola en sont quelques exemples. McDonald's est ainsi fortement implanté sur tous les continents, y compris les anciens pays communistes et quelques pays africains. Sur le **plan monétaire et financier**, la devise de référence pour les règlements internationaux reste le dollar, créé à volonté par la FED (Banque centrale américaine) et accepté à peu près partout dans le monde. Les investissements américains à l'étranger contribuent également à ce *soft power* sans équivalent dans le monde.

Conclusion

Cependant, il serait incorrect de s'imaginer que le monde entier est en voie d'américanisation. **Culture dominante ne signifie pas culture exclusive**. Et il ne manque pas de contre-modèles, notamment en France, pour contester le *soft power* américain.

Quelles sont les contraintes naturelles du territoire japonais ?

Document 1 Le relief

Environ 73 % du pays est montagneux, la plus grande montagne du Japon est le mont Fuji (3 776 mètres), qui est un volcan. Les deux plus larges zones de plaine sont la plaine du Kantô, maintenant couverte par l'agglomération de Tokyo, et la plaine d'Hokkaido. Du fait du manque de surface plate, de nombreux terrains en pente ou à flanc de colline sont cultivés. Les montagnes sont peu habitées ; ainsi, 67 % du territoire japonais est constitué de zones boisées et de forêts. La population japonaise est inégalement répartie sur le territoire. Près de la moitié de la population, soit 60 millions d'habitants, est concentrée sur les mégapoles de Tokyo et Osaka-Kyoto-Kobe. Par conséquent, les zones au relief accidenté restent très sauvages, et constituent des refuges naturels pour une faune nombreuse et épargnée par les activités humaines.

La Documentation française.

Document 2 Les risques naturels

Le Japon est un archipel volcanique, situé sur l'« arc-de-feu » et, par conséquent, en zone sismique ; il y a donc de nombreux volcans dont certains sont en activité, de fréquents tremblements de terre (environ 1 500 chaque année, la plupart ne provoquant pas ou peu de dégâts aux constructions humaines) ainsi que – conséquence agréable de l'activité sismique – des sources d'eau chaude (les onsen). Le risque vient également de l'océan, avec les tsunamis (raz de marée) et typhons. Entre 1900 et 2004, sur 796 tsunamis observés dans l'océan Pacifique,

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Où est concentrée la moitié de la population japonaise ? Citez deux raisons qui expliquent cette localisation.

Documents 1 et 2

- 2. a) Quels sont les trois dangers qui menacent l'archipel japonais ?
b) Lequel représente un danger particulier pour les zones côtières ?

Document 3

- 3. a) Où se localisent les séismes au Japon ?
b) Combien y a-t-il eu de séismes entre 1990 et 1995 ?
c) Combien ont-ils fait de victimes ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

Après avoir analysé les caractéristiques du relief de l'archipel, expliquez pourquoi la population japonaise est fortement exposée aux risques naturels.

LES CLÉS DU SUJET

🔍 Analyser le sujet

Le sujet est classique mais comporte un piège majeur. Vous devez analyser les contraintes que subit le territoire japonais sous l'effet des éléments naturels (éléments de relief, phénomènes d'origine volcanique, sismique ou climatique). Vous ne devez pas tomber dans le déterminisme physique mais au contraire montrer que les contraintes naturelles sont d'autant plus importantes qu'elles portent sur une population nombreuse et dense, sur une société qui a su s'y adapter. C'est le sens du mot « territoire » : un espace aménagé par une population.

■ Comprendre les questions

- **1.** Attention : la question comporte deux parties ! Il s'agit tout d'abord de relever dans le texte le passage qui évoque « la moitié de la population ». Vous devrez ensuite trouver deux raisons qui expliquent pourquoi la population se concentre à cet endroit.
- **2. a)** L'analyse du document 2 vous permettra de relever, un par un, les trois dangers en question. Veillez à bien distinguer les tsunamis (d'origine sismique) et les typhons (phénomènes climatiques).
- b)** Sur les trois dangers relevés, deux peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire. Un seul, en revanche, concerne spécifiquement le littoral.
- **3. a)** Gardez présente à l'esprit l'idée que l'épicentre d'une secousse sismique est situé sur les grandes lignes de faille de l'écorce terrestre, et peut par conséquent se trouver en mer, bien que ses effets affectent directement les zones voisines. Observez la répartition sur la carte : il est difficile d'y déceler une concentration particulière. Que peut-on en conclure ?
- b)** Surlignez sur le document tous les séismes dont les dates correspondent : comptez ensuite le nombre de séismes surlignés.
- c)** Pour chacun des séismes surlignés, additionnez le nombre de victimes. Faites une phrase complète pour donner le résultat. Faites attention à l'unité utilisée.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour bien comprendre le sujet, il importe de se rappeler qu'un risque naturel est le produit d'un aléa (un événement sismique ou un typhon) avec une vulnérabilité (une forte concentration de la population dans un lieu soumis à un aléa). Pris séparément, les deux éléments ne posent pas de problème ; c'est leur conjugaison qui crée le risque. Contre-exemple : un séisme au cœur du Sahara n'est pas un risque s'il n'affecte personne.
- Le sujet vous invite d'abord à présenter les caractéristiques du relief japonais, que vous trouverez résumées dans le document 1. Vous montrerez ensuite la répartition très concentrée de la population japonaise, concentration qui la rend vulnérable à des aléas naturels divers. Enfin, vous listerez ces risques naturels en montrant l'exposition des populations à travers différents exemples.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Rédiger une introduction

L'introduction doit montrer que vous avez **compris le sujet** et en même temps **annoncer une approche ou des idées fortes** dans son traitement. Deux à trois phrases suffiront.

Dans le cas des contraintes naturelles du territoire japonais, vous pouvez rappeler que, s'il est un endroit au monde fortement soumis aux contraintes naturelles, c'est bien l'archipel japonais. Mais c'est pourtant dans ces conditions que s'est établie et développée une des populations les plus denses de la planète.

■ Questions**Document 1**

► 1. La moitié de la population japonaise se concentre sur les mégalo-poles de Tokyo et d'Osaka-Kyoto-Kobe, c'est-à-dire dans deux plaines littorales. L'essentiel du pays (73 %) est constitué de montagnes et les surfaces planes sont rares, ce qui explique la concentration de la population dans ces zones.

Documents 1 et 2

► 2. a) Les trois dangers qui menacent l'archipel japonais sont les tremblements de terre, les tsunamis et les typhons.
b) Parmi ceux-ci, les tsunamis représentent un danger particulier pour les zones côtières. Le raz de marée provoqué par un tremblement de terre sous-marin est sensible sur la côte, pas ou peu à l'intérieur.

Document 3

► 3. a) Les séismes affectent l'ensemble du territoire japonais, d'Hokkaido au nord à Nankai au sud. Leur épïcentre est parfois situé en mer, mais les effets touchent évidemment les terres voisines.

- b) Entre 1990 et 1995, on compte cinq séismes majeurs, soit un par an !
 c) Ces cinq séismes majeurs ont totalisé 6 542 victimes entre 1990 et 1995.

Paragraphe argumenté

Introduction

L'archipel japonais fait partie des lieux les plus risqués de la planète. Difficile de trouver un lieu qui soit davantage soumis aux contraintes naturelles. C'est pourtant sur cet archipel que s'est installée et développée une société qui compte aujourd'hui parmi les plus riches et les plus denses du monde.

De fortes contraintes de relief

Le Japon est d'abord une montagne : 73 % du territoire est montagneux. Les zones planes sont peu nombreuses et peu étendues. La principale, la plaine du Kanto, où se localise l'agglomération de Tokyo, ne fait que 15 000 km², soit à peine plus de deux départements français. L'espace est alors très comparimenté, d'autant que le Japon est un archipel : l'insularité accentue le morcellement de l'espace. Le territoire japonais subit donc de fortes contraintes de relief.

Une population concentrée et vulnérable

La population japonaise s'est concentrée principalement dans ces plaines littorales exiguës : près de la moitié de la population, soit 60 millions de personnes, vivent dans les deux premières agglomérations, qui couvrent les plaines du Kanto avec Tokyo et du Kansai avec Osaka-Kobe. À elle seule, la mégapole japonaise, de Sendai à Nagasaki, compte plus de 100 millions d'habitants ! La population est donc très concentrée sur une fraction réduite du territoire. Cette concentration la rend très vulnérable aux différents aléas naturels qui peuvent survenir. Et le Japon n'en manque pas.

Des risques naturels multiples

Le Japon est en effet un archipel volcanique, situé sur la « ceinture de feu » pacifique. Le point culminant et symbole du Japon, le Fuji Yama, est d'ailleurs un volcan. Les tremblements de terre y sont fréquents : 1 500 chaque année, dont au moins un majeur. (Le séisme de Kobe en 1995 fit 6 308 victimes.) Conséquence des séismes sous-marins, les tsunamis (raz de marée) représentent un danger particulier pour les zones côtières, si densément peuplées : le Japon en a subi en moyenne plus d'un par an lors du dernier siècle. Les

typhons, enfin, concernent surtout le sud du pays, mais c'est précisément le littoral sud qui est le plus peuplé, de Tokyo à Nagasaki. Le typhon Ma-on d'octobre 2004 fit une dizaine de victimes. Les risques naturels sont donc multiples.

Conclusion

La société japonaise a cependant appris à gérer ces risques multiples (systèmes d'alerte tsunami, normes antisismiques, exercices d'alerte...), ce qui montre qu'une société humaine peut aménager efficacement son territoire, en dépit de contraintes qui figurent parmi les plus fortes au monde.

Pourquoi le Japon est-il une grande puissance dépendante des autres pays du monde ?

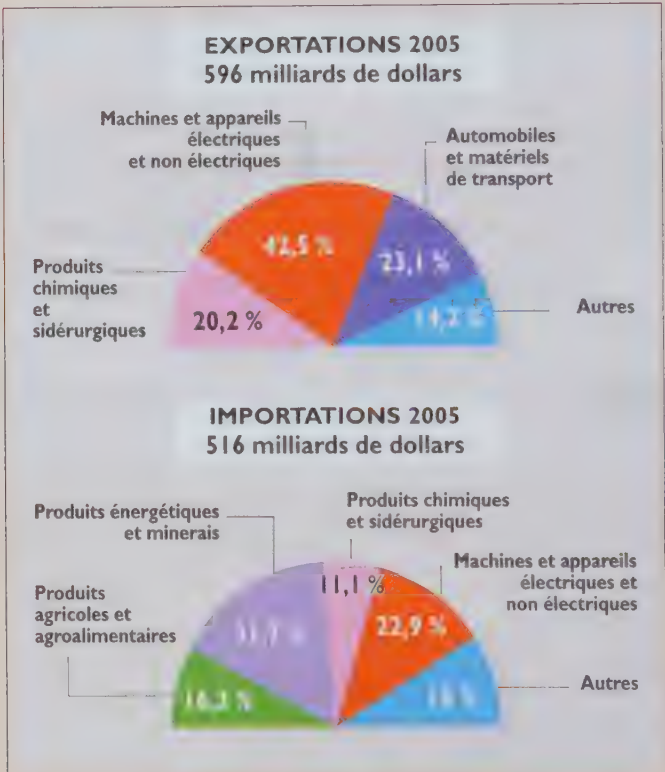
Document 1 Comparaison des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon
dans le monde

	États-Unis	Allemagne	Japon
PIB 2005 (rang mondial)	1 ^{er}	5 ^e	3 ^e
Dépenses de recherche	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e
Commerce extérieur	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Construction automobile	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e
Production de matériel électronique (téléviseurs, appareils photo, magnétoscopes, photocopieurs...)	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}
Nombre de firmes multinationales (rang mondial)	1 ^{er}	3 ^e	2 ^e
Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU	oui	non	non
Arme nucléaire	oui	non	non

Manuel de géographie de 3^e, Hatier, 2007.

Document 2

Exportations et importations au Japon



Manuel de géographie de 3^e, Hatier, 2007.

Document 3

Les difficultés économiques et sociales du Japon

La reprise économique du Japon est bien là. Elle repose essentiellement sur les exportations des productions automobiles et électroniques, avec respectivement Toyota qui est devenu le premier producteur mondial en 2007 et Sony qui lance avec succès la PS3 (véritable succès commercial permettant de diffuser le modèle japonais).

Premier partenaire commercial du Japon, la Chine n'en demeure pas moins un redoutable concurrent dans la production des articles électroniques de grande consommation. De plus, le Japon voit sa fac-

ture énergétique et alimentaire s'accroître en raison de la hausse des prix des matières premières.

Les exportations nippones ont encore augmenté l'année dernière et la part des produits japonais à haute valeur ajoutée importés par la Chine est, elle aussi, en augmentation. Quant aux investissements directs effectués par les entrepreneurs japonais en Chine, ils s'élèvent à 15 % du total de leurs investissements à l'étranger. Le marché chinois attire ainsi de plus en plus de grandes entreprises japonaises qui délocalisent leur production pour profiter du faible coût de la main-d'œuvre chinoise.

www.lemonde.fr et www.rfi.fr

■ Questions (8 points)

Documents 1 et 2

- 1. Montrez que le Japon est une grande puissance commerciale et économique.

Documents 2 et 3

- 2. Dans quels domaines le Japon est-il dépendant vis-à-vis de l'extérieur ?

Document 3

- 3. Montrez que les liens économiques entre la Chine et le Japon sont de plus en plus forts. Dans quel domaine la Chine concurrence-t-elle le Japon ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des informations extraites des documents et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : Pourquoi le Japon est-il une grande puissance dépendante des autres pays du monde ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

On vous demande d'expliquer la dépendance japonaise. Or, autant il est évident que le Japon est une grande puissance, autant sa dépendance ne va pas de soi. Il s'agit donc d'un sujet délicat qui exige de bonnes connaissances de la géographie du Japon.

■ Comprendre les questions

- 1. Vous devez énoncer des preuves suffisantes de la puissance économique et commerciale du Japon. Au brouillon, faites un tableau à deux colonnes.
- 2. Sur le document 2, regardez quels sont les produits que le Japon importe mais n'exporte pas. Sur le document 3, vous en trouverez confirmation. De quoi dépend la reprise économique nippone ?
- 3. Dans quels paragraphes Chine et Japon sont-ils mentionnés ? Surignez le mot-clé « concurrence » ou son dérivé « concurrent ».

■ Préparer le paragraphe argumenté

Vous devez démontrer que le Japon est une grande puissance dépendante et pourquoi. Mais il faudra enfin nuancer votre propos : les autres pays ne sont-ils pas également dépendants, du Japon comme d'autres pays ?
 Veillez à utiliser toutes les informations disponibles : par exemple, le document 1 qui mentionne les aspects politiques et militaires.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter un graphique

- Ces graphiques à demi-secteur véhiculent de l'information à plusieurs niveaux. Commencez par relever les titres : les exportations (596 milliards de dollars) sont plus importantes que les importations (516 milliards de dollars).

Un deuxième type d'information peut être apporté par l'**analyse séparée** de chaque graphique. Reliez **vos découvertes à une connaissance théorique** : les exportations japonaises sont constituées de produits manufacturés, ce qui est caractéristique d'une **économie industrielle développée**.

Un troisième type d'information peut être relevé par la **comparaison des deux graphiques**. Observez **ce qui change et ce qui est invariant** : les importations de produits agricoles et énergétiques ne sont pas compensées par des exportations du même type. Le Japon est donc dépendant de l'extérieur pour ces produits.

Documents 1 et 2

► 1. Le Japon est d'abord une **grande puissance économique**, la 3^e du monde par son PIB, mais la 2^e pour le nombre de firmes multinationales. Certains secteurs sont des points forts, comme la construction automobile (2^e) ou électronique (1^{er}). Le Japon est aussi une **grande puissance commerciale** puisqu'il occupe le 3^e rang mondial pour le commerce extérieur, un commerce fortement excédentaire avec une balance commerciale positive de 80 milliards de dollars.

Documents 2 et 3

► 2. Le Japon est cependant **dépendant de l'extérieur** pour les importations agricoles/agroalimentaires et celles de produits énergétiques et de minerais. Avec la hausse du prix des matières premières durant ces dernières années, « la facture énergétique et alimentaire [n'a pu que] s'accroître ». Le Japon est également dépendant de l'étranger pour la reprise économique, notamment dans les secteurs automobile et électronique.

Document 3

► 3. La Chine est aujourd'hui le **premier partenaire commercial** du Japon. Le commerce entre ces deux pays continue d'ailleurs à croître. Les entreprises japonaises investissent de plus en plus en Chine (déjà 15 % des IDE). En revanche, les deux pays sont en situation de concurrence « dans la production des articles électroniques de grande consommation ».

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Le Japon a toujours eu la réputation d'un pays peu ouvert aux influences étrangères : est-il devenu plus ouvert dans l'économie mondialisée du ^{xxi}e siècle ? Et cette ouverture l'a-t-elle rendu plus dépendant des autres pays ?

Une grande puissance

Le Japon est incontestablement une **grande puissance économique** : son PIB est le 3^e mondial, pour seulement 126 millions d'habitants. Le Japon produit 15 % des biens industriels de la planète, avec une spécialisation marquée dans l'automobile (Toyota, numéro 1 mondial en 2007) ou l'électronique. Les firmes multinationales japonaises sont au 2^e rang mondial. Les productions nippones à forte valeur ajoutée s'appuient sur les 2^e dépenses de recherche mondiales. L'excédent commercial de 80 milliards de dollars en 2005 explique pourquoi le pays est une **puissance financière**, avec des réserves de change de presque 1 000 milliards de dollars. Même au **plan militaire**, le Japon relève la tête, avec le 2^e budget militaire mondial et un certain regain nationaliste.

Une puissance dépendante ?

Dépourvu de ressources énergétiques et minières, chiche en espaces agricoles, le Japon connaît une **dépendance avérée** en produits alimentaires, énergétiques et matières premières. Quand leur cours augmente, la facture énergétique et alimentaire s'accroît en proportion. Depuis la crise des années 1990, la croissance économique est largement fonction des **exportations**, la consommation intérieure étant atone. Enfin, toujours dépourvu d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, le Japon dépend depuis 1951 du parapluie nucléaire américain pour sa **défense stratégique**.

Une puissance interdépendante

Cependant, les dépendances du Japon sont **inhérentes à une économie mondialisée**. Mieux vaut acheter ses produits alimentaires à l'étranger que de maintenir une agriculture non compétitive ! Les interdépendances commerciales avec les pays asiatiques sont la marque d'un **système économique intégré**, le Japon conservant les activités à forte valeur ajoutée, alors que les activités de production et d'assemblage sont délocalisées dans des pays à faible coût de main-d'œuvre, au premier rang desquels la Chine.

Conclusion

Dans une économie mondialisée, toutes les grandes économies sont interdépendantes. Le Japon témoigne donc de dépendances, mais sectorielles, mineures, **consenties**.

La puissance de l'Union européenne et ses limites

Document 1 L'Union européenne dans la Triade en 2007

	UE à 27	États-Unis	Japon
Population en 2007 (en millions d'habitants)	494	301	128
Part de marché des produits de haute technologie (en %)	36	13	8,5
Part des exportations mondiales (en %)	40	9	6
Part du PIB mondial (2005 en %)	21	20	6
Part des investissements directs à l'étranger (en %)	45	10,5	moins de 3

Hatier, 2007.

Document 2 La politique étrangère européenne

Il n'existe pas à proprement parler une politique étrangère européenne. En effet, chaque État membre de l'Union européenne conserve une entière souveraineté dans la conduite de sa politique étrangère.

Cependant, le traité de Maastricht (1992) a mis en place une « politique étrangère et de sécurité commune » (PESC). [...]

La PESC consiste avant tout à coordonner les politiques étrangères des États membres de l'Union européenne : elle prévoit des échanges d'informations et des consultations mutuelles, l'harmonisation des points de vue et des actions diplomatiques communes.

Mais la PESC n'est pas une politique étrangère unique menée par l'Union européenne au nom de ses vingt-cinq États membres¹.

La récente guerre en Irak (2003) est venue le rappeler, puisqu'on a pu observer que les États membres adoptaient des positions très différentes et conduisaient des politiques étrangères parfois opposées.

Hatier, 2007.

1. Vingt-sept depuis 2007.

Document 3 L'Union européenne en position inconfortable
face à la guerre en Irak



En opposition à la position franco-allemande, huit pays européens (Royaume-Uni, Espagne, Italie, Portugal, Danemark, Hongrie, Pologne et République tchèque) se sont rangés aux côtés des États-Unis dans le choix d'une guerre contre l'Irak en 2003.

Magnard, 2007.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Citez deux éléments qui montrent la puissance économique et financière de l'Union européenne. (2 points)

Document 2

- 2. Relevez dans le texte deux objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne. (2 points)

Documents 2 et 3

- 3. L'Union européenne a-t-elle eu une position commune par rapport à la récente guerre en Irak ? Expliquez cette situation en vous appuyant sur les documents 2 et 3. (4 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant la puissance de l'Union européenne et ses limites.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

La puissance peut être définie en géographie comme la capacité d'un État à s'assurer les moyens nécessaires à une **influence durable** sur la planète. On devra donc envisager les différents domaines (économique, commercial, culturel, scientifique, militaire...) où s'exprime la puissance de l'Union. Mais le sujet invite également à examiner **ses limites**.

■ Comprendre les questions

- 1. On vous demande d'extraire d'un tableau de chiffres deux éléments prouvant la puissance économique et financière de l'Union. Choisissez un élément économique et un élément financier. Veillez à ce qu'ils soient le **plus significatif possible**, donc que l'écart avec les États-Unis ou le Japon soit conséquent.

► 2. Répondez en reprenant les termes de la question. Relisez le texte et cherchez-y en quoi consiste la PESC pour les États membres.

► 3. Cette question exige de **mettre en relation deux documents**. Grâce à la légende du document 3, vous devriez pouvoir répondre à la première partie de la question. Expliquez ensuite les causes en relisant le premier et le dernier paragraphe du document 2. Ne recopiez pas le texte.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Le sujet, très classique, souligne à quel point vous avez intérêt à réviser **vos cours** avant l'examen.
- Il apparaît indispensable de réserver une partie finale aux limites et de développer en première et en deuxième partie ce qui constitue la puissance de l'Union et la façon dont cette puissance se manifeste dans le monde.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter un tableau statistique

- Le document 1 est un tableau statistique. Les lignes sont composées d'indicateurs démographiques, économiques et financiers. Dans les colonnes figurent les pôles de la Triade : UE, États-Unis et Japon.
- La première chose que l'on peut vous demander est de lire le tableau, pour y **trouver de l'information**. Par exemple, quelle est la population de l'UE ? Il suffit de lire la donnée à l'intersection ligne-colonne.
- Mais l'on peut aussi **comparer les données entre elles**, afin de donner du sens aux chiffres. Par exemple, observer que l'UE totalise 40 % des exportations mondiales, alors que le Japon n'en totalise que 6 % : la capacité exportatrice de l'UE est 7 fois supérieure à celle du Japon.



Attention cependant à mettre **en relation les données aussi par lignes** !

Si vous comparez les populations de l'UE et du Japon, vous vous rendrez compte que la population européenne est environ 4 fois plus importante. Cela vous montre qu'il faut relativiser la capacité exportatrice de l'Union.

Il ne faut donc pas hésiter à comparer les lignes et les colonnes entre elles afin de **donner du sens** aux statistiques du tableau.

Document 1

- 1. Deux éléments montrent la **puissance économique et financière** de l'UE.
- L'Union assure 40 % des exportations mondiales, contre seulement 9 % pour la première économie mondiale, celle des États-Unis.
 - L'Union représente 45 % des investissements directs à l'étranger, soit 4,5 fois plus que les États-Unis !

Document 2

- 2. La politique étrangère et de sécurité commune a pour objectif général de **coordonner les politiques étrangères** des États membres. Parmi les objectifs particuliers, on peut relever les échanges d'informations et les actions diplomatiques communes.

Documents 2 et 3

- 3. L'Union n'a pas réussi à adopter une position commune sur la guerre en Irak en 2003 : alors que l'axe franco-allemand s'est montré opposé à l'intervention, 8 autres pays membres se sont ralliés à la position américaine. En effet, les 27 membres conservent chacun « **une entière souveraineté** dans la conduite de (leur) politique étrangère ». Ce qui peut conduire à des positions opposées.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Il est paradoxal de constater qu'à l'heure où vingt-sept nations européennes se sont unies dans l'ensemble le plus intégré de la planète, l'Union fasse presque figure de « **nain politique** ». L'Europe a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Les fondements de la puissance

La **puissance** est là et bien là, en tout cas. Forte de presque 500 millions d'habitants, qui forment le premier marché de consommation de la planète, l'UE réalise

40 % du commerce mondial et ses exportations la placent loin devant les États-Unis et le Japon. Sur le plan financier, l'UE est le premier investisseur mondial, avec 45 % des investissements directs à l'étranger. Ses productions la placent parmi les grandes puissances agricoles (2^e exportateur mondial) et industrielles. Les industries de haute technologie sont particulièrement représentées (26 % du total mondial), avec des réussites comme Airbus, Ariane ou les centrales nucléaires EPR. Au total, l'Union produit 21 % des richesses mondiales, contre 20 % pour les États-Unis. Et l'euro s'affirme comme une devise de réserve face au dollar.

Un rayonnement mondial

Cette puissance constitue le fondement d'un **rayonnement international** incontestable. Autrefois puissances coloniales, les États de l'Union ont diffusé leurs **langues** sur de nombreux continents : portugais au Brésil, espagnol en Amérique latine, français et anglais en Afrique. L'Union promeut également des **valeurs** comme la liberté, la démocratie, les Droits de l'homme, qui lui valent une attractivité mondiale. Ce qui explique – en même temps que sa richesse – l'importance des flux migratoires : plus de 1,4 million d'entrées annuelles, sans compter les clandestins. Enfin, certains pays de l'Union jouent un **rôle international** parfois important : France et Royaume-Uni sont membres du Conseil de sécurité de l'ONU et sont aussi des puissances nucléaires ; leurs interventions, militaires ou humanitaires, sont fréquentes, essentiellement dans leurs anciennes colonies, avec lesquelles ils ont conservé des liens renforcés par une importante aide au développement.

Les limites de la puissance européenne

Pourtant, cette puissance multiforme et ce rayonnement international ne suffisent pas à faire de l'Union européenne une puissance véritablement planétaire. Son modèle économique, fondé sur un libéralisme largement teinté d'État providence, souffre de la **concurrence** de plus en plus vive des autres membres de la Triade ou des pays émergents. Le **vieillessement** de la population européenne en fait plutôt une zone de dépression démographique et ses capacités d'innovation perdent du terrain année après année. Surtout, l'Union doit gérer **vingt-sept égoïsmes nationaux** parfois inconciliables : ses divisions politiques et diplomatiques affaiblissent considérablement son impact international. Il n'est ainsi pas rare que les États membres prennent des positions opposées, comme lors de l'intervention américaine en Irak en 2003.

Conclusion

L'Union européenne apparaît donc souvent comme un pôle à la puissance encore considérable, mais inégale selon les secteurs et globalement **en déclin**, un déclin que les divisions internes à l'Union tendent à précipiter.

Quelles transformations connaît la société française des Trente Glorieuses ?

Document 1 La France en 1946 et en 1975

	1946	1975
Population totale (millions)	40,5	52,6
Population urbaine (millions)	21,5	35,4
Population active (en %) : – primaire	36	10
– secondaire	32	38,6
– tertiaire	32	51,4
Nombre de voitures particulières (millions)	1	15,3
Niveau de vie (base 100 en 1938)	87	320
Nombre de personnes de plus de 14 ans suivant des études (milliers)	650	4 000

Document 2 Les vacances vues par une publicité automobile dans les années 1960



© SIMCA/DR

Document 3

Les jeunes dans les années 1960

Les communications de masse (presse, radio, TV, cinéma) ont exercé une grande influence sur cette nouvelle classe d'âge, en lui fournissant mythes, héros et modèles. Dans un premier stade, le cinéma fait émerger les nouveaux héros de l'adolescence, qui s'ordonnent autour de l'image exemplaire de James Dean. Dans un deuxième stade, c'est le rock qui joue le rôle moteur. Mais tous les moyens de communication sont engagés dans le processus. Elvis Presley devient vedette de cinéma [...].

La classe d'âge s'identifie par :

- une panoplie commune : blue-jeans, polos, blousons et vestes de cuir, et actuellement la mode est au tee-shirt imprimé, à la chemise brodée ; [...]

- l'accession à des biens tels que électrophone, guitare – de préférence électrique –, radio à transistors, collection de 45 tours, photos ;

- un langage commun ponctué d'épithètes superlatives comme « terrible », « sensass », langage « copain » où le mot « copain » lui-même est maître-mot, mot de passe [...]

- ses cérémonies de communion, depuis la surprise-partie jusqu'au spectacle de music-hall.

D'après Edgar Morin, *Le Monde*, 6 juillet 1963.

■ Questions (8 points)

Document 1

► 1. Comment évoluent la population urbaine et la répartition de la population active ?

Documents 1 et 2

► 2. Relevez les éléments qui montrent que la France est entrée dans la société de consommation et de loisirs.

Document 3

► 3. Qu'est-ce qui permet l'apparition d'une culture nouvelle pour les jeunes des années 1960 et quelles pratiques caractérisent cette jeunesse ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant à la question : Quelles transformations connaît la société française des Trente Glorieuses ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Il faut commencer par définir les Trente Glorieuses, cette période de **croissance économique exceptionnelle** de 1946 à 1975. La société française a connu évidemment des transformations considérables pendant cette période, dont il faut rendre compte.

■ Comprendre les questions

- 1. Comparez dans le tableau les deux années 1946 et 1975. Pour donner une **réponse significative**, il est utile de calculer rapidement le pourcentage de hausse ou de baisse. Par exemple, la population urbaine est passée de 21 à 35 millions, soit une hausse des deux tiers (66 %).
- 2. Rappelez ce qu'est la société de consommation et de loisirs. Quels sont les éléments du tableau qui permettent de consommer ou qui permettent de partir en vacances, comme l'indique le document 2 ?
- 3. Les deux parties de la question correspondent aux deux paragraphes du texte. Répondez de façon synthétique sans recopier le texte.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Vous venez d'évoquer quelques-unes des principales transformations de la société française pendant les Trente Glorieuses. Réfléchissez aux **catégories** dans lesquelles vous pourriez regrouper ces réponses.
- Il va de soi que des connaissances personnelles vous seront indispensables pour étayer votre développement.
- Après avoir défini, en introduction, ce que sont les Trente Glorieuses, vous pourrez envisager successivement les **transformations liées au baby-boom**, puis la modernisation des structures d'activité, enfin le développement de la société de consommation et d'une civilisation des loisirs.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter un tableau statistique

- 🔴 Le document 1 est un tableau statistique. Les lignes sont composées de différents indicateurs démographiques, économiques et sociaux. Dans les colonnes : l'année 1946 et l'année 1975. Le tableau vous permet donc de **mesurer les transformations** survenues pendant cette période.
- 🔴 Il est totalement inutile de redire (en plus mal et en plus long) ce que dit très bien le tableau tout seul ! Il faut donc **donner du sens aux chiffres**.
- 🔴 Il est intéressant de mesurer les évolutions : il est plus parlant de dire que le nombre de voitures a été multiplié par 15 en trente ans.
- 🔴 N'hésitez pas non plus à rapporter une ligne à une autre, afin de lui donner une signification particulière : voir la réponse à la question 1.

Document 1

- 1. La population **urbaine** augmente de 66 % pendant les Trente Glorieuses. La population **active** a connu aussi des mutations majeures : le nombre d'agriculteurs a baissé de 75 %, alors que la population employée dans l'industrie a augmenté de 20 % et surtout que le secteur tertiaire a progressé de 60 %, employant alors un Français sur deux !

Documents 1 et 2

- 2. En trente ans, la France est véritablement entrée dans une société où la population consomme de plus en plus de biens et dispose de plus en plus de loisirs : le **niveau de vie** en 1975 a triplé par rapport à 1938 et presque quadruplé depuis 1946 ! Le nombre de Français de plus de 14 ans poursuivant des études a sextuplé. Les Français partent davantage **en vacances** et le nombre de voitures a été multiplié par 15 !

Document 3

- 3. En raison du développement des communications de masse (presse, radio, télé, cinéma), les années 1960 voient l'apparition d'une **nouvelle culture**

pour les jeunes. Nourrie de cinéma et de rock, elle s'exprime par de nouvelles pratiques : mode vestimentaire (jean, polo, blouson de cuir), accès à de nouveaux biens (électrophone, radio, photos), développement d'un langage commun (« copain », « sensass »...).

■ Paragraphe argumenté

Introduction

La croissance des Trente Glorieuses (1946-1975) a entraîné des transformations profondes et parfois brutales dans la société française.

La France du baby-boom

Ces transformations se mesurent d'abord au **nombre** de Français. Le baby-boom fait passer la population de 40,5 millions en 1946, à 52,6 millions en 1975, soit un bond de 30 % en trente ans ! Cette croissance s'explique par une croissance naturelle doublée des flux migratoires qui accompagnent la croissance économique. Cette population est également **de plus en plus urbaine** : deux tiers de citadins en 1975. Comment l'expliquer ?

La France se modernise

L'urbanisation répond aux profondes mutations qui affectent la répartition de la **population active**. Alors que 36 % des Français travaillaient dans l'agriculture en 1946, ils ne sont plus que 10 % en 1975 (phénomène dit de l'exode rural). La **France se tertiarise** en même temps qu'augmente le niveau de qualification (4 millions d'étudiants en 1975).

Société de consommation et civilisation des loisirs

Ces transformations ont entraîné le développement en France de la **société de consommation**. L'augmentation du pouvoir d'achat et le développement du crédit et de la publicité bouleversent les habitudes de vie. Le nombre d'automobiles est multiplié par 15 en trente ans, ce qui permet à de plus en plus de Français de partir en vacances. Des **loisirs**, c'est aussi le désir d'une jeunesse rendue nombreuse par le baby-boom et dont les nouveaux codes explosent dans une société encore parfois figée : c'est l'époque de James Dean et des blousons noirs.

Conclusion

Les Trente Glorieuses représentent donc une période cruciale, dont les transformations ont affecté la France dans tous les domaines : économique, démographique, social, culturel. Le pays a ainsi plus changé pendant ces trente années que dans tout le siècle précédent.

Réussites et difficultés de la IV^e République

Document 1 Discours d'investiture¹ de Guy Mollet, 31 janvier 1956

Guy Mollet est appelé au poste de président du Conseil par le président de la République, René Coty. Il se présente le 31 janvier devant l'Assemblée nationale pour obtenir l'investiture, qui lui est accordée par 420 voix contre 71.

« [...] Nous ne devons pas [...] renoncer à apporter [...] à la Constitution les changements qui permettront de renforcer la stabilité du pouvoir exécutif et, par là même, d'affermir l'autorité de l'État.

[...] L'urgence justifie pleinement que je commence par [le problème] le plus pressant, par le plus douloureux d'entre eux : l'Algérie. C'est bien celui auquel le gouvernement doit donner la première place. Il domine tous ceux que la France doit résoudre. C'est à lui que le président du Conseil consacrera ses premiers efforts en s'y attachant personnellement.

[...] C'est avec sérénité et sans préjugés que le gouvernement abordera [la construction européenne], soucieux seulement de rechercher chaque fois les solutions pratiques les plus efficaces. [...] Établir le marché commun général en Europe est une œuvre de longue haleine. Le gouvernement est décidé à la faire aboutir. »

www.lours.org/

1. Discours d'investiture : discours par lequel un homme politique demande à l'Assemblée nationale de soutenir le gouvernement qu'il se propose de former.

Document 2 L'évolution des productions industrielles

	1938	1945	1952	1957
Charbon (millions de tonnes)	47,5	35	54,5	59
Électricité (milliards de kWh)	19,9	18,3	40,5	57,4
Acier (millions de tonnes)	6,1	1,6	10,8	14
Ciment (millions de tonnes)	3,7	1,5	8,6	12,4
Tracteurs (milliers)	1 800	500	26 100	85 000

Document 3 Un regard sur la IV^e République

[La IV^e République] collectionna les crises ministérielles et jongla avec ses présidents du Conseil, vedettes d'un jour. Les crises firent se succéder à la direction du gouvernement des présidents du Conseil bons pour un mois, trois mois, six mois. [...] Tout cela condamna la République parlementaire à dépérir lentement avant de disparaître.

François Mitterrand, *Le Coup d'État permanent*, Plon, 1964.

■ Questions (8 points)**Document 1**

► 1. Quels sont les trois sujets que l'auteur évoque dans son discours ?

Document 2

► 2. Montrez, à partir du tableau, que la France connaît une reprise rapide et durable de sa production industrielle après les années de guerre.

Documents 1 et 3

► 3. D'après le texte du document 3, quelle est la principale difficulté politique de la IV^e République ? Quelle phrase du discours de Guy Mollet y fait allusion ?

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant les réussites et les difficultés de la IV^e République.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

L'énoncé comporte deux mots-clés : « réussites » et « difficultés » au pluriel. Ils s'opposent et invitent à évoquer la IV^e République française selon deux points de vue successifs : l'un positif, l'autre susceptible d'expliquer la disparition du régime lors de la crise de mai 1958. Il ne faut donc pas présenter l'histoire de la France de 1946 à cette date, mais établir un bilan de la période, l'appréciation générale de celle-ci reposant sur la confrontation des succès d'une part, des échecs d'autre part.

■ Comprendre les questions

- 1. Que veut renforcer Guy Mollet ? Quel problème veut-il résoudre concernant l'Algérie ? À quelle construction européenne fait-il allusion ?
- 2. Quelle est l'importance des secteurs de production présentés ? Par combien est multipliée la production d'électricité entre 1945 et 1957 ? Par combien est multipliée la production d'acier entre 1945 et 1952 ? Quel est le taux d'accroissement de l'acier de 1952 à 1957 ? Pourquoi ce résultat plus faible est-il encore une performance ?
- 3. À quel type de crises fait référence François Mitterrand ? À quel souci évoqué par Guy Mollet dans le document 1 renvoie cette référence ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour l'introduction, recherchez dans quel contexte la IV^e République a pris fin.
- Créez un tableau à deux colonnes. Dans la première, recensez tous les succès de la IV^e République ; dans la seconde, ses échecs. Passez en revue les problèmes de politique extérieure (Guerre froide, décolonisation, Europe...) et intérieure (reconstruction, politique sociale, débats...).
- Pour la conclusion, comparez vos colonnes. Laquelle est la plus remplie ? Pouvez-vous dire que la IV^e République s'est montrée incapable de diriger les affaires de la France ?

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

- 1. Guy Mollet évoque l'**instabilité** du pouvoir exécutif, le problème de l'**indépendance** algérienne et le projet de **Communauté économique européenne** (CEE).

Document 2

- 2. Dans les domaines clés de l'économie (**énergie, industrie lourde, bâtiment, agriculture**), la reprise est forte : en 12 ans, la production d'électricité triple ; en 7, celle d'acier est multipliée par 6,7 ; les cinq années suivantes, elle augmente encore de 30 %, ce qui est remarquable, la base de départ étant plus élevée. *(Tout autre calcul peut être fait.)*

Documents 1 et 3

- 3. François Mitterrand fait référence aux **crises ministérielles** qui reviennent tous les trois ou six mois. Cette référence renvoie au souci de renforcer la **stabilité de l'exécutif**.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Faire un bilan et nuancer ses idées

- 🔴 Au terme d'une étude sur une période, il est souvent utile de faire un **bilan**. L'exercice a pour but d'évaluer le sujet de l'étude afin de déterminer l'état de ce bilan (bilan de santé, par exemple) ou de définir un résultat financier (bilan comptable).
- 🔴 Faire un bilan en histoire revient à évaluer toutes les facettes d'un sujet (un homme ou un régime) et d'établir pour chacune si les missions qui lui étaient fixées ont été ou non remplies.

🎯 Ici, il s'agit de faire le bilan d'un régime politique : la IV^e République. La méthode la plus classique consiste à évaluer dans un plan en deux parties les **réussites**, puis les **échecs**. Tous les domaines de politique intérieure (économie, social, culture...) et extérieure (conflits, traités, commerce...) doivent être passés en revue et classés dans l'une ou l'autre des parties.

🎯 En **conclusion**, une appréciation générale peut être portée : la réussite ou les échecs l'emportent.

Introduction

Née en 1946, la IV^e République ne dure que douze années. En 1958, une crise déclenchée en Algérie précipite sa disparition au profit d'un régime plus fort et toujours en place en 2010 : la V^e République. Quel bilan peut être fait de ces douze années ? Malgré sa mauvaise réputation, la IV^e République a connu de belles réussites ; mais ses faiblesses constitutionnelles ne lui ont pas permis de surmonter les grands défis de l'époque.

Une reconstruction réussie

Bien que déclarée vainqueur, la France sort affaiblie de la guerre. Les Français souffrent, l'économie est désorganisée, de nombreuses menaces pèsent. La République restaurée, les dirigeants politiques se mettent au travail.

Grâce à la mobilisation de tous les Français, à la **planification** établie par Jean Monnet et à une bonne utilisation du **plan Marshall**, ils mènent à bien la **reconstruction du pays**. En quelques années les productions de base sont relancées, les infrastructures rétablies, les Français relogés. En 1952, Antoine Pinay réduit l'inflation qui sévit encore.

Protégés par la mise en place du salaire minimum (**SMIG**), aidés par la Sécurité sociale, les Français voient leur pouvoir d'achat bondir. Le retour à l'optimisme se manifeste par un **baby-boom**. Les bases des « Trente Glorieuses » sont posées.

Cette reconstruction est renforcée par la création de la **CEE**, à laquelle la IV^e République participe activement : lancement de la **CECA** en 1950 et signature du **traité de Rome** en 1957. Sur le plan international, la France tient son rang aux côtés des États-Unis et travaille à maîtriser la technologie nucléaire.

Sur le plan intérieur, le bilan est très **satisfaisant**. Qu'en est-il pour les questions de politique extérieure ?

La faiblesse constitutionnelle face à la décolonisation

La IV^e République éprouve des difficultés liées à ses institutions. L'absence de majorité stable et d'exécutif fort fragilise ses gouvernements qui ne se trouvent pas en position de bien négocier les conflits de la décolonisation. Si le régime

parvient à donner leur indépendance au Maroc et à la Tunisie, il s'enlise dans de **longs conflits militaires** en Indochine et en Algérie. La **crise de Suez** est un autre échec retentissant.

La République échoue également sur le projet de **Communauté européenne de Défense** qu'elle rejette.

En mai 1958, le général de Gaulle accepte de prendre en main les affaires de l'État à condition de pouvoir disposer de moyens politiques plus étendus. La IV^e République a vécu.

Conclusion

Si la IV^e République n'a pas su gérer les crises extérieures qui ont eu raison d'elle, son bilan est loin d'être mauvais. Elle a jeté **les bases d'une France moderne**, devenue l'un des piliers d'une puissante Communauté européenne.



Les mutations de l'industrie française

Document 1 Les espaces industriels français



Document 2 La reconversion réussie du Nord-Pas-de-Calais

La région revient de loin. En quelques décennies, elle a dû encaisser la disparition de l'industrie charbonnière, la plongée de la sidérurgie et la débâcle du textile, trois secteurs sur lesquels elle avait bâti sa puissance. Le déclin est aujourd'hui enrayé. Le passé industriel du Nord-Pas-de-Calais et son emplacement privilégié au cœur de l'Europe ont joué en sa faveur. Les grands constructeurs automobiles se sont installés dans les régions minières et sidérurgiques [...].

Le transport est en pleine expansion : 13 millions de tonnes de marchandises ont transité par le tunnel sous la Manche en 1999 ; le trafic des conteneurs explose à Dunkerque comme dans les ports fluviaux [...]. On assiste à Lille et à Valenciennes à une montée en puissance des technologies de l'information et de la communication, qui emploient aujourd'hui plus de 29 000 salariés.

J.-P. Dufour, *Le Monde*, 30 décembre 2000.

Document 3 Paris-la Défense, le premier technopôle en France

À partir de la Défense, à l'ouest de Paris, et vers la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, s'est construite une telle concentration de centres de recherche, d'universités et de grandes écoles que l'on peut parler de Silicon Valley française. Ici fonctionnent en réseau la recherche fondamentale, la recherche-développement et l'industrie, la recherche publique et la recherche privée, le civil et le militaire, les grands groupes industriels et des centaines de PME [...] Autour, s'est formé un complexe militaro-industriel qui relie nucléaire, aérospatiale, électronique, informatique, associant les groupes industriels Thomson, Alcatel, Dassault [...]. De nombreuses voies de communication dont l'autoroute A86, la Francilienne, l'A10 permettent de relier les différents sites.

J. Scheibling, *L'Industrie*,
Documentation photographique, décembre 1999.

■ Questions (8 points)

Documents 1 et 2

- 1. Où étaient localisées les anciennes régions industrielles et quels étaient leurs principaux secteurs d'activité ? (Trois réponses attendues.)

Document 3

- 2. Relevez trois éléments caractérisant un technopôle.

Documents 1, 2 et 3

- 3. Citez trois facteurs de localisation déterminant aujourd'hui l'implantation d'activités industrielles nouvelles.

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant les mutations de l'industrie française et leurs conséquences sur la localisation des espaces industriels.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet consiste à analyser les changements qui ont affecté l'industrie française ces trente dernières années. Quels sont les changements dans les localisations ? Quels sont les changements dans les activités ? Quels facteurs expliquent ces évolutions ?

■ Comprendre les questions

- 1. Sur le document 1, localisez les anciennes régions industrielles. Dans quelles régions françaises se trouvent-elles ? Relevez ensuite dans le document 2 les trois secteurs mentionnés.
- 2. Dans le document 3 se trouvent toutes les caractéristiques qui permettent de définir un technopôle. Il suffit d'en relever trois.
- 3. Il s'agit de trouver dans les documents trois facteurs d'implantation des industries nouvelles.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Le plan est en partie suggéré : définir quelles sont les mutations de l'industrie française, puis en montrer les conséquences sur la localisation des régions industrielles. Pourtant, on ne peut éviter d'en analyser les causes, même si ces causes ne sont pas évoquées dans les documents. Il faudra donc faire appel à vos connaissances personnelles pour les établir.
- On pourra commencer par décrire les mutations industrielles des dernières décennies, puis analyser les causes de ces mutations, avant de décrire la nouvelle géographie industrielle française.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Lire et interpréter un texte

Le document 2 est un texte. Dans les questions portant sur un texte, il est fréquemment demandé de **relever des informations**. Par exemple, ici, la question 1 (2^e partie) vous demande quels étaient les principaux secteurs d'activité des anciennes régions industrielles.

Chaque paragraphe développe normalement une seule idée. Il est souvent utile de **donner un titre à chaque paragraphe** : cela permet d'en mieux saisir l'organisation. Dans le document 2, le premier paragraphe pourrait s'intituler : « Le Nord, du déclin à la reprise ». Le deuxième : « Des flux en expansion ».

Pour répondre à la question, le plus simple est d'en **repérer les mots-clés** puis de voir s'ils figurent dans le texte.

Enfin, pour interpréter le texte, c'est-à-dire lui donner du sens, il faut en replacer les éléments particuliers dans un **contexte plus général**. Lorsque vous lisez le texte, il est donc indispensable de vous remémorer les idées générales du cours sur le sujet, afin que le document prenne dans votre esprit tout son sens.

Documents 1 et 2

► 1. Les anciennes régions industrielles sont situées à l'est de la ligne Le Havre-Marseille, qui séparait jadis la France industrielle et la France sous-industrialisée. Nord et Lorraine en sont les deux plus emblématiques. Les principaux secteurs d'activité de ces régions étaient les industries charbonnières, sidérurgiques et textiles, nées de la première révolution industrielle.

Document 3

► 2. Un technopôle est le plus souvent caractérisé, comme celui de Paris-la Défense, par l'association d'industries de pointe et de centres de recherche/universités, à proximité d'une grande métropole (ici, Paris), parfaitement desservis par de multiples axes de communication (l'A86, la Francilienne, l'A10).

Documents 1, 2 et 3

► 3. Les nouvelles activités industrielles s'implantent si un certain nombre de facteurs de localisation sont réunis, parmi lesquels la présence de métropoles avec une forte concentration de matière grise, l'existence de réseaux de communication modernes. Un cadre de vie réputé agréable (héliotropisme) ne nuit évidemment pas.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Bien que la France soit encore aujourd'hui la 5^e puissance industrielle mondiale, la question de la désindustrialisation est au cœur du débat politique. Il est vrai que l'industrie française a connu en un demi-siècle des mutations qui ont bouleversé sa géographie.

De profondes mutations sectorielles

De 1970 à aujourd'hui, la population active industrielle est passée en effet de près de 40 à 20 % des actifs. Pourtant, la richesse nationale créée par l'industrie est restée stable en proportion et a beaucoup augmenté en valeur absolue. Les industries de la première révolution industrielle ont traversé une crise majeure : certaines ont disparu (l'industrie charbonnière), d'autres ont dû se déplacer vers les régions littorales (sidérurgie) ou se délocaliser à l'étranger (textile). Les industries de la deuxième révolution industrielle (automobile notamment) ont connu également de graves périodes de crise auxquelles elles ont survécu en modernisant leur appareil productif. Les industries de la troisième révolution indus

trielle, en revanche, ont fleuri un peu partout sur le territoire : aéronautique et aérospatiale, pharmacie et biotechnologies, nucléaire ou énergie. Les changements ont donc été considérables : comment peut-on les expliquer ?

L'évolution des facteurs de localisation industrielle

L'industrie française a en fait répondu à une profonde évolution des facteurs de localisation industrielle liée à la mondialisation. Avec l'émergence de certains pays en développement (Sud-Est asiatique, Brésil, Inde, Chine surtout), des pans entiers de l'industrie française se sont trouvés confrontés à une concurrence accrue. Les appareils industriels vieillissants ont été balayés, les industries de main-d'œuvre (textile, assemblage électronique) ont mal résisté aux industries des pays à bas salaires. À l'inverse, les investissements directs étrangers créent chaque année 90 000 emplois en France, soit nettement plus que les emplois délocalisés à l'étranger. Les industries de matières premières (sidérurgie notamment) ont dû se relocaliser sur des sites portuaires, dans lesquels arrive à bas prix la matière première importée à un coût beaucoup plus compétitif. En revanche, les industries de troisième génération ont prospéré, souvent grâce à des facteurs de localisation non délocalisables ou pour lesquels la France est privilégiée (matière grise, métropole avec services de haut niveau, cadre de vie agréable).

Une nouvelle géographie industrielle

La géographie industrielle française en a ainsi été bouleversée. Les anciennes régions industrielles, Nord et Lorraine pour l'essentiel, ont été durement touchées et leur reconversion est toujours en cours, avec des succès divers, plus grands dans un Nord carrefour de l'Europe que dans une Lorraine encore souvent sinistrée. Les régions autour de l'agglomération parisienne ont bénéficié des retombées de la déconcentration de l'activité industrielle dans la capitale, notamment au niveau de l'automobile. Mais ce sont essentiellement les régions métropolitaines (Paris, Lyon) ainsi qu'un arc atlantico-méditerranéen, sorte de Sun Belt à la française, qui ont bénéficié du développement des industries de pointe, de la création des technopôles et de l'arrivée de capitaux étrangers.

Conclusion

Les mutations industrielles ont ainsi durement affecté le territoire français et bouleversé sa géographie au rythme de l'évolution des facteurs de localisation. Si la désindustrialisation est vérifiée à l'échelle de certaines régions, la France dans son ensemble reste cependant une grande puissance industrielle.

Le tourisme en France

Document 1 Le bilan touristique 2006

La France est toujours la première destination mondiale [...] avec 78 millions de touristes accueillis en 2006. Pour le ministre [...], ce résultat est le fruit d'une politique ambitieuse et déterminée en faveur du tourisme, un secteur qui représente environ 2 millions d'emplois directs et indirects et 6,5 % du PIB (produit intérieur brut). [...]

Les Français ont acheté sur Internet la moitié de leurs voyages d'été et le tourisme représente la moitié des achats effectués en ligne, toutes activités économiques confondues. [...]

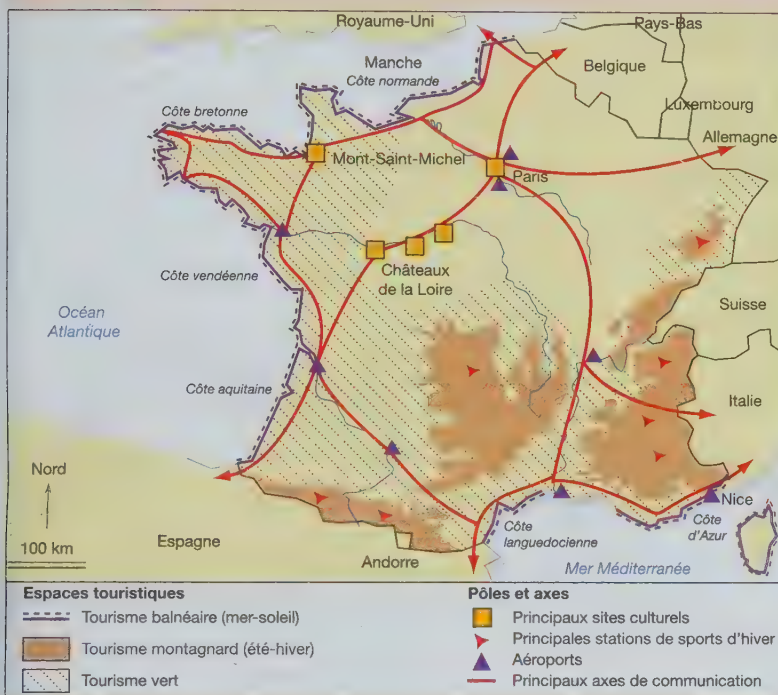
La clientèle européenne reste largement majoritaire et est marquée par la poursuite d'une augmentation sensible du nombre des visiteurs espagnols, néerlandais, suisses et des ressortissants de l'est de l'Europe. [...] Parmi les clientèles lointaines, l'Amérique du Nord (+ 3 %) progresse du fait du Canada. La clientèle chinoise, apparue en 2004, continue à augmenter fortement et représente déjà 600 000 visiteurs. [...]

Les bons résultats du tourisme en 2006 ont, bien sûr, une traduction en termes d'emploi. [...] Le tourisme est le troisième secteur créateur d'emplois, après les services aux entreprises et la construction.

www.tourisme.gouv.fr

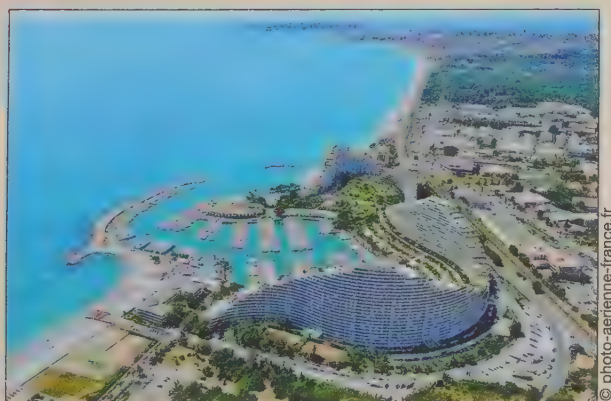
Document 2

Le tourisme dans l'espace français



Document 3

Marina-Baie-des-Anges à proximité de Nice (Côte d'Azur)



■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. Relevez quatre éléments qui montrent l'importance économique du tourisme en France. (2 points)

Document 2

- 2. À l'aide du document, citez trois types de tourisme et, pour chacun, un exemple de région concernée. (3 points)

Documents 2 et 3

- 3. À l'aide des documents, citez trois aménagements qui favorisent l'activité touristique à Marina-Baie-des-Anges et dans sa région. (3 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant : Le tourisme en France.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet est classique et simple à comprendre. Avant même de commencer la lecture des documents, prenez quelques instants pour réfléchir aux différentes composantes du sujet. Le tourisme est un secteur économique majeur : il faut se demander en quoi il contribue à la puissance de l'économie française et comment il s'intègre dans l'espace national.

■ Comprendre les questions

- 1. En lisant le texte, soulignez ou surlignez les membres de phrases qui montrent la puissance économique du secteur touristique. Sur votre copie, reprenez les termes de la question et faites quatre tirets : vous énoncerez les idées que vous avez relevées sans recopier le paragraphe. Lisez le texte en entier, même si vous pensez que la réponse est dans le premier paragraphe. On ne sait jamais, peut-être que la dernière phrase...

► 2. On vous demande de distinguer les différentes catégories de tourisme. Regardez la légende de la carte : les trois premières rubriques vous donneront la réponse. Reportez-vous ensuite à la carte elle-même et citez le nom d'une région par type d'espace. Par exemple, tourisme montagnard et Alpes du Nord.

► 3. Le piège de cette question est qu'il faut consulter deux documents pour y répondre. Une fois localisé le document 3 (Nice, c'est indiqué dans le titre), vous ne devriez pas avoir de mal à le retrouver sur le document 2. Regardez ensuite les aménagements présents, tant sur la carte que sur la photographie. Si besoin, mettez-vous à la place d'un touriste et demandez-vous ce qui vous permet d'accéder à la région, d'y habiter, d'y faire de la plaisance, etc.

■ Préparer le paragraphe argumenté

Comme souvent dans les épreuves de brevet, les documents vous suggèrent un plan. Si vous avez appris un plan de cours particulièrement pertinent sur ce sujet, vous pouvez le réutiliser. Sinon, vous pouvez reprendre le plan suggéré. Ici, le document 1 fait référence à l'importance économique du secteur touristique. Le document 2 donne une typologie des espaces touristiques. Le document 3 insiste sur les aménagements touristiques.

Vous pouvez donc rassembler dans une première partie toutes les idées et arguments qui démontreront la puissance du tourisme en France (nombre de touristes, rang dans le monde), son importance économique (pourcentage du PIB, nombre d'emplois), ses différentes composantes (clientèle, origine). Dans une deuxième partie, il faut expliquer pourquoi la France est un grand pays touristique, donc quels sont ses atouts. Cela vous permettra de faire une typologie sommaire des espaces touristiques français. Dans la troisième partie, enfin, vous pouvez analyser les aménagements nécessaires à l'activité touristique et les problèmes que cela peut poser.

■ Questions**Document 1**

- 1. Le tourisme a une importance très grande dans l'économie française :
- avec 78 millions de touristes, la France est la première destination mondiale ;
 - le tourisme représente environ 2 millions d'emplois directs et indirects ;
 - ces emplois produisent 6,5 % du PIB français ;
 - c'est un secteur dynamique, troisième créateur d'emplois en France.

Document 2

- 2. Le tourisme en France est multiple :
- le tourisme balnéaire se localise sur les côtes, de préférence ensoleillées, comme la Côte d'Azur ;
 - le tourisme montagnard, lié aux sports d'hiver, se rencontre évidemment dans les grands massifs montagneux, comme les Alpes du Nord ;
 - enfin se développe plus récemment un tourisme vert, comme dans le Sud-Ouest, en Dordogne par exemple.

Documents 2 et 3

- 3. L'activité touristique a besoin d'aménagements spécifiques. À Marina-Baie-des-Anges, sur la Côte d'Azur, le tourisme balnéaire profite de différents équipements :
- des axes de communication majeurs (autoroutes) ou des aéroports pour l'acheminement des touristes ;
 - de grands ensembles d'habitation pour les loger ;
 - un port aménagé, pour permettre la plaisance.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Éviter la paraphrase

● L'une des difficultés du paragraphe argumenté est d'utiliser les documents sans les recopier ni faire de la paraphrase. La paraphrase consiste à redire la même chose que le document en utilisant d'autres mots ou en changeant simplement l'ordre de la phrase. Il n'est pas toujours facile de ne pas redire ou recopier le document, surtout s'il s'agit d'un texte.

● La méthode à utiliser est pourtant assez simple. Il faut considérer les éléments du document comme des éléments de preuve d'une démonstration, des briques que vous utiliserez pour construire votre propre argumentation.

● Construisez d'abord votre plan. Puis, au brouillon, à l'intérieur des parties du plan, notez sans les rédiger les mots-clés, les chiffres, les dates, qui vont vous permettre de construire votre paragraphe. Enfin, rédigez votre paragraphe en évitant de regarder les documents ; consultez seulement le plan que vous avez établi au brouillon.

Introduction

Lorsque l'on prend sa voiture pour les grandes transhumances estivales vers la Méditerranée, on ne se rend pas toujours compte que l'on participe au fonctionnement d'un secteur économique particulièrement important en France : le tourisme.

La France, premier pays touristique du monde

La France est le premier pays d'accueil du tourisme. Elle a ainsi reçu en 2006 78 millions de touristes : nettement plus que sa propre population ! Ces touristes viennent surtout de l'Union européenne (Néerlandais, Allemands, Britanniques). Mais les touristes viennent aussi, et de plus en plus, de loin : Amérique du Nord, mais également pays émergents, comme la Chine, en forte augmentation (600 000 en 2006). Le tourisme est donc une activité fondamentale pour l'économie française. Le secteur crée 6,5 % de la richesse intérieure (PIB). 2 millions d'emplois sont concernés, directs et indirects (qu'on appelle aussi « emplois induits », comme par exemple les entreprises agroalimentaires qui vont livrer les restaurants de la Côte d'Azur). Cette activité de services est le troisième créateur d'emplois du pays.

Des atouts multiples

Cette réussite touristique s'explique par la multiplicité des atouts dont bénéficie le territoire français. Tous les types de tourisme sont représentés. Le **tourisme balnéaire**, fondé sur la mer et le soleil, se localise sur les littoraux, au premier rang desquels le littoral méditerranéen, la Côte d'Azur et la côte languedocienne, sans oublier la Corse. Mais les autres façades maritimes sont également concernées, avec les côtes aquitaine, vendéenne, bretonne et même normande. Le **tourisme montagnard** est présent dans la plupart des massifs montagneux, surtout les Alpes et les Pyrénées. C'est un tourisme hivernal (« or blanc ») mais aussi, de plus en plus, estival. Le **tourisme vert** se développe dans les espaces ruraux, surtout dans l'ouest de la France. La France est aussi un des grands pays du **tourisme naturel**, avec des sites prestigieux comme le Mont-Saint-Michel ou les châteaux de la Loire. Mais le pôle touristique majeur de l'espace français est bien Paris, qui concentre les sites culturels et historiques, et accueille près de la moitié des touristes.

Les aménagements touristiques et leurs problèmes

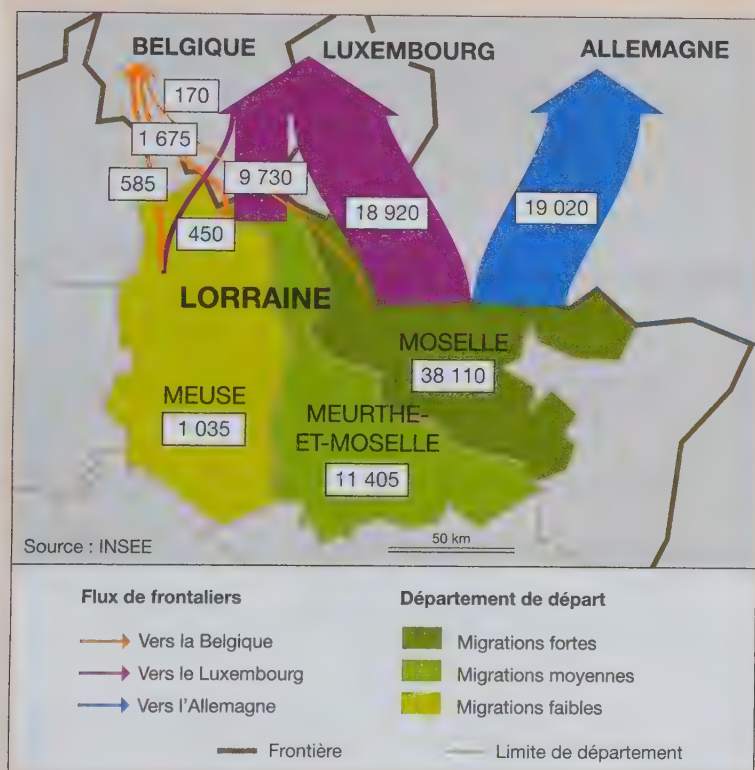
La France est aussi un grand pays touristique en raison de ses **infrastructures**, multiples et d'excellente qualité. L'État est largement intervenu pour mettre en place les réseaux autoroutiers et ferroviaires, notamment les lignes TGV, ou lancer de grands aménagements régionaux : côte languedocienne ou stations intégrées des Alpes du Nord, par exemple. Les investissements privés ont également été très importants, dans l'immobilier ou les services. **Ces actions ont créé des paysages touristiques spectaculaires**, souvent bétonnés. L'espace des lieux touristiques est souvent **saturé**, pour assurer une rentabilité maximale pas toujours compatible avec la préservation de l'environnement. Les parcs naturels régionaux et nationaux, créés par l'État, apportent une première réponse à une **problématique environnementale** qui prend de nos jours une dimension majeure.

Conclusion

Le tourisme en France est donc un **atout considérable pour l'économie française**. L'exceptionnel patrimoine naturel et culturel du pays, conjugué à des aménagements performants, explique cette **réussite**. Mais la **saturation de l'espace** pose la question d'une meilleure prise en compte de l'environnement par l'activité touristique.

La Lorraine et les relations transfrontalières

Document 1 Les migrations quotidiennes



Nathan Technique, 2000.

Document 2 Les travailleurs frontaliers lorrains et le Luxembourg

Si la croissance luxembourgeoise continue sur les mêmes bases que celles d'aujourd'hui, on peut estimer que le cap des 100 000 frontaliers sera franchi en 2017, année qui correspond également au passage des 200 000 travailleurs frontaliers au Grand-Duché (Belges, Allemands et Français). Un scénario qui peut être envisageable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le vieillissement de la population luxembourgeoise, ensuite une politique gouvernementale de maintien du taux de croissance annuelle de 4,5 % et une fiscalité favorable à l'implantation d'entreprises, enfin un maintien du secret bancaire. Un essor qui sera favorable pour toute la zone limitrophe jusqu'à 60 km de la frontière.

Le triplement du nombre de frontaliers enregistré entre 1992 et 2005 (passage de 20 000 à 60 000) s'est traduit par une réduction très importante du chômage dans les bassins d'emplois de Thionville, Longwy, Briey et même Metz.

La Semaine (Metz-Thionville-Moselle), n° 46, 26 janvier 2006.

Document 3 Coopérations transfrontalières
réalisées par « Alliance Moselle »

- Contribuer à la rencontre et au dialogue des cultures françaises et allemandes avec la participation au Festival des arts de la scène Perspectives.
- Création de l'Eurozone, espace franco-allemand d'activités économiques.
- Sensibiliser les jeunes Français et Allemands à la « langue du voisin » en accompagnant les échanges franco-allemands avec des campagnes culturelles (Ciné-fête) ou linguistiques (France Mobil) tout en poursuivant le développement du programme d'échanges d'assistants éducatifs.
- Préserver les milieux naturels et favoriser le développement durable avec la convention de coopération environnementale avec le Saarpfalkreis (autorités sarroises).
- Encourager le rapprochement des sociétés civiles en favorisant la coopération des médias avec la participation au Prix franco-allemand du journalisme, et en assurant la promotion de l'émission de radio transfrontalière Ici et là.

- Favoriser le tourisme vert avec les sentiers de randonnée transfrontaliers et le réseau des jardins sans limites.
- Développer la mobilité des frontaliers avec le lancement de lignes de bus transfrontalières.

Conseil général de Moselle, 2006.

■ Questions (8 points)

Document 1

- 1. a) Quel type de migration est présenté dans ce document ? (1 point)
- b) Quel pays, frontalier de la région Lorraine, accueille le plus de migrants lorrains ? Justifiez votre réponse. (1 point)
- c) Parmi les trois départements, quel est celui qui a les migrations les plus fortes ? Justifiez votre réponse. (1 point)

Document 2

- 2. a) Comment devrait évoluer le nombre de travailleurs frontaliers français d'ici à 2017 ? (1 point)
- b) Citez au moins deux raisons qui expliquent ce phénomène. (1 point)
- c) Quelle est la conséquence de cette évolution pour la région Lorraine ? (1 point)

Document 3

- 3. a) Quels territoires sont concernés par les coopérations transfrontalières ? (1 point)
- b) À l'aide de deux exemples, indiquez dans quels domaines se concrétisent les coopérations transfrontalières. (1 point)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, vous présenterez, dans un texte de vingt lignes, les relations transfrontalières entre la Lorraine et les pays voisins.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

La principale difficulté du sujet est qu'il concerne un point assez restreint du programme. Il faudra donc s'appuyer soigneusement sur les documents – sans les recopier – et tenter de replacer le sujet dans le cadre plus large de l'étude de la géographie économique de la France, qui vous fournira les notions de base.

Le problème posé est celui d'une région anciennement industrialisée, qui a connu une crise sévère de ses activités dominantes (sidérurgie, essentiellement). On vous demande d'expliquer en quoi les relations avec les pays voisins permettent d'améliorer la situation en Lorraine. C'est donc un sujet que vous devez replacer dans l'étude des mutations industrielles de la France et de l'évolution de ses territoires en fonction des dynamiques frontalières.

■ Comprendre les questions

► **1. a)** Il suffit de bien lire le titre du document, afin de savoir de quoi l'on parle.

b) Regardez le sens des flèches : la tête de la flèche est proportionnelle au nombre de migrants. Lisez les chiffres indiqués et faites le total selon les trois pays frontaliers. N'oubliez pas de faire une phrase décrivant votre calcul, ce qui justifiera votre réponse.

c) Même exercice, mais pour les départements de départ, cette fois. Regardez le nom du département : le total des migrants est inscrit en dessous. N'oubliez pas de faire une nouvelle fois une phrase qui justifiera votre réponse.

► **2. a)** Il suffit de relever l'information demandée dans le texte. Attention cependant à ne pas confondre les travailleurs français (100 000 en 2017) avec les travailleurs toutes nationalités confondues (200 000).

b) Cherchez dans le texte les mots-clés qui évoquent la causalité (raisons, cause, facteur). Vous repérerez le mot « raisons » dans la deuxième partie du premier paragraphe.

c) Cherchez dans le texte les mots-clés qui évoquent les conséquences (conséquence, traduction, effet...). Dans la mesure où vous avez déjà utilisé le premier paragraphe du texte, la réponse doit logiquement se trouver dans le deuxième.

► **3. a)** Cherchez une référence territoriale plus précise que France/Allemagne.

b) Cherchez deux exemples de coopération franco-allemande dans le texte. Le mieux est de relever deux exemples que vous comprenez bien.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Pour bien comprendre le sujet, il importe de bien se rappeler le contexte économique de la Lorraine, région anciennement industrialisée en crise de reconversion. Les migrations transfrontalières sont une des réponses à ce problème capital de la Lorraine actuelle.
- Vous pouvez commencer par décrire les relations transfrontalières à travers les migrations quotidiennes. Vous expliquerez ensuite pourquoi ces migrations existent et se développent. Vous montrerez enfin les conséquences de ces relations pour la Lorraine.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Réutiliser les réponses apportées aux questions

● Lorsque le sujet est très précis, et/ou que vous avez peu de connaissances personnelles, il importe de bien réutiliser les réponses apportées aux questions lors de la rédaction du paragraphe argumenté.

● Souvent, mais pas toujours, chaque document correspond à une partie du développement. Pour ce sujet, les documents 1 et 2 et les réponses associées peuvent être facilement réutilisés. Il importe ensuite de déterminer dans quelle partie du paragraphe interviennent les réponses, d'où l'importance de construire un plan. Au brouillon, vous pouvez alors indiquer à quelle partie correspond quelle réponse aux questions. Il suffira ensuite de rédiger sans recopier directement la réponse.

Ici, par exemple :

Partie 1 → documents 1 et 2/questions 1 à 2a)

Partie 2 → document 2/question 2b)

Partie 3 → document 2/question 2c).

■ Questions

Document 1

- 1. a) Les migrations présentées dans le document sont des migrations quotidiennes depuis les départements de la région Lorraine vers les pays frontaliers.
- b) Le pays frontalier qui accueille le plus de migrants lorrains est le Luxembourg. En additionnant les flux venant des trois départements, on trouve 29 100 migrants, contre seulement 19 020 vers l'Allemagne.
- c) Parmi les trois départements lorrains, celui qui a les migrations les plus fortes est la Moselle, avec 38 110 migrants, loin devant la Meurthe-et-Moselle qui en compte 11 405.

Document 2

- 2. a) D'ici à 2017, le nombre de travailleurs frontaliers français vers le Luxembourg devrait atteindre 100 000.
- b) Cette augmentation peut s'expliquer par le vieillissement de la population luxembourgeoise ainsi que par une fiscalité favorable à l'implantation d'entreprises.
- c) Pour la région Lorraine, cette évolution se traduit par une réduction très importante du chômage dans les bassins d'emplois de Thionville, Longwy, Briey et même Metz.

Document 3

- 3. a) Les territoires concernés par les coopérations transfrontalières sont la Moselle pour le côté français et la Sarre pour le côté allemand.
- b) Les coopérations transfrontalières se concrétisent par exemple dans le domaine de l'éducation, avec des échanges linguistiques, ou du tourisme, avec des sentiers de randonnée transfrontaliers.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Presque 20 000 Français envahissent l'Allemagne chaque jour. Une invasion toute pacifique puisqu'ils se retirent le soir venu. Que signifient ces déplacements transfrontaliers ? Comment s'expliquent-ils ? Quel est leur intérêt ?

Des migrations transfrontalières massives

La région Lorraine connaît des migrations quotidiennes massives de travailleurs français vers les pays frontaliers. La Moselle à elle seule approche les 40 000 migrants. De 1992 à 2005, le nombre de frontaliers a triplé. Ces migrations concernent la Belgique, mais surtout l'Allemagne (presque 20 000 migrants) et plus encore le Luxembourg, avec près de 30 000 travailleurs. Le phénomène de migrations transfrontalières concerne également les populations belges et allemandes. Ces migrations ont tendance à s'accélérer : le cap des 100 000 frontaliers français vers le Luxembourg sera atteint vers 2017 – 200 000 toutes nationalités confondues. Comment expliquer un tel développement ?

Lorraine en crise, voisins dynamiques

La Lorraine est une région anciennement industrialisée qui a été durement touchée par la crise de la sidérurgie dès les années 1960. Le chômage s'envolant et les tentatives de reconversion industrielle n'atteignant pas leurs objectifs, c'est de l'autre côté de la frontière, en Allemagne et surtout au Luxembourg, que les actifs lorrains vont chercher du travail.

Le Luxembourg, par exemple, présente des caractéristiques qui se prêtent remarquablement à l'emploi de travailleurs frontaliers : la croissance économique y est forte (4,5 % par an), entretenue par une fiscalité propice à l'implantation des entreprises ainsi que par le secret bancaire qui favorise l'entrée des capitaux. La population luxembourgeoise est par ailleurs en voie de vieillissement, ce qui crée un appel d'air en termes d'emploi.

Des retombées positives

Et c'est bien en termes d'emploi que les migrations transfrontalières présentent un bilan très favorable. Le chômage a connu une réduction très importante dans les bassins d'emplois de longue tradition industrielle sidérurgique de Thionville, Longwy, Briey et Metz.

Conclusion

Pendant des siècles, les frontières européennes ont matérialisé des zones de tensions, voire d'affrontements. Depuis, le développement de l'Union européenne, l'abolition des frontières intérieures et la création de la zone euro ont permis la formation de zones d'activité économique transfrontalières : un véritable retournement des dynamiques spatiales.

Atouts et faiblesses des départements d'outre-mer

Document 1 Une population jeune

Les moins de 20 ans représentent 44 % en Martinique, 46 % en Guadeloupe, 47 % en Nouvelle-Calédonie, 49 % à la Réunion et en Polynésie. Cette extrême jeunesse de la population laisse prévoir des croissances encore élevées dans les années qui viennent ; elle est associée à des niveaux de formation particulièrement faibles. 65 % des populations martiniquaise ou guyanaise n'ont aucun diplôme : cette proportion atteint 70 % en Guadeloupe, 75 % à la Réunion et 79 % en Nouvelle-Calédonie. La faiblesse générale des niveaux de formation va de pair avec des taux de chômage très élevés ; en 1982, 23 % des Guadeloupéens, 26 % des Martiniquais et 37 % des Réunionnais se déclaraient sans emploi ; la Guyane apparaissait, de ce point de vue, relativement favorisée.

« France, Europe du Sud », *Géographie universelle*, Belin-Reclus, 1990.

Document 2 Complexe touristique de la Pointe de la Verdure (Guadeloupe)



ph© Giraud/Icon Valley

Histoire Géographie Lycée, Antilles, Groupe Hatier International, 2001.

Document 3 Quel avenir pour la Réunion ?

L'avenir réunionnais est incertain, la grande faiblesse de l'industrie a déjà été évoquée. Quand, durant les années 1960, les entreprises industrielles européennes ont exploré l'océan Indien, à la recherche de bassins de main-d'œuvre à bon marché, pour l'implantation d'ateliers de travail peu qualifié, la Réunion a été exclue de la prospection, du seul fait de son haut niveau de vie et, en particulier, de la législation française en matière de salaires et de charges sociales. La faiblesse du marché régional a encore aggravé sa position relative pour l'investissement industriel.

« France, Europe du Sud », *Géographie universelle*, Belin-Reclus, 1990.

■ Questions (8 points)**Document 1**

- 1. Quelle est la caractéristique principale de la démographie des DOM ? (1 point)
- 2. À quels problèmes est confrontée la population des DOM ? (2 points)

Document 2

- 3. À quelle activité fait-on référence sur cette photographie ? (0,5 point)
- 4. Énumérez trois atouts des DOM en matière touristique. (3 points)

Document 3

- 5. Comment peut-on expliquer le faible développement industriel de la Réunion ? (1,5 point)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des documents et de vos connaissances, vous présenterez dans un paragraphe structuré d'une quinzaine de lignes les atouts et les faiblesses des départements d'outre-mer.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet se décompose en deux termes. Le deuxième terme donne le cadrage spatial du sujet : les départements d'outre-mer. Veillez à bien limiter votre discours aux quatre départements de la Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Bien que d'autres territoires apparaissent dans les documents (Nouvelle-Calédonie ou Polynésie par exemple), ils ne doivent pas figurer dans votre copie. Le premier terme du sujet vous invite à réfléchir de manière équilibrée : atouts d'un côté, faiblesses de l'autre. Notez que le sujet ne dit pas « forces et faiblesses », mais « atouts et faiblesses », ce qui suggère que les « atouts » ne sont pas toujours bien exploités, comme on le verra par de nombreux exemples.

■ Comprendre les questions

- 1. Relevez dans le texte la première caractéristique de la **démographie**, c'est-à-dire qui concerne la population au sens strict (taille, composition, structure par âge, etc.). Le niveau de formation, par exemple, n'est pas à proprement parler une caractéristique « démographique » mais plutôt sociale.
- 2. Relevez dans le texte tous les éléments qui peuvent poser problème.
- 3. En dépit d'une qualité parfois médiocre des documents iconographiques dans les sujets de brevet, la question n'est pas difficile : lisez attentivement la légende du document, le mot-clé apparaîtra facilement.
- 4. C'est une question de connaissances. Si vous n'avez pas les connaissances nécessaires, faites appel à vos pratiques quotidiennes : pourquoi iriez-vous en vacances dans les DOM ? Quelqu'un de votre entourage l'a-t-il déjà fait ? Que vous a-t-il raconté à son retour ?
- 5. Relevez dans le texte tous les facteurs qui permettent de comprendre pourquoi l'industrie réunionnaise est peu développée. N'hésitez pas à compléter avec une information tirée d'un autre document.

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Vous pouvez faire une première partie sur les atouts, suivie d'une deuxième sur les faiblesses. C'est un plan que personne ne vous reprochera, mais ce n'est pas non plus idéal, car vous risquez de nombreuses répétitions. Mieux vaut peut-être tenter un plan plus synthétique qui rendra mieux compte des réalités géographiques et sans répétition. Vous pouvez tirer parti des documents pour trouver les parties du plan.

- Vous pouvez commencer par envisager les forces et faiblesses spécifiques à la démographie des DOM. Vous montrerez ensuite en quoi le tourisme représente un atout incontestable. Puis, vous pourrez analyser les faiblesses du développement industriel.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Croiser des documents

🔍 N'hésitez pas, qu'on vous le demande ou pas, à croiser les informations que vous trouvez dans les documents. Cela montre au correcteur votre capacité à relier des informations entre elles.

🔍 La question 5, qui porte sur le document 3, vous demande d'analyser le faible développement industriel de la Réunion. Le texte explique qu'on n'a pas pu implanter des activités employant de la main-d'œuvre à faible coût en raison du niveau de vie trop élevé du DOM. Par quoi peut-on compenser la cherté de la main-d'œuvre ? Par sa plus grande compétence. Or, le document 1 vous a montré que la population réunionnaise était très peu diplômée ! (Voir ci-dessous en bleu.)

■ Questions

Document 1

- ▶ 1. La principale caractéristique de la démographie des DOM est l'extrême jeunesse de sa population. Les moins de 20 ans représentent ainsi 49 % de la population sur l'île de la Réunion.
- ▶ 2. La population des DOM est cependant confrontée à deux problèmes majeurs :
 - des niveaux de formation très faibles (75 % de la population réunionnaise n'a aucun diplôme) ;
 - corrélativement, les taux de chômage sont très élevés (26 % en Martinique, 37 % à la Réunion en 1982, par exemple).

Document 2

- 3. La photographie fait référence à l'activité touristique.
- 4. En matière touristique, les DOM, à l'exception notable de la Guyane, sensiblement différente, disposent de trois atouts importants :
- Guadeloupe, Martinique et Réunion sont trois îles : leur insularité est une caractéristique recherchée par les opérateurs touristiques ;
 - ces trois îles sont des îles tropicales, ce qui garantit un climat favorable au tourisme balnéaire ;
 - enfin, les DOM sont des terres françaises, où les touristes français retrouveront la même langue, les mêmes structures administratives qu'en métropole. Ainsi, 93 % des touristes qui fréquentent la Réunion sont français.

Document 3

- 5. Le développement industriel de la Réunion est faible car les entreprises s'y sont peu implantées, en raison d'une main-d'œuvre qui n'est pas particulièrement bon marché et de la politique française en matière de salaires et de charges sociales. Par ailleurs, le marché régional est également peu développé. Le manque de formation de la main-d'œuvre locale (75 % des Réunionnais sont sans diplôme) ne permet évidemment pas de compenser sa cherté relative.

Paragraphe argumenté

Introduction

D'une longue histoire coloniale, la France a conservé des « confettis d'empire », dont certains ont accédé au statut de département d'outre-mer (DOM) : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion. Ces territoires bénéficient encore aujourd'hui de transferts financiers massifs en provenance de la métropole. Sur quels atouts peuvent-ils s'appuyer pour se développer ? Quelles faiblesses pourraient entraver ce développement ?

Des populations jeunes mais peu diplômées

La population des quatre départements d'outre-mer est encore aujourd'hui très jeune : les moins de 20 ans représentent 34 % de la population des DOM en 2004 (43 % en Guyane), contre 24 % pour la moyenne France entière. Les personnes âgées sont proportionnellement deux fois moins nombreuses qu'en métropole. Cette jeunesse représente un atout incontestable, car une grande proportion de la population est en activité ou en passe de l'être, et le

passage d'actifs vers la retraite est peu important. Les densités sont très élevées, de 250 à 350 habitants/km², à l'exception de la Guyane (2 hab./km²). Cependant, les populations des DOM souffrent d'un niveau de formation assez faible : entre les 2/3 et les 3/4 des habitants n'avaient aucun diplôme vers 1990. En 2004, la Guadeloupe comptait un pourcentage d'étudiants de 3^e cycle trois fois inférieur à la moyenne française, et la Guyane quarante fois. C'est un frein important au développement.

Des atouts touristiques incontestables

Les DOM disposent cependant d'atouts incontestables dans un secteur en pleine croissance depuis les quarante dernières années : le tourisme. Le développement touristique concerne moins la Guyane que les trois autres DOM. Guadeloupe d'abord, puis Martinique et Réunion sont en effet trois îles tropicales dont les caractéristiques attirent les opérateurs touristiques, notamment pour les activités balnéaires. De grands complexes, comme celui de la Pointe de la Verdure en Guadeloupe, ont ainsi été construits. Les DOM étant par ailleurs des départements français, ils attirent une majorité de métropolitains : 93 % des touristes à la Réunion sont français, ce qui leur assure une rente touristique. Les lois françaises (Pons, Girardin) incitent par ailleurs aux investissements, qui profitent largement aux activités touristiques. Là encore, la Guyane est nettement derrière les autres DOM. Avec la crise sanitaire liée au chikungunya, la situation de la Réunion s'est cependant dégradée assez sensiblement.

La faiblesse du développement industriel

Les autres secteurs de l'économie sont en revanche dans une situation beaucoup plus dégradée. L'agriculture, notamment la culture de la canne à sucre ou de la banane (tempête de 2007), n'est pas compétitive face à ses concurrents. Le développement industriel a été considérablement freiné par des conditions d'installation défavorables aux entreprises, avec des coûts de main-d'œuvre et des charges sociales bien plus importants que dans les pays voisins. Les taux de chômage sont donc très élevés : ils varient de 22 à 32 % en 2005. Cette situation rend nécessaires d'importants transferts financiers en provenance de métropole : le RMI (revenu minimum d'insertion) est ainsi perçu par environ 10 % de la population.

Conclusion

À l'heure actuelle, les DOM vivent donc encore largement sous « perfusion métropolitaine » et les relais d'une croissance plus autonome se font attendre.

La puissance française dans le monde

Document 1 La France, une puissance mondiale

Avec seulement 1 % de la population (mondiale) sur 1 % du territoire (mondial), la France est la cinquième puissance économique mondiale. La réussite mondiale des grandes entreprises françaises est spectaculaire. Ainsi parmi les 500 premières entreprises mondiales, 39 sont françaises (2^e place après les États-Unis), devant la Grande-Bretagne (38) et l'Allemagne (32).

Les capacités technologiques françaises (aéronautiques, spatiales...) sont de premier plan.

À cela s'ajoutent de nombreux autres atouts, qui ne sont pas strictement économiques :

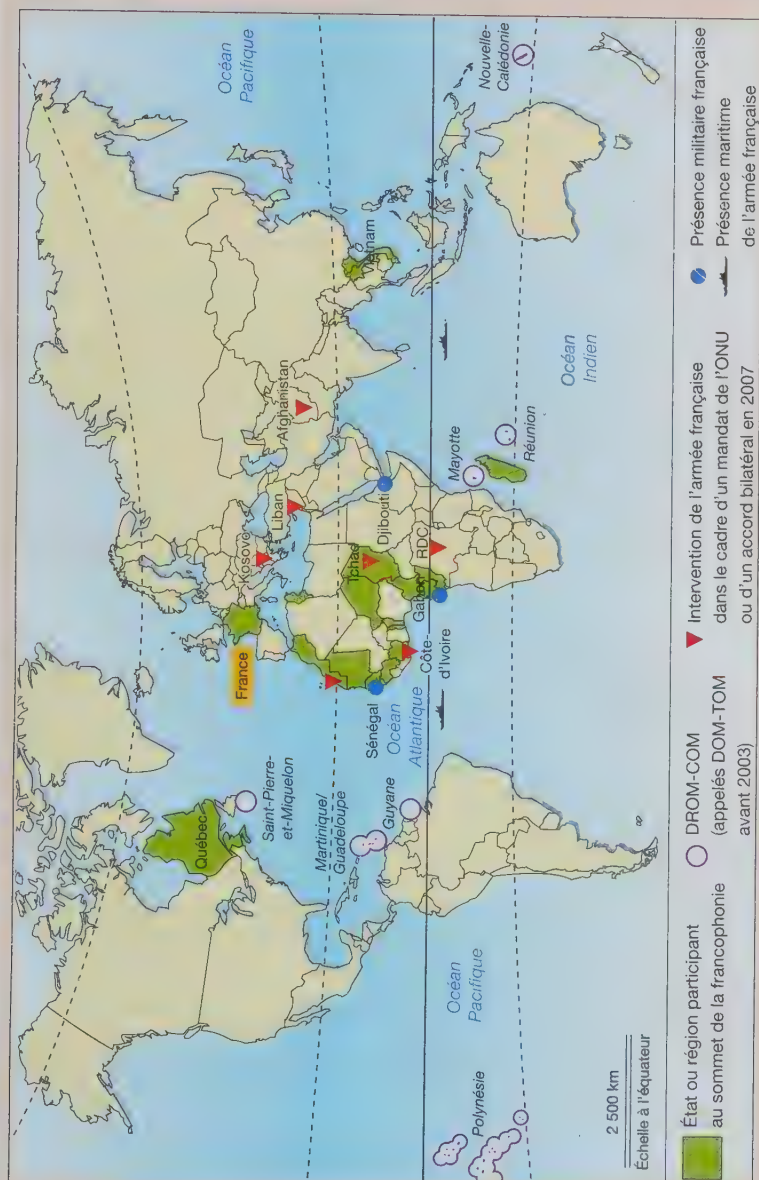
- notre langue, une des cinq ou six langues de culture et de civilisation ;
- notre politique étrangère, une de celles qui comptent ;
- notre capacité militaire à l'extérieur, la plus forte en Europe après celle des Britanniques ;
- l'image de qualité de la vie en France ;
- sans oublier un formidable potentiel agricole.

Ce tableau ne justifie pas un excès prétentieux de confiance en soi – il y a beaucoup à faire – mais il invalide le pessimisme ambiant. Il appartient aux dirigeants politiques de l'assumer.

D'après **Hubert Védrine**, *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation*, Paris, Présidence de la République, 2007.

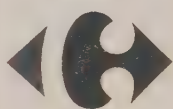
Document 2

La France dans le monde en 2007



Ministère de la Défense.

Document 3 Des entreprises françaises dans le monde

Danone	Alstom	Louis Vuitton	Carrefour
			
DANONE		LOUIS VUITTON	Carrefour
– N° 1 mondial des produits laitiers frais, et n° 2 mondial de l'eau conditionnée et des biscuits. – Présent dans 45 pays. – Environ 90 000 employés dans le monde.	– Un des leaders mondiaux dans les infrastructures d'énergie et de transport. – Présent dans 70 pays. – Environ 65 000 employés.	– Un des leaders mondiaux de l'industrie du luxe (maroquinerie, mode, montres, bijoux...). – Plus de 350 magasins exclusifs dans 51 pays. – Environ 11 400 employés.	– N° 1 en Europe et n° 2 dans le monde dans le domaine de la grande distribution. – Présent dans 30 pays. – Environ 450 000 employés.

Site Internet des entreprises.

■ Questions (8 points)**Documents 1 et 3**

► **1.** Relevez trois secteurs économiques qui font de la France une puissance mondiale. (3 points)

Documents 1 et 2

► **2.** Citez deux éléments qui font de la France une puissance militaire et un élément qui montre son rayonnement culturel. (3 points)

Document 2

► **3.** Sur quel continent se manifestent à la fois cette puissance militaire et ce rayonnement culturel ? Justifiez votre réponse en citant un État précis. (2 points)

■ Paragraphe argumenté (10 points)

À partir des informations extraites des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant que la France est une puissance mondiale.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet fait normalement partie des derniers chapitres étudiés dans l'année. Les connaissances sont peut-être plus fraîches que pour d'autres. Le libellé du sujet vous demande d'analyser les différentes facettes de la puissance française dans le monde. Les documents ne disent rien, en revanche, des limites de cette puissance : il sera bon, pourtant, de nuancer la puissance française en apportant des arguments tirés de vos connaissances personnelles.

■ Comprendre les questions

► 1. On vous demande de relever de l'information, ici trois secteurs économiques qui font de la France une grande puissance, c'est-à-dire trois secteurs où la France a un rayonnement mondial. Attention à ne pas citer les trois secteurs d'activités (primaire, secondaire, tertiaire) ou simplement des noms d'entreprises. Par exemple, Carrefour n'est pas un secteur, mais une entreprise du secteur de la grande distribution, où la France s'illustre particulièrement.

► 2. Comme la première question, celle-ci fait référence à deux documents. Faites attention à les utiliser tous les deux, afin de répondre plus facilement à la question posée. Qu'est-ce qui, dans ces deux documents, montre que la France possède puissance militaire et rayonnement culturel ? Attention également : on vous demande deux éléments sur le plan militaire plus un élément sur le plan culturel, soit au total trois réponses.

► 3. Cette question ne repose que sur la carte du document 2 et suppose que vous la lisiez correctement. Regardez sur quel continent se localise le plus grand nombre de symboles de la légende. Relevez ensuite le nom d'un des États mentionnés sur la carte et lisez quels sont les figurés de la légende qui s'y trouvent. Faites une phrase pour le dire.

Préparer le plan d'un argumenté

Les questions vous ont préparé le terrain. Le plan sera nécessairement thématique : (1) puissance économique ; (2) puissance militaire ; (3) puissance culturelle. Dans la mesure où beaucoup d'éléments vous sont donnés par les documents, il est important, pour vous démarquer, de soigner l'introduction et la conclusion. Il sera intelligent de montrer que vous connaissez aussi les limites de la puissance française dans le monde.

CORRIGÉ

Questions

Documents 1 et 3

- 1. La France est une puissance de rang mondial dans au moins trois secteurs économiques particuliers :
- l'aéronautique, avec la réussite d'Airbus ;
 - le luxe, avec des leaders mondiaux comme L'Oréal ou Louis Vuitton ;
 - l'agroalimentaire, traduction industrielle de la puissance agricole française, avec le n° 1 mondial des produits laitiers frais, Danone.

Documents 1 et 2

- 2. La France est aussi une grande puissance militaire.
- Sa capacité militaire d'intervention extérieure est la deuxième d'Europe, après le Royaume-Uni.
 - Elle bénéficie d'une présence navale marquée dans les océans Indien et Atlantique.

La France jouit également d'un rayonnement culturel particulier, car le français demeure une des grandes langues de culture et de civilisation.

Document 2

- 3. Cette puissance militaire et culturelle est particulièrement marquée sur le continent africain, parfois qualifié de « pré carré » de l'influence française. Certains États, comme le Gabon, accueillent une présence militaire française et participent aux sommets de la francophonie.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Justifier une affirmation

Le paragraphe argumenté, comme son nom l'indique, doit présenter une argumentation, une démonstration. Ici, il vous est demandé de montrer que la France est une puissance mondiale.

Commencez la partie sur la puissance économique en énonçant une affirmation générale (la France est une puissance économique de rang mondial), puis présentez des arguments qui justifient cette affirmation, en allant du général au particulier. Les documents sont là pour vous donner les chiffres clés et vous aider à argumenter. Évitez cependant de les recopier, dans la mesure du possible.

Par exemple, ce qui montre la puissance économique de la France, c'est qu'avec 1 % de la population de la planète, elle réalise 5 % du PIB mondial. Passez ensuite à des éléments plus particuliers : puissance des grandes entreprises françaises (39 sur les 500 premières) dans des secteurs spécifiques (aéronautique, aérospatiale, luxe...). Puis donnez des exemples précis : Carrefour, n° 1 en Europe, n° 2 dans le monde dans le secteur de la grande distribution, et citez des chiffres.

Introduction

Il est loin le temps où le soleil ne se couchait jamais sur l'Empire français ! Pourtant, la France du ^{xxi}e siècle est encore une grande puissance.

Une puissance économique dans l'Union européenne

Avec seulement 1 % de la population mondiale, la France est une grande puissance économique : 5^e PIB de la planète, 5^e industrie avec une forte spécialisation dans les activités de haute technologie, 6^e puissance commerciale, 1^{er} pays touristique au monde et 3^e destination des investissements directs étrangers. Les grandes entreprises françaises, 39 parmi les 500 premières mondiales, sont souvent des leaders mondiaux dans leur secteur : aéronautique avec Airbus, aérospatiale avec les succès du lanceur Ariane V, luxe avec Louis Vuitton, grande distribution avec Carrefour, n° 1 européen et n° 2 mondial. Mais cette puissance économique s'exprime surtout dans le cadre de l'Union européenne : Airbus, par exemple, est un consortium européen à direction franco-allemande.

Une puissance politique et militaire aux ambitions plus vastes que ses moyens

La France mène depuis le général de Gaulle une politique de grandeur fondée sur sa volonté d'indépendance nationale, de coopération et de défense des Droits de l'homme. Cette politique s'appuie sur des arguments solides : puissance nucléaire, la France est membre permanent avec droit de veto du Conseil de sécurité de l'ONU, grâce à son statut de vainqueur en 1945. De son ancien empire colonial, elle hérite également d'une présence stratégique un peu partout dans le monde, à travers ses territoires d'outre-mer (DROM et COM) ou ses alliés (Djibouti, Sénégal, Gabon). Sa puissance militaire est importante, avec une armée professionnelle équipée d'armements de pointe, comme l'avion de combat polyvalent Rafale. Mais ses capacités militaires apparaissent aujourd'hui insuffisantes : la force nucléaire n'est guère adaptée aux conflits du xxi^e siècle ; ses interventions se font essentiellement dans son pré carré africain (Tchad, Côte-d'Ivoire) ou via une participation à une force ONU (Kosovo, Afghanistan).

Une puissance culturelle : l'Histoire en héritage

Le rayonnement mondial de la France est encore incontestable sur le plan culturel, en raison d'un héritage historique exceptionnel. La France est aux yeux du monde le pays de la Révolution de 1789, de la liberté et des Droits de l'homme. Mais ce modèle n'est pas universel : il est contesté, par l'islamisme radical ou les nationalismes russe ou chinois. L'héritage colonial fait du français la langue officielle de 29 pays, et 175 millions de personnes le pratiquent dans le monde. L'Organisation internationale de la francophonie rassemble 55 États : elle s'efforce de promouvoir la langue et la culture françaises partout dans le monde. Pourtant, le français recule face à l'anglais. La France, c'est aussi « l'exception culturelle », un certain art de vivre qui fascine les élites du monde entier, à travers la gastronomie, le cinéma, la mode et le luxe, les arts et la littérature. Ainsi, le modèle du musée du Louvre s'exporte à Abu Dhabi, dans les Émirats arabes unis.

Conclusion

La France est donc encore une puissance qui compte dans le monde, mais surtout à travers l'Union européenne. Ses ambitions politiques sont en effet plus vastes que ses moyens. Son rayonnement culturel est encore important, mais tient surtout à l'héritage de l'Histoire.

Les droits et les devoirs du citoyen

Document 1

La cérémonie de remise du *Livret du citoyen* et de la carte électorale à un jeune devenu majeur dans la mairie de la ville de Longjumeau (Essonne), le 3 avril 2007.



© Mairie de Longjumeau.

<http://www.conseilsdelajeunesse.org/spip.php?article1033>

Document 2**Extraits des pages 3, 4, 7 et 8 du *Livret du citoyen***

Grâce au *Livret du citoyen* vous venez de prendre connaissance de vos principaux droits et devoirs, liés à vos nouvelles responsabilités.

Désormais informés, à vous d'exercer votre citoyenneté.

Signature du maire Signature du titulaire

La majorité vous confère des droits et des devoirs :

Les droits

Le droit de vote
La majorité civile
La majorité matrimoniale¹
La majorité pénale
Les droits civiques²

Les devoirs

Respect de la loi
Fraternité
Payer des impôts
Service national³

1. La majorité matrimoniale : avoir le droit de se marier sans autorisation de parents ou de tuteurs.

2. Les droits civiques : en plus du droit de vote : l'éligibilité ; le droit d'exercer une fonction de juge ou d'être juré ; le droit de représenter ou d'assister une partie devant la justice ; le droit de témoigner en justice.

3. Malgré la suspension du service national depuis 1997, tout citoyen peut être mobilisé pour la défense de la nation.

Document 3**Extraits de la Constitution de la V^e République, 1958**

Article 1 - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Article 3 - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Article 4 - Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment, exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

■ Questions (4 points)

Documents 1 et 2

- 1. À quel moment de sa vie un citoyen peut-il se voir remettre le *Livret du citoyen* ? (1 point)
- 2. Relevez deux symboles républicains montrant que la cérémonie de remise du *Livret du citoyen* présente un caractère officiel. (1 point)

Documents 2 et 3

- 3. Comment peut s'exprimer la souveraineté nationale d'après les articles 3 et 4 de la Constitution de 1958 ? (1 point)
- 4. À quels devoirs de citoyen l'expression suivante « La France est une République [...] sociale » se rapporte-t-elle ? (Deux réponses sont attendues.) (1 point)

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes montrant que, si les citoyens disposent de droits, ils ont aussi des devoirs.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet fait référence au thème très actuel des droits et devoirs du citoyen dans la République française. Les trois documents tournent autour du *Livret du citoyen*, qui est remis en même temps que la carte électorale au cours d'une cérémonie de citoyenneté, instituée par décret du 8 février 2007. Dans ce livret sont présentés les éléments essentiels des droits et devoirs du citoyen.

Être citoyen est en effet une qualité qui n'est pas donnée à tout le monde : elle implique de se comporter dans la République selon les règles de la loi, avec des droits, dont jouit le citoyen, et des devoirs, des obligations qu'il doit respecter pour ne pas perdre sa qualité de citoyen.

Comprendre les questions

- 1. Lisez le titre du document 1, qui précise dans quel contexte se situe la remise du *Livret*. À titre indicatif, cette cérémonie du 3 avril 2007 à la mairie de Longjumeau (Essonne) rassemblait le maire de la commune (au centre), la députée de l'Essonne Nathalie Kosciusko-Morizet (à gauche), devenue secrétaire d'État chargée de l'écologie dans le gouvernement Fillon, et un jeune homme nouvel électeur (à droite).
- 2. Avant tout, il faut vous rappeler quels sont les symboles de la République, ce qui vous aidera à les retrouver sur une image pas toujours bien définie. Sur le document, vous pouvez identifier le drapeau tricolore à la fois sur la table et sur les écharpes des représentants du peuple (maire, députée) ; le buste de Marianne se trouve derrière le maire. Au fond à gauche, on peut reconnaître (difficilement) le portrait officiel du président de la République de l'époque, Jacques Chirac. Au fond, à droite, figure une reproduction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
- 3. Dans les deux articles mentionnés, relevez les parties de phrases qui mentionnent comment le peuple exprime sa souveraineté.
- 4. Le terme de « République sociale » signifie que la République française défend des valeurs de société comme l'égalité ou la fraternité, qui permettent de vivre ensemble et doivent participer au bien commun de la société française. Regardez dans les devoirs cités dans le document 2 ceux qui peuvent se rapporter à cette définition.

Préparer le paragraphe argumenté

Le plan ne pose pas de problème : on attend classiquement deux parties, la première sur les droits, la deuxième sur les devoirs. Pour faire un bon paragraphe, il faudra classer les droits et devoirs afin d'éviter le catalogue, et surtout replacer droits et devoirs dans le contexte plus général du fonctionnement d'une société démocratique. Enfin, on pourra utilement rappeler que le citoyen français, depuis le traité de Maastricht, est aussi citoyen européen.

CORRIGÉ

■ Questions

Documents 1 et 2

- 1. Un citoyen se voit remettre le *Livret du citoyen* à sa majorité, fixée à 18 ans, au cours d'une cérémonie de citoyenneté.
- 2. La cérémonie de remise du *Livret du citoyen* présente un caractère officiel car on peut voir sur l'image les symboles de la République : l'écharpe tricolore des élus et le buste de Marianne, ailégorie de la République, par exemple.

Documents 2 et 3

- 3. La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce lors d'un suffrage (élections) ou d'un référendum.
- 4. La République française est sociale : les citoyens ont donc des devoirs sociaux, comme celui de payer leurs impôts ou la fraternité entre citoyens.

■ Paragraphe argumenté

POST-MTHODE

Rédiger une transition

● Dans ce plan en deux parties, il faut éviter de juxtaposer simplement droits et devoirs. Une phrase de transition pourra donc faire le lien entre les deux. Dans une République où les citoyens doivent vivre ensemble selon une même règle du jeu, la loi, il paraît difficile d'envisager des droits (par exemple, le droit de voter pour élire les représentants qui créeront les lois) sans respecter des devoirs (par exemple, le devoir de respecter les lois votées par ceux que l'on a élus). On pourra ainsi passer d'une partie à l'autre en prenant l'exemple d'un droit qui ne va pas sans devoir.

Introduction

Dans la République française, les droits et devoirs du citoyen sont une question essentielle. De l'exercice de ces droits et devoirs dépend en effet la vitalité de la démocratie.

Les droits du citoyen

Chaque Français, à partir de sa majorité, devient citoyen. Il jouit alors de différents droits. Des droits politiques d'abord : il peut être ses représentants ou être lui-même élu, et ainsi participer directement à l'élaboration de la loi ou à la vie politique à travers l'engagement dans un parti. Le citoyen a également des droits civils (droit d'accès à la fonction publique, droit de participer à des syndicats, à des associations) et sociaux (droit à l'instruction, à la santé, à un revenu minimum...). Pourtant, il paraîtrait délicat de pouvoir jouir du droit d'être éligible, donc de créer les lois, sans être tenu de les respecter !

Les devoirs du citoyen

À ces droits correspondent en effet des devoirs, qui sont les mêmes pour tous, dans le strict respect de l'égalité des citoyens face à la loi. Le premier devoir du citoyen est donc d'observer la loi, c'est-à-dire la règle commune. Il doit également payer l'impôt qui garantit le fonctionnement matériel de la République. Le citoyen est encore tenu, malgré la réforme du service national en 1997 et le passage à une armée professionnelle, de participer à la défense de la nation si les circonstances l'exigent. Il doit enfin respecter les droits des autres citoyens, dans un esprit de fraternité qui figure d'ailleurs dans la devise de la République. Le non-respect de ces devoirs entraîne naturellement la perte des droits civiques, ce qui montre bien la relation indissociable entre droits et devoirs.

Conclusion

Depuis le traité de Maastricht (1992), une citoyenneté européenne s'est ajoutée, sans la remplacer, à la citoyenneté française. Désormais, par exemple, le citoyen français, donc européen, peut librement circuler ou travailler dans les pays de l'Union.

La solidarité, valeur de la République française ?

Document 1 La mise en place de la CMU

(Couverture maladie universelle)

L'inégalité devant la prévention et les soins est une des injustices les plus criantes. Le Haut Comité de la Santé publique a rappelé un constat d'une inévitable violence : plus on est pauvre, plus on est malade et on meurt jeune.

Face à la montée de la pauvreté, l'inégalité devant la prévention et les soins est devenue l'une des injustices les plus criantes de notre société.

Un quart de nos concitoyens a déjà renoncé au moins une fois à se faire soigner pour des raisons financières.

Devant la maladie et la douleur, le niveau de revenu ne doit pas introduire de discrimination¹.

150 000 à 200 000 personnes restent privées de toute couverture maladie parce qu'elles méconnaissent leurs droits ou renoncent à les faire valoir. Offrir à toute personne le droit de se soigner, lui donner les moyens d'être autonome, c'est reconnaître le droit pour tous d'avoir une place dans la société.

Pour garantir à chacun le droit de la protection de la santé, le gouvernement propose la création de la Couverture maladie universelle. Le projet de loi comporte trois dispositions majeures : la prise en charge des soins par un régime de Sécurité sociale, le bénéfice d'une protection complémentaire gratuite pour les 6 millions de personnes les plus défavorisées et la dispense d'avance des frais.

La Couverture maladie universelle, Dossier de presse, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 3 mars 1999.

1. Discrimination : différence.

Document 2

La solidarité à l'œuvre : l'association Emmaüs



© Emmaüs France

AIDEZ-NOUS À DISPARAÎTRE : AGISSEZ !

Il y a un an, l'abbé Pierre nous quittait. Symbole de la révolte portée par le Mouvement Emmaüs, il a dédié sa vie à servir la cause des plus démunis.

Pourtant, aujourd'hui encore, les situations d'exclusion perdurent et notre société continue de produire et d'accepter la grande pauvreté... Aujourd'hui encore, le Mouvement Emmaüs conti-

nue d'être aux côtés des plus démunis pour les accompagner, leur permettre de retrouver une dignité et une place dans la société. [...]

La lutte contre la misère doit demeurer une priorité pour l'ensemble de la nation : citoyens mais aussi élus [...]. Chacun a son rôle à jouer pour qu'un jour les combats d'Emmaüs n'aient plus lieu d'être, pour qu'un jour la misère soit enfin éradiquée !

D'après le site Internet d'Emmaüs France, 2008.

Document 3

Le rôle de l'État



© Barbe - Iconovox

Extraits de la Constitution de la V^e République

Préambule - La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et au vieux travailleur, la protection de la santé.

Article 1 - La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

« Dans les bras de Marianne », dessin de Barbe, *Le Monde*, 25 janvier 1993.

■ Questions (4 points)

Document 1

- 1. Quel problème social ce document révèle-t-il ?

Documents 1 et 3

- 2. Quel principe républicain du document 3 est mis en œuvre dans le document 1 ?

Documents 1, 2 et 3

- 3. Quels sont les deux types d'interventions possibles pour lutter contre les exclusions ?

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En vous appuyant sur les informations extraites des documents, sur vos connaissances et sur des exemples de votre choix, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet suivant : La solidarité, valeur de la République française ?

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Le sujet porte sur « la solidarité », soit toute activité citoyenne pour **aider ceux qui sont dans la nécessité**. Une première partie du travail consiste à décrire comment cette solidarité peut s'exercer en France. Mais l'énoncé invite aussi à s'interroger : cette solidarité est-elle une « valeur » de la République ? Pour répondre, il faut montrer que la solidarité est proposée, voire imposée, par les institutions politiques françaises : la solidarité est un **devoir du citoyen**.

■ Comprendre les questions

- 1. Pourquoi un quart des Français renoncent-ils à se faire soigner ?
Peuvent-ils payer les frais d'hospitalisation ou les médicaments ?
- 2. Selon le document 3, que garantit le préambule de la Constitution ?
Dans quel paragraphe du document 1 cette garantie se retrouve-t-elle ?

► 3. Qui se propose d'aider les plus pauvres dans le document 1 ? Comment ? Qui va payer les frais médicaux des plus pauvres ? Quel est le but de l'association Emmaüs ? Que demande-t-elle aux internautes pour atteindre ce but ? Que signifie le mot « accompagner » utilisé dans le deuxième paragraphe ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Cherchez une définition et des synonymes du mot « solidarité ». Rappelez-vous quelle est la **devise** de la France.
- Organisez votre réflexion autour des questions suivantes : la solidarité doit-elle être une aide individuelle ou collective ? Relève-t-elle des droits ou des devoirs du citoyen ? D'après vous, quelle réponse la République donne-t-elle ? En vous appuyant sur votre expérience, cherchez des situations où vous avez manifesté votre solidarité.
- À l'aide des documents, montrez comment la République pose la solidarité comme un **droit** garanti par la Constitution et comment elle l'impose comme un **devoir** demandé aux plus favorisés.

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

► 1. Le problème social révélé est celui de l'**inégalité** qui rend les plus pauvres vulnérables face à la maladie. Ils ne peuvent pas payer les frais médicaux.

Documents 1 et 3

► 2. Le principe républicain du document 3 mis en œuvre dans le document 1 est celui de la « **protection de la santé** ».

Documents 1, 2 et 3

► 3. Pour lutter contre l'exclusion, on propose deux types d'interventions : l'**aide financière de l'État** (document 1), qui prend en charge les dépenses des plus pauvres ; l'**aide matérielle des citoyens** réunis en associations (document 2).

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Extrapoler... à partir de son expérience personnelle

Les consignes d'examen invitent à utiliser documents et connaissances acquises en classe pour traiter les sujets. Il existe toutefois une troisième source : votre expérience personnelle. L'éducation civique est une discipline qui permet d'y puiser de nombreuses informations.

Utiliser son expérience ne doit pas, cependant, conduire à se raconter. Dans un premier temps, cherchez dans votre vie des situations qui correspondent au sujet ; puis rattachez-les à des catégories ou à des cas généraux. Extrapoler revient à **généraliser** à partir d'un cas particulier ; ici, celui tiré de votre expérience.

Cherchez des exemples d'action de solidarité que vous avez vécue ou dont vous avez pu bénéficier : donner de l'argent à un SDF, participer à une opération « bol de riz » à la cantine du collège, distribuer des repas aux Restos du Cœur, prévenir le SAMU lors d'un accident ; recevoir une bourse d'études, une aide au logement...

Classez toutes vos expériences **dans des catégories** d'entraide. Par exemple : **aide financière**, **aide matérielle** aux personnes, **travaux d'intérêt public**... Vous pouvez désormais utiliser exemples et catégories pour illustrer votre copie.

Introduction

Aider autrui est une recommandation que nos sociétés valorisent, que ce soit au nom de la morale religieuse, de l'éthique ou de la simple générosité. Cette aide fait appel à la conscience individuelle ; elle se réfère à l'idée de solidarité. Mais le souci de porter assistance à autrui est-il un devoir que la République française impose aux citoyens ? De fait, la solidarité est un souci qu'elle suggère dans le cadre de sa devise, un droit qu'elle garantit et un devoir qu'elle impose.

La solidarité, expression de la fraternité républicaine

Question individuelle que chacun règle selon les circonstances, sa conscience ou ses convictions, la solidarité est une valeur que la République valorise dans la mesure où elle crée des liens entre les Français. Cette entraide réalisée à l'initiative des particuliers se manifeste dans le cadre d'**associations** (Emmaüs,

Restos du Cœur, Secours populaire...) que l'État encourage par la loi (**loi dite de 1901**), le versement de **subventions** et la possibilité de **déductions fiscales** accordées à ceux qui font des dons.

En inscrivant « Fraternité » dans sa devise, la République en fait même une obligation morale. La Fraternité invite les Français à considérer leurs concitoyens comme des proches dont le sort ne saurait leur être indifférent.

La solidarité est une valeur phare de la République, mais n'est-elle pas davantage encore ?

La solidarité, un droit constitutionnel

Par la Déclaration des droits de l'homme, la République proclame l'**égalité des droits** des citoyens. Ce principe établit que chacun doit pouvoir accéder à ces droits (à la protection, à la sécurité...) indépendamment de ses moyens.

Ces droits se déclinent concrètement en **droit à la protection** contre les accidents de la vie : la maladie, le chômage, les accidents... par exemple. Chaque citoyen peut donc réclamer justice si ces droits ne lui sont pas assurés. Quand elles l'estiment nécessaire, des associations s'efforcent de défendre les droits insuffisamment respectés : droit au logement, à l'éducation...

Par garantie constitutionnelle, la République fait de la solidarité une valeur dont chaque citoyen peut se prévaloir en droit : mais qu'en est-il en pratique ?

La solidarité, un devoir imposé par la loi

La solidarité ne peut être assurée que si des volontaires s'y emploient dans le cadre des associations. Mais cette solidarité volontaire ne suffit pas toujours. L'État organise donc la solidarité en ayant recours à la loi.

Celle-ci nous impose des attitudes : le **devoir d'assistance** à personne en danger oblige les citoyens à agir en cas de nécessité, à la hauteur de leurs moyens ou qualification.

L'État finance aussi des **services sociaux** : par l'impôt, il rassemble les fonds qui permettent de payer les dépenses des plus pauvres en termes de santé, de logement, d'études...

L'argent des impôts sert aussi à subventionner des associations.

Conclusion

En droit comme en pratique, la République organise la solidarité. Celle-ci est donc bien une valeur dont elle peut se réclamer.

Le vote des lois en France

Document 1 Les grandes étapes de l'élaboration d'une loi



Manuel d'histoire-géographie BEP, Nathan Technique, 2006.

Document 2 Les procédures de vote

Le vote le plus courant se déroule à main levée. En cas de doute, on vote par « assis et levé ». Il est aussi possible de recourir à un « scrutin public ordinaire » par vote électronique. Chaque député utilise alors un clavier comprenant trois touches : P (Pour), C (Contre), A (Abstention).

Le résultat apparaît en quelques instants sur un tableau lumineux. Mais la procédure prend du temps et il n'est pas possible de l'utiliser pour tous les votes : chaque année, les députés doivent se prononcer sur plus de 25 000 amendements.

Manuel d'histoire-géographie BEP, Nathan Technique, 2006.

■ Questions (4 points)**Document 1**

- 1. Par qui peut être proposée une loi ? (1 point)
- 2. Qui vote la loi ? (0,5 point)
- 3. Quelle est la fonction du Conseil constitutionnel ? (0,5 point)

Document 2

- 4. Quelles sont les procédures de vote à l'Assemblée nationale ? (1 point)
- 5. Quelles sont les difficultés qui gênent les procédures de vote ? (1 point)

■ Paragraphe argumenté (8 points)

À partir des documents et de vos connaissances, vous montrerez dans un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes par quelles étapes passe une proposition de loi avant son entrée en vigueur.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

L'énoncé est simple et classique ; il se décompose en trois mots-clés : vote, lois, France. Pour être sûr de bien le comprendre, n'hésitez pas à le reformuler : Comment les lois sont-elles votées en France ?

Il n'y a que deux documents : l'essentiel des informations nécessaires se trouve dans le premier. Attention cependant : à force de simplification, le document en devient incomplet ! Il ne distingue pas, en effet, si c'est le gouvernement ou le Parlement qui est à l'origine de la loi : si c'est le gouvernement, c'est un projet de loi ; si c'est le Parlement, c'est une proposition de loi. Le schéma oublie également qu'une loi peut être exceptionnellement votée par référendum (article 11 de la Constitution).

■ Comprendre les questions

- 1. Dans le schéma, relevez les trois symboles qui se situent après le texte : « Une loi peut être proposée par... » Faites une phrase pour répondre.
- 2. Dans le schéma, passez à la partie sur « le vote de la loi ». Relevez le nom des deux assemblées qui sont citées.
- 3. Commencez par repérer dans le schéma l'endroit où est mentionné le Conseil constitutionnel. Répondez à la question en intégrant la phrase du schéma dans votre réponse (cf. Point méthode).
- 4. Reformulez la question pour bien la comprendre : comment s'effectue le vote à l'Assemblée nationale ? Comparez le nombre de paragraphes du texte et le nombre de questions. *A priori*, sauf analyse contraire, la première question a toutes les chances de porter sur le premier paragraphe. Distinguez alors les trois manières de voter.
- 5. De la même façon, la deuxième question sur ce document porte sur le deuxième paragraphe. Relevez le problème rencontré. Pourquoi est-ce un problème ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Le sujet vous invite à décrire le cheminement de la loi en France. Dans la mesure où le document 1 le résume assez clairement, il vous suffit de traduire le schéma en phrases correctement reliées entre elles. N'oubliez pas d'intégrer les données du document 2 dans le cours de votre paragraphe.
- Afin de valoriser votre copie, essayez d'ajouter quelques éléments (cf. Analyser le sujet) qui montreront que vous avez bien compris le sujet et que vous disposez de quelques connaissances personnelles.

- Pour essayer d'organiser le paragraphe, vous pouvez reprendre les termes du sujet. Avant le vote : proposition et examen ; le vote de la loi ; après le vote : validation et promulgation.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Citer un document

Parfois, le document (ici, une phrase dans le schéma) donne la réponse à la question. Comment donc citer le document sans paraître le recopier ?

La question 3 vous demande de citer la fonction du Conseil constitutionnel. Le document vous dit : « Le Conseil constitutionnel peut vérifier la conformité de la loi avec les valeurs de la République et le droit français. » (Cela n'est d'ailleurs pas tout à fait exact : le Conseil constitutionnel doit dire si la loi est conforme ou non conforme à la Constitution de 1958.)

La technique à utiliser : reprendre les termes de la question (« La fonction du Conseil constitutionnel est... ») en y adjoignant le membre de phrase du document (« ... il vérifie la conformité de la loi avec les valeurs de la République et le droit français. »).

■ Questions

Document 1

- 1. Une loi peut être proposée soit par le gouvernement, c'est-à-dire le Premier ministre et le Conseil des ministres (pouvoir exécutif), soit par le Parlement, c'est-à-dire l'Assemblée nationale et le Sénat (pouvoir législatif). Si l'initiative émane du pouvoir exécutif, on parle de **projet** de loi. Si elle vient du pouvoir législatif, on parle de **proposition** de loi.

► 2. Après examen, la loi est votée par le Parlement. Si les deux assemblées ne sont pas d'accord, l'Assemblée nationale a le dernier mot.

► 3. La fonction du Conseil constitutionnel est de vérifier la conformité de la loi avec les valeurs de la République et le droit français. En fait, il doit surtout déterminer si la loi est conforme à la Constitution française ou non (la loi sera alors rejetée en l'état).

Document 2

► 4. Il existe trois procédures de vote, trois façons de voter à l'Assemblée nationale :

- le vote à main levée ;
- en cas de doute, le vote par « assis et levé » ;
- éventuellement, on peut aussi recourir au vote électronique avec un clavier à trois touches (Pour, Contre, Abstention).

► 5. Si l'on peut toujours, notamment en cas de vote à main levée, avoir un doute sur le décompte précis des voix, la difficulté essentielle qui gêne les procédures de vote est cependant le manque de temps. Les députés doivent se prononcer sur plus de 25 000 amendements par an, et le scrutin électronique requiert du temps. C'est notamment le cas quand les députés doivent voter pour leurs collègues absents.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Dans une démocratie représentative, comme l'est la République française, l'instrument essentiel du fonctionnement démocratique est la loi, qui s'applique également à tous. Parfois complexe, la création d'une nouvelle loi est un processus qui met en jeu les principales institutions de la République.

Avant le vote : proposition et examen

Avant le vote, quelqu'un doit prendre l'initiative de proposer une loi. Il peut s'agir du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du gouvernement. C'est d'ailleurs le plus souvent le cas. On parle alors de projet de loi. Mais il peut aussi s'agir d'une initiative de membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat, c'est-à-dire du pouvoir législatif. On parle alors d'une proposition de loi. Le texte est ensuite confié à une commission du Parlement qui en effectue l'examen. C'est d'ailleurs en commission que se fait souvent l'essentiel du travail législatif. Le texte, une fois prêt, est alors soumis au vote.

Le vote de la loi

Le texte passe d'abord devant l'Assemblée nationale, qui peut l'adopter en l'état ou bien proposer des amendements. Il passe ensuite au Sénat, qui l'examine à son tour, peut aussi l'adopter tel qu'il lui a été transmis ou proposer d'autres amendements. Si le texte n'est pas adopté, il passe devant une commission mixte paritaire (c'est-à-dire composée à parts égales de 7 députés et de 7 sénateurs), qui l'examine et tente de trouver un accord, avant de représenter le texte aux assemblées. C'est ce qu'on appelle la « navette parlementaire ». En cas de désaccord entre les deux assemblées, c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot.

Après le vote : validation et promulgation

Si le texte est finalement adopté, ce qui est généralement le cas, le Conseil constitutionnel peut être saisi, le plus souvent par des membres de l'opposition, afin de faire valider ou invalider le texte de loi comme conforme ou non conforme à la Constitution de 1958. Lors de la loi de 2006 sur le Contrat première embauche (CPE), par exemple, le Conseil constitutionnel, saisi par l'opposition socialiste, a validé la loi. C'est alors au président de la République de promulguer le texte. Publiée au *Journal officiel* de la République, la loi devient alors exécutoire à tous.

Conclusion

Le vote de la loi peut cependant parfois être compliqué, comme dans le cas de la loi sur le CPE, où le président de la République a promulgué la loi mais a demandé des modifications et donc un retour devant le Parlement : une procédure constitutionnelle (article 10) mais rarissime.

L'administration du territoire : les collectivités territoriales

Document 1 Les dépenses du conseil général d'un département
de l'Ile-de-France, les Hauts-de-Seine

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du budget
primitif 2006

Postes de dépenses	En millions d'euros
Services généraux	129,0
Sécurité	32,5
Enseignement	76,8
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	38,2
Prévention médico-sociale	45,4
Action sociale (hors RMI et APA)	472,7
Revenu minimum d'insertion (RMI)	142,6
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	55,0
Réseaux et infrastructures	27,7
Aménagement et environnement	46,1
Transports	50,3
Développement	14,4
Autres	3,3
Total hors dette	1 134,0
Dette	25,6
Total	1 159,6

www.hauts-de-seine.net

Document 2 L'État et les projets du conseil régional de Bretagne

Le Contrat de projets est un mode de gestion publique par lequel l'État et le conseil régional s'engagent sur une programmation et un financement de projets importants pour la Bretagne. Le Contrat de projets 2007-2013 comporte huit « grands projets » thématiques : transport, agriculture, enseignement, recherche, politique maritime, environnement, etc.

Chaque projet possède sa propre enveloppe allouée en partie par l'État mais également avec une participation de la région, des autres collectivités, et des fonds européens. [...]

Grand projet 6 : préserver la biodiversité, maîtriser l'énergie et développer une gestion durable de l'air et des déchets.

Investissement total : 130,5 millions d'euros.

www.region-bretagne.fr.

Document 3 Les collectivités territorialesdans la Constitution de la V^e République

Article 72 - Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer. [...]

Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon.

Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus. [...]

■ Questions (4 points)**Document 2**

- 1. Qui contribue à financer les grands projets de la région Bretagne ? (1 point)

Document 1

- 2. Quel est le type de dépenses auquel le conseil général des Hauts-de-Seine consacre la plus grande part de son budget ? (1 point)

Documents 1, 2 et 3

► **3.** Parmi les collectivités territoriales citées dans la Constitution (document 3), lesquelles sont évoquées par les documents 1 et 2 ? Par qui ces collectivités territoriales sont-elles administrées ? (2 points)

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En mettant en relation les informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet : L'administration du territoire : les collectivités territoriales.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Coincée entre les institutions et les élections, cette partie du programme ne vous est sans doute pas la plus familière. Cela souligne à quel point vous devez réviser la totalité du programme, plus encore en éducation civique, où vous n'avez pas le choix du sujet.

Le programme officiel prévoit l'étude de l'administration du territoire français. Cette administration se situe à deux niveaux : l'État et les collectivités territoriales. C'est ce second niveau qui est concerné ici. La question maîtresse du sujet est de voir comment les collectivités territoriales participent à l'administration du territoire français.

Les termes du sujet ne devraient pas poser de problème. Encore faut-il se souvenir de ce que sont les collectivités territoriales. Il sera donc utile de se remémorer la pyramide administrative. Partez de votre environnement quotidien, la commune, puis le département, puis la région. Avec ces trois niveaux administratifs, vous obtenez les trois collectivités territoriales principales : le conseil municipal, le conseil général, le conseil régional.

■ Comprendre les questions

► **1.** Relisez le texte en vous demandant qui paie. Le deuxième paragraphe relève les bailleurs de fonds (ceux qui paient, qui financent).

► **2.** On vous demande le type de dépenses le plus important. Il va donc falloir regrouper les postes budgétaires entre eux. Commencez par trouver le premier poste de dépenses, autrement dit le chiffre le plus grand du tableau, puis le suivant. À quel type de dépenses appartiennent-ils ? En

trouvez-vous d'autres dans le tableau que vous pourriez ajouter ? Attention à ne pas intégrer dans vos recherches le « total hors dette », qui est évidemment la somme des dépenses des cases précédentes !

► 3. C'est une question de mise en relation simple. Mais elle comporte deux parties : attention à ne pas oublier de répondre à la deuxième ! Examinez les collectivités citées dans le premier paragraphe : surlignez-les pour les mettre en évidence. Reportez-vous ensuite aux deux premiers documents : la simple lecture des titres devrait vous montrer de quelles collectivités territoriales il est question. Relevez ensuite l'institution qui les administre, toujours dans le titre.

■ Préparer le paragraphe argumenté

Le grand piège du sujet, qui en fait un sujet assez compliqué à traiter, est qu'une grande partie des collectivités territoriales n'est pas évoquée dans les documents : ce sont les communes et les intercommunalités. Il va donc falloir faire appel à vos connaissances de manière plus soutenue que sur d'autres sujets.

Vous pouvez donc commencer par évoquer, dans une première partie, la pyramide administrative française dans le contexte de la décentralisation. Une deuxième partie pourra aborder les compétences de chaque niveau de collectivités. Enfin, une troisième partie montrera que, pour gérer certaines compétences, les communes se sont regroupées en communautés.

CORRIGÉ

■ Questions

Document 2

► 1. Les grands projets de la région Bretagne sont financés par différentes institutions :

- l'État ;
- la région elle-même ;
- les autres collectivités ;
- les fonds européens.

Document 1

► 2. Le conseil général des Hauts-de-Seine consacre la plus grande partie de son budget à l'action sociale. Si l'on additionne les postes de l'action sociale, du RMI et de l'APA, on arrive à environ 670 millions d'euros, soit près de 58 % du budget total.

Documents 1, 2 et 3

► 3. Les documents 1 et 2 évoquent deux collectivités territoriales citées dans la Constitution : les départements et les régions. La région est administrée par un conseil régional, le département par un conseil général.

■ Paragraphe argumenté**POINT MÉTHODE****Rédiger une transition**

Compte tenu du faible nombre de lignes demandé au niveau du brevet, il n'apparaît pas toujours indispensable de *rediger une transition* entre les parties du développement. Néanmoins, vous pouvez vous y essayer d'une phrase, qui montrera que votre plan est logiquement organisé. Cela contribuera à maximiser la note finale.

Les liens entre les parties peuvent être chronologiques, notamment en histoire, ou logiques. Par exemple, ce peuvent être des liens d'opposition (A mais B), d'explication (A car B), de conséquence (A donc B), de paradoxe (A et pourtant B).

Dans notre sujet, le lien entre les parties 1 et 2 est un lien de conséquence : (1) il y a différents niveaux administratifs DONC (2) il y a différentes compétences. Le lien entre la deuxième et la troisième partie est un lien de paradoxe : il y a différents niveaux (1) et compétences (2) ET POURTANT (3) les collectivités ont éprouvé le besoin de se regrouper en communautés.

Introduction

Il peut sembler curieux, dans un pays aussi jacobin (centralisateur) que la France, d'évoquer les collectivités territoriales. Pourtant, depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2003, la centralisation à outrance a pris quelques rides.

La pyramide administrative française

La loi de décentralisation de 1982 a en effet accordé à chaque niveau administratif le droit de gérer les problèmes qui dépendent de lui, presque indépendamment de l'État central. Le conseil municipal gère les affaires de la commune ; le conseil général les affaires du département ; le conseil régional celles de la région. La réforme constitutionnelle de 2003 a encore renforcé la décentralisation, désormais inscrite dans la Constitution de la V^e République. Certes, l'État, par l'intermédiaire du préfet de département ou de région, conserve un rôle de contrôle. Mais les collectivités territoriales ont désormais en charge leurs affaires. Quelles sont donc leurs compétences ?

Les compétences des collectivités territoriales

À chaque niveau administratif, à chaque niveau de collectivité territoriale correspondent en effet des compétences propres. Par exemple, les communes gèrent les écoles primaires, les départements gèrent les collèges, les lycées dépendent des régions. Ce sont les impôts locaux, départementaux ou régionaux qui fournissent aux collectivités territoriales leurs moyens d'action, ainsi que les transferts financiers de l'État, parfois même les fonds européens. Depuis la réforme de 2003, les départements sont plus particulièrement chargés de l'action sociale, comme la gestion du Revenu minimum d'insertion (RMI). Les régions assument quant à elles le développement économique, par exemple l'action en faveur du développement durable.

Les regroupements de compétences : l'intercommunalité

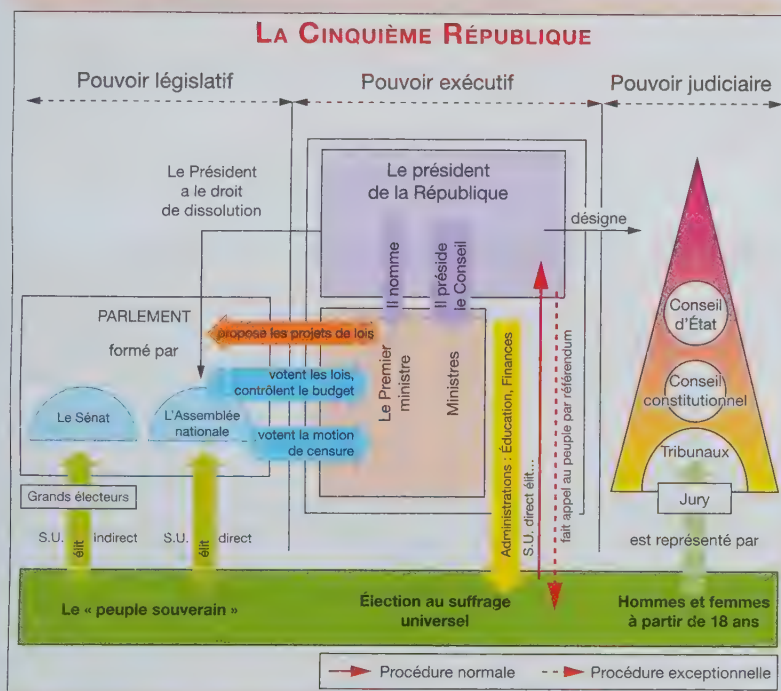
Avec une pyramide administrative aussi complète (plus de 36 000 communes par exemple) et des compétences aussi bien réparties, il paraît peu judicieux de créer d'autres niveaux administratifs. C'est pourtant ce qui s'est produit avec le développement relativement récent de l'intercommunalité. Pour certaines fonctions, peu rentables au niveau communal, les communes se sont regroupées en communautés de communes en milieu rural, en communautés d'agglomérations autour des villes moyennes, ou en communautés urbaines dans le cas des métropoles régionales. C'est ainsi que les transports urbains ou le ramassage des ordures, par exemple, relèvent le plus souvent de l'intercommunalité.

Conclusion

Au total, la France apparaît comme l'un des territoires les mieux contrôlés, avec un nombre considérable de niveaux administratifs. Peut-être pourrait-on songer à simplifier cet échafaudage ? Pourtant, la proposition du rapport Attali de supprimer les départements a provoqué une véritable levée de boucliers. Le poids des conservatismes semble encore bien lourd au début du XXI^e siècle.

L'organisation des pouvoirs sous la V^e République

Document 1 Les institutions de la V^e République



CRDP de Lyon.

Document 2 - Extraits de la Constitution de la V^e République, 1958

Article 5 - Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.

Article 6 - Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct.

Article 8 - Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du gouvernement.

Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres et met fin à leurs fonctions.

Article 12 - Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des deux assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Article 20 - Le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Article 34 - La loi est votée par le Parlement.

Document 3 - Des interprétations diverses de la Constitution

La Constitution française, censée préciser l'organisation des pouvoirs, est en fait très floue sur le partage des rôles entre le chef de l'État et le Premier ministre, notamment pour la politique étrangère. Chacun en profite pour interpréter les textes à sa convenance. Mais le couple Président/Premier ministre n'est pas le seul à vivre dans le flou. Prenons le Parlement : des députés adoptent les lois et peuvent faire tomber un gouvernement par leur vote. Pourtant, dans les faits, le gouvernement parvient souvent à leur imposer sa volonté. Notamment parce qu'il contrôle le fameux « ordre du jour », c'est-à-dire le calendrier des textes qui seront discutés et votés à l'Assemblée.

Phosphore, avril 2002.

■ Questions (4 points)

Document 2

► 1. Relevez deux pouvoirs du président de la République dans ce document. Quel article précise la mission du gouvernement ?

Document 1

► 2. Qui détient le pouvoir exécutif ? Quelle institution dispose du pouvoir législatif ?

Documents 1 et 3

► 3. Comment appelle-t-on, dans les institutions françaises de la V^e République, le pouvoir des députés évoqué à travers la phrase soulignée dans le texte ? Citez un domaine dans lequel la Constitution de la V^e République reste « floue ».

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes qui montre les différents pouvoirs des institutions de la V^e République, les relations existant entre eux, ainsi que les débats qu'ils suscitent aujourd'hui.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Il faut analyser la façon dont s'organisent les trois pouvoirs – législatif, exécutif, judiciaire – dans le fonctionnement de la V^e République. Quelles institutions constituent chaque pouvoir ? Comment s'articulent-elles les unes par rapport aux autres ? Quelles évolutions sont en cours dans leurs rapports ?

■ Comprendre les questions

► 1. Il s'agit de localiser la bonne information. Vérifiez tous les articles où le Président est mentionné. Concentrez-vous sur ceux qui précisent l'action – donc les pouvoirs – du Président. Relevez enfin l'article dans

lequel le gouvernement est le sujet de la phrase et qui précise son action. Citez-le et justifiez votre réponse en précisant la mission en question.

► **2.** Observez le schéma et sa construction d'ensemble. Il se décompose en **trois parties verticales** : pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire. Qui est mentionné dans la partie du pouvoir exécutif ? Et législatif ?

► **3.** Repérez d'abord dans le document 3 la phrase soulignée : de quoi est-il question ? Des députés qui peuvent renverser le gouvernement. Observez maintenant le document 1 et les rapports entre les députés et le gouvernement : quelle flèche va des députés au gouvernement ? Laquelle montre un renversement possible du gouvernement ?

Pour la deuxième partie de la question, relisez juste la première phrase du document 3 en repérant le mot-clé cité dans la question (« floue »).

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Le sujet peut être presque entièrement élaboré à partir des documents, notamment du document 1. N'hésitez donc pas à vous en servir, non plus que des autres documents, **sans toutefois les recopier**. Les questions vous orientent davantage vers les pouvoirs législatif et exécutif et tendent à laisser de côté le pouvoir judiciaire, ce qui vous autorise à faire de même dans votre paragraphe, même si vous pouvez en dire un mot.
- Le plan est donné dans l'énoncé : vous présenterez les **trois pouvoirs** et les institutions qui les incarnent ; vous analyserez ensuite leur **fonctionnement** à travers leurs rapports mutuels ; vous citerez enfin quelques **problèmes** posés par la pratique des institutions.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT METHODE

Lire et interpréter un schéma

- Le document 1 est un schéma qui représente les institutions de la V^e République. Sa lecture est relativement complexe. Il vaut donc mieux avoir des connaissances personnelles précises sur le sujet, afin de savoir ce que l'on cherche et ne pas découvrir les choses le jour de l'examen.

- Pour aborder ce type de document, il faut bien avoir en tête son **titre**, sa **légende** : différence entre procédure normale et exceptionnelle.
- Repérez ensuite la **structure globale** du schéma : ici, les trois pouvoirs coiffent le schéma et le partagent en trois parties. Il peut être utile de colorier au surligneur, de préférence avec trois couleurs différentes (à prévoir avant l'examen !), les trois pouvoirs. Puis de surligner de la même couleur les noms de leurs institutions respectives (par exemple, le pouvoir législatif en bleu ; en bleu également le Sénat et l'Assemblée nationale).
- Observez enfin le schéma de manière active, en repérant le **fonctionnement dans la structure**. Quel est le seul élément transversal aux trois parties ? Qu'en conclut-on ? Quels sont les liens/relations entre les pouvoirs ? Que veut dire la séparation graphique, matérialisée par un trait, entre les pouvoirs ?

Document 2

- 1. Le **président de la République** a le pouvoir de nommer le Premier ministre. Il a également le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, renvoyant ainsi les députés devant les électeurs. La mission du **gouvernement** est précisée dans l'article 20 : il « détermine et conduit la politique de la Nation ».

Document 1

- 2. Le **pouvoir exécutif** est détenu au premier chef par le président de la République, puis par le gouvernement qui émane de lui. Le **pouvoir législatif** est aux mains de deux assemblées qui, réunies, forment le Parlement : l'Assemblée nationale et le Sénat.

Documents 1 et 3

- 3. Le pouvoir des députés de faire tomber un gouvernement sur un vote est la marque du **pouvoir de contrôle** du législatif sur l'exécutif. Ce pouvoir s'exerce par le vote d'une motion de censure.
La Constitution de la V^e République reste floue dans un domaine capital : le **partage des rôles** entre le Président et le Premier ministre, notamment en matière de politique étrangère.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

Le 21 juillet 2008, le Parlement réuni à Versailles votait la dernière révision en date de la Constitution de 1958, fondatrice de la V^e République. Est-ce à dire que les institutions de la République font encore aujourd'hui débat ?

Trois pouvoirs séparés

La Constitution de la V^e République établit la **séparation des pouvoirs**. Garantie d'une république démocratique, ces institutions sont **élues par le peuple souverain**.

Le **pouvoir législatif** appartient à deux Chambres : l'Assemblée nationale, élue pour cinq ans au suffrage universel direct, et le Sénat, élu pour six ans, renouvelable par moitié au suffrage universel indirect depuis 2004. Les deux Chambres forment le Parlement, qui vote les révisions constitutionnelles.

Le **pouvoir exécutif** appartient d'abord au président de la République, élu au suffrage universel direct (depuis la révision de 1962) et pour cinq ans (depuis la révision de 2000) : il nomme le Premier ministre, lequel forme le gouvernement et dirige l'administration.

Le **pouvoir judiciaire**, enfin, est composé de multiples niveaux hiérarchiques, avec la présence de jurés populaires dans les tribunaux d'assises. Les trois pouvoirs appartiennent donc à des institutions différentes et séparées.

Le fonctionnement des pouvoirs

Entre le législatif et l'exécutif, différentes **procédures de contrôle** existent : l'initiative de la loi appartient indifféremment au gouvernement (projet de loi) ou à l'Assemblée nationale (proposition de loi), mais dans les faits le gouvernement est à l'origine de la très grande majorité des lois.

Les parlementaires, pourtant, contrôlent le gouvernement, votent (généralement) les lois, mais en cas de désaccord peuvent voter une motion de censure qui ferait tomber le gouvernement.

L'exécutif contrôle également le législatif : le Président dispose de pouvoirs étendus, peut dissoudre l'Assemblée nationale ou s'adresser directement au peuple par référendum.

La V^e République a évolué vers un régime semi-présidentiel, à l'origine de nombreuses critiques récentes.

Les pratiques institutionnelles

Les pratiques institutionnelles de la V^e République ont en effet été marquées par la lecture que chaque président, et surtout de Gaulle, a faite de la Constitution. Le partage des rôles en politique étrangère entre le Président et son Premier ministre est ainsi très flou depuis la création par de Gaulle d'un « domaine réservé » du chef de l'État, qui n'est inscrit nulle part dans la Constitution.

Ce **régime semi-présidentiel** a conduit notamment à la révision constitutionnelle de 2008, marquée par le renforcement des pouvoirs du Parlement et la limitation des pouvoirs du Président (limitation à deux mandats, notamment).

Conclusion

Les institutions de la V^e République ont ainsi fait la preuve de leur souplesse en même temps que de leur résistance aux crises. Le débat institutionnel est donc la garantie de l'adaptation permanente de la Constitution aux problèmes de notre temps.

Être citoyen européen

Document 1 Traité sur l'Union européenne (2 octobre 1997)

Article 17-1 - Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union européenne toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union complète la citoyenneté nationale et ne la remplace pas.

Article 17-2 - Les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis aux devoirs prévus par le présent traité.

Article 18-1 - Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres [...].

Article 19-1 - Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État [...].

Article 19-2 - Sans préjudice des dispositions de l'article 190 paragraphe 4, et des dispositions prises pour son application, tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen dans l'État membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État [...].

Document 2 Le succès du programme d'études Erasmus

« En 1987, la Commission européenne a lancé un nouveau programme visant à encourager et à soutenir la mobilité des étudiants à travers l'Europe, auquel elle a décidé de donner le nom de Desiderius Erasmus, l'éminent humaniste et philosophe hollandais du XVI^e siècle.

Depuis lors, Erasmus est devenu l'emblème d'une expérience pionnière de formation pour une génération d'étudiants d'universités de toute l'Europe, qui ont eu un avant-goût de la véritable citoyenneté européenne dans un environnement pluriculturel et plurilinguistique.

Aujourd'hui on compte avec fierté une participation moyenne annuelle à ce programme de 100 000 étudiants et 10 000 enseignants, qui bénéficient d'un réseau de 1 800 universités dans 30 pays

Au cours de l'année académique 2002/2003, le nombre d'étudiants qui, depuis 1987, ont passé une période d'études dans une université partenaire, atteindra le million. Nous estimons que cela doit être célébré avec la plus large participation possible. »

Discours de M. Prodi, président de la Commission européenne, et de Mme Reding, membre de la Commission européenne, octobre 2002.

Document 3

Espace Schengen : espace de libre circulation, notamment à l'intérieur de l'UE, entre les États qui ont signé l'accord de Schengen.



ph© Wim VAN CAPPELLEN/REPORTERS - REA

■ Questions (4 points)

Document 1

- 1. À quelle condition est-on citoyen européen ? (0,5 point)

Documents 1 et 3

- 2. Quel article du traité sur l'Union européenne est mis en pratique à l'intérieur de l'espace Schengen ? (1,5 point)

Document 2

- 3. Quels sont l'objectif principal et les résultats du programme Erasmus ? (0,5 point)

Documents 1 et 2

- 4. Citez deux droits politiques et une liberté individuelle des citoyens de l'Union européenne. (1,5 point)

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En mettant en relation les informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet : Être citoyen européen.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

« Être citoyen européen » : cet énoncé comporte trois mots importants. Le mot « **citoyen** » désigne toute personne ayant des droits et des devoirs politiques dans un cadre géographique précis ; « **européen** » définit ce cadre : l'espace des 27 pays membres de l'Union européenne. Le sujet porte aussi sur le verbe « **être** ». Celui-ci oblige à s'interroger sur la manière dont un ressortissant de l'Union exerce ou vit sa citoyenneté.

■ Comprendre les questions

► **1.** Cherchez dans le document 1 à quelle condition un habitant de l'Union européenne est un citoyen européen (c'est-à-dire à quelle condition il détient des droits et des devoirs politiques à l'échelle de l'Europe).

► **2.** Utilisez le document 3 pour définir le droit que l'« espace Schengen » donne aux citoyens européens. Cherchez ensuite dans le document 1 l'article du traité qui correspond à ce droit.

► **3.** Deux types de réponses sont attendus : une sur « l'objectif », autrement dit le but du programme ; une autre sur les « résultats », à savoir ce qui a été obtenu.

Pour les résultats, reportez-vous aux évaluations chiffrées qui proposent une donnée **quantitative**. Relisez également le début du deuxième paragraphe qui met en évidence un autre résultat, qui est, cette fois, **qualitatif**.

► **4.** Trois réponses sont attendues. Les deux premières doivent citer un « droit politique », autrement dit un pouvoir donné au citoyen dans le cadre de la vie publique ; la troisième porte sur une « liberté individuelle », c'est-à-dire un pouvoir accordé, mais à titre privé.

■ Préparer le paragraphe argumenté

• « Être citoyen européen » c'est :

1. remplir des conditions précises ;
2. avoir des droits et des devoirs politiques ;
3. bénéficier de libertés individuelles.

• Utilisez les informations contenues dans les documents et vos connaissances pour nourrir chacune de ces parties.

• Demandez-vous comment le citoyen européen utilise ses droits (à quels types d'élection participe-t-il ?) ou ses libertés. Voyez aussi à quels devoirs il peut être soumis.

CORRIGÉ

■ Questions

Document 1

► 1. Pour être citoyen européen, il faut avoir « la nationalité d'un des États membres » (article 17-1), autrement dit être citoyen d'un pays de l'Union européenne.

Documents 1 et 3

► 2. L'espace Schengen définit le territoire où un citoyen européen peut circuler sans avoir à présenter de papiers d'identité. Il est libre d'aller et venir. Cet espace met en pratique l'article 18-1 (document 1) puisque celui-ci proclame le « droit de circuler librement ».

Document 2

► 3. L'objectif est « d'encourager la mobilité » des étudiants, de leur permettre d'aller améliorer leur formation dans une université d'un autre pays membre de l'Union.

Les résultats sont d'abord numériques : un million d'étudiants en 15 ans (1987-2002), 100 000 en 2002, ont bénéficié du programme.

Un autre résultat : l'apparition d'une génération de citoyens européens, de personnes ayant conscience d'appartenir à une communauté plus large que la communauté nationale.

Documents 1 et 2

► 4. Deux droits politiques : le droit de voter et celui d'être élu aux élections municipales et européennes dans tout pays membre où réside le citoyen.

Une liberté individuelle : celle de voyager et de résider où il veut à l'intérieur de l'Union.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Rédiger une conclusion

Conclure, cela consiste à prendre du recul par rapport aux arguments développés dans le paragraphe argumenté et dire ce qui en résulte. Une conclusion se décompose donc le plus souvent en deux phrases : la première résume les arguments ; la seconde énonce le résultat auquel on aboutit.

Appliquons cette démarche au sujet proposé : « être citoyen européen », c'est pouvoir exercer des droits politiques et bénéficier de libertés fondamentales, conformément aux valeurs de la démocratie (1^{re} étape de la conclusion). « Être citoyen européen », c'est donc être le membre d'une démocratie à l'échelle de l'Europe (2^e étape).

Voyez la conclusion rédigée ci-dessous (paragraphe en bleu).

Introduction

L'Union européenne veut rapprocher les peuples des pays membres en leur accordant une citoyenneté commune. Que signifie, concrètement, le fait d'être citoyen européen ? Quelles conditions faut-il remplir, quels droits et quels devoirs impliquent cette citoyenneté, quels bénéfices en tirent les populations ?

Les conditions pour être citoyen européen

Pour être citoyen européen, il suffit d'être citoyen d'un des pays membres. Il faut donc avoir la nationalité d'un des 27 pays de l'Union, avoir 18 ans et détenir un casier judiciaire vierge de toute condamnation privative des droits politiques.

Les droits et devoirs du citoyen européen

Être citoyen européen, c'est détenir une parcelle de la souveraineté populaire de l'Union. Cette souveraineté s'exerce par l'intermédiaire des représentants européens (chefs d'État, membres des gouvernements, députés européens). Le citoyen européen dispose du droit de vote (suffrage universel) et d'éligibilité aux élections européennes, comme aux élections municipales du pays où il réside. Bénéficiaire des libertés fondamentales, il peut s'exprimer librement. En échange, il doit respecter les devoirs imposés par l'Union (devoir fiscal, respect de la loi, de la liberté d'autrui...).

Citoyen européen au quotidien

Être citoyen européen, c'est bénéficier également, au quotidien, de libertés privées. Le traité de Schengen permet aux Européens de circuler librement et de s'installer dans un pays membre sans avoir à demander d'autorisation de séjour. Ils peuvent participer à la vie publique locale et recevoir des aides pour s'adapter au pays d'accueil. Le programme Erasmus, qui offre une aide aux jeunes pour étudier dans un pays membre, est un bon exemple de ces dispositifs mis en place par l'Union européenne pour faciliter la vie des Européens.

Conclusion

Être citoyen européen, c'est être libre dans l'espace européen et l'égal en droit des ressortissants des autres pays membres. C'est bénéficier sur un territoire élargi des garanties offertes par la Déclaration des droits de l'homme. C'est être membre actif d'une démocratie établie à l'échelle de l'Europe.

Biométrie : une atteinte à la vie privée ?

Document 1

Il faudra montrer patte blanche pour accéder à la cantine ! En cette rentrée, la biométrie¹ va faire son apparition au collège-lycée Maurice-Ravel, à Paris. Avant les vacances de Noël, les élèves demi-pensionnaires ont déjà présenté le contour de leur main pour une future reconnaissance. La raison avancée est que les intéressés oublient trop fréquemment leur carte, quand ils ne la perdent pas... Ce qui pose des problèmes d'intendance et encourage les fraudes. Avec ce nouveau système, les élèves n'auront qu'à poser leur main sur la machine pour pouvoir accéder à la cantine et prendre leur plateau-repas. Le dispositif test devrait être mis en place dans les prochains jours, dès que la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) aura donné son autorisation. (03.01.06)

Site : www.rtl.fr, Loïc Farge avec Armelle Lévy, 1^{er} novembre 2007.

1. Technique qui utilise l'informatique pour identifier une personne d'après ses caractéristiques physiques : empreintes digitales, iris, rétine, forme de la main, ADN, etc.

Document 2

La CNIL considère que la reconnaissance du contour de la main est une biométrie qui ne soulève pas de difficultés au regard des règles de protection des données. Elle ne peut pas être utilisée à d'autres fins à l'insu de la personne. Dès lors, la CNIL a adopté une position souple quant à ses modes d'usage. Elle a autorisé à plusieurs reprises des établissements scolaires à utiliser un dispositif de reconnaissance de contour de la main dans le cadre du contrôle de l'accès à la cantine.

CNIL, 26^e rapport d'activités 2005, La Documentation française, 2006.

Document 3 Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 : loi relative
à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Chapitre IV. Article 31 - Il est interdit de mettre ou de conserver en mémoire informatisée, sauf accord exprès de l'intéressé, des données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes.

Éducation civique, textes fondamentaux, Nathan, 1999.

■ **Questions (4 points)**

Document 1

- 1. Pour quelles raisons a-t-on mis en place un contrôle biométrique à la cantine ? (1 point)
- 2. À quelle condition ce mode de contrôle peut-il fonctionner ? (0,5 point)

Document 2

- 3. Quelle position adopte la CNIL ? Pourquoi ? (1,5 point)

Documents 1, 2 et 3

- 4. En quoi la loi justifie-t-elle le rôle de la CNIL ? (1 point)

■ **Paragraphe argumenté (8 points)**

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe organisé de quinze lignes dans lequel vous évoquerez, en vous appuyant sur des exemples de la vie courante, le lien qui existe entre les libertés fondamentales, les fichiers informatiques et la CNIL.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

L'exercice propose ici deux sujets !

- Celui des questions. Ces dernières sont organisées autour des notions de « biométrie » et de « vie privée ». Après les avoir définies, mettez-les en relation pour voir comment la première peut nuire à la seconde.
- Celui du paragraphe argumenté. La consigne évoque les « fichiers informatiques » et les « libertés fondamentales ». Vous devez lier ces nouvelles notions entre elles et à la CNIL, organisation évoquée par les documents.

Il faut traiter ce second sujet sur le modèle proposé par celui des questions.

■ Comprendre les questions

- ▶ 1. a) En adoptant la biométrie, quelles maladresses commises par les élèves du collège Maurice-Ravel veut-il éviter ? Quel autre risque veut-il empêcher ?
- b) Qu'attend le collège pour mettre le dispositif test en place ?
- ▶ 2. La CNIL autorise-t-elle l'utilisation de la biométrie pour l'accès à la cantine dans les écoles ? Quelle raison avance-t-elle pour justifier son accord ? Que signifie l'expression « à l'insu de la personne » ?
- ▶ 3. Quel type d'informations ne doit pas apparaître dans les mémoires informatisées ? Quelles libertés fondamentales ne seraient pas respectées ? Quel délit veut éviter le législateur en interdisant les informations sur les origines raciales ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- En introduction, posez la question du sujet en faisant remarquer que, dans son nom, la CNIL lie entre eux les mots « informatique » et « libertés ».
- Pour établir un lien entre les trois termes de la question, montrez d'abord celui qui existe entre les deux mots évoqués en introduction, puis décrivez l'action de la CNIL. Deux parties se dégagent ainsi :

1. le danger des fichiers informatiques pour les libertés ;
2. le rôle de la CNIL.

Dans la première partie, montrez que les fichiers rendent service mais qu'ils peuvent nuire aux libertés, cherchez des exemples pour illustrer votre propos. Dans la seconde partie, montrez comment la CNIL agit pour protéger les libertés.

- En conclusion, montrez que c'est la démocratie qui est en jeu.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Éviter la paraphrase

La paraphrase consiste à redire ce que le texte dit, elle ne l'enrichit pas. Pour l'éviter, il faut « lire » le texte. On peut utiliser deux méthodes :

- formuler ce que qui se cache derrière un cas particulier ;
- utiliser la formule : « le texte dit..., c'est-à-dire... ».

Dans le document 1, le texte dit que les élèves « oublient leur carte » ou « la perdent », c'est-à-dire qu'ils ne l'ont pas. À l'aide de la formule proposée, nous traduisons ici la situation décrite dans le document, mais nous énonçons aussi l'idée générale (ils ne l'ont pas) qu'évoquent les cas particuliers de perte ou d'oubli. Dans la réponse à la question 3 : la loi se en bien, donne l'idée générale qu'évoquent les passages soulignés, et ceux-ci expriment autrement ce que le texte dit.

■ Questions

Document 1

- 1. Le collège Maurice-Ravel met en place un contrôle biométrique à la cantine pour régler le problème des élèves qui (pour cause d'oubli ou de perte) n'ont pas leur carte. Il veut également éviter les risques de fraude.
- 2. Il attend l'autorisation de la CNIL pour mettre le système en place.

Document 2

- 3. La CNIL autorise l'utilisation de la biométrie pour l'accès à la cantine. Elle le fait parce que le système ne peut pas porter atteinte à la liberté des élèves : il ne peut pas servir pour d'autres usages et utiliser des informations personnelles sans que les élèves en soient avertis.

Document 3

- 4. Dans les mémoires informatisées, les origines, les opinions ou les croyances ne doivent pas être enregistrées. La loi justifie la CNIL car elle lui demande

d'agir pour empêcher toutes formes de discriminations raciales et d'atteintes aux libertés de pensée, de croyance et d'association garanties par la Déclaration des droits de l'homme.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

La Constitution garantit aux citoyens le respect de leurs libertés fondamentales. Par exemple : liberté d'expression, de pensée, de croyance et d'association. En 1978, la loi a institué une Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Mais quel lien existe-t-il entre les outils de l'informatique et les libertés ? Très pratique, l'ordinateur peut cependant être dangereux pour les libertés, mais la CNIL intervient pour éviter les dérives.

Le danger des fichiers informatiques pour les libertés

Les fichiers informatisés permettent d'enregistrer des informations utiles aux administrations (recensement de la population) et aux entreprises (profil des clients, comptabilité), de constituer des banques de données (statistiques économiques ou sociales) et de traiter celles-ci de façon très rapide. Dans toutes les professions, l'ordinateur est devenu un outil indispensable.

Les informations peuvent cependant être utilisées à de mauvaises fins. Connaître l'origine, l'opinion ou l'état de santé d'un individu peut favoriser la discrimination raciale, le licenciement d'un employé parce qu'il est syndiqué, le refus d'assurer une personne risquant de tomber malade. Les fichiers informatiques peuvent nuire à nos libertés, la CNIL lutte contre ce risque.

Le rôle de la CNIL

Sur demande de l'État ou des citoyens, la CNIL donne son avis sur tout système d'informatisation de données privées (confession religieuse, opinion politique, appartenance ethnique) ou relevant d'un secret professionnel (état de santé). Elle accorde ou non son autorisation à la mise en place de ces dispositifs. Deux conditions doivent être remplies : l'information enregistrée ne peut pas être utilisée pour un autre usage que celui déclaré et les citoyens doivent être informés de l'existence du fichier.

La CNIL s'efforce de surveiller les systèmes en place et se tient informée des innovations qui permettraient des usages contraires aux Droits de l'homme. Si elle observe une dérive, elle avertit les autorités pour qu'elles y mettent fin.

Conclusion

Les fichiers informatiques peuvent menacer les libertés, la CNIL tente de l'éviter. Elle garantit ainsi le respect de la démocratie.

Quelle est la place des femmes dans la vie politique ?

Document 1a Quelques dates

1944 : droit de vote accordé aux femmes.

1999 : adoption par le Congrès d'une loi constitutionnelle sur le principe de la parité en France.

2000 : publication au *Journal officiel* de la loi sur la parité hommes-femmes en politique.

Document 1b Extrait de la Constitution de 1958

Article 3 - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils politiques. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes.

Document 2 La parité en pratique aux élections législatives de 2002

La loi sur la parité du 6 juin 2000 a été de peu d'effets sur la composition de la nouvelle Assemblée nationale : les femmes, qui étaient 59 sur 577 (10,1 %) dans la chambre élue en 1997, sont aujourd'hui 71 (12,3 %). Quelque 3 250 femmes se sont présentées devant les électeurs le 9 juin, mais elles ne représentaient que 38,5 % de l'ensemble des 8 444 postulants. Et au deuxième tour, elles n'étaient plus que 25 pour 145 candidats. En réalité, les partis n'ont pas également joué le jeu. Certaines petites formations ont été très respectueuses de la loi,

frôlant ou atteignant la barre des 50 %, comme Lutte ouvrière, les Verts ou la Ligue communiste. En revanche, le Parti socialiste, qui a été pourtant à l'origine du texte sur la parité, n'a présenté que 36 % de femmes. Quant à l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), elle s'est contentée de 20 %.

L'Alsace, 18 juin 2002.



ph© V. Macon/AFP

Les deux députés de la Polynésie française

Document 3. La loi sur la parité du 6 juin 2000

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale adopte une loi tendant à « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». Pour les municipales, ce texte prévoit que, dans les communes de plus de 2 500 habitants, les listes de candidats doivent contenir autant de femmes que d'hommes. Dans ce cas, la parité est totale puisque l'écart entre hommes et femmes candidats ne peut dépasser un. Lors d'un scrutin uninominal, les sanctions prévues sont uniquement financières : les partis politiques, qui reçoivent des financements publics, verront leurs subventions diminuées si l'écart total des candidats hommes-femmes dépasse 2 % [...].

Le Monde, 23 novembre 2000.

■ Questions (4 points)

Documents 1a, 1b et 3

► 1. Qu'est-ce que la parité politique ? En quoi la loi du 6 juin 2000 répond-elle à l'article 3 de la Constitution de 1958 ?

Document 3

► 2. Quelle est la sanction prévue en cas de non-respect de la loi sur la parité ?

Documents 2 et 3

► 3. Comment la loi sur la parité a-t-elle fonctionné lors des législatives de 2002 ? Comment permet-elle aux femmes d'accéder à des responsabilités politiques ?

■ Paragraphe argumenté (8 points)

À l'aide des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant à la question suivante : quelle est la place des femmes dans la vie politique ?

LES CLÉS DU SUJET

Analyser le sujet

L'énoncé est constitué de deux éléments clés.

Le premier, « la place des femmes », invite à présenter l'importance numérique des femmes puis à la comparer à celle des hommes. Mais les documents mettent aussi l'accent sur le caractère récent des lois leur donnant accès au pouvoir en France.

Le second, « dans la vie politique », permet de préciser les limites du sujet. Il faut présenter la place des femmes dans les pouvoirs de l'État (exécutif, législatif ou judiciaire) et les associations (syndicats) à but politique.

Comprendre les questions

► 1. Définissez la « parité politique ». D'après l'article 3 de la Constitution (doc. 1b), que favorise la loi ? Que demande aux partis la loi du 6 juin 2000 (doc. 3) ?

► 2. Quel est le type de sanction prévu par le document 3 ? Comment est-elle mise en œuvre ?

► 3. Quelle est la proportion de femmes élues à l'Assemblée en 2002 ? Y a-t-il un progrès ? Si oui, quelles sont les limites de celui-ci ? Quelle est la règle imposée aux partis pour les législatives (doc. 2) et les municipales (doc. 3) ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Rappelez en introduction que les femmes n'ont accédé au pouvoir que de manière récente.
- Leur place peut être ensuite évaluée de manière antithétique (deux parties qui s'opposent) :

1. sur le plan du droit : elles sont à égalité des hommes ;

2. dans la réalité : elles sont sous-représentées.

Dans la **première partie**, précisez que la loi leur accorde tous les droits du citoyen : voter, être élue, être nommée. Montrez ensuite que les femmes sont présentes dans tous les secteurs de la vie politique, illustrez-le par des exemples de femmes ayant exercé ou exerçant un pouvoir.

Dans la **seconde partie**, utilisez les documents pour montrer que les femmes sont peu représentées. Puis expliquez-le par l'attitude des partis, le choix des électeurs ou les raisons qui n'incitent pas les femmes à faire de la politique.

- En conclusion, caractérisez la « place » qu'elles occupent.

CORRIGÉ

■ Questions

Documents 1a, 1b et 3

► 1. La parité, c'est l'égalité politique entre les hommes et les femmes. D'après l'article 3 de la Constitution, la loi doit favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques à l'égal des hommes. La loi du 6 juin 2000 incite les partis à présenter autant de femmes que d'hommes lors des élections.

Document 3

► 2. La sanction est financière. Le parti qui ne respecte pas la loi reçoit moins d'aides (subventions) de l'État.

Documents 2 et 3

► 3. La loi de juin 2000 a mal fonctionné lors des législatives de 2002. Le nombre de femmes élues (12,3 %) a augmenté mais faiblement (+ 2,2 %) et il reste loin de la parité (il manque plus de 37 % de femmes pour que la parité soit atteinte). Pour que les femmes puissent accéder aux responsabilités, les partis doivent présenter un nombre de candidates égal à celui des hommes.

■ Paragraphe argumenté

POINT MÉTHODE

Justifier une affirmation

Argumenter, c'est affirmer quelque chose en prouvant, par exemple, à l'aide d'exemples, que ce qu'on affirme est vrai. Les exemples illustrent, par un cas concret, une situation générale ou théorique.

Dans ce sujet, la place des femmes est montrée par des exemples tirés des documents : nous avons extrait de ces derniers quelques chiffres représentatifs (sur 30 députés élus lors des législatives de 2002, 12 sont des femmes). Mais l'énumération de postes occupés par des femmes ne suffit pas : il faut s'appuyer sur ses connaissances pour citer des noms. Notez toutefois que tous les exemples proposés (en débats et corrigé ci-dessous) peuvent être remplacés. Un exemple n'est qu'une proposition parmi d'autres.

Introduction

Pendant longtemps, les Françaises ont été écartées du pouvoir. Le droit de voter ne leur fut accordé qu'en 1944. Quelle place occupent-elles aujourd'hui dans la vie politique ? Quel écart existe-t-il entre le droit et la réalité quotidienne ?

Une place égale en droit

Par la Constitution, les femmes sont citoyennes. Elles sont donc égales aux hommes en termes de droits politiques : elles peuvent s'exprimer, voter, s'inscrire dans des partis ou associations, exercer de hautes responsabilités.

Électrices, elles militent dans les partis et les dirigent parfois (Marie-George Buffet à la tête du PCF), certaines se font élire comme maire, député ou sénatrice. En 2002, elles représentent 12,3 % de l'Assemblée nationale. Lors de la présidentielle de 2007, elles étaient quatre sur douze candidats et une (Ségolène Royal) fut présente au 2^e tour du scrutin.

Des femmes ont été Premier ministre (Édith Cresson), ministre d'État (Michèle Alliot-Marie), membre du Conseil constitutionnel (Simone Veil). Certaines dirigent des syndicats (le MEDEF par Laurence Parisot) ou des entreprises nationales (la SNCF par Anne-Marie Idrac, jusqu'en février 2008).

Mais ces exemples ne sont pas représentatifs d'une véritable égalité.

Une place secondaire dans les faits

Au gouvernement, les femmes sont toujours moins nombreuses que les hommes et reçoivent des ministères moins prestigieux (le Sport plutôt que les Affaires étrangères, par exemple). À l'Assemblée nationale, elles sont huit fois moins nombreuses ; leur proportion est encore plus faible au Sénat.

Cette situation s'explique par l'attitude des partis qui présentent moins de femmes en position d'être élues (en 2002, elles ne représentent que 20 % des candidats UMP) et les électeurs gardent l'habitude de voter plutôt pour des hommes. Souvent dissuadées, les femmes sont aussi moins attirées par l'engagement dans la vie politique.

Conclusion

Les femmes ont les mêmes droits que les hommes et nombreuses sont celles qui les exercent. Mais, dans la pratique, elles jouent un rôle moins important. Malgré quelques progrès, leur place reste marginale dans la vie politique française.

L'ONU : objectifs, actions, limites ?

Document 1 Extraits de la charte des Nations unies

Article 1 - Les buts des Nations unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin, prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix.
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.
3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Conférence de San Francisco, 26 juin 1945.

Document 2 Indications chronologiques

26 juin 1945 : Signature à San Francisco de la charte des Nations unies.

1946 : Élection du premier secrétaire général de l'ONU.

1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme.

1956 : Crise de Suez : l'ONU envoie les « Casques bleus ».

1963-1968 : Sauvetage du temple d'Abou Simbel par l'UNESCO.

1965 : L'UNICEF reçoit le prix Nobel de la paix.

1978 : L'ONU envoie les Casques bleus au Liban.

1980 : L'OMS annonce la disparition de la variole.

1990 : Le Conseil de sécurité de l'ONU demande le retrait des troupes irakiennes du Koweït.

1992 : Boutros-Ghali, nouveau secrétaire général de l'ONU.

1992 : L'ONU envoie les Casques bleus en Yougoslavie.

Institutions spécialisées

UNESCO (Éducation, science, culture).

OIT (Organisation internationale du travail).

OMS (Organisation mondiale de la santé).

FAO (Agriculture et alimentation).

UNICEF (Protection de l'enfance).

Banque mondiale, etc.

Document 3

Au 31 janvier 1998, plus de 13 000 Casques bleus, appartenant à 71 pays, sont présents dans 14 opérations de maintien de la paix et missions d'observations sur tous les continents. [...] Les résultats n'étant pas à la hauteur des espérances (Irak, Somalie, Bosnie, Palestine, Rwanda), la déception est d'autant plus grande que l'on avait cru entrer dans une ère nouvelle qui aurait permis à l'ONU de jouer enfin pleinement son rôle de gardien de la paix.

D'après *Sciences humaines*, n° 84, juin 1998.

■ Questions (4 points)

Document 1

- 1. Citez les trois buts de l'ONU exposés dans la charte.
- 2. Que signifie le sigle ONU ?

Document 2

- 3. En utilisant les renseignements fournis par la chronologie, présentez sous forme de tableau trois actions menées par les institutions spécialisées des Nations unies.

Exemple de tableau à reproduire sur votre feuille d'examen.

Date	Institution et sa signification	Action menée

Documents 2 et 3

► 4. Dans quel domaine l'action de l'ONU n'est-elle pas toujours efficace ?

■ Paragraphe argumenté (8 points)

Sous la forme d'un paragraphe d'une quinzaine de lignes, dites, à l'aide des documents, quels sont les objectifs de l'ONU, les buts recherchés et les limites de ses actions.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Vos connaissances personnelles doivent vous permettre de savoir ce qu'est l'ONU. Il reste à décomposer les termes du sujet, en reformulant chacun afin de vérifier que vous avez bien compris ce qui vous est demandé.

- Objectifs : quels sont les buts poursuivis par l'ONU ?
- Actions : que fait l'ONU pour atteindre les buts qu'elle s'est fixés ?
- Limites : est-ce que son action est toujours couronnée de succès ?

■ Comprendre les questions

► 1. Dans la mesure où le texte commence par « Les buts des Nations unies sont les suivants... », il ne devrait pas être difficile de relever les trois buts exposés dans la charte. Efforcez-vous simplement de citer le document sans le recopier. Concentrez-vous sur l'idée générale en tête de chaque paragraphe sans vous attarder sur les moyens à mettre en œuvre.

► 2. Si vous avez oublié le sens de ces trois lettres, relisez le titre du document.

► 3. Tracez d'abord le tableau au brouillon pour être sûr d'avoir assez de place. Vous recopierez ensuite l'ensemble au propre. Relisez le document : ne choisissez que des actions que vous comprenez et efforcez-vous d'en choisir trois différentes. Il doit s'agir d'actions menées par des institutions

spécialisées (UNICEF, FAO, OMS...) et non simplement par l'ONU. Classez-les par ordre chronologique, puisqu'il s'agit d'exploiter une chronologie.

► 4. Relisez les deux documents et comptez le nombre d'interventions des Casques bleus. Ces interventions sont-elles toujours réussies ? Le premier objectif (document 1) est-il rempli ?

■ Préparer le paragraphe argumenté

- Après lecture des documents et réponse aux questions, vous avez dû remarquer que les trois termes du sujet correspondent aux trois documents : document 1 = objectifs ; document 2 = actions ; document 3 = limites. Cela vous aidera à rédiger les trois parties de votre paragraphe. N'hésitez pas, même si l'énoncé ne le précise pas explicitement, à émailler votre paragraphe de quelques connaissances personnelles, qui montreront que vous avez une certaine compréhension du monde actuel. Il paraît d'ailleurs difficile de rédiger un paragraphe sur les Nations unies sans connaître un minimum cette institution.

- Vous commencerez par rappeler les objectifs énoncés lors de la création des Nations unies. Vous citerez et classerez ensuite quelques-unes des actions menées par l'ONU pour atteindre ces objectifs. Vous montrerez enfin les limites de l'action des Nations unies.

CORRIGÉ

POINT MÉTHODE

Utiliser des mots de liaison

Dans le paragraphe argumenté, il est important de faire comprendre au correcteur que votre texte est construit et répond à une problématique. Il est alors indispensable d'utiliser des mots de liaison, afin de montrer la progression de vos idées.

Dans cet exemple, la première partie du paragraphe énonce les objectifs, la deuxième donne des exemples d'actions, qui découlent de ces objectifs (lien de cause à effet) : on peut utiliser « donc ». La troisième partie montre les limites de ces actions, c'est-à-dire ce qui vient nuancer la deuxième partie (lien de restriction) : on utilisera alors une conjonction comme « cependant » ou « toutefois ».

■ Questions

Document 1

- 1. Les trois buts de l'ONU exposés dans la charte de 1945 sont de :
- « Maintenir la paix et la sécurité internationales » ;
 - « Développer entre les nations des relations amicales » ;
 - « Réaliser la coopération internationale ».
- 2. Le sigle ONU signifie « Organisation des Nations unies ».

Document 2

► 3.

Date	Institution et sa signification	Action menée
1963-1968	UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)	Sauvetage du temple d'Abou Simbel
1965	UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund)	Réception du prix Nobel de la paix en récompense de son action pour l'enfance
1980	OMS (Organisation mondiale de la santé)	Annnonce de la disparition de la variole

Documents 2 et 3

- 4. C'est dans le domaine du maintien de la paix que l'action des Nations unies n'est pas toujours efficace. Malgré l'envoi des Casques bleus à de multiples reprises (1956 à Suez, 1978 au Liban, 1992 en Yougoslavie, par exemple), les conflits dans le monde ne cessent de se développer. On est loin du monde de paix souhaité par les fondateurs de cette organisation.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

1945 voit la fin de la Seconde Guerre mondiale : une guerre sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les vainqueurs du nazisme s'entendent alors pour créer un successeur à une Société des Nations qui avait montré son incapacité à prévenir le conflit. 60 ans plus tard, peut-on dire qu'ils ont réussi ?

Des objectifs de paix et de coopération

L'Organisation des Nations unies (ONU) est créée en 1945 à la conférence de San Francisco. Son premier objectif : « maintenir la paix et la sécurité internationales ».

Pour y parvenir, elle doit prendre des mesures « collectives », ce qui écarte toute mainmise d'un État sur l'Organisation mais suppose que ceux-ci arrivent à s'entendre, et « efficaces », ce qui sous-entend une obligation de résultat. Son deuxième objectif : « développer entre les nations des relations amicales », fondées sur deux principes dont l'inobservance fut au cœur de deux guerres mondiales (l'égalité de droits des peuples et droit à disposer d'eux-mêmes). Son troisième objectif : « réaliser la coopération internationale », en aidant au développement de tous les peuples sans distinction.

Des actions multiformes

L'ONU a donc mis en œuvre ces trois objectifs à travers des actions multiples. Pour le maintien de la paix et le droit des peuples, le Conseil de sécurité décide l'envoi des Casques bleus, les soldats de l'ONU (troupes de nationalités différentes sous bannière onusienne) : en 1956 à Suez, en 1978 au Liban, en 1992 en Yougoslavie ou en 1999 au Kosovo (MINUK, mission de l'ONU), sous protectorat des Nations unies jusqu'à l'indépendance du 17 février 2008. Pour réaliser la coopération internationale et tenter de résoudre les grands problèmes du monde, l'ONU a créé une série d'institutions spécialisées : l'UNESCO pour l'éducation, la science et la culture ; l'OMS pour la santé ; la FAO pour l'agriculture et l'alimentation... L'OMS s'efforce de lutter à l'échelle mondiale contre les grandes maladies, car les virus ne s'arrêtent pas aux frontières. Si elle a annoncé la disparition de la variole en 1980, il lui reste fort à faire pour lutter contre le sida ou prévenir la grippe aviaire. De 1963 à 1968, l'UNESCO a sauvé le temple d'Abou Simbel, classé depuis au Patrimoine mondial de l'humanité, qui devait être ennoyé par la construction du barrage d'Assouan.

Des limites évidentes dans un monde conflictuel

Les actions de l'ONU ont cependant montré certaines limites. Si les actions spécialisées sont souvent des réussites, les interventions en faveur du maintien de la paix se multiplient sans toujours apporter de solutions aux conflits. Les conflits d'intérêts entre puissances au Conseil de sécurité conduisent parfois au blocage et à des interventions unilatérales. Les exemples en sont nombreux : intervention américano-britannique en Irak depuis 2003, résolutions *a minima* contre les menées nucléaires iraniennes, indépendance du Kosovo sous l'égide des puissances occidentales mais sans l'accord russe, résolutions sur le Darfour bloquées par la Chine...

Conclusion

Contrairement aux vœux de ses fondateurs, l'ONU ne parvient pas à maintenir la paix et la sécurité dans un monde de plus en plus instable, marqué par le terrorisme, les égoïsmes nationaux et les luttes d'influence.

La solidarité et la coopération internationales

Document 1 Les inondations de septembre 2007 en Afrique

Les inondations qui affectent actuellement l'Afrique sont considérées comme les pires depuis des décennies ; elles s'étendent de la Mauritanie à l'ouest au Kenya à l'est. Selon le Programme alimentaire mondial¹ (PAM), au moins 1,5 million de personnes sont touchées par ces intempéries². Plus de 270 personnes ont trouvé la mort à la suite de ces pluies diluviennes notamment au Soudan, au Ghana et au Nigeria. [...] Des cas de choléra, de dysenterie et de diarrhées ont été signalés. L'aide s'organise progressivement et les organisations internationales ont récemment lancé des appels de fonds. Le PAM a lancé un appel pour 60 millions de dollars [...]. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge a de son côté lancé mardi un appel préliminaire de 880 000 euros destinés à aider 60 000 personnes pendant six mois [...]. Les prochaines récoltes ne sont attendues qu'en mai 2008.

D'après *L'Express*, mercredi 26 septembre 2007.

1. Institution spécialisée de l'ONU. 2. Excès climatiques, mauvais temps.

Document 2 La charte des Nations unies (26 juin 1945)

Article premier - Les buts des Nations unies sont les suivants :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin, prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix [...].
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples et de leur droit

à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.

3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous [...].

Chapitre IX - Article 55 - En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales [...], les Nations unies favorisent : le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social [...].

Document 3 Accéder à l'eau potable



© Solidarités

Des bornes-fontaines sont inaugurées à Béni (République démocratique du Congo) le 12 octobre 2005. Cette opération a été conduite par l'ONG française Solidarités et financée par l'Union européenne.

Le Développement durable,
la Documentation photographique, n° 8053, 2006.

■ Questions (4 points)

Documents 1 et 3

- 1. Quels sont les raisons et les objectifs des opérations présentées dans ces deux exemples ? (2 points)

Documents 1 et 2

- 2. Montrez que l'intervention du PAM est une application de la charte des Nations unies. (1 point)

Documents 1 et 3

- 3. Montrez que l'aide ne relève pas exclusivement de l'ONU. (1 point)

■ Paragraphe argumenté (8 points)

En mettant en relation les informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet : La solidarité et la coopération internationales.

LES CLÉS DU SUJET

■ Analyser le sujet

Quels sont les acteurs et les actions de la solidarité et de la coopération entre les nations ? La solidarité internationale s'est organisée en 1945 avec la création de l'ONU. En plus des missions et des organisations spécifiques des Nations unies et des États, pensez aux acteurs privés (ONG). La solidarité et la coopération internationales sont fondées sur les profondes inégalités qui séparent encore les nations.

■ Comprendre les questions

- 1. Il faut relever deux types d'informations dans deux documents différents. Pour vous y retrouver, rien ne vaut un tableau :

	Raisons	Objectifs
Document 1		
Document 3		

Rédigez ensuite la réponse en deux phrases : une pour chaque document.

► 2. À quelle occasion intervient le PAM (document 1) ? Comment peut-on qualifier son intervention ? Dans la charte des Nations unies (document 2), relevez ce même mot-clé qui qualifie l'intervention.

► 3. Relisez les documents. Si, dans le document 1, le PAM intervient, est-ce la seule organisation à le faire ? Dans le document 3, relevez, dans la légende de la photographie, qui est à l'origine de l'opération.

■ Préparer le paragraphe argumenté

Le sujet est tellement classique qu'il est formé de l'intitulé même du programme. Les documents suggèrent un plan, mais vous pouvez densifier votre développement par des connaissances personnelles : étudiez la naissance de l'**ONU** et ses missions en matière de solidarité et de coopération. Puis présentez les **institutions spécialisées** de l'ONU, leur rôle, et l'aide apportée par les **États**. Mais cette aide étant insuffisante, vous pouvez enfin présenter les **ONG** qui complètent les actions nationales ou internationales.

CORRIGÉ

■ Questions

POINT MÉTHODE

Citer un document

🟡 Dans la question 2, vous devez montrer que l'action du PAM dans le document 1 est une application de la charte des Nations unies. Pour citer correctement un document, il faut répondre à la question posée avec vos mots et y **intégrer entre guillemets** un fragment du texte souhaité.

🟡 Si vous avez besoin de couper une partie non indispensable dans une phrase, utilisez des points de suspension entre parenthèses (...), qui indiquent que la phrase n'a pas été citée entièrement. Vous montrez ainsi que vous avez su sélectionner seulement le passage dont vous aviez besoin. Mais attention : votre coupure ne doit **jamais altérer le sens de la phrase originale** !

Documents 1 et 3

► 1. L'intervention du Programme alimentaire mondial en Afrique, dans la zone qui va de la Mauritanie au Kenya, est motivée par les inondations qui menacent de provoquer une catastrophe humanitaire. L'objectif du PAM – et de la Croix-Rouge – est notamment d'aider 60 000 personnes pendant six mois.

La deuxième opération menée par l'ONG française Solidarités tente de faire accéder les populations d'une région de République démocratique du Congo à l'eau potable. La RDC, et particulièrement la région du Nord-Kivu, est une zone géopolitiquement instable : l'afflux migratoire a été tel en raison du conflit voisin en Ituri que les infrastructures d'approvisionnement en eau potable n'ont pas suivi. Ce qui explique l'importance de l'opération des bornes-fontaines.

Ce développement sur le Nord-Kivu ne peut pas vous être demandé au niveau du Brevet. Mais cela peut vous aider à comprendre à quel point il est important d'avoir des connaissances personnelles.

Documents 1 et 2

► 2. L'intervention du PAM est à **but humanitaire**, ce qui constitue une application directe de la charte des Nations unies. Cette charte précise en effet que l'un des buts de l'organisation est de « réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre (...) humanitaire ».

Documents 1 et 3

► 3. L'aide internationale ne relève pas toujours exclusivement de l'ONU. Dans le document 1, en effet, à côté de l'action du PAM, la Croix-Rouge participe à l'aide humanitaire. Dans le document 3, les bornes-fontaines ont été construites, avec une aide financière de l'Union européenne, par une autre **organisation non gouvernementale** (ONG) : Solidarités.

■ Paragraphe argumenté

Introduction

À la fin d'une Seconde Guerre mondiale qui avait entraîné l'Humanité au fond de l'horreur, les principales nations du monde tentèrent de mettre en place un monde plus solidaire grâce à une organisation supra-étatique : l'Organisation des Nations unies (ONU).

L'ONU, fondement de la solidarité et de la coopération internationales

Le 26 juin 1945 à San Francisco (le siège de l'ONU est aujourd'hui à New York), 51 pays ratifièrent ainsi la charte des Nations unies. Outre le maintien de la paix et la promotion de relations amicales entre les nations, l'une des missions de l'ONU est de « réaliser la coopération internationale », dans les domaines économique, social, intellectuel ou humanitaire. Les moyens de l'ONU sont importants, au niveau financier et au niveau humain, permettant la mise sur pied des « soldats de la paix », les Casques bleus. La solidarité et la coopération internationales font partie des domaines dans lesquels l'action de l'ONU est la plus efficace et la moins contestée.

Un arsenal d'institutions spécialisées

La coopération internationale a été mise en place dans le domaine de la santé avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé), de l'agriculture avec la FAO (Food and Agriculture Organization), pour l'éducation, la science et la culture avec l'UNESCO, pour l'alimentation avec le PAM (Programme alimentaire mondial), pour l'enfance avec l'UNICEF. Dans d'autres domaines encore, on trouve le HCR (réfugiés), l'ONUSIDA (SIDA), le PNUD (développement)... Ensemble, ces institutions spécialisées tentent d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les États et les organisations non gouvernementales

Les États eux-mêmes organisent la solidarité internationale avec l'Aide publique au développement (120 milliards de dollars en 2008), en hausse de 10 % par rapport à 2007, mais qui est encore loin d'atteindre les 0,7 % du PIB demandés par l'ONU. Les États sont relayés sur le terrain par des organisations non gouvernementales (ONG), engagées dans des projets à but humanitaire (MSF, CARE, Fondation Bill et Melinda Gates, ACF), politique (défense des Droits de l'Homme, HRW, Reporters sans frontières), voire écologique (Greenpeace), qui sollicitent des fonds pour leurs actions auprès des particuliers.

Conclusion

La solidarité et la coopération internationales sont donc à présent l'affaire d'une multiplicité d'acteurs. Malgré tous les retards et les obstacles, la solidarité et la coopération internationales sont des réalités.

Asie et innovations

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

► 1. Complétez le tableau ci-dessous en indiquant la date ou le(s) personnage(s) historique(s) associé(s) à chaque innovation. (3 points)

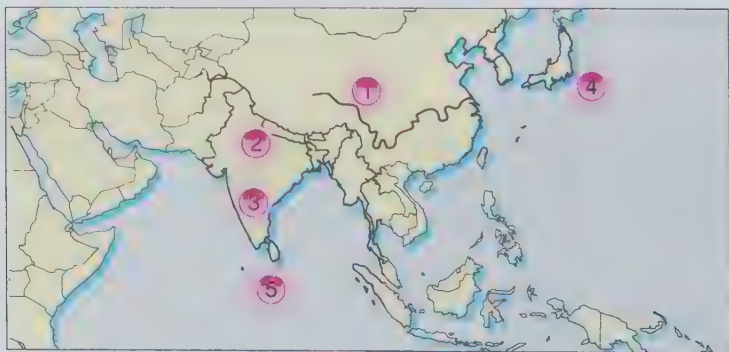
Personnage historique associé	Innovation	Date
Gutenberg	L'imprimerie	
.....	Le vaccin contre la rage	1885
J. Watt	La machine à vapeur	

► 2. À partir du fond de carte ci-dessous, identifiez les repères géographiques indiqués par les chiffres de 1 à 5. (2,5 points)

Numéro	Nom du repère	Numéro	Nom du repère
1 (fleuve)		4 (ville)	
2 (État)		5 (océan)	
3 (ville)			

► 3. Indiquez ensuite au bon endroit sur la carte ci-dessous, par un cercle rouge, la mégalopole japonaise. (0,5 point)

Le continent asiatique



CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

► 1.

Personnage historique associé	Innovation	Date
Gutenberg	L'imprimerie	Milieu du xv ^e siècle
Pasteur	Le vaccin contre la rage	1885
J. Watt	La machine à vapeur	2 ^e moitié du xviii ^e siècle

► 2. 1 : Chang Jiang (ou Yangzi Jiang)

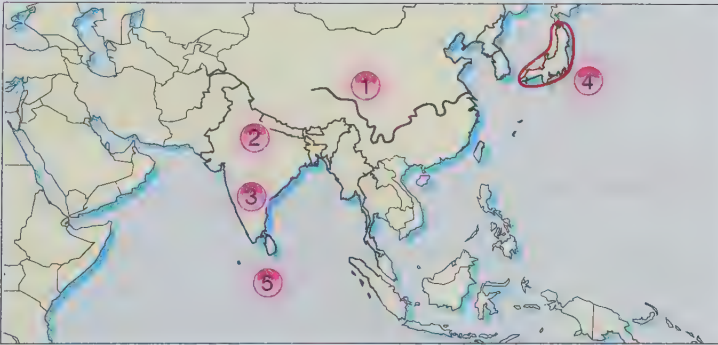
2 : Inde

3 : Bombay (ou Mumbai)

4 : Tokyo

5 : Océan Indien.

► 3.



Trois dates de l'histoire de France et géographie du monde

■ Repères chronologiques (3 points)

► 1. Indiquez les dates de début et de fin pour chacune des périodes suivantes :

	Date de début	Date de fin
Le Second Empire		
La guerre d'Algérie		
Le règne personnel de Louis XIV		

■ Repères spatiaux (3 points)

► 2. Nommez les chaînes de montagnes désignées sur le planisphère par les lettres A et B :

A :

B :

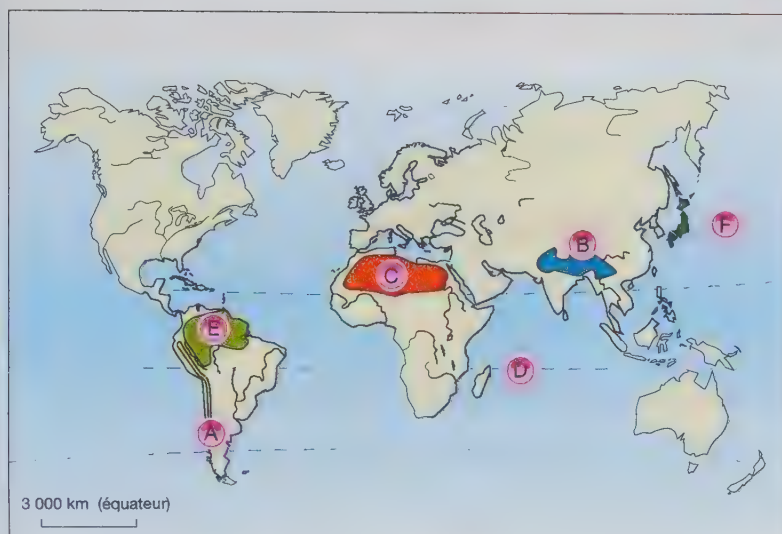
► 3. Nommez :

– Le désert désigné par la lettre C :

– L'océan désigné par la lettre D :

– La forêt dense désignée par la lettre E :

– Le pays désigné par la lettre F :



CORRIGÉ

■ Repères chronologiques

► 1. Les dates de début et de fin :

- Du Second empire : de 1851 à 1870.
- De la guerre d'Algérie : de 1954 à 1962.
- Du règne personnel de Louis XIV : de 1661 à 1715.

■ Repères spatiaux

► 2. Les chaînes de montagnes sont : A. les Andes ; B. l'Himalaya.

► 3. Le désert C est le Sahara. L'océan D est l'océan Indien. La forêt dense E est l'Amazonie. Le pays F est le Japon.

Histoire du Vieux Continent et géographie du Nouveau Monde

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

- 1. Les traités fondateurs de l'Europe ont été signés par les États membres à Rome et à Maastricht.

Précisez les années de signature de ces traités.

Traités européens	Dates
Traité de Rome	
Traité de Maastricht	

- 2. À quel régime politique correspond la période historique 1870-1940 en France ?

- 3. Précisez le nom des éléments indiqués par des numéros sur la carte.

Numéros	Éléments	Noms
1	Une ligne imaginaire	
2	Un État	
3	Un océan	



CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

- 1. Traité de Rome, le 25 mars 1957. Traité de Maastricht, le 7 février 1992.
- 2. 1870-1940 : III^e République.
- 3. ① Une ligne imaginaire : l'équateur. ② Un État : le Canada. ③ Un océan : le Pacifique.

Trois dates clés et six cours d'eau

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

- 1. Placez sur la carte six cours d'eau choisis dans la liste suivante : Durance, Garonne, Loire, Marne, Moselle, Rhin, Rhône, Seine, Saône, Somme.



► 2. Classez ces événements dans le tableau :
accords d'Évian ; création de la Sécurité sociale ; naissance de la V^e République.

Dates	Événements
1946	
1958	
1962	

CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

► 1.



© <http://histgeo.ac-aix-marseille.fr>

► 2. 1946 : création de la Sécurité sociale. 1958 : naissance de la V^e République.
1962 : accords d'Évian.

Repères européens

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

► 1. Complétez le tableau en indiquant les événements qui ont marqué l'histoire de l'Europe.

Dates	Événements
II ^e siècle	
800	
1804-1815	

► 2. Retrouvez la date précise des événements de l'histoire récente de l'Europe.

Événements	Dates
Traité de Rome	
Éclatement de l'URSS	
Traité de Maastricht	

► 3. Identifiez sur la carte les États évoqués ci-dessous (leurs noms doivent être écrits dans les rectangles sur la carte).

A	Un des six États fondateurs de la CEE
B	Un des États ayant intégré la CEE en 1986 après son retour à la démocratie
C	Un État ayant rejoint l'Union européenne en janvier 2007



CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

- 1. • II^e siècle : apogée de l'Empire romain.
- 800 : couronnement de Charlemagne.
- 1804-1815 : Premier Empire de Napoléon I^{er}.
- 2. • Traité de Rome : 25 mars 1957.
- Éclatement de l'URSS : 8 décembre 1991.
- Traité de Maastricht : 7 février 1992.
- 3. A. Un des six États fondateurs de la CEE : les Pays-Bas.
- B. Un des États ayant intégré la CEE en 1986 : l'Espagne.
- C. Un État ayant rejoint l'Union européenne en 2007 : la Roumanie.

Le bassin méditerranéen

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

- 1. Localisez sur la carte les États du bassin méditerranéen suivants : la Grèce, l'Italie et un État du Maghreb. (3 points)



- 2. Retrouvez la date des événements suivants qui se déroulèrent autour du bassin méditerranéen. (2 points)

L'apogée de l'Empire romain :

La prise de Constantinople par les Turcs :

- 3. Quelle est la date du traité de Rome ? (1 point)

.....

■ Repères chronologiques et spatiaux

► 1. La carte complétée.



► 2. Les événements qui se sont déroulés autour du bassin méditerranéen sont :

- l'apogée de l'Empire romain au II^e siècle après Jésus-Christ ;
- la prise de Constantinople par les Turcs en 1453.

► 3. La date du traité de Rome est 1957.

Le voyage de Chateaubriand

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

François René de Chateaubriand, né à Saint-Malo, n'était pas seulement un célèbre écrivain, c'était aussi un voyageur. Dans son livre *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il fait le récit de son voyage. Parti de **Paris** le 13 juillet 1806, Chateaubriand arrive à **Bayonne** le 5 mai 1807.



© Roger-Viollet

Observez la carte de son itinéraire ci-après et répondez aux questions suivantes :

- 1. Il franchit une montagne (A) et un détroit (B) ; nommez-les :
A et B
- 2. Il séjourne dans deux villes historiques :
 - Jérusalem, où est né le christianisme au siècle ;
 - Constantinople, qui fut prise par les Turcs en
- 3. Son voyage a eu lieu en 1806-1807 ; quel est le régime politique de la France pendant cette période ?



CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

► 1. Chateaubriand franchit :

- une montagne (A) : les Alpes ;
- un détroit (B) : celui de Gibraltar.

► 2. Il séjourne dans deux villes historiques :

- Jérusalem, où est né le christianisme au 1^{er} siècle ;
- Constantinople, qui fut prise par les Turcs en 1453.

► 3. Le régime politique de la France en 1806-1807 est le Premier Empire.

Un Américain visite l'Europe

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

Un Américain visite l'Europe. Il se rend à Berlin pour regarder les vestiges du mur qui séparait la ville en deux parties. Il passe par la République tchèque, visite le pays de l'ancien pape polonais Jean-Paul II, puis s'arrête à Rome pour admirer le Colisée. Enfin il achève son voyage en visitant la tour Eiffel.



Sur la carte, en bonne place :

- 1. Écrivez le nom des pays traversés. (2,5 points)
- 2. Placez le nom des capitales des pays visités par ce touriste. (2,5 points)
- 3. Nommez un espace maritime à l'est du Royaume-Uni et un autre au sud de la France. (1 point)

CORRIGÉ

■ Repères chronologiques et spatiaux

- 1. à 3.



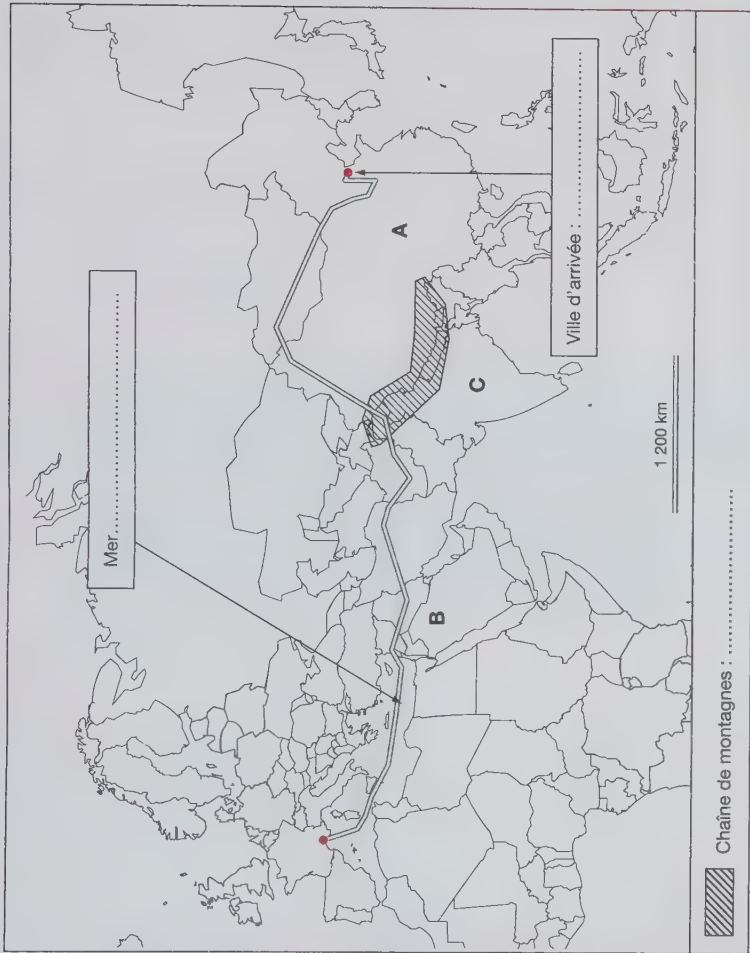
La Croisière jaune :

17 mars 1931-12 février 1932

■ Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

Dès 1928, Georges-Marie Haardt, responsable commercial aux usines Citroën, rêve d'ouvrir à la circulation automobile le légendaire couloir au long duquel s'effectuaient les échanges commerciaux entre la Chine, la Perse, l'Arabie et l'Europe, appelé « route de la Soie ». Le constructeur automobile André Citroën, enthousiaste, décide de financer le projet. Imaginez ! 30 000 kilomètres de parcours !

- 1. Sur quel continent s'achève cette croisière ?
- 2. Indiquez :
 - sur la carte, le nom de la ville d'arrivée des véhicules de la croisière ainsi que le nom de la mer ;
 - en légende, le nom de la montagne que l'expédition a dû franchir.
- 3. Le long de la route, l'expédition traverse ou approche des lieux (indiqués de A à C sur la carte) où se sont déroulés des événements historiques importants. Donnez-en les dates :
 - La Chine (A) devient communiste en
 - Dans l'ancienne Mésopotamie (B), l'agriculture apparaît au
..... et les hommes inventent l'écriture au
 - L'Inde (C) devient indépendante en



CORRIGÉ

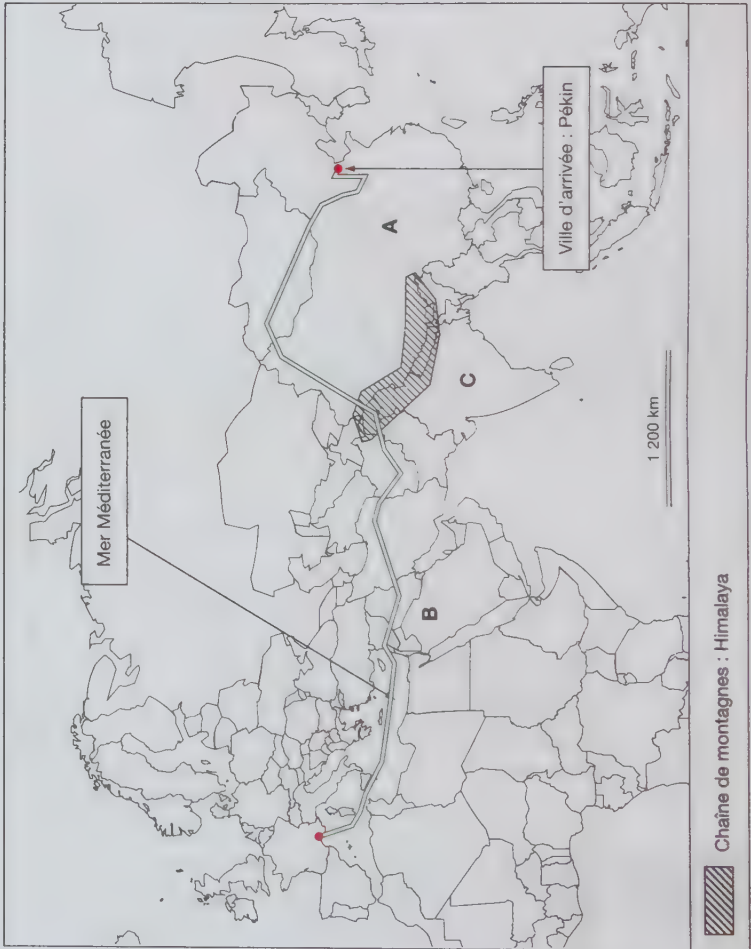
■ Repères chronologiques et spatiaux

- 1. La Croisière jaune s'achève en Asie.
- 2. Voir carte ci-après.

► 3. La Chine devient communiste en 1949.

Dans l'ancienne Mésopotamie, l'agriculture apparaît au Néolithique (VIII^e millénaire ou – 7000 av. J.-C.) et les hommes inventent l'écriture au IV^e millénaire (– 3000 av. J.-C.).

L'Inde devient indépendante en 1947.



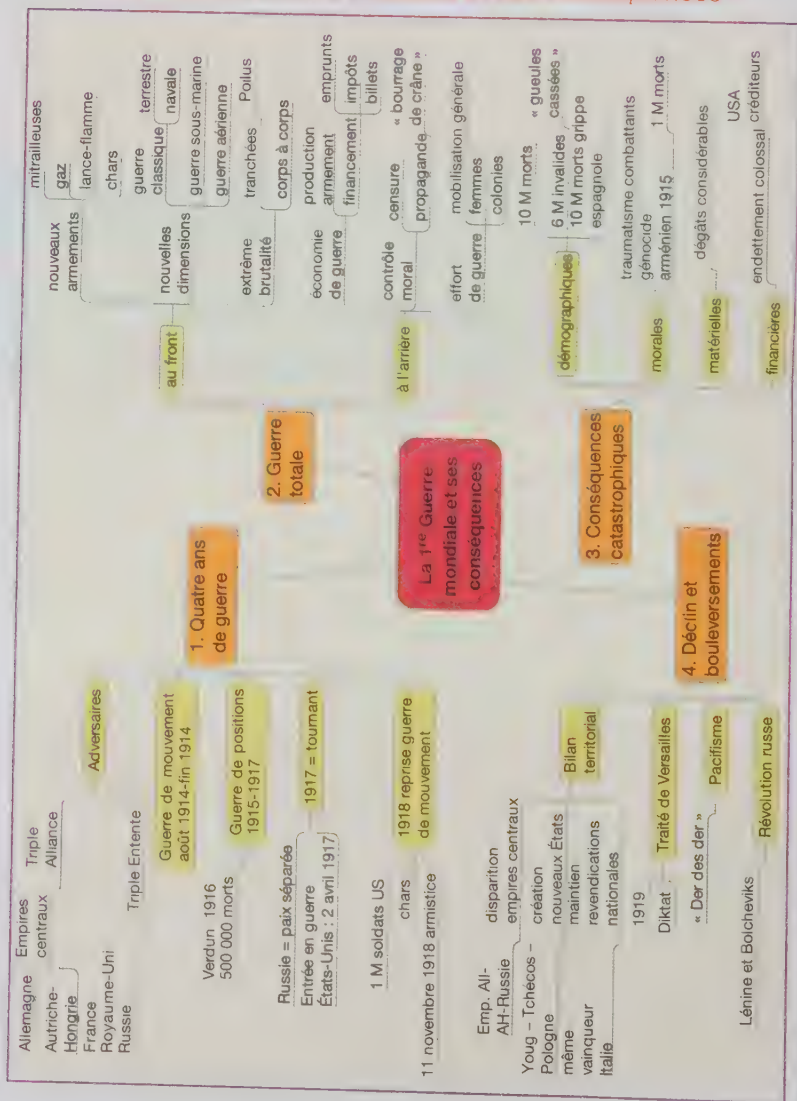
III. Maîtriser

les notions essentielles

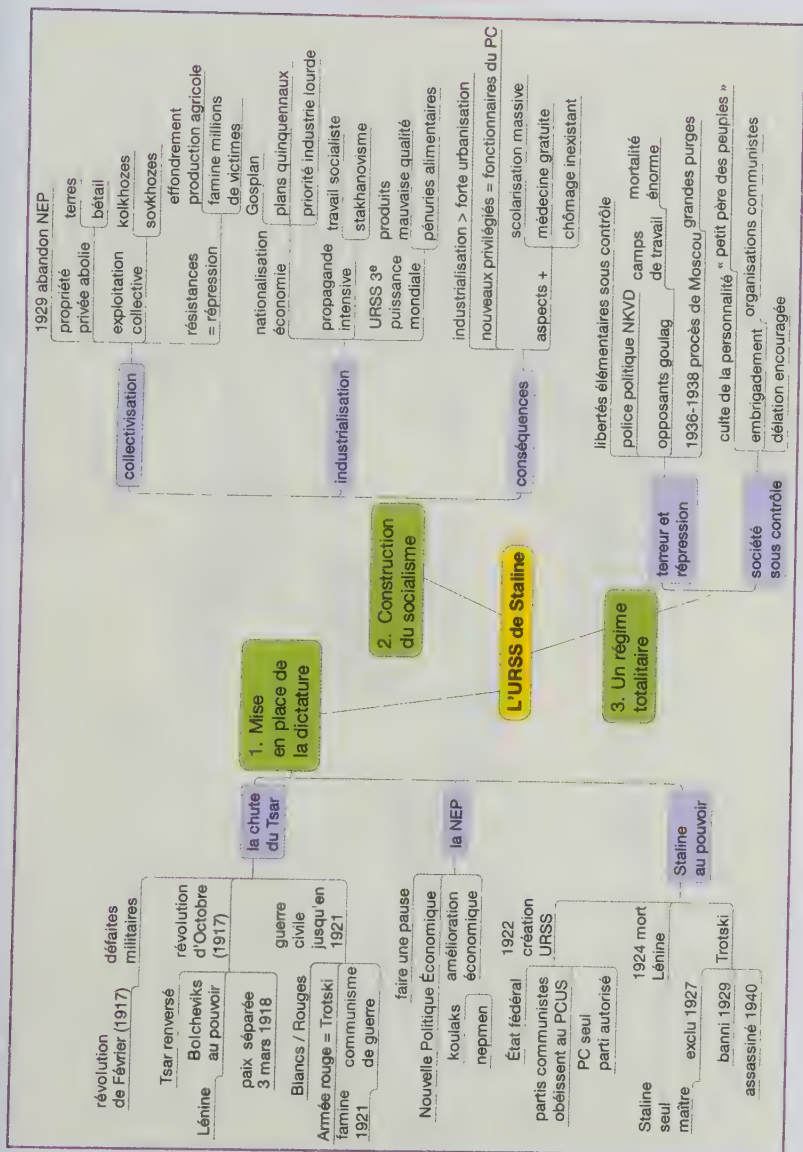
- Cartes mentales 268
- Biographies 275
- Lexique et chiffres clés 277

Cartes mentales

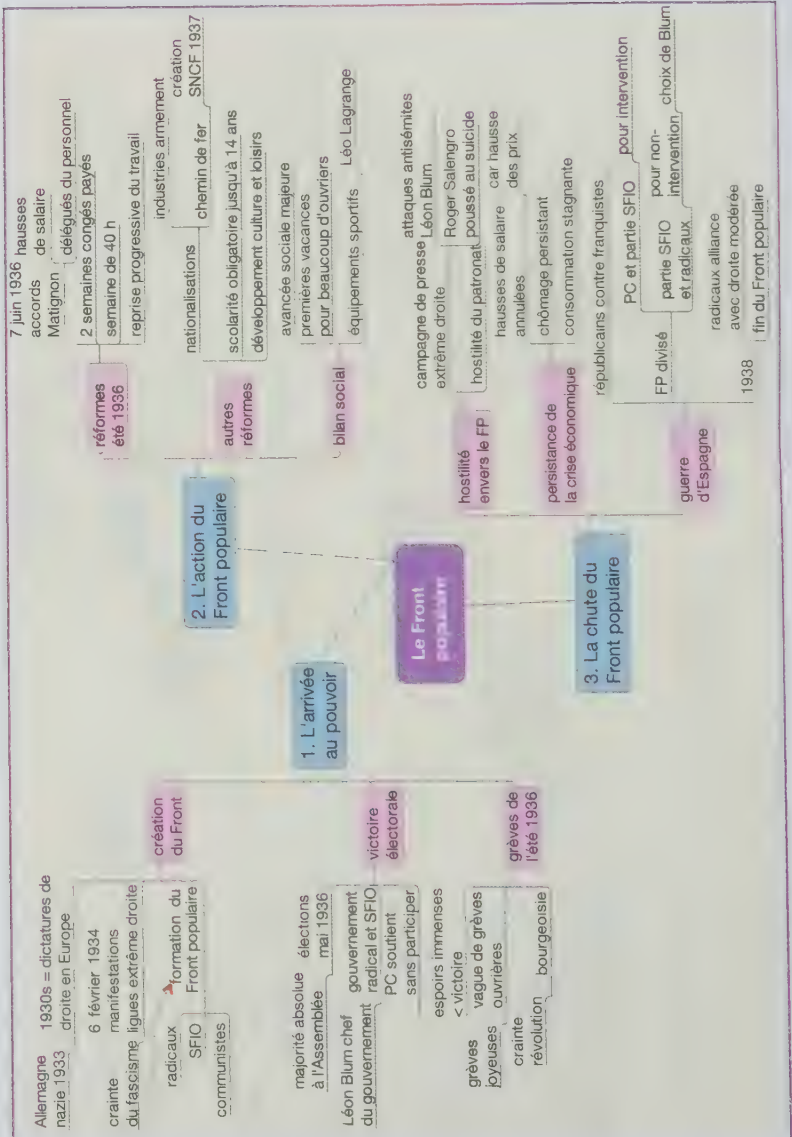
La Première Guerre mondiale et ses conséquences



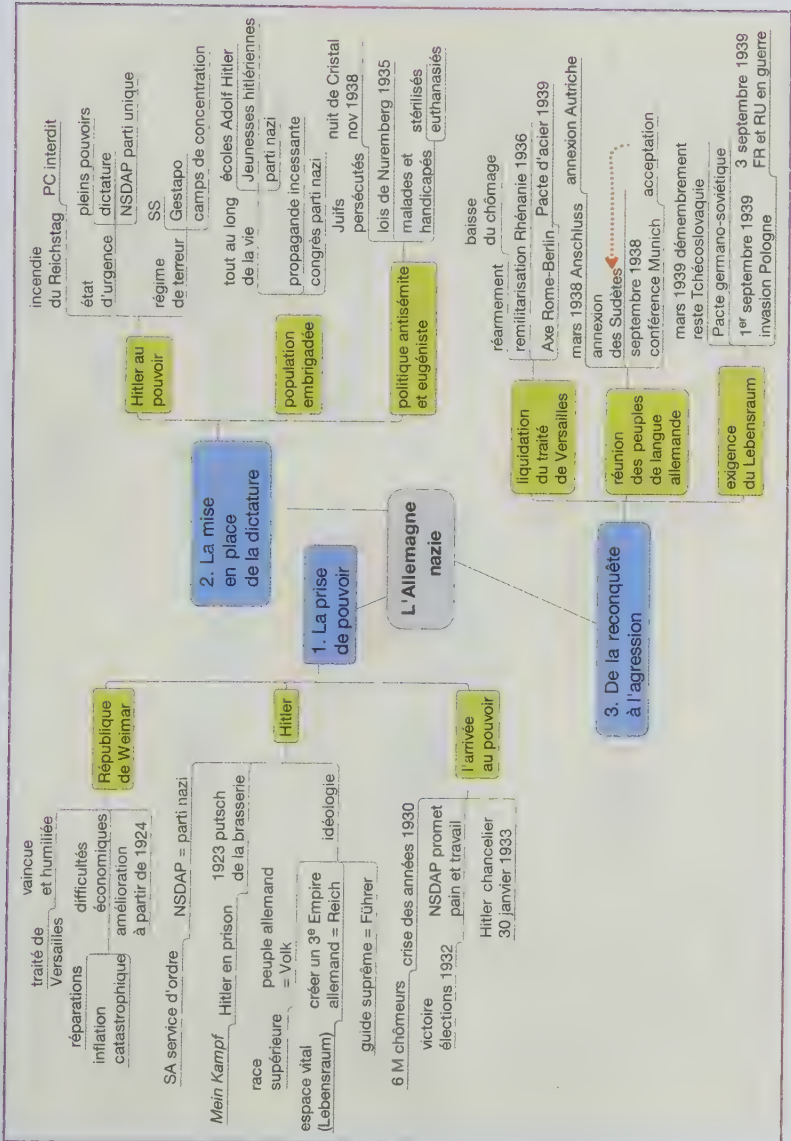
L'URSS de Staline



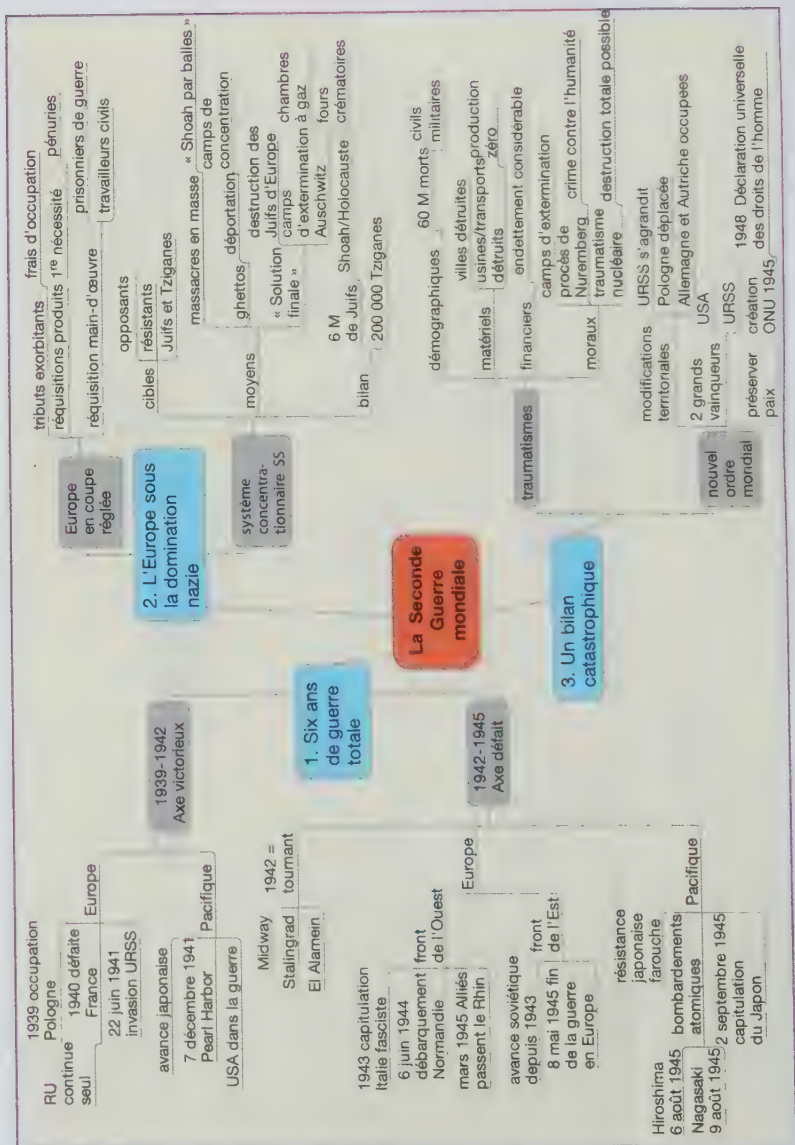
Le Front populaire



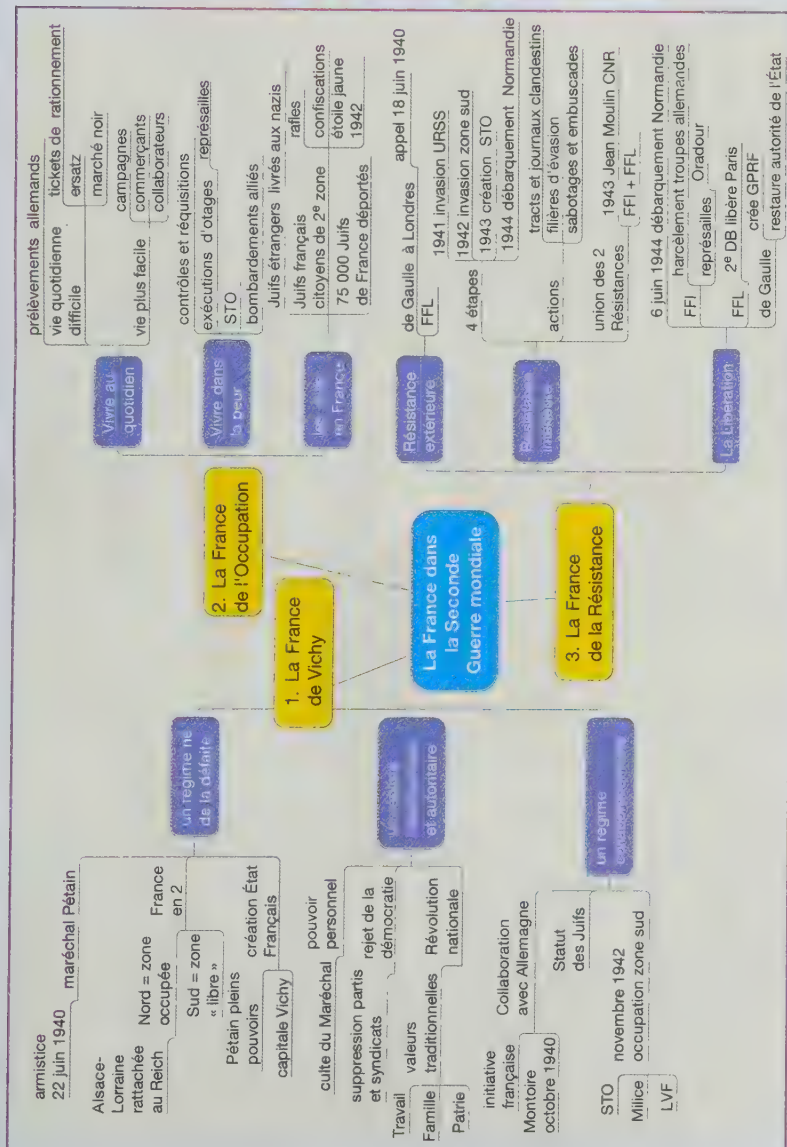
L'Allemagne nazie



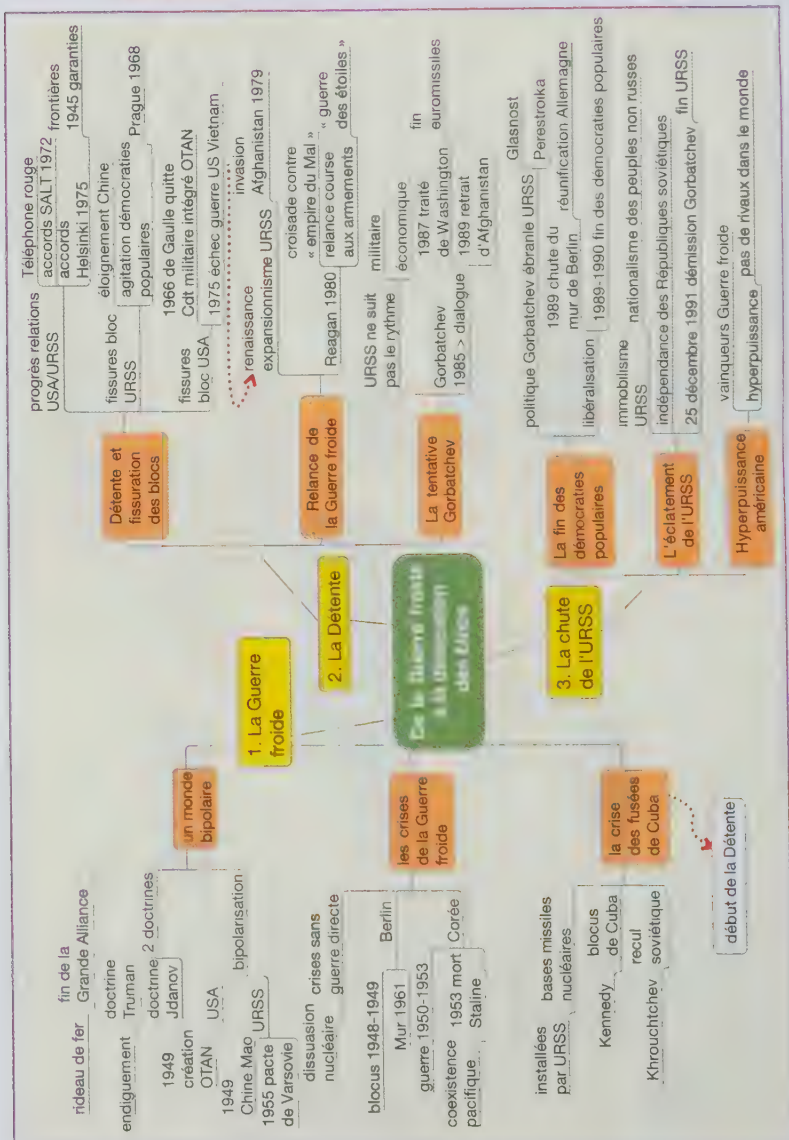
La Seconde Guerre mondiale



La France dans la Seconde Guerre mondiale



De la Guerre froide à la dislocation des blocs



Biographies

Les principaux hommes politiques du xx^e siècle.

Les mots en italique renvoient au lexique.

BLUM, Léon (1872-1950)

Leader de la SFIO, il devient président du Conseil après la victoire du Front populaire. Par les *accords de Matignon*, il augmente les salaires ouvriers et instaure le droit syndical dans l'entreprise. Il met en place les congés payés et la semaine de 40 heures.

CHURCHILL, Winston (1874-1965)

Membre du parti conservateur anglais, il s'oppose à la politique de concessions à Hitler lors de la *conférence de Munich* de 1938. Premier ministre de 1940 à 1945, il incarne la résistance britannique à l'Allemagne nazie.

DE GAULLE, Charles (1890-1970)

Nommé général en mai 1940, il refuse l'armistice et lance un appel aux Français (18 juin 1940) pour continuer à combattre aux côtés des alliés. Chef de la France libre, il prend la tête du *GPRF* lors de la Libération. Démissionnaire en janvier 1946, il est rappelé à la tête de l'État pour résoudre la crise algérienne. Il fonde la V^e République dont il est le premier président de 1958 à 1969.

GANDHI (1869-1948)

Avocat en Afrique du Sud, il se bat contre les discriminations raciales. En 1919, il retourne en Inde où il entreprend de lutter contre les Britanniques en lançant une campagne de désobéissance civile. Il est assassiné en 1948, un an après l'accession de son pays à l'indépendance.

GORBATCHEV, Mikhaïl (1931-)

Nommé secrétaire général du parti communiste de l'URSS en 1985, il tente de réformer le système soviétique. Contestées, ses réformes provoquent une tentative de coup d'État qui précipite l'écroulement de l'URSS, la fin de la Guerre froide et sa démission en décembre 1991.

HITLER, Adolf (1889-1945)

Humilié par la défaite de l'Allemagne en 1918, il fonde le *NSDAP* avec pour objectif de recréer une grande Allemagne. La crise de 1929 précipite son arrivée au pouvoir (janvier 1933). Il provoque la 2^e Guerre mondiale. Pour échapper à ses ennemis, il se suicide le 30 avril 1945.

KENNEDY, John Fitzgerald (1917-1963)

Membre du Parti démocrate, il est élu président des États-Unis en 1960. Ferme, il tient tête à l'URSS lors de la crise de Cuba (1962). Sur le plan intérieur, il lutte contre la ségrégation raciale ; mais il est assassiné à Dallas le 22 novembre 1963.

KHROUCHCHEV, Nikita (1894-1971)

Secrétaire général du parti communiste de l'URSS à partir de 1953, il met en œuvre la déstalinisation et propose aux Américains une *coexistence pacifique*. Les crises de Berlin (1961) et de Cuba (1962) y mettent un terme. En 1964 il est écarté du pouvoir.

LAVAL, Pierre (1883-1945)

Député et ministre pendant les années trente, il se montre hostile à la guerre contre l'Allemagne. Chef du gouvernement en 1940-1941, puis d'avril 1942 à 1944, il est l'artisan de la politique de *collaboration*. Condamné à mort, il est exécuté en octobre 1945.

LÉNINE, Vladimir Ilitch OULIANOV, dit (1870-1924)

Leader du parti *bolchevique*, il mène la révolution d'Octobre (1917) en Russie et y établit un régime marxiste. Pendant trois années, il fait face à la guerre civile contre ses opposants. En 1921, il lance la Nouvelle Politique Économique (*NEP*) pour sortir le pays de la crise. L'année suivante, l'URSS est fondée. Il décède en 1924 après une longue maladie.

MENDÈS FRANCE, Pierre (1907-1982)

Député radical, il est ministre de l'Économie du *GPRF* en 1944 mais démissionne en avril 1945. Président du Conseil en 1954, il négocie l'indépendance de l'Indochine.

MITTERRAND, François (1916-1996)

Ministre sous la IV^e République, il prend la tête du Parti socialiste en 1971 et élabore avec le PCF et le Parti radical le Programme commun de la gauche (1972). Président de la République de 1981 à 1995, il met en œuvre d'importantes réformes sociales. Il doit accepter plusieurs *cohabitations* avec la droite. Sur le plan extérieur, il reste fidèle à l'alliance avec les États-Unis (*OTAN*).

MONNET, Jean (1888-1979)

Homme d'État français, il organise la reconstruction économique de la France au lendemain de la 2^e Guerre mondiale. Fondateur de la *CECA* (1951), il travaille à la création de la *CEE* (1957). Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'Europe.

PÉTAIN, Philippe (1856-1951)

Pendant la 1^{re} Guerre mondiale il stoppe l'offensive allemande à Verdun (1916) et apaise les mutineries de 1917. La défaite de 1940 le propulse à la tête de l'État. Il entreprend alors de collaborer avec l'Allemagne. Condamné à mort en 1945, il est gracié par de Gaulle ; il meurt en détention en 1951.

ROOSEVELT, Franklin Delano (1882-1945)

Membre du Parti démocrate, il est élu président des États-Unis en 1932. Pour lutter contre la crise de 1929, il lance le *New Deal*. L'attaque japonaise de Pearl Harbor (1941) le précipite dans la guerre. Tout en conduisant son pays à la victoire, il travaille à la création de l'*ONU*. Paralysé des membres inférieurs, il incarnait le courage et l'optimisme dont avaient besoin ses contemporains.

STALINE, Joseph Vissarionovitch DJOUGACHVILI, dit (1879-1953)

Membre du parti bolchevique, il participe à la révolution d'Octobre aux côtés de Lénine. Nommé secrétaire général du Parti communiste russe (1922), il prend la tête de l'URSS (1924) et lance la *collectivisation* du pays (1929). Pendant les années trente, il consolide sa dictature. De 1941 à 1945, il lutte aux côtés des Alliés contre l'Allemagne nazie. La victoire lui permet d'étendre l'influence de l'URSS sur l'Europe de l'Est.

TRUMAN, Harry (1884-1972)

Membre du Parti démocrate, il devient président des États-Unis à la mort de Roosevelt en avril 1945. Pour précipiter la fin de la guerre, il utilise la bombe atomique contre le Japon. Pour contenir l'extension du communisme après 1945, il met en place le *plan Marshall* d'aide financière à l'Europe de l'Ouest au nom de la doctrine qui porte son nom.

Lexique et chiffres clés

L'astérisque signale que le mot fait l'objet d'une entrée dans ce lexique.

A, B, C

Agglomération	Ensemble urbain* composé d'une ville-centre et de ses banlieues*.
Agroalimentaire	L'industrie agroalimentaire transforme les produits agricoles bruts en produits industriels pour consommation.
Agrobusiness	Activités liées à la production, à la transformation et à la distribution des produits de l'agriculture.
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain, entré en vigueur en 1994, qui regroupe les États-Unis, le Canada et le Mexique.
Alliés	Pendant les deux guerres mondiales, le mot désigne les pays qui luttent contre l'Allemagne.
Anschluss	Terme allemand signifiant « rattachement » ; il désigne l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne en 1938.
Antisémitisme	Dans la pratique, le mot qualifie toutes les formes d'hostilité contre les Juifs. Apparenté au racisme, l'antisémitisme sert à justifier les pires discriminations. Il est à l'origine de la Shoah*.
Assemblée	Nationale, elle réunit les représentants (élus) des citoyens. Elle est dite « constituante » quand ses membres ont pour mission de donner une Constitution au pays. L'assemblée dite « législative » vote les lois.
Autosuffisance	Situation d'un pays ou d'un organisme qui se suffit à lui-même, n'est pas obligé d'importer pour subvenir à ses besoins.
Axe (puissances de l')	L'Axe est l'alliance militaire entre Rome et Berlin signée en 1936 et à laquelle se rattache le Japon. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'expression désigne tous les pays alliés de l'Allemagne.
Baby-boom	Hausse brutale de la natalité dans les pays industrialisés pendant les années 1950 à 1965. Elle favorise la croissance de leur population.
Balance commerciale	Différence entre les importations (achats à l'étranger) et les exportations (ventes à l'étranger) de marchandises. La balance peut être équilibrée ($I = E$), excédentaire ($I < E$) ou déficitaire ($I > E$).
Banlieue	Zone périphérique urbanisée qui se développe autour d'une ville-centre.
Belt	En anglais : « Ceinture ». La Sun Belt est la « ceinture du soleil » qui désigne les régions dynamiques du Sud et de l'Ouest américain ; la Manufacturing Belt désigne la ceinture industrielle du Nord-Est américain.
Bidonville	Habitat précaire fait de matériaux de récupération et localisé dans les zones insalubres ou dangereuses des agglomérations des pays du Sud*.
Biens de consommation	Produits industriels destinés au consommateur final. (Ex. : un baladeur.)
Biens d'équipement	Produits industriels destinés à produire d'autres biens. (Ex. : une grue.)

Blitzkrieg ou guerre éclair	Tactique de guerre utilisée par l'Allemagne en 1939-1941. Elle combine l'utilisation de l'aviation et des blindés pour rompre rapidement le front* ennemi en le désorganisant.
Bolchevique	Terme russe signifiant « majoritaire » ; il désigne les partisans de Lénine au sein du Parti communiste russe.
Bourse	Marché où se fixe, en fonction de l'offre et de la demande, le cours (le prix) des sociétés ou des produits (Ex. : Bourse de New York pour les sociétés américaines, Bourse de Chicago pour les produits agricoles.)
CAEM (COMECON en russe)	Conseil d'assistance économique mutuelle créé en 1949 par l'URSS. Il vise à coordonner les économies des pays communistes.
Camps	Lieu de détention où étaient retenus les prisonniers de guerre pendant la durée d'un conflit. Les civils déportés étaient enfermés dans les camps de concentration, leur espérance de vie était faible. Les nazis assassinaient les Juifs et les Tziganes dans les camps d'extermination.
Capitalisme	Système économique fondé sur la propriété privée, caractérisé par la recherche du profit maximal dans un contexte de libre concurrence.
CBD	Central Business District = Quartier central des affaires. Hypercentre d'une grande ville, où se localisent les fonctions de commandement.
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier fondée en 1951. Les pays membres mettent en commun leurs productions de charbon et d'acier.
CEE	Communauté économique européenne fondée en 1957 par le traité de Rome*. Constituée à l'origine de six États (France, RFA*, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg), elle vise à établir un marché libre entre les pays membres.
Centre/périphérie	Le centre est une région qui commande et domine une périphérie. Un centre n'est pas toujours au centre géographique d'un État*.
Choc pétrolier	Hausse brutale du prix du pétrole. Le 1 ^{er} choc du genre se produit en 1973 et provoque des difficultés économiques mondiales (inflation et chômage). D'autres marquent les années 1979 et 2008.
CNR (Conseil national de la Résistance)	Créé en 1943 à l'instigation du général de Gaulle, il a pour mission d'unifier les mouvements de la Résistance en France. En mars 1944, il propose un programme politique pour l'après-régime de Vichy*.
Coexistence pacifique	Doctrines lancées par Khrouchtchev en 1956 selon laquelle les deux blocs peuvent coexister sans chercher à se détruire mutuellement.
Cohabitation	Situation politique dans laquelle le président de la République n'appartient pas au même camp politique que la majorité parlementaire.
Collaboration	Terme utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale pour qualifier une politique d'aide à l'Allemagne. Le régime de Vichy* opte pour celle-ci en octobre 1940.
Collectivisation	Mesure propre à un régime communiste qui consiste à abolir la propriété privée des biens de production (terres, entreprises, usines). Devenus propriété collective, ces biens sont gérés par l'État.
Commerce extérieur	Commerce d'un État* avec les États étrangers. Les achats à l'étranger sont des importations ; les ventes à l'étranger sont des exportations.
Commonwealth	Association créée autour du Royaume-Uni, qui la dirige ; elle rassemble les pays ayant fait partie de l'Empire britannique. Ils s'efforcent de défendre leurs intérêts communs.

Communisme	Système politique caractérisé par la collectivisation* des biens de production et la dictature du prolétariat* (le pays est dirigé par le Parti communiste). Ce système veut créer une société sans classe.
Conteneur	Caisse métallique de dimensions standardisées permettant de transporter par bateau, train ou camion n'importe quel type de produit.
Conurbation	Groupe d'agglomérations* dont le développement des banlieues* finit par former un seul ensemble urbain*.
Convention collective	Accord qui définit l'ensemble des relations entre un employeur et ses salariés. Elle vise à protéger les intérêts des deux parties. Elles sont mises en application en France à partir de 1936.
Crime contre l'humanité	Qualifie toute politique visant à persécuter une population pour des raisons raciales, religieuses ou ethniques. Ce crime est « imprescriptible » : il ne peut pas être effacé par le temps.

D, E, F

Décentralisation	Opération qui consiste à transférer les pouvoirs de l'État* à des collectivités territoriales (régions, départements, communes...). Elle vise à rapprocher le pouvoir des citoyens et à désengorger les services publics.
Décolonisation	La colonisation est l'annexion d'un territoire par un État* (appelé métropole) ou des personnes privées (les colons). La décolonisation est le processus inverse par lequel un territoire acquiert son indépendance.
Délocalisation	Changement de localisation d'emplois ou d'activités au bénéfice d'un pays dont les avantages comparatifs sont supérieurs.
Démocratie	Régime de gouvernement par le peuple. On distingue la démocratie libérale qui défend la propriété privée (le capitalisme*) et le multipartisme de la démocratie populaire qui établit l'étatisation de l'économie et la dictature du prolétariat*.
Densité	Rapport d'une population à une superficie (P/S), généralement exprimé en habitants par kilomètre carré.
Détente	Période de la Guerre froide (1962-1975) durant laquelle les États-Unis et l'URSS s'efforcent au dialogue et au désarmement.
Déévaluation	Décision consistant à baisser la valeur d'une monnaie par rapport aux monnaies étrangères. Cette mesure renchérit les importations, mais rend les produits du pays plus compétitifs, ce qui relance ses exportations.
Développement durable	Mode de développement qui s'efforce de satisfaire les besoins des populations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.
Dissuasion	Doctrine militaire qui consiste à contraindre l'ennemi à ne pas attaquer parce qu'il lui en coûterait trop cher.
Élevage hors-sol	Élevage intensif, intégré au complexe agro-industriel, dans lequel les animaux sont élevés en batterie et nourris de façon industrielle.
Enclavement/désenclavement	Situation de fermeture, d'isolement d'un espace par rapport à son environnement, par exemple lorsqu'un État* n'a pas d'accès à la mer. Le désenclavement consiste à rompre cet enclavement.
Épuration	Opération qui consiste à éliminer de l'administration les personnes jugées indésirables. En 1944, en France, elle vise les collaborateurs du régime de Vichy*. En URSS, on parle de purges.

Espace Schengen	Espace de libre circulation entre États de l'UE et Norvège, Islande et Suisse.
Esperance de vie	Nombre moyen d'années de vie d'une personne dans un pays donné.
État	Forme d'organisation politique d'une société, qui exerce une autorité sur une population dans les limites d'un territoire.
État Providence	Se dit d'un État qui intervient de manière à assurer à tous les citoyens des protections contre les risques sociaux (chômage, maladie, vieillesse...). Il finance ces aides par l'impôt.
Exode	Migration brutale et massive de population, en général face à une catastrophe ou une invasion.
Exode rural	Départ définitif de populations rurales* vers les zones urbaines*.
Façade maritime	Portion d'un littoral équipée d'aménagements portuaires qui permettent de relier l'intérieur des terres au reste du monde par voie maritime.
Fascisme	Idéologie mise au point par Benito Mussolini. Elle vise à créer un État fort fondé sur la dictature d'un parti unique (le PNF), exaltant la supériorité de la Nation et entretenant le culte du chef (le Duce).
FFI, FFL et FTP	Les Forces françaises de l'intérieur (FFI) réunissent les résistants français combattant en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Parmi eux, les Francs-tireurs et partisans (FTP), qui sont communistes. Les Résistants de l'extérieur forment les Forces françaises libres (FFL).
Firme transnationale/multinationale	Entreprise possédant des filiales à l'étranger et dont le système de production et de commercialisation se fait dans un cadre mondialisé*.
FLN (Front de libération nationale)	Créé en 1954, il regroupe des partisans de l'indépendance de l'Algérie. Il participe à la lutte contre la France, se transforme en parti politique de tendance socialiste et dirige l'Algérie à partir de 1962.
FMI ou Fonds monétaire international	Organisme dépendant de l'ONU, il a pour vocation de fournir des capitaux aux pays pauvres afin d'aider à leur développement économique.
Francophonie	Ensemble des pays ou régions qui ont la langue française en partage.
Friche	Espace abandonné par une activité économique. Une friche peut être agricole ou industrielle, selon l'usage auquel était affecté cet espace.
Front/arrière	Le front est la zone des combats dans une guerre. En 1914, il est « continu », formant une ligne allant de la mer du Nord à la Suisse. Le front s'oppose à l'arrière, régions situées derrière les armées, hors des zones de combats.
Front populaire	Union électorale de trois partis de gauche français (PCF, SFIO, Parti radical) signée en 1935. Il gagne les élections de 1936 et, sous la direction de Léon Blum, gouverne la France jusqu'en 1938.

G, H, I

G7/G8	Groupe des 7 pays les plus riches de la planète. Le G8 = G7 + Russie.
Genocide	Action visant à exterminer un peuple ou une ethnie. Les Arméniens en 1915, les Juifs pendant la 2 ^e Guerre mondiale (Shoah*) sont des exemples de peuples victimes de tels projets.
Germano-sovietique (Pacte)	Accord de non-agression signé par l'Allemagne et l'URSS en août 1939. Il comprend un partage de la Pologne et des États baltes. Il permet à Hitler d'attaquer la Pologne et précipite la 2 ^e Guerre mondiale.

Gestapo	Police politique de l'Allemagne nazie, elle est chargée de traquer les opposants au régime.
Goulag	Administration des camps de déportation en URSS ; par extension, le nom est donné aux camps eux-mêmes.
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française établi par le général de Gaulle le 2 juin 1944 pour assurer la transition entre le régime de Vichy* et le rétablissement de la République en 1946.
Guerre de mouvement et de positions	La guerre de mouvement est une guerre d'offensives au cours desquelles les troupes se déplacent vite pour surprendre l'ennemi ; dans la guerre de positions, chaque armée cherche à défendre les territoires qu'elle contrôle et protège par un réseau de tranchées.
Guerre froide	Nom donné à l'affrontement qui oppose l'URSS et les États-Unis de 1947 à 1991. Elle est dite « froide » parce que le conflit n'oppose jamais les deux grandes puissances directement sur le terrain militaire.
Guerre totale	Guerre qui mobilise la totalité des populations (militaires et civils) et des activités économiques et sociales.
Héliotropisme	Attraction exercée par les régions au climat chaud et ensoleillé.
Hub	Point central d'un réseau* de transport, utilisé comme plate-forme de redistribution des flux.
IDE	Investissements directs étrangers ou à l'étranger. Investissements effectués dans le but de créer ou contrôler une société à l'étranger.
IDH	Indice de développement humain. Permet de mesurer le développement global d'une population.
Immigration	Déplacement volontaire de longue durée dans un pays étranger.
Impérialisme	Attitude d'un État qui cherche à étendre sa domination ou son influence à d'autres États ou territoires.
Industrie	Secteur* secondaire. Activités économiques qui transforment les matières premières* en biens d'équipement* ou de consommation*.
Industries de pointe	Industries à forte valeur ajoutée dans laquelle la recherche-développement* joue un rôle essentiel.
Infrastructures	Équipements nécessaires à la mise en valeur d'un territoire. Des installations portuaires ou ferroviaires sont des exemples d'infrastructures.
INSEE	institut national de la statistique et des études économiques. Organisme chargé de produire l'information statistique en France.
Interface	Espace mettant en relation deux territoires. On distingue des interfaces continentales ou maritimes, ouvertes ou fermées.
Isolationnisme	Politique d'un État consistant à s'isoler du reste du monde. Le terme est attaché à la politique étrangère des États-Unis entre 1823 et 1941.

J, K, L

Jachère	Terre laissée au repos avant une nouvelle culture.
Keiretsu	Grande entreprise japonaise intégrée, regroupant généralement des structures bancaires, productives et commerciales.

Kolkhoze	Coopérative agricole en URSS. Sous la tutelle du Parti, terres et outils sont mis en commun. Les paysans reçoivent un salaire et peuvent cultiver un lopin pour eux-mêmes. Ne pas confondre avec le sovkhoze*.
Komintern	Nom de l'Internationale communiste née en 1919 ; elle regroupe autour de l'URSS tous les partis communistes du monde.
Koulaks	Paysans aisés en URSS, propriétaires de leur terre avant la collectivisation*. Ils furent durement réprimés par Staline (1928-1932).
Libéralisme	Idéologie qui préconise le multipartisme en politique et la liberté d'entreprendre en économie. Elle rejette toute intervention de l'État, lequel est seulement garant de la sécurité des personnes et des biens.
Ligues	Organisations politiques apparues dans la France des années trente ; elles proposent des programmes d'extrême droite.

M, N, O

Maastricht (traite de)	Traité donnant naissance à l'Union européenne. Signé en février 1992, il entre en application en novembre 1993.
Maginot (ligne)	Ligne de fortifications bâtie par la France dans les années trente le long de la frontière allemande. Elle doit empêcher toute invasion.
Marshall (plan)	Plan d'aide américain proposé en 1947 aux pays européens pour reconstruire leur économie détruite par la guerre.
Matières premières	Produits bruts extraits du sol, du sous-sol ou des océans utilisés par l'industrie pour fabriquer des produits finis ou semi-finis.
Matignon (accords de)	Établis par le Front populaire* (juin 1936), ils augmentent les salaires des ouvriers de 7 à 15 % et leur accordent la liberté syndicale dans l'entreprise. Ils ont été complétés par des lois instituant la semaine de 40 heures, les congés payés et les conventions collectives*.
Mégalopole	Vaste région urbaine constituée de plusieurs métropoles* liées entre elles par un tissu urbain quasi continu et des systèmes de communication et d'échanges. Ne pas confondre avec une mégapole qui est une agglomération de plus de 10 millions d'habitants.
Melting pot	Creuset. Aux États-Unis, mélange (plus ou moins harmonieux) de toutes les nationalités différentes qui ont constitué peu à peu la nation américaine.
MIT	Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie au Japon.
Métropole/ métropolisation	Une métropole est une ville qui domine son espace proche par la concentration de sa population et de ses fonctions.
Migration	Déplacement, durable ou définitif, de population. Par extension (abusive), peut désigner un déplacement touristique (migrations estivales).
Milice	Organisation paramilitaire. Nom attribué à des troupes armées attachées au régime de Vichy* ; fondée en 1943, elle collabore avec les nazis.
Mondialisation	Extension à l'échelle mondiale des activités économiques, d'échange et de marché.
Mutinerie	Révolte de soldats. Elles se multiplient dans les tranchées en 1917.
Nationalisation	Mesure par laquelle un État* s'approprie une entreprise privée. C'est le contraire d'une privatisation*.

Nationalisme	Doctrines apparues au XIX ^e siècle exaltant l'appartenance à une nation et l'identité de celle-ci ; elle revendique la priorité des intérêts nationaux sur les intérêts des individus et celui des autres peuples.
Nazisme	Idéologie de l'Allemagne de Hitler, elle préconise la dictature du parti nazi et de son chef (le Führer), la supériorité de la race allemande et le droit de l'Allemagne à s'étendre en Europe.
NEP	Nouvelle Politique Économique instituée en 1921 par Lénine pour reconstruire la Russie. Sous le contrôle de l'État, elle rétablit provisoirement un secteur privé dans l'économie. Staline y met fin en 1928.
New Deal (nouvelle donne)	Nom donné à la politique du président Roosevelt de lutte contre la crise de 1929 (1933-1938).
Nord/Sud	Le Nord désigne les pays les plus développés, majoritairement situés dans l'hémisphère nord ; le Sud désigne les pays en développement.
NPI	Nouveaux Pays industriels. Pays qui ont amorcé leur décollage économique à partir des années 1960. 4 Dragons (Taïwan, Hong Kong, Corée du Sud, Singapour) + Brésil et Mexique.
NSDAP	Parti national-socialiste des travailleurs allemands : nom du parti nazi* d'Adolf Hitler.
OAS	Organisation armée secrète : mouvement clandestin créé en 1961 par des partisans de l'Algérie française. Il organise des attentats pour empêcher l'indépendance.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique. Organisation regroupant 30 pays attachés à la démocratie* et à l'économie de marché. L'OCDE regroupe 76 % du PNB* mondial.
OMC	Organisation mondiale du commerce fondée en 1995 dans le cadre de l'ONU. Elle veille au respect des règles commerciales entre les États.
ONG	Organisation non gouvernementale : privée, à but non lucratif, engagée pour les Droits de l'homme et le développement du « Sud ».
ONU	Organisation des Nations unies fondée en 1945 pour préserver la paix dans le monde et favoriser la coopération internationale.
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole créée en 1960 pour défendre les revenus des pays membres. En fixant leurs niveaux de production, ils s'efforcent de piloter le prix du baril au mieux de leurs intérêts.
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord fondée en 1949. Alliance militaire, elle associe les États-Unis et le Canada à de nombreux pays d'Europe de l'Ouest.

P, Q, R

PAC	Politique agricole commune, mise en place dans l'Union européenne* (alors CEE) à partir de 1962, visant à moderniser l'agriculture.
Pacifisme	Doctrines en faveur d'un monde de paix entre les États.
Perestroïka	(« reconstruction » en russe) : nom donné à la politique de réformes économiques mise en œuvre par Gorbatchev à partir de 1985.
Périurbanisation	Développement d'un habitat de type urbain* aux périphéries des villes, dans des espaces encore ruraux* jusque-là.
PIB	Produit intérieur brut. Richesses créées sur le territoire d'un État*.

Planification	Programme défini par un État pour développer son économie. Il est impératif dans une économie communiste ; il peut exister en économie capitaliste (en France, par exemple), mais il est seulement incitatif.
PMA	Pays les moins avancés. Groupe des États* les plus pauvres de la planète, dont une majorité est située en Afrique subsaharienne.
PNB	Produit national brut. Richesses créées par les nationaux d'un État*.
Poilus	Surnom donné aux soldats de 1914-1918.
Population active	Population qui occupe ou recherche un emploi.
Privatisation	Mesure par laquelle un État vend une entreprise publique à des personnes privées. C'est le contraire d'une nationalisation*.
Productivité	Quantité produite par unité de travail. Ne pas confondre avec rendement*. (Ex. : une productivité de 4 tonnes par homme et par jour.)
Proletariat	Classe sociale des personnes n'ayant que leur force de travail pour vivre (par opposition aux capitalistes qui vivent de leurs capitaux).
Protectionnisme	Politique visant à protéger l'économie d'un pays de la concurrence étrangère. Elle interdit ou taxe les importations.
RDA/RFA	Sigle des deux Allemagne pendant la période 1949-1990. La République démocratique allemande, à l'est, avait un régime communiste* ; la République fédérale allemande, à l'ouest, était une démocratie libérale*.
Recherche-développement	Activités menées dans le but de développer des productions innovantes dans le domaine scientifique ou technologique.
Reconversion	Développement d'activités nouvelles pour compenser les fermetures d'activités en crise.
Regionalisation	Politique de transfert de compétences de l'État* vers les collectivités territoriales (régions, départements, communes, etc.).
Rendement	Quantité produite par unité de surface. Ne pas confondre avec productivité*. (Ex. : un rendement de 85 quintaux par hectare et par an.)
Réparations	Mesures de dédommagement. En 1919, elles furent imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles* afin de payer la reconstruction des territoires détruits par la guerre.
Rideau de fer	Expression qui sert à désigner la frontière entre les pays de l'est de l'Europe et ceux de l'ouest pendant toute la durée de la Guerre froide*.
RMI	Revenu minimum d'insertion. Allocation créée en 1988 pour assurer un minimum de revenu aux personnes de plus de 25 ans aux ressources faibles ou nulles. Remplacé par le RSA (Revenu de solidarité active).
Rome (traité de)	Traité fondateur de la CEE* signé en 1957 par la France, la RFA*, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.
Rural	Qui vit à la campagne. Contraire d'urbain*. Différent de paysan ou agriculteur.
Rurbanisation	Développement d'un habitat, d'activités et de modes de vie de type urbain* dans des zones jusqu'alors rurales*.

S, T

SA et SS	Les Sections d'assaut (SA) sont des troupes paramilitaires qui font office de service d'ordre du parti nazi. Garde rapprochée de Hitler, la SS forme une police politique qui organise la répression et la Shoah*. La Waffen-SS constitue les troupes d'élite nazies.
SAU	Surface agricole utile.
SDN (Société des Nations)	Organisation créée par le traité de Versailles* en 1919. Elle a pour mission de préserver la paix dans le monde.
Secteurs d'activité	Les activités économiques sont traditionnellement divisées en trois secteurs : PRIMAIRE (agriculture, pêche, mines, énergie), SECONDAIRE (industrie*) et TERTIAIRE (services*).
Ségrégation socio-spatiale	Situation où une population connaît une séparation, de fait ou de droit, en raison de niveaux de vie ou de culture différents.
Services	Activités qui ne produisent pas de biens mais rendent un service immatériel (transport, banque, commerce, tourisme...).
SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	Nom du parti socialiste français fondé par Jean Jaurès en 1905. Sous la direction de Léon Blum, elle participe au Front populaire*. Elle est dissoute en 1969 et remplacée par le Parti socialiste.
Shoah	Nom donné à l'extermination du peuple juif par l'Allemagne nazie, une tentative de génocide* qui fit entre cinq et six millions de victimes.
Sidérurgie	Industrie* productrice de fer, fonte et acier.
Socialisme	Doctrines politiques soucieuses d'établir une société plus égalitaire. À cette fin, elles proposent la nationalisation* des biens de production.
Société de consommation	État d'une société développée et riche, fournissant en masse des produits standardisés ; par la publicité, les consommateurs sont incités à acheter plus que ce qui leur est nécessaire.
Solde naturel/migratoire	Différence entre naissances et décès (natalité – mortalité). Différence entre les entrées et sorties d'un territoire (immigration – émigration).
Soviet	Assemblée d'ouvriers, de paysans et de soldats élus lors de la révolution russe. Nom attribué aux assemblées de représentants en URSS.
Sovkhoze	Ferme d'État. La terre et les outils y sont propriété collective gérée par l'État. Les paysans qui y travaillent sont des employés salariés.
Stakhanovisme	Attitude de zèle dans le travail incarnée par l'ouvrier Stakhanov. Encouragée par la propagande, elle vise à battre des records de production.
STO ou Service du travail obligatoire	Mesure instituée en 1943 par le régime de Vichy*. Elle consiste à envoyer de la main-d'œuvre en Allemagne pour soutenir son effort de guerre.
Suffrage	Vote d'un électeur. Le système peut être universel (tous les citoyens votent) ou censitaire (seuls votent ceux qui paient l'impôt) ; il est direct quand l'électeur vote pour son représentant, indirect s'il désigne un intermédiaire.
Taux de fécondité	Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.
Taux de natalité/mortalité	Nombre de naissances (décès) en un an pour mille habitants.

Technopôle/ technopole	Parc d'activités associant activités de recherche et industries de pointe*. Une technopole est une agglomération* intégrant ces activités.
Terre plein/polder	Espace littoral gagné sur la mer. Un polder désigne plutôt un ancien marais littoral endigué puis asséché.
Tiers-monde	Ensemble des pays en voie de développement. Terme à connotation plus politique qu'économique. L'expression « Sud* » est aujourd'hui davantage employée.
Totalitarisme	Régime politique dans lequel un dictateur vénéré (culte de la personnalité) contrôle la totalité de la vie politique, économique et culturelle du pays. Utilisant propagande et surveillance policière, il impose une situation de terreur. L'Allemagne nazie ou l'URSS sont des États totalitaires.
Tours (congres de)	Tenu en 1920, il débouche sur la scission de la SFIO* en deux et la naissance du Parti communiste français (PCF).
Transition démographique	Passage d'un régime démographique ancien (natalité et mortalité fortes) à un régime démographique moderne (natalité et mortalité faibles). Entre-temps, la transition connaît deux phases (baisse de la mortalité puis de la natalité) qui génèrent une importante croissance naturelle.
Trente Glorieuses	Nom attribué à la période 1946-1975 pendant laquelle les pays développés connaissent une croissance économique exceptionnelle.
Triade	Les trois pôles économiques dominants dans le monde : Amérique du Nord, Union européenne et Japon.

U, V, Y, Z

UE	Union européenne, comptant actuellement 27 membres. Créée en 1957 par le traité de Rome sous le nom de Communauté économique européenne. Devenue Union en 1992 suite au traité de Maastricht*.
Union sacrée	Rapprochement politique de tous les partis lors du déclenchement de la guerre en 1914.
Urbain	Qui vit en ville. Synonyme : citadin.
Urbanisation	Augmentation de la part de la population urbaine* dans la population totale, par augmentation du nombre des villes, croissance des villes existantes, ou baisse de la population rurale*.
Varsovie (pacte de)	Alliance militaire unissant les pays de l'Europe de l'Est à l'URSS. Signée en 1955, elle fait contrepoids à l'OTAN*.
Versailles (traite de)	Signé en juin 1919, il met fin à la 1 ^{re} Guerre mondiale.
Vichy (regime de)	Régime politique institué par le maréchal Pétain entre 1940 et 1944. De type autoritaire (le chef de l'État contrôle tous les pouvoirs), il opte pour la collaboration* avec l'Allemagne.
Yalta (conference de)	Rencontre entre Churchill, Roosevelt et Staline en février 1945 au cours de laquelle les trois hommes discutent de la lutte contre le Japon, de la libération de l'Europe et de la future ONU*.
ZEE	Zone économique exclusive. Zone maritime de 200 milles (environ 370 km) au large des côtes d'un État* et sous son contrôle.

Les grandes puissances économiques en chiffres

données 2007-2008

	États-Unis	Japon	Union européenne	France
Surface (milliers de km ²)	9 826	378	4 324	547
Population (millions d'hab.)	304	127	492	64
Densité	30,9	336	113,8	117
Ratio H/100 F	1,1	1,1	1,1	1,1
Indice de fécondité	2,1	1,2	1,5	2
Taux de mortalité infantile (en pour mille)	6,3	2,8	5,7	3,4
Espérance de vie (en années)	78,1	82	78,7	80,9
% de moins de 15 ans	20,1	13,7	15,4	18,6
% de plus de 65 ans	12,7	21,6	17,3	16,3
Population urbaine (en %)	81,6	66,4	73,1	77,3
PIB/hab. (rang mondial/229)	10	33	37	40
IDH (rang mondial/179)	15	8	n. a.	11
% pop. active S1	0,6	4,4	5,6	3,8
% pop. active S2	22,6	27,9	27,7	24,3
% pop. active S3	76,8	67,7	66,7	71,9
PIB total PPA (en MM \$)	14 580	4 487	14 960	2 097
Taux de chômage (en %)	8,1	4,4	7,9	8,6

Sources : CIA World Factbook 2009, UN population division, HDR 2009 (revised data 2008), Eurostat, février 2009.

UNE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉTRANGER 2010/11

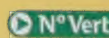


RÉDUCTION
DE 500 € SUR
SÉJOURS AUX USA,
ANGLETERRE ET
IRLANDE DE 5 OU
10 MOIS JUSQU'AU
15/12/2009



Vous avez entre 15 et 18 ans ? Vous voulez être bilingue ? Vivez une expérience inoubliable avec STS ! Nous vous proposons de partager la vie d'une famille bénévole et suivre votre scolarité dans un lycée local, dans plus de 20 pays différents !

Demandez notre brochure
pour en savoir plus !

 **N° Vert 0 800 025151**
Appel gratuit



HIGH SCHOOL

STS Séjours Linguistiques

33-35 rue Faidherbe, BP 401

59029 LILLE Cedex

Internet : www.sts.fr

E-mail : highschool.france@sts.fr

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL/VILLE :

TÉL : NÉ(E) LE :

E-MAIL :

STS HIGH SCHOOL, 33-35 RUE FAIDHERBE, BP 40177, 59029 LILLE CEDEX

annabrevet.com

Pour partir du bon clic !



Annabrevet.com va te permettre de te préparer, dès la rentrée, à ton premier examen officiel. Pour cela tu trouveras tout ce qu'il te faut pour t'entraîner, pour réviser ce que tu as vu en cours, approfondir ou comprendre un point du programme de l'année, et découvrir des conseils de méthode pour le jour J.

- Des centaines de sujets et de corrigés organisés par thèmes
- Plus de 150 fiches de cours pour réviser efficacement
- Un forum d'entraide et une newsletter
- Des conseils de méthode et des informations pratiques

Toutes les matières de l'épreuve
Français, maths, histoire,
géographie, instruction civique.
... et de l'anglais.



HATIER **www.annabrevet.com**

Histoire-Géographie

Éducation civique

- 45 sujets pour couvrir l'ensemble du programme
- Pour chaque sujet, une aide du correcteur et un point méthode pour acquérir les bons réflexes
- Des corrigés détaillés
- Un memento avec des schémas, un lexique, des biographies
- En plus, des propositions de parcours dans l'ouvrage, adaptés à chacun



Votre session gratuite avec **Prof Express**, c'est la possibilité d'une aide personnalisée en ligne par un enseignant de l'Éducation nationale en **maths**, en **français** ou en **anglais**.

Pour en profiter, rendez-vous sur **www.annabrevet.com** dans la rubrique « Prof Express » (offre réservée aux 5 000 premiers inscrits).

annabrevet 2010

TOUT EN
COULEURS

SUJETS

- 1 Français
- 2 Mathématiques

SUJETS ET CORRIGÉS

- 3 Français
- 4 Histoire-géographie
Éducation civique
- 5 Mathématiques
- 6 La Compil' :
Français, Histoire-géographie
Éducation civique, Mathématiques

www.annabrevet.com

49 8418 3
ISBN 978-2-218-93695-1



5,90 €

Couverture :
noir & blanc